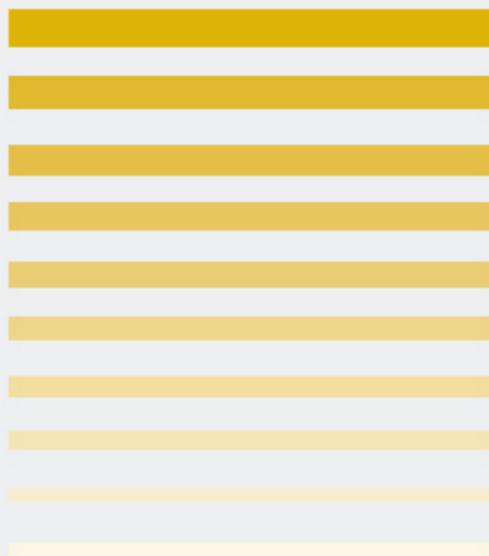




Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 9 - Numéro 9
2 mars 2012



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2012

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision	8
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	46
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	101
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	

5. Institutions financières	108
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés des valeurs et des instruments dérivés	116
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées	266
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDR :	Bureau de décision et de révision
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autoréglementation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
1.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de patrimoine Intégralis inc. et Patrick Frigon (<i>M^e Alexandre Morin</i>)	2012-003	Alain Gélinas	7 mars 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative Audience <i>pro forma</i>
2.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Poulin et 9169-8993 Québec inc. (<i>M^e Pascal A. Pelletier</i>) M Banque Nationale du Canada	2012-010	Alain Gélinas	7 mars 2012 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i> Audience <i>pro forma</i>
3.	D Anne Marie St-Pierre (<i>Audet F. G. & Associés</i>) I Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Michel Rolland (<i>Audet F. G. & Associés</i>)	2010-018	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 mars 2012 9 h 30	Demande pour précision sur les biens faisant l'objet d'une ordonnance de blocage

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
4.	<p>D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>)</p> <p>I Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (<i>Woods s.e.n.c.r.l.</i>)</p> <p>I Lapointe Rosenstein Marchand Melançon, s.e.n.c.r.l. (<i>Lapointe Rosenstein Marchand Melançon, s.e.n.c.r.l.</i>)</p> <p>I Jean-Pierre Desmarais</p> <p>IT 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc., Les Entreprises Richard Beaupré inc., Michel Roy, Pierre Forget, 9177-8977 Québec inc., Mario Lavoie, Gilles Bédard, Éric Lambert, France Côté, Gérard Doiron, Ivan Nadeau, Daniel Blanchette, Gérard Bousquet, Pascal Bousquet, Claude Martel, 9151-0628 Québec inc., Hervé Martin, Jacques Preschoux, Yves Carrier, Régis Loisel, Solutions Chemco inc., Sylvain Auger (<i>Kugler, Kandestin, s.e.n.c.r.l., l.l.p.</i>)</p>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	12 mars 2012 9 h 30	Conférence préparatoire

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
5.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Conseils Hilbroy inc. et Jean-François Amyot (<i>Davies Ward Phillips & Vineberg s.e.n.c.r.l, s.r.l.</i>) M Banque Royale du Canada	2011-026	Alain Gélinas Claude St Pierre	13 mars 2012 9 h 30	Demande de prolongation de blocage
6.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Tri Minh Huynh	2009-041	Alain Gélinas	15 mars 2012 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i> Audience <i>pro forma</i>
7.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Interexxim inc. et Richard Fiset (<i>Donati Maisonneuve, s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-002	Claude St Pierre	15 mars 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative Audience <i>pro forma</i>
8.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I André Godin	2012-008	Alain Gélinas	15 mars 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs Audience <i>pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
9.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Agence d'Assurance Groupe financier mondial Canada inc. (<i>Blake, Cassells & Graydon s.e.n.c.r.l./s.r.l.</i>)	2012-009	Claude St Pierre	15 mars 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et d'imposition de conditions à l'inscription Audience <i>pro forma</i>
10.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Fin AI inc.	2012-011	Alain Gélinas Claude St-Pierre	15 mars 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et de conditions à l'inscription Audience <i>pro forma</i>
11.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Entreprises Greg Pompeo inc. (<i>Kravitz, Kravitz</i>)	2012-013	Alain Gélinas	15 mars 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative Audience <i>pro forma</i>
12.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I F.D. De Leeuw & Associés inc. et Francis Daniel De Leeuw (<i>Langlois Konström Desjardins.</i>)	2006-026	Alain Gélinas	19 mars 2012 9 h 30	Suivant la décision n° 2006-026-001 du 30 novembre 2009 Audience sur sanction
13.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Services Financiers Triathlon inc.	2011-034	Claude St Pierre	21 mars 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
14.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I IAB Media inc., Conseils Hilbroy inc. et Jean-François Amyot (<i>Davies Ward Phillips & Vineberg s.e.n.c.r.l, s.r.l.</i>) I 6570542 Canada inc. et Andrew Barakett (<i>O'Brien Avocats, s.e.n.c.r.l.</i>) I Neuro-Biotech inc., Wanderport Corp., Andrea Cortellazzi et Serge Ollu	2011-026	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 mars 2012 9 h 30	Requête visant l'émission de diverses ordonnances de sauvegarde incluant un huis clos et une ordonnance de non-publication
15.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Beaudoin, Rigolt & Associés inc. et Marc Beaudoin (<i>Woods s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-007	Alain Gélinas	26 mars 2012 9 h 30	Demande d'imposition de conditions à l'inscription et d'interdiction d'agir comme dirigeant <i>Audience pro forma</i>
16.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I François Simard, Stéphane Valois et Monique Langelier Taillefer (<i>De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.</i>)	2011-025	Alain Gélinas	29 mars 2012 9 h 30	Demande d'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de courtier ou de conseiller et d'interdiction d'utiliser le titre de planificateur financier

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
17.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I François Simard, Stéphane Valois et Monique Langelier Taillefer (<i>De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.</i>)	2011-025	Alain Gélinas	30 mars 2012 9 h 30	Demande d'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de courtier ou de conseiller et d'interdiction d'utiliser le titre de planificateur financier
18.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I François Simard, Stéphane Valois et Monique Langelier Taillefer (<i>De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.</i>)	2011-025	Alain Gélinas	2 avril 2012 9 h 30	Demande d'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de courtier ou de conseiller et d'interdiction d'utiliser le titre de planificateur financier
19.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Conseiller Interinvest Corporation du Canada Ltée (<i>Stein & Stein inc.</i>)	2010-046	Claude St Pierre	4 avril 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
20.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Conseiller Interinvest Corporation du Canada Ltée (<i>Stein & Stein inc.</i>)	2010-046	Claude St Pierre	5 avril 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
21.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Les Mines d'Or Excell inc. (<i>Barbeau et Associés</i>)	2011-033	Alain Gélinas Claude St Pierre	11 avril 2012 9 h 30	Demande de révision d'une décision Audience <i>pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
22.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I Options Investissements inc. (BCF s.e.n.c.r.l.)	2012-006	Alain Gélinas	11 avril 2012 9 h 30	Demande de suspension d'inscription, pénalité administrative et conditions à l'inscription
23.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I René Joubert (De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.)	2010-038	Claude St Pierre	17 avril 2012 9 h 30	Demande de retrait des droits conférés par l'inscription dans les disciplines de courtage en épargne collective et du courtage en plan de bourses d'études Audience <i>pro forma</i>
24.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I Gestion du Capital Botica inc. (M ^{re} Caroline Mathieu)	2011-035	Alain Gélinas Claude St Pierre	1 ^{er} mai 2012 9 h 30	Demande de suspension des droits d'inscription, pénalité administrative et mesures de contrôle
25.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I Gestion du Capital Botica inc. (M ^{re} Caroline Mathieu)	2011-035	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 mai 2012 9 h 30	Demande de suspension des droits d'inscription, pénalité administrative et mesures de contrôle

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
26.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Ressources Glen Eagle inc. (<i>Colby, Monet, Demers, Delage & Crevier</i>)	2011-001	Alain Gélinas Claude St Pierre	3 mai 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
27.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Ressources Glen Eagle inc. (<i>Colby, Monet, Demers, Delage & Crevier</i>)	2011-001	Alain Gélinas Claude St Pierre	4 mai 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
28.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et François Lalande (<i>Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L., s.r.l.</i>)	2012-004	Alain Gélinas	4 juin 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
29.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et François Lalande (<i>Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L., s.r.l.</i>)	2012-004	Alain Gélinas	5 juin 2012 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative

Le 2 mars 2012

Légende :

D : Partie demanderesse I : Partie intimée R : Partie requérante
M : Partie mise en cause IT : Partie intervenante

Coordonnées :

Salle d'audience : Salle Paul Fortugno
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : (514) 873-2211 Télécopieur : (514) 873-2162
Courriel : secretariat@bdr.gouv.qc.ca

2.2 DÉCISIONS**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2012-012

DÉCISION N° : 2012-012-001

DATE : Le 23 février 2012

EN PRÉSENCE DE : **M^e ALAIN GÉLINAS**
M. JACQUES LABELLE

ABITIBIBOWATER INC. (faisant affaire sous la dénomination Produits forestiers Résolu)

et

RFP ACQUISITION INC.

Parties demandereses

c.

FIBREK INC.

Partie intimée

et

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

et

BOURSE DE TORONTO

et

MERCER INTERNATIONAL INC.

Parties mises en cause

DÉCISION SUR UNE DEMANDE D'ORDONNANCE D'INTERDICTION D'OPÉRATIONS SUR VALEURS

[art. 264 et 265, *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 et art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2]

M^e Sophie Melchers et M^e Julie Himo
(Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.)
Procureures des parties demandereses

M^e Alain Riendeau et M^e Stéphanie Lapierre
(Fasken Martineau DuMoulin SENCRL)
Procureurs de l'intimée

M^e Peter Kalichman et M^e Sophie Perron
(Irving Mitchell Kalichman sencr/llp)
Procureurs de Mercer International inc.

M^e Jean-Nicolas Wilkins et M^e Brigitte Gobeil
(Girard et al.)
Procureurs de l'Autorité des marchés financiers

M^e Fabrice Benoît
(Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L./s.r.l.)
Procureur de la Bourse de Toronto

Dates d'audience : 17, 20 et 21 février 2012

DÉCISION

ATTENDU que le 28 novembre 2011, AbitibiBowater Inc. (faisant affaire sous la dénomination Produits forestiers Résolu) (« Résolu ») annonçait son intention de lancer une offre publique d'achat afin d'acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Fibrek inc. (« Fibrek »);

ATTENDU que le 15 décembre 2011, Résolu a lancé une offre formelle visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Fibrek et que cette offre a été prolongée à deux reprises et qu'elle expire le 23 février 2012;

ATTENDU que le 19 décembre 2011, soit 21 jours après l'annonce par Résolu de son intention de lancer son offre et 4 jours après le lancement formel de l'offre, le conseil d'administration de Fibrek a recommandé de rejeter l'offre de Résolu et a approuvé un régime de droits des actionnaires;

ATTENDU que les 5 et 8 décembre 2011, le conseil d'administration de Fibrek a approuvé des modifications aux ententes de travail des hauts dirigeants, incluant le président et chef de la direction;

ATTENDU que le 18 décembre 2011, le conseil d'administration de Fibrek a mis sur pied un comité indépendant aux fins de retenir un évaluateur qui recevrait le mandat de préparer une évaluation officielle des actions de Fibrek;

ATTENDU que le 9 février 2012, le Bureau de décision et de révision (« Bureau ») a prononcé une interdiction à l'égard du régime de droits des actionnaires de Fibrek prenant effet le 13 février 2012 à 15 h;

ATTENDU que le 10 février 2012, Fibrek a émis un communiqué de presse annonçant i) avoir conclu une convention de soutien avec Mercer International inc. (« Mercer ») au terme de laquelle Mercer offrira d'acheter toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Fibrek au moyen d'une offre publique d'achat, dont tous les détails figureront dans une note d'information qui devrait être envoyée par la poste aux porteurs d'actions ordinaires de Fibrek le ou avant le 29 février 2012 et ii) que Mercer a convenu de souscrire 32 320 000 bons de souscription de Fibrek dans le cadre d'un placement privé, au prix de 1,00 \$ le bon de souscription, pour un produit de souscription total de 32 320 000 \$;

ATTENDU que le 10 février 2012, Fibrek a consenti une indemnité de résiliation en faveur de Mercer d'un montant minimum de 8,5 millions de dollars;

ATTENDU que le 13 février 2012, Résolu et RFP Acquisition Inc., filiale en propriété exclusive de Résolu, ont demandé au Bureau de prononcer une ordonnance d'interdiction d'opérations à l'égard de l'offre de Mercer pour l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Fibrek et quant au placement privé des bons de souscription à l'égard de Mercer, le tout en vertu des articles 264 et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹ et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*²;

[1] **CONSIDÉRANT** que le Bureau a pris connaissance de l'ensemble de la preuve et de la jurisprudence pertinente soumise par les parties au cours de l'audience;

¹ L.R.Q., c. V-1.1.

² L.R.Q., c. A-33.2.

- [2] **CONSIDÉRANT** que les bons de souscription et l'indemnité de résiliation accordés dans le présent dossier constituent des mesures de défense;
- [3] **CONSIDÉRANT** que les bons de souscription permettraient à Mercer de souscrire à 32 320 000 actions (ce qui représente une participation de 19,9 % des actions de Fibrek) à un prix de 1 \$ par action alors que son prix d'offre est à 1,30 \$;
- [4] **CONSIDÉRANT** que l'exercice des bons de souscription aurait un effet de dilution à l'égard des actionnaires de Fibrek, notamment la participation de Fairfax, Oakmont, Pabrai et Steelhead Partners LLC, qui s'élève à ce jour à 50,7% des actions de Fibrek, serait en effet diluée à 40,6% si les bons de souscription étaient émis en faveur de Mercer et convertis en actions de Fibrek par la suite;
- [5] **CONSIDÉRANT** qu'en date de ce jour, l'offre de Résolu bénéficie donc d'un vote favorable de la majorité des actionnaires de Fibrek, à savoir 50,7%;
- [6] **CONSIDÉRANT** que la majorité des actionnaires voterait à l'encontre de l'octroi des bons de souscription;
- [7] **CONSIDÉRANT** que l'exercice par Mercer d'un seul bon de souscription lui accordera deux représentants sur le conseil d'administration de Fibrek;
- [8] **CONSIDÉRANT** que Fibrek invoque un besoin de liquidités pour justifier l'octroi des bons de souscription;
- [9] **CONSIDÉRANT** que Fibrek dispose d'autres moyens de financement facilement accessible sans effet de dilution pour les actionnaires;
- [10] **CONSIDÉRANT** que Fibrek n'a pas tenté de manière sérieuse d'obtenir d'autres sources de financement;
- [11] **CONSIDÉRANT** que Fibrek a remboursé par anticipation ses débetures pendant l'année 2011;
- [12] **CONSIDÉRANT** le témoignage rendu par la chef des opérations financières de Fibrek à l'effet que les fonds recueillis dans le cadre de l'exercice des bons de souscription auront tout simplement pour but d'améliorer la « zone de confort » de Fibrek;
- [13] **CONSIDÉRANT** que les hauts dirigeants de Fibrek ont déclaré à Canaccord Genuity, pour les fins de l'évaluation déposée le 3 février 2012, qu'il n'y avait aucun changement important dans la situation financière, les actifs, les passifs (éventuels ou autres), les affaires, les activités ou les perspectives de Fibrek;
- [14] **CONSIDÉRANT** que la situation financière difficile invoquée par Fibrek est apparue de manière contemporaine à l'offre de Mercer;
- [15] **CONSIDÉRANT** que les fonds envisagés par l'exercice des bons de souscription ne seraient pas immédiatement accessibles à Fibrek;
- [16] **CONSIDÉRANT** que le Bureau est d'avis que l'émission de droits de souscription ayant un effet de dilution dans le cadre d'une offre publique ne devrait être permise que dans la mesure où on fait la preuve que la société visée a un besoin véritable et immédiat de capitaux;
- [17] **CONSIDÉRANT** que la situation financière de Fibrek est loin de celle qui prévalait dans l'affaire ARC³ et que le prix d'exercice des bons de souscription comportait une prime;
- [18] **CONSIDÉRANT** que le président et chef de la direction de Fibrek a ouvertement soutenu dans un communiqué de presse de Fibrek du 16 février 2012 que « les bons de souscription ont été conçus de façon telle à rétablir un équilibre avec les ententes de blocage abusives qui favorisent l'OPA d'initié moins élevée d'Abitibi »;
- [19] **CONSIDÉRANT** que le Bureau est d'avis que l'octroi des bons de souscription avait pour principal but non pas de répondre à un besoin de financement immédiat, mais de priver Résolu de son droit de bénéficier de conventions valablement négociées;

³ Re ARC Equity Management (Fund 4) Ltd., 2009 ABASC 390.

- [20] **CONSIDÉRANT** que les termes et conditions des bons de souscription créent une incertitude pour Résolu ou pour tout nouvel initiateur compte tenu que Fibrek se réserve le droit de mettre un terme ou non aux bons de souscription;
- [21] **CONSIDÉRANT** que le Bureau est d'avis que les mécanismes mis en place pour l'exercice des bons de souscription empêchent à toutes fins pratiques Résolu de prendre possession des titres visés par les ententes de blocage;
- [22] **CONSIDÉRANT** que les clauses spécifiques visant les bons de souscription auront pour effet de nuire au lancement de nouvelles offres dans le marché;
- [23] **CONSIDÉRANT** que les conventions de blocage sont des mécanismes généralement utilisés par des initiateurs avant le lancement d'une offre;
- [24] **CONSIDÉRANT** que les conventions de blocage ne sont pas en soi illégales;
- [25] **CONSIDÉRANT** que les conventions de blocage favorisent souvent le lancement d'une première offre;
- [26] **CONSIDÉRANT** que l'indemnité de résiliation consentie à Mercer n'entre pas dans la fourchette usuellement consentie dans de pareilles circonstances;
- [27] **CONSIDÉRANT** les mesures de protection déjà consenties aux quatre hauts dirigeants de Fibrek;
- [28] **CONSIDÉRANT** que les bons de souscription ne doivent pas avoir pour principal but d'influencer de manière significative le résultat du vote des actionnaires;
- [29] **CONSIDÉRANT** que les mesures de défense faisant l'objet de la présente décision ne peuvent être dissociées de celles préalablement mises en place par Fibrek;
- [30] **CONSIDÉRANT** qu'une offre de Mercer assortie ou accompagnée du plan de souscription consenti aurait pour effet d'empêcher les actionnaires de Fibrek de décider librement de recevoir, soit des actions de Résolu soit des actions de Mercer;
- [31] **CONSIDÉRANT** que l'examen de mesures défensives doit se faire en fonction du critère de l'intérêt public et est tributaire des faits de chacun des dossiers;
- [32] **CONSIDÉRANT** que le régime mis en place par le biais des bons de souscription ainsi que l'indemnité de résiliation, dans le présent dossier, portent atteinte au caractère ouvert et équitable de la procédure de l'offre publique;
- [33] **CONSIDÉRANT** qu'un régime mis en place par le biais de bons de souscription, qui a pour but premier d'interférer sur des contrats autrement valablement négociés, est abusif à l'égard des actionnaires et des marchés financiers;
- [34] **CONSIDÉRANT** qu'une non-intervention du Bureau face à de tels faits aurait pour effet de nier à tout initiateur éventuel l'utilisation efficace de conventions de blocage et de nuire au bon fonctionnement du marché;
- [35] **CONSIDÉRANT** que le Bureau est d'avis qu'il n'y a pas lieu, à ce stade-ci, d'empêcher Mercer de lancer son offre;

PAR CONSÉQUENT, il y a donc lieu, en vertu de l'article 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, d'accueillir en partie la demande de Résolu;

PAR CES MOTIFS, LE BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION :

INTERDIT à toute personne d'effectuer, directement ou indirectement, toute opération sur valeurs à l'égard de l'octroi à Mercer ou de l'exercice par Mercer des bons de souscription d'actions de Fibrek.

[36] Compte tenu que l'offre de Résolu se termine aujourd'hui, le Bureau a prononcé dans un premier temps le dispositif actuel et dans un deuxième temps, il déposera les motifs détaillés à l'appui de cette décision.

Fait à Montréal, le 23 février 2012

(s) Alain Gélinas

M^e Alain Gélinas, président

(s) Jacques Labelle

Jacques Labelle, membre

2.2 DÉCISIONS (SUITE)**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2010-005

DÉCISION N° : 2010-005-009

DATE : Le 23 février 2012

EN PRÉSENCE DE : M^e ALAIN GÉLINAS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

AQUABLUE INTERNATIONAL

et

AQUABLUE SPRING WATER INTERNATIONAL INC.

et

MANUEL DA SILVA

Parties intimées

et

BANQUE CIBC

Partie mise en cause

ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE

[art. 250, 2^e al., *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) et art 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

M^e Tristan Desjardins
(Downs Lepage, s.n.a.)
Procureur de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 23 février 2012

DÉCISION

[1] Le 5 mars 2010, le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») accueillait une demande de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* ») en prononçant à l'encontre des intimés une ordonnance de blocage, une ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs et une ordonnance d'interdiction d'agir à titre de conseiller¹, le tout en vertu des articles 249, 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières*² (ci-après la « *Loi* »), ainsi que des articles 93 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³.

[2] Les conclusions de l'ordonnance de blocage étaient à l'effet suivant :

« ORDONNANCE DE BLOCAGE EN VERTU DE L'ARTICLE 249 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DES ARTICLES 93 ET 115.9 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

IL ORDONNE aux sociétés Aquablue International et Aquablue Spring Water International inc., ainsi qu'à Manuel Da Silva de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession;

IL ORDONNE à Aquablue International, Aquablue Spring Water International inc. et Manuel Da Silva de ne pas, directement ou indirectement, retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle, notamment dans les différents comptes bancaires qui sont ouverts à leurs noms;

IL ORDONNE à la Banque CIBC, sise au 2540, boulevard Daniel-Johnson à Laval (Québec) H7T 2S3, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tous les comptes qui sont ouverts au nom de Manuel Da Silva et dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes portant les numéros 7986831-01331 et 7986939-01331; »⁴

[3] Cette ordonnance de blocage a été prolongée par le Bureau le 28 juin 2010⁵ et le 22 octobre 2010⁶. Le 8 juillet 2010⁷, le Bureau a accordé une levée de blocage en faveur des intimés et elle a été prononcée à certaines conditions. Cependant, cette décision a été infirmée par la Cour du Québec le 24 octobre 2011⁸.

[4] Considérant les circonstances du dossier, le tribunal avait alors fixé l'échéance du blocage au 26 novembre 2010. Le Bureau a prononcé une nouvelle prolongation de blocage le 19 novembre 2010⁹. Par

1. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2010 QCBDRVM 23.
 2. L.R.Q., c. V-1.1.
 3. L.R.Q., c. A-33.2.
 4. Précitée, note 1, 20.
 5. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2010 QCBDR 47.
 6. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2010 QCBDR 89.
 7. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2010 QCBDR 46.
 8. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2011 QCCQ 12573.
 9. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2010 QCBDR 90.

la suite, le Bureau a prolongé l'ordonnance de blocage le 18 mars 2011¹⁰, le 13 juillet 2011¹¹ et le 28 octobre 2011¹².

[5] Le 31 janvier 2012, l'Autorité a saisi le Bureau d'une demande à l'effet de prolonger l'ordonnance de blocage; un avis d'audience a été dûment signifié à toutes les parties pour une audience devant se tenir le 23 février 2012.

L'AUDIENCE

[6] L'audience a eu lieu au siège du Bureau, à la date prévue, en présence du procureur de l'Autorité seulement. Les intimés, quoique dûment avisés, ne se sont pas présentés à l'audience. Le Bureau a été informé que Manuel Da Silva s'en remettait à la discrétion du Bureau.

[7] Le procureur de l'Autorité a expliqué que le dossier a été remis à des procureurs externes et qu'à la suite de l'analyse du dossier d'enquête des constats d'infractions ont été signifiés aux intimés. 42 chefs d'accusations ont été déposés et portent sur les infractions suivantes :

- avoir exercé l'activité de courtier en valeurs sans être inscrit à ce titre auprès de l'Autorité;
- avoir aidé à procéder au placement d'une forme d'investissement soumise à l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*, sans avoir un prospectus visé par l'Autorité;
- avoir déclaré que les titres seraient admis à la cote ou qu'une demande en ce sens avait été faite;
- avoir exercé l'activité de conseiller en valeurs sans être inscrit à ce titre auprès de l'Autorité; et
- avoir fourni de l'information fausse ou trompeuse à propos d'une opération sur des titres.

[8] Le procureur de l'Autorité a souligné que les événements qui ont mené à l'émission des constats sont les mêmes que ceux qui ont justifié le prononcé de l'ordonnance de blocage initiale. Il a ajouté que les procédures pénales sont en cours et qu'une audience *pro forma* a eu lieu le 25 janvier 2012 et qu'une autre se tiendra le 26 avril 2012. Des dates pour le procès pourraient alors être retenues.

[9] Il a ajouté que l'enquête de l'Autorité est toujours en cours car l'enquête visée par l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* s'étend aux mesures ayant pour objet la répression des infractions¹³. Il a plaidé que la continuation du processus de recherche des faits qu'est l'enquête, par sa judiciarisation devant une cour de justice, constitue également l'enquête au sens de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[10] Le procureur de l'Autorité a indiqué que les motifs initiaux ayant justifié de prononcer l'ordonnance de blocage initiale n'ont pas cessé d'exister et que des procédures pénales ont été entreprises, ce qui vient corroborer l'existence de ces motifs. La judiciarisation du processus d'enquête tend à confirmer que les motifs initiaux n'ont pas cessé d'exister. Il a également souligné que le fardeau d'établir que les motifs initiaux ont cessé d'exister revient aux intimés. Or, les intimés ne sont pas présents et Manuel Da Silva a indiqué qu'il s'en remettait à la discrétion du Bureau.

[11] Puis, le procureur de l'Autorité a mentionné que l'intérêt public milite en faveur du maintien du blocage, même si les montants visés ne sont pas importants. Des recours sont prévus pour que les investisseurs puissent récupérer leurs pertes et les actifs doivent être préservés.

[12] De plus, il a expliqué que le concept d'intérêt public inclut la confiance des investisseurs et du public envers les marchés financiers et qu'il est important dans l'intérêt public que le blocage soit

^{10.} *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2011 QCBDR 26.

^{11.} *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2011 QCBDR 64.

^{12.} *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2011 QCBDR 91.

^{13.} *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2010 QCBDRVM 13.

maintenu. Par conséquent, il demande de prolonger l'ordonnance de blocage pour une période de 120 jours.

L'ANALYSE

[13] L'Autorité demande au Bureau de prolonger l'ordonnance de blocage qu'il a prononcée le 5 mars 2010¹⁴, telle que renouvelée depuis¹⁵. Dans ce dossier, le Bureau avait, dans sa décision du 8 juillet 2010, accepté de lever le blocage, pourvu que certaines conditions dites suspensives soient exécutées¹⁶. Cette décision ayant été infirmée par la Cour du Québec, ces conditions ne tiennent plus, ni la levée de l'ordonnance de blocage.

[14] À l'occasion d'une demande de prolongation de blocage, le Bureau se penche sur l'existence des motifs initiaux au soutien de l'ordonnance de blocage et il appartient aux intimés d'établir que ceux-ci ont cessé d'exister. De plus, le Bureau s'intéresse à l'avancement de l'enquête de l'Autorité, laquelle s'étend aux mesures prises par cette dernière pour veiller à l'application de la loi. En l'occurrence, l'enquête de l'Autorité se poursuit dans le cadre des procédures pénales entamées par cette dernière.

[15] De plus, les intimés ne se sont pas manifestés pour contester la présence des motifs initiaux. Manuel Da Silva a indiqué qu'il s'en remettait à la discrétion du Bureau. Par conséquent, le Bureau est d'avis qu'il y a lieu d'accorder la demande de prolongation de blocage de l'Autorité, considérant que l'enquête se poursuit et que les motifs initiaux existent toujours.

LA DÉCISION

[16] Le Bureau de décision et de révision a pris connaissance de la demande de l'Autorité et a entendu les représentations du procureur de l'Autorité. Les intimés ne se sont pas présentés pour contester la demande de l'Autorité. Le Bureau a également pris note du courriel indiquant que Manuel Da Silva s'en remettait à la discrétion du Bureau.

[17] Par conséquent, le Bureau de décision et de révision, en vertu de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, prolonge la susdite ordonnance de blocage qu'il avait prononcée le 5 mars 2010¹⁷, telle que renouvelée depuis¹⁸ :

ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE, EN VERTU DE L'ARTICLE 250 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

- **IL ORDONNE** aux sociétés Aquablue International et Aquablue Spring Water International inc., ainsi qu'à Manuel Da Silva de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession;
- **IL ORDONNE** à Aquablue International, Aquablue Spring Water International inc. et Manuel Da Silva de ne pas, directement ou indirectement, retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle, notamment dans les différents comptes bancaires qui sont ouverts à leurs noms; et
- **IL ORDONNE** à la Banque CIBC, sise au 2540, boulevard Daniel-Johnson à Laval (Québec) H7T 2S3, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tous les comptes qui sont ouverts au nom de Manuel Da Silva et dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes portant les numéros 7986831-01331 et 7986939-01331.

14. Précitée, note 1.

15. Précitées, notes 5, 6 et 9 à 12.

16. Précitée, note 7.

17. Précitée, note 1.

18. Précitées, notes 5, 6 et 9 à 12.

[18] Conformément au premier alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la présente ordonnance entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée et le restera pour une période de 120 jours, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

Fait à Montréal, le 23 février 2012.

(S) *Alain Gélinas*
M^e Alain Gélinas, président

2.2 DÉCISIONS (SUITE)**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2009-018

DÉCISION N° : 2009-018-012

DATE : Le 23 février 2012

EN PRÉSENCE DE : M^e ALAIN GÉLINAS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Demanderesse

c.

9095-0049 QUÉBEC INC. (FAISANT AFFAIRE SOUS LE NOM ICC CAPITAL MANAGEMENT)

et

JOHN DRACONTAIDIS (FAISANT AFFAIRE SOUS LE NOM ICC CAPITAL MANAGEMENT)

et

AXIA CONSULTING INC.

et

AXIA BUSINESS CENTER INC.

et

IND CAPITAL MANAGEMENT

et

GLACIER FOODS CANADA INC.

et

JOHN DRACONTAIDIS

et

DIMITRIOS (JIMMY) KAVATHAS

Intimés

et

BANQUE TD CANADA TRUST (8200, boul. Décarie, Montréal (Québec) H4P 2P5)

et

BANQUE TD CANADA TRUST (Succursale # 4120)

et

BANQUE TD CANADA TRUST (Succursale # 4336)

et

BANQUE TD CANADA TRUST (Succursale # 0527)

et

BANQUE TD CANADA TRUST (Succursale # 0654)

et

BANQUE TD CANADA TRUST (Succursale # 4512)

et

TD WATERHOUSE, 500, rue St-Jacques, 6e étage, Montréal (Québec) H2Y 1S1

Mises en cause

et

NICOLAS BOILY (RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON ET CIE), ÈS QUALITÉS

D'ADMINISTRATEUR PROVISoire DE 9095-0049 QUÉBEC INC., AXIA CONSULTING INC., IND CAPITAL MANAGEMENT INC. ET JOHN DRACONTAIDIS

Intervenant

ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE

[art. 250, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V.-1.1) et art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

Marie-Michelle Côté, stagiaire en droit
(Girard et al.)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 22 février 2012

DÉCISION

[1] Le 30 janvier 2012, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* ») a adressé au Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») une demande à l'effet de prolonger le blocage initial qu'il avait prononcé le 29 juillet 2009 dans le dossier en titre¹. À cette date, le Bureau avait prononcé une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et de blocage à l'encontre des personnes intimées dont les noms apparaissent ci-après :

- 9095-0049 Québec inc.;
- ICC Capital Management inc.;
- Glacier Foods Canada inc.;
- Axia Consulting inc.;
- Axia Business Center;
- IND Capital Management;
- John Dracontaidis;
- John Dracontaidis faisant aussi affaire sous le nom Gestion de capital ICC;
- Dimitrios (Jimmy) Kavathas;
- Filippo Argento; et
- Stéphane Charbonneau.

[2] Les institutions mises en cause dans ce dossier sont les suivantes :

- Banque TD Canada Trust [8200, boul. Décarie, Montréal (Québec)];
- Banque TD Canada Trust (Succursale # 4120);
- Banque TD Canada Trust (Succursale # 4336);
- Banque TD Canada Trust (Succursale # 0527);
- Banque TD Canada Trust (Succursale # 0654);
- Banque TD Canada Trust (Succursale # 4512); et

¹. *Autorité des marchés financiers c. 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management)*, 2009 QCBDRVM 42.

- TD Waterhouse [500, rue St-Jacques, 6e étage, Montréal (Québec)].

[3] Les conclusions de l'ordonnance de blocage du Bureau étaient à l'effet suivant :

« 1) **BLOCAGE EN VERTU DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET DES ARTICLES 249, 250 ET 323.7 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES :**

ORDONNE à 9095-0049 Québec inc., ICC Capital Management inc., Glacier Foods Canada inc., Axia Consulting inc., Axia Business Center, IND Capital Management, John Dracontaidis et John Dracontaidis faisant aussi affaire sous les noms Gestion de capital ICC, ICC Capital Management, IND Financial Services et Services financiers IND de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession;

ORDONNE à 9095-0049 Québec inc., ICC Capital Management inc., Glacier Foods Canada inc., Axia Consulting inc., Axia Business Center, IND Capital Management, John Dracontaidis et John Dracontaidis faisant aussi affaire sous les noms Gestion de capital ICC, ICC Capital Management, IND Financial Services et Services financiers IND de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux;

ORDONNE à la Banque TD Canada Trust située au 8200, boulevard Décarie à Montréal (Québec), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans les comptes suivants :

- Comptes au nom de John Dracontaidis portant les numéros : 7107051-4336, 8033482-4336, 8033482-4336, 8033482-4336, 3228925-4336;
- Comptes au nom d'ICC Capital Management portant les numéros : 0313270-4336, 7312879-4336;
- Comptes au nom de 9095-0049 Québec inc. portant les numéros : 0316482-4336, 5201703-4336, 7312739-4336, 7312860-4336, 8029140-4336, 8029140-4336, 8029140-4336;
- Comptes au nom d'Axia Consulting inc. portant le numéro : 5201045-4336;
- Comptes au nom de Glacier Foods Canada inc. portant le numéro : 5222700-4336;
- Comptes au nom d'Axia Business Center portant le numéro : 5227354-4336;

ORDONNE à la Banque TD Canada Trust située au 2155 boul. Roland Therrien à Longueuil (Québec), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans le compte au nom de John Dracontaidis portant le numéro 3111622-4120;

ORDONNE à la Banque TD Canada Trust située au 999 boul. De Maisonneuve Ouest à Montréal (Québec) de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans le compte au nom de John Dracontaidis portant les numéros 3126883-4512, 3152191-4512 et 1152484-0527;

ORDONNE à la Banque TD Canada Trust située au 5500 av. Westminster à Côte-Saint-Luc (Québec), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans le compte au nom de John Dracontaidis portant le numéro 3227947-0654;

ORDONNE à TD Waterhouse située au 500 rue St-Jacques à Montréal (Québec), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans le compte au nom de John Dracontaidis portant le numéro 83H615S; »²

² *Id.*, par. 34.

[4] Le 31 août 2009, dans le même dossier, Nicolas Boily, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et Cie, ès qualités d'administrateur provisoire de 9095-0049 Québec Inc., Axia Consulting Inc., IND Capital Management Inc., et John Dracontaidis, a adressé au Bureau une requête pour une levée partielle de blocage, d'une interdiction d'opération sur valeurs et d'une interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs.

[5] Le 10 septembre 2009, le Bureau accédait à cette demande et prononçait la décision n° 2009-018-002, levant les ordonnances précédentes dans les termes suivants :

« 2) **ORDONNANCE DE LEVÉE PARTIELLE D'INTERDICTION D'OPÉRATION SUR VALEURS ET D'INTERDICTION D'AGIR À TITRE DE CONSEILLER EN VALEURS, EN VERTU DES ARTICLES 265 ET 266 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :**

Le Bureau lève partiellement l'interdiction d'opération sur valeurs et l'interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs qu'il a prononcées le 29 juillet 2009 en vertu de la décision n° 2009-018-001 à l'égard de Nicolas Boily, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et Cie, ès qualités d'administrateur provisoire de 9095-0049 Québec Inc., Axia Consultant Inc., IND Capital Management Inc., et de John Dracontaidis, aux fins de lui permettre d'exercer tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la Cour supérieure au jugement rendu le 19 août 2009 dans le dossier de la Cour portant le numéro 500-11-037295-090 ainsi que tout autre pouvoir qui pourrait lui être conféré subséquemment par la Cour supérieure dans ce même dossier.

3) **ORDONNANCE DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE, EN VERTU DE L'ARTICLE 249 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :**

Le Bureau lève partiellement l'ordonnance de blocage qu'il a prononcée le 29 juillet 2009 en vertu de la décision n° 2009-018-001 à l'égard de Nicolas Boily, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et Cie, ès qualités d'administrateur provisoire de 9095-0049 Québec Inc., Axia Consultant Inc., IND Capital Management Inc., et de John Dracontaidis, aux fins de lui permettre d'exercer tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la Cour supérieure au jugement rendu le 19 août 2009 dans le dossier de la Cour portant le numéro 500-11-037295-090 ainsi que tout autre pouvoir qui pourrait lui être conféré subséquemment par la Cour supérieure dans ce même dossier, notamment aux fins de prendre possession de toutes les sommes détenues par 9095-0049 Québec inc., John Dracontaidis, Axia Consultant inc. et IND Capital Management inc., dans les comptes bancaires et de courtage de TD Canada Trust et de TD Waterhouse, dont les soldes ont été communiqués le 24 août 2009. »³

[6] De plus, le Bureau a prolongé, aux dates suivantes, l'ordonnance de blocage pour des périodes de 120 jours :

- le 25 novembre 2009⁴;
- le 24 mars 2010⁵;
- le 20 juillet 2010⁶;
- le 16 novembre 2010⁷, confirmant par écrit la prolongation prononcée verbalement par le Bureau à l'audience du 12 novembre 2010 suivant le consentement des parties pendant le délibéré sur

3. *Autorité des marchés financiers c. 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management)*, 2009 QCBDRVM 45.

4. *Autorité des marchés financiers c. 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management)*, 2009 QCBDRVM 72.

5. *Autorité des marchés financiers c. 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management)*, 2010 QCBDRVM 21.

6. *Autorité des marchés financiers c. 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management)*, 2010 QCBDR 59.

7. *Autorité des marchés financiers c. 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management)*, 2010 QCBDR 93.

la contestation de la prolongation de blocage; la décision de prolongation de blocage a été maintenue le 23 décembre 2010⁸;

- le 11 mars 2011⁹;
- le 7 juillet 2011¹⁰ et
- le 31 octobre 2011¹¹.

[7] De plus, le 25 novembre 2009, la demande de levée partielle de blocage présentée par John Dracontaidis a été rejetée au motif notamment que « *des fonds appartenant aux investisseurs auraient transité par les quatre comptes pour lesquels on demande une levée partielle de blocage* »¹².

[8] Le 21 décembre 2011, le Bureau a levé les ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller en valeurs qu'il avait prononcées le 29 juillet 2009 à l'égard de Stéphane Charbonneau et Filippo Argento seulement¹³.

[9] À la suite de la demande de prolongation de blocage de l'Autorité déposée le 30 janvier 2012, un avis d'audience a été transmis aux parties afin de les convoquer à une audience devant se tenir le 22 février 2012.

L'AUDIENCE

[10] Lors de l'audience du 22 février 2012, seule la procureure de l'Autorité était présente, quoique toutes les parties aient été dûment avisées de la tenue de l'audience.

[11] La procureure de l'Autorité a demandé au Bureau de renouveler le blocage dans le présent dossier. Elle a plaidé que les motifs initiaux ayant justifié de prononcer l'ordonnance de blocage initiale existent toujours et que les procédures pénales entamées par l'Autorité contre les intimés John Dracontaidis, Dimitrios Kavathas et Andreas Bougadis suivent leur cours. Une troisième audience *pro forma* aura lieu le 13 mars 2012.

[12] Elle a indiqué que les procédures d'administration provisoire et de faillite se poursuivent également. Elle a précisé qu'un désistement dans le dossier devant la Cour du Québec relativement à l'appel d'une décision du Bureau a été reçu.

[13] Considérant tous ces faits, la procureure de l'Autorité a demandé au Bureau de renouveler l'ordonnance de blocage pour une période de 120 jours.

L'ANALYSE

[14] À l'occasion d'une demande de prolongation de blocage, le Bureau s'intéresse notamment à l'existence des motifs qui ont justifié que soit prononcée l'ordonnance de blocage initiale. Il appartient aux intimés d'établir qu'ils ont cessé d'exister et qu'en un tel cas, le Bureau ne devrait pas prolonger le blocage. Or, les intimés ne se sont pas présentés à l'audience et ont donc fait défaut d'établir ce fait.

[15] De plus, le Bureau détermine, eu égard à la preuve présentée, si l'enquête de l'Autorité se poursuit. Le tribunal peut tenir compte des nouveaux faits découverts dans le cadre de l'enquête afin de décider, le cas échéant, de la prolongation du blocage. Il est utile de rappeler qu'un blocage est prononcé

⁸. *Autorité des marchés financiers c. 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management)*, 2010 QCBDR 109.

⁹. *Autorité des marchés financiers c. 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management)*, 2011 QCBDR 22.

¹⁰. *Autorité des marchés financiers c. 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management)*, 2011 QCBDR 58.

¹¹. *Autorité des marchés financiers c. 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management)*, 2011 QCBDR 95.

¹². Précitée, note 4.

¹³. *Charbonneau c. Autorité des marchés financiers*, 2011 QCBDR 133.

par le tribunal en vertu de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁴ suivant une demande présentée par l'Autorité « *en vue ou au cours d'une enquête* ».

[16] Le Bureau s'est déjà prononcé sur le fait que l'enquête s'étend au-delà du dépôt du rapport d'enquête, afin de permettre à l'Autorité d'entreprendre les mesures nécessaires pour faire appliquer la loi :

« [42] Dans une affaire de la Commission des valeurs mobilières du Québec, une question similaire s'était posée à savoir que le requérant alléguait que le blocage ne pouvait être renouvelé puisque l'enquête était terminée et par conséquent, l'ordonnance de blocage devait être levée. Se prononçant sur cette question et sur l'étendue de l'enquête, la Commission émit les commentaires suivants :

« L'enquête à laquelle la Loi réfère s'étend au-delà de la simple cueillette et de l'analyse d'éléments de preuve. Elle inclut les mesures visant l'application de la Loi et du Règlement, en vue de réprimer les infractions prévues par la Loi sur les valeurs mobilières ou les infractions prévues au Règlement et les infractions en matière de valeurs mobilières résultant des dispositions adoptées par une autre autorité législative. La répression inclut l'imposition d'une peine suite à la commission d'un délit prévu soit par la Loi sur les valeurs mobilières ou le Règlement ou par une loi adoptée par une autre autorité législative.

Interpréter le pouvoir de blocage au cours d'une enquête aussi restrictivement que le propose le procureur de M. Mercille entraînerait qu'il faille débloquer les fonds dès que l'enquêteur a pu faire certaines constatations ou au plus tard dès qu'il conclut qu'il y a des motifs de croire qu'une infraction prévue par la Loi sur les valeurs mobilières ou le Règlement a été commise. »¹⁵

[43] Par ailleurs, dans l'affaire *Autorité des marchés financiers c. Gagné*¹⁶, le Bureau a reconnu que l'enquête de l'Autorité « s'étend aux mesures visant l'application de la réglementation en matière de valeurs mobilières, y compris celles visant à réprimer les infractions »¹⁷. »¹⁸

[17] L'Autorité a démontré que son enquête se poursuit par le dépôt de plaintes pénales devant la chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec. Elle a également démontré que les motifs initiaux de son enquête existent toujours, alors que le tribunal constate que les intimés ne se sont pas présentés pour assumer le fardeau qu'ils ont de prouver que ces susdits motifs n'existent plus, s'ils désirent que la prolongation ne soit pas accordée.

[18] Le tribunal note également que la procédure d'administration provisoire se poursuit toujours. Dans ces circonstances, le Bureau estime qu'il est tout à fait justifié de prononcer la prolongation de blocage pour une période de 120 jours.

LA DÉCISION

[19] Par conséquent, après avoir pris connaissance de la demande de l'Autorité, des arguments de la procureure de l'Autorité et considérant que l'enquête se poursuit et que les motifs initiaux n'ont pas cessé d'exister et vu l'absence des intimés, le Bureau accueille la demande de l'Autorité.

14. L.R.Q., c. V-1.1.

15. *Mercille (Richard)*, (1990) 21, n° 50 BCVMQ, 22.

16. 2008 QCBDRVM 24.

17. *Id.*, p. 4.

18. *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2010 QCBDRVM 13.

[20] En vertu du 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*¹⁹, le Bureau de décision et de révision prolonge l'ordonnance de blocage qu'il avait prononcée le 29 juillet 2009 en vertu de la décision n° 2009-018-001²⁰, telle que renouvelée depuis²¹, et ce, de la manière suivante :

IL ORDONNE aux personnes et entités dont les noms apparaissent ci-après de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession, à savoir :

- 9095-0049 Québec inc.;
- ICC Capital Management inc.;
- Glacier Foods Canada inc.;
- Axia Consulting inc.;
- Axia Business Center;
- IND Capital Management;
- John Dracontaidis; et
- John Dracontaidis faisant aussi affaire sous les noms Gestion de capital ICC, ICC Capital Management, IND Financial Services et Services financiers IND;

IL ORDONNE aux personnes et entités dont les noms apparaissent ci-après de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux, à savoir :

- 9095-0049 Québec inc.;
- ICC Capital Management inc.;
- Glacier Foods Canada inc.;
- Axia Consulting inc.;
- Axia Business Center;
- IND Capital Management;
- John Dracontaidis; et
- John Dracontaidis faisant aussi affaire sous les noms Gestion de capital ICC, ICC Capital Management, IND Financial Services et Services financiers IND;

IL ORDONNE à la Banque TD Canada Trust située au 8200, boulevard Décarie à Montréal (Québec), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle dans les comptes suivants :

- Comptes au nom de John Dracontaidis portant les numéros : 7107051-4336, 8033482-4336, 8033482-4336, 3228925-4336;

¹⁹. L.R.Q., c. A-33.2.

²⁰. Précitée, note 1.

²¹. Précitées, notes 4 à 11.

- Comptes au nom d'ICC Capital Management portant les numéros : 0313270-4336, 7312879-4336;
- Comptes au nom de 9095-0049 Québec inc. portant les numéros : 0316482-4336, 5201703-4336, 7312739-4336, 7312860-4336, 8029140-4336, 8029140-4336, 8029140-4336;
- Comptes au nom d'Axia Consulting inc. portant le numéro : 5201045-4336;
- Comptes au nom de Glacier Foods Canada inc. portant le numéro : 5222700-4336;
- Comptes au nom d'Axia Business Center portant le numéro : 5227354-4336;

IL ORDONNE à la Banque TD Canada Trust située au 2155, boul. Roland Therrien à Longueuil (Québec), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en la garde ou le contrôle dans le compte au nom de John Dracontaidis portant le numéro 3111622-4120;

IL ORDONNE à la Banque TD Canada Trust située au 999, boul. De Maisonneuve Ouest à Montréal (Québec) de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle dans le compte au nom de John Dracontaidis portant les numéros 3126883-4512, 3152191-4512 et 1152484-0527;

IL ORDONNE à la Banque TD Canada Trust située au 5500, av. Westminster à Côte Saint-Luc (Québec), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle dans le compte au nom de John Dracontaidis portant le numéro 3227947-0654;

IL ORDONNE à TD Waterhouse située au 500, rue St-Jacques à Montréal (Québec), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle dans le compte au nom de John Dracontaidis portant le numéro 83H615S.

[21] La présente décision de prolongation de blocage n'est cependant pas applicable à l'égard de Nicolas Boily, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et Cie, ès qualités d'administrateur provisoire de 9095-0049 Québec Inc., Axia Consultant inc., IND Capital Management inc., et de John Dracontaidis.

[22] Cela lui permet d'exercer tous les pouvoirs qui lui ont été conférés par un jugement rendu le 19 août 2009 par la Cour supérieure dans le dossier n° 500-11-037295-090, ainsi que tout autre pouvoir qui pourrait lui être conféré subséquemment par la Cour supérieure, dans ce même dossier. Ceci est conforme à la décision n° 2009-018-002 qui a été prononcée par le Bureau le 10 septembre 2009 dans le présent dossier²².

[23] Enfin, conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, l'ordonnance de blocage entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée et le restera pour une période de 120 jours, renouvelable, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

Fait à Montréal, le 23 février 2012.

(S) *Alain Gélinas*

M^e Alain Gélinas, président

²². Précitée, note 3.

2.2 DÉCISIONS (SUITE)**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIERS N^{os} : 2007-005
2007-008

DÉCISIONS N^{os} : 2007-005-023
2007-008-024

DATE : Le 31 octobre 2011

EN PRÉSENCE DE : M^e ALAIN GÉLINAS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

GESTION GUYCHAR (CANADA) INC.

et

177889 CANADA INC.

et

3330575 CANADA INC.

et

3965121 CANADA INC.

et

GUY CHARRON

et

RICHARD LANTHIER

et

HUGUETTE GAUTHIER

et

GÉRALD TURP

et

TURP DTD CONSULTANTS INC.

Parties intimées

et

BANQUE DE MONTRÉAL

et

CAISSE POPULAIRE DE ROSEMONT

Parties mises en cause

ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V.-1.1), art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

Isabelle Bédard, stagiaire en droit
(Girard et al.)

Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 24 octobre 2011

DÉCISION

HISTORIQUE DES DOSSIERS

[1] Le 27 février 2007, suivant la demande *ex parte* présentée par l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* »), le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») a prononcé la décision n° 2007-005-001¹ en vertu des articles 249, 250, 265, 266 et 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*² ainsi que de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³, tels qu'en vigueur à cette époque. Cette décision interdit à Gestion Guychar inc., Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier d'effectuer toute opération sur valeurs et interdit à Richard Lanthier et Huguette Gauthier d'agir à titre de conseiller en valeurs.

[2] Cette décision comporte également une ordonnance de blocage visant les biens appartenant ou détenus par les intimés suivants : Guy Charron, Richard Lanthier, Huguette Gauthier, Gestion Guychar (Canada) inc., 177889 Canada inc., 3330575 Canada inc. et 3965121 Canada inc.⁴.

[3] Ayant constaté des erreurs dans les numéros des comptes faisant l'objet du blocage auprès de la Banque de Montréal, l'Autorité a demandé au Bureau de modifier le susdit blocage, ce qui fut fait le 16 avril 2007⁵.

[4] Le 16 avril 2007, toujours suivant une demande *ex parte* présentée par l'Autorité, le Bureau prononçait la décision n° 2007-008-001⁶ qui, notamment, élargit la portée de l'ordonnance de blocage émise dans la première décision. Une interdiction d'agir à titre de conseiller fut prononcée à l'encontre de Guy Charron. De plus, une ordonnance de blocage a été prononcée à l'encontre des intimés Gérald Turp et Turp DTD Consultants inc.

[5] Le 15 mai 2007, le Bureau accueillait une intervention de la société Primatlantis Capital S.E.C. et accordait à cette dernière une levée partielle des ordonnances de blocage qu'il avait prononcées afin de permettre à cette société d'exécuter un jugement qu'elle avait obtenu devant la Cour supérieure⁷.

[6] Le 11 juillet 2007, Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier ont fait parvenir au Bureau une demande de levée partielle des ordonnances de blocage prononcées par le Bureau à leur rencontre, telles qu'elles ont été renouvelées depuis. Cette demande fut adressée au motif que ces trois intimés n'avaient accès à aucune somme découlant de leur profession depuis plus de quatre mois et qu'il était important de leur permettre d'accéder à des sommes d'argent afin de subvenir à leurs besoins de base. Dans cette demande, les intimés ont accepté que la décision du Bureau soit assortie d'un certain nombre de conditions encadrant l'exercice de la levée partielle de blocage demandée.

[7] Suite à cette demande de levée partielle de blocage, le Bureau a, le 16 juillet 2007, levé partiellement les ordonnances de blocage n° 2007-005-001 du 27 février 2007⁸ et n° 2007-008-001 du 16 avril 2007⁹, telles que prolongées le 23 mai 2007¹⁰, à l'égard de Guy Charron, Richard Lanthier et

¹ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2007 QCBDRVM 9.

² L.R.Q., c. V-1.1.

³ L.R.Q., c. A-33.2.

⁴ Précitée, note 1, 25.

⁵ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2007 QCBDRVM 17.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2007 QCBDRVM 22.

⁸ Précitée, note 1.

⁹ Précitée, note 5.

¹⁰ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2007 QCBDRVM 23.

Huguette Gauthier, à la seule fin de leur permettre d'ouvrir chacun un nouveau compte bancaire à l'institution de leur choix dans le but de subvenir à leurs besoins usuels¹¹.

[8] Le 6 décembre 2007, les intimés Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier ont adressé au Bureau une demande de levée partielle de blocage, afin de permettre à Richard Lanthier d'exécuter les trois actions suivantes, à savoir :

- vendre un véhicule automobile;
- déposer l'excédent entre le montant de la vente de ce véhicule et le solde dû sur un prêt personnel dans un compte faisant l'objet d'un blocage ordonné par le Bureau; et
- remettre un autre véhicule automobile loué au locateur.

[9] À la suite d'une audience tenue à son siège le 10 décembre 2007, le Bureau a accordé cette demande de levée partielle de blocage¹².

[10] Les ordonnances de blocage dans les dossiers 2007-005 et 2007-008 ont été prolongées à plusieurs reprises, soit aux dates suivantes :

- 23 mai 2007¹³;
- 21 août 2007¹⁴;
- 14 novembre 2007¹⁵;
- 8 février 2008¹⁶;
- 6 mai 2008¹⁷;
- 30 juillet 2008¹⁸;
- 22 octobre 2008¹⁹;
- 14 janvier 2009²⁰;
- 8 avril 2009²¹;
- 31 juillet 2009²²;
- 25 novembre 2009²³;
- 16²⁴ et 23 mars 2010²⁵;
- 19 juillet 2010²⁶;
- 15 novembre 2010²⁷;
- 11 mars 2011²⁸; et
- 7 juillet 2011²⁹.

¹¹ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2007 QCBDRVM 31.

¹² *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2007 QCBDRVM 57.

¹³ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2007 QCBDRVM 23.

¹⁴ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2007 QCBDRVM 35.

¹⁵ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2007 QCBDRVM 48.

¹⁶ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2008 QCBDRVM 5.

¹⁷ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2008 QCBDRVM 20.

¹⁸ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2008 QCBDRVM 35.

¹⁹ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2008 QCBDRVM 54.

²⁰ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2009 QCBDRVM 3.

²¹ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2009 QCBDRVM 19.

²² *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2009 QCBDRVM 32.

²³ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2009 QCBDRVM 66.

²⁴ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2010 QCBDRVM 13.

²⁵ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2010 QCBDRVM 14.

²⁶ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2010 QCBDR 51.

²⁷ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2010 QCBDR 92.

²⁸ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2011 QCBDR 20.

²⁹ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2011 QCBDR 57.

[11] Dans la décision du 15 novembre 2010, le Bureau n'a pas prolongé l'ordonnance de blocage général visant les intimés Gérald Turp et Turp DTD Consultants inc.; les ordonnances de blocage spécifiques ont cependant été maintenues à l'égard de ces intimés.

LA DEMANDE DE PROLONGATION

[12] Le 30 septembre 2011, l'Autorité a adressé au Bureau une demande de prolongation des ordonnances de blocage prononcées à l'encontre des intimés et mises en cause dont les noms apparaissent ci-après, à savoir :

- Gestion Guychar (Canada) inc.;
- 177889 Canada inc.;
- 3330575 Canada inc.;
- 3965121 Canada inc.;
- Guy Charron;
- Richard Lanthier;
- Huguette Gauthier;
- Gérald Turp;
- Turp DTD Consultants inc.;
- Banque de Montréal; et
- Caisse populaire de Rosemont.

[13] À la suite de cette demande, un avis d'audience a été dûment signifié aux parties intéressées afin de les convoquer à une audience devant se tenir le 24 octobre 2011. Cet avis d'audience a été signifié à toutes les parties dans les dossiers 2007-005 et 2007-008. Les intimés et mises en cause n'étaient pas présents ni représentés à l'audience, quoique dûment signifiés.

[14] À l'occasion de l'audience du 24 octobre 2011, la procureure de l'Autorité a souligné que les procédures pénales contre certains des intimés sont toujours en cours. Elle a mentionné que le dossier en appel sur la culpabilité de monsieur Turp est présentement en délibéré.

[15] Elle a ajouté que relativement au dossier pénal des intimés Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier, lesquels avaient plaidé coupable, la juge responsable du dossier en a été dessaisie et une conférence préparatoire a été fixée pour gérer la suite du dossier relativement aux représentations sur sentence. Cette conférence est fixée pour le 21 novembre prochain.

[16] Ainsi, elle a précisé que les motifs initiaux existent toujours et l'enquête est en cours. La procureure de l'Autorité demande que le Bureau prolonge l'ordonnance de blocage pour tous les intimés et mises en cause pour une période de 120 jours.

L'ANALYSE

[17] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession³⁰.

[18] De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle³¹. Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle³².

³⁰ Précitée, note 2, art. 249 (1°).

³¹ *Id.*, art. 249 (2°).

³² *Id.*, art. 249 (3°).

[19] Le 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[20] Les intimés et les mis en cause ne se sont pas présentés et n'étaient pas représentés à l'audience du 24 octobre 2011, bien que dûment avisés. Ils ont par conséquent fait défaut d'établir que les motifs initiaux ont cessé d'exister.

[21] Le Bureau s'est déjà prononcé dans les présents dossiers sur la question de l'étendue de l'enquête menée par l'Autorité et quant à son impact sur la prolongation des ordonnances de blocages :

« [48] À la lumière de ces enseignements et considérant les faits en l'espèce, le Bureau estime que l'enquête de l'Autorité se poursuit et qu'elle s'étend aux mesures prévues par la *Loi sur les valeurs mobilières* afin de réprimer les infractions et d'imposer les sanctions appropriées aux contrevenants.

[49] Interpréter autrement l'étendue de l'enquête de l'Autorité et des ordonnances de blocage ferait en sorte que l'Autorité ne pourrait pas mener à terme les procédures entamées et décider des mesures à entreprendre par la suite. Elle se verrait court-circuiter par la remise du rapport d'enquête et les mesures conservatoires prises pour assurer la préservation des actifs deviendraient inopérantes. »³³

[22] Le Bureau considère que la situation demeure inchangée pour les intimés Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier en ce que les procédures pénales se poursuivent toujours et qu'il y a lieu de prolonger les blocages de nouveau afin d'assurer la préservation des actifs.

[23] La situation demeure également inchangée pour les intimés Gérald Turp et Turp DTD Consultants inc., puisque monsieur Turp s'est porté en appel de la décision de la Cour du Québec l'ayant déclaré coupable de l'infraction reprochée, que cet appel est en délibéré, et que les motifs de la décision du 15 novembre 2010 sont toujours applicables³⁴.

[24] De plus, les intimés ne se sont pas présentés à l'audience pour contester que les motifs initiaux existent toujours.

LA DÉCISION

[25] Après avoir pris connaissance de la demande de prolongation de blocage et des représentations de la procureure de l'Autorité lors de l'audience du 24 octobre 2011, le Bureau estime qu'il est justifié de prolonger les ordonnances de blocage dans les présents dossiers.

[26] Considérant que les motifs initiaux existent toujours et que les intimés ne se sont pas présentés pour contester ce fait et vu que les procédures pénales se poursuivent, le Bureau de décision et de révision, en vertu du second alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*³⁵ et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³⁶, prolonge les blocages dans les dossiers 2007-005 et 2007-008, de la manière suivante :

ORDONNE à la Banque de Montréal, succursale située au 630, boul. René-Lévesque Ouest, à Montréal, H3B 1S6, de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession dans les comptes ci-après décrits :

- Compte au nom de 3965121 Canada inc. (compte n° 0230-1318-345), sauf en ce qui a trait à la levée partielle de blocage qui a été prononcée par le Bureau le 26 octobre 2007 en vertu

³³ Précitée, note 24.

³⁴ Précitée, note 27, pages 17 et 18, par. 38, 39 et 40.

³⁵ Précitée, note 2.

³⁶ Précitée, note 3.

de la décision n^{os} 2007-005-006 et 2007-008-006 en faveur de la société Primatlantis Capital S.E.C.³⁷;

- Compte au nom de Gestion Guychar Canada (compte n^o 02591016-213);
- Compte au nom de Services financiers Polygone inc. (compte n^o 0259- 1009-435);
- Compte au nom de Richard Lanthier (compte n^o 0157-3079-646); et
- Compte au nom de 3330575 Canada inc. (compte n^o 02591022-437).

ORDONNE à Guy Charron, Richard Lanthier, Huguette Gauthier, Gestion Guychar (Canada) inc., 177889 Canada inc., 3330575 Canada inc. et 3965121 Canada inc. de ne pas retirer de fonds, titres ou autres biens dans les comptes ci-après décrits de la Banque de Montréal, succursale située au 630, boul. René-Lévesque Ouest, à Montréal, H3B 1S6 :

- Compte au nom de 3965121 Canada inc. : (compte n^o 0230-1318-345), sauf en ce qui a trait à la levée partielle de blocage qui a été prononcée par le Bureau le 26 octobre 2007 en vertu de la décision n^{os} 2007-005-006 et 2007-008-006 en faveur de la société Primatlantis Capital S.E.C.³⁸;
- Compte au nom de Gestion Guychar Canada (compte n^o 02591016-213);
- Compte au nom de Services financiers Polygone inc. (compte n^o 0259- 1009-435);
- Compte au nom de Richard Lanthier (compte n^o 0157-3079-646); et
- Compte au nom de 3330575 Canada inc. (compte n^o 02591022-437).

ORDONNE à Guy Charron, Richard Lanthier, Gestion Guychar (Canada) inc., 177889 Canada inc., 3330575 Canada inc. et 3965121 Canada inc. de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession;

ORDONNE à Huguette Gauthier de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession et qui appartiennent à des investisseurs;

ORDONNE à Guy Charron, Richard Lanthier, Gestion Guychar (Canada) inc., 177889 Canada inc., 3330575 Canada inc. et 3965121 Canada Inc. de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux;

ORDONNE à Huguette Gauthier de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle et qui appartiennent à des investisseurs;

ORDONNE à Guy Charron, Richard Lanthier, Huguette Gauthier, Gestion Guychar (Canada) inc., 177889 Canada inc., 3330575 Canada inc. et 3965121 Canada inc. de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens appartenant à Guy Charron, Richard Lanthier, Gestion Guychar (Canada) inc., 177889 Canada inc., Services financiers Polygone inc., 3330575 Canada inc., 3965121 Canada inc.;

ORDONNE à Guy Charron, Richard Lanthier, Huguette Gauthier, Gestion Guychar (Canada) inc., 177889 Canada inc., 3330575 Canada inc. et 3965121 Canada inc. de ne pas retirer des fonds,

³⁷ Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc., 2007 QCBDRVM 46.

³⁸ Ibid.

titres ou autres biens appartenant à des investisseurs et qui sont dans les mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle;

ORDONNE à la Banque de Montréal, succursale située au 630, boul. René-Lévesque Ouest, à Montréal, H3B 1S6, de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession dans les comptes ci-après décrits :

- Compte au nom de 3965121 Canada inc. (compte n° 0230-4652-866), sauf en ce qui a trait à la levée partielle de blocage qui a été prononcée par le Bureau le 26 octobre 2007 en vertu de la décision n^{os} 2007-005-006 et 2007-008-006 en faveur de la société Primatlantis Capital S.E.C.³⁹;
- Compte au nom de Richard Lanthier (compte n° 0259-8025-868);
- Compte au nom de Guy Charron (comptes n^{os} 0259-3084-893, 0230- 4572-137, 0259-8047-012);
- Compte au nom d'Huguette Gauthier (compte n° 2000-8605-045);
- Compte au nom d'Huguette Gauthier et Gérald Turp (compte n° 2000- 8605-029);
- Compte au nom de Gérald Turp et DTD Consultants inc. (comptes n^{os} 20002-001-1623-371 et 20002-001-8605-037);

ORDONNE à la Caisse populaire de Rosemont, succursale située au 2570, rue Jean-Talon Est, Montréal, H2A 1T9, de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession dans les comptes ci-après décrits :

- Comptes au nom de Richard Lanthier (comptes n^{os} 047-555 et 044-277);

ORDONNE à Guy Charron, Richard Lanthier, Huguette Gauthier, 3965121 Canada inc., Gérald Turp et Turp DTD Consultants inc. de ne pas retirer de fonds, titres ou autres biens dans les comptes ci-après décrits de la Banque de Montréal, succursale située au 630, boul. René-Lévesque Ouest, à Montréal, H3B 1S6 :

- Compte au nom de 3965121 Canada inc. (compte n^{os} 0230-1318-345 et 0230-4652-866), sauf en ce qui a trait à la levée partielle de blocage qui a été prononcée par le Bureau le 26 octobre 2007 en vertu de la décision n^{os} 2007-005-006 et 2007-008-006 en faveur de la société Primatlantis Capital S.E.C.⁴⁰;
- Compte au nom de Richard Lanthier (compte n° 0259-8025-868);
- Compte au nom de Guy Charron (comptes n^{os} 0259-3084-893, 0230- 4572-137, 0259-8047-012);
- Compte au nom d'Huguette Gauthier (compte n° 2000-8605-045);
- Compte au nom d'Huguette Gauthier et Gérald Turp (compte n° 2000- 8605-029);
- Compte au nom de Gérald Turp et Turp DTD Consultants inc. (comptes n^{os} 20002-001-1623-371 et 20002-001-8605-037);

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

ORDONNE à Richard Lanthier de ne pas retirer de fonds, titres ou autres biens dans les comptes ci-après décrits de la Caisse populaire de Rosemont, succursale située au 2570, rue Jean-Talon Est, Montréal, H2A 1T9 :

- Compte au nom de Richard Lanthier (comptes n^{os} 047-555 et 044-277);

ORDONNE à Huguette Gauthier de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession;

ORDONNE à Huguette Gauthier de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux;

ORDONNE à Gérald Turp et Turp DTD Consultants inc. de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens appartenant à Guy Charron, Richard Lanthier, Huguette Gauthier, Gestion Guychar (Canada) inc., 177889 Canada inc., Services financiers Polygone inc., 3330575 Canada inc., 3965121 Canada inc.;

ORDONNE à Gérald Turp et Turp DTD Consultants inc. de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens appartenant à des investisseurs et qui sont dans les mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle.

[27] Cependant, le Bureau permet aux intimés Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier de maintenir chacun un compte bancaire à l'institution de leur choix dans le but de subvenir à leurs besoins usuels. Cette autorisation est assujettie aux conditions suivantes :

- les intimés Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier déposeront sans limitation dans leurs nouveaux comptes bancaires respectifs les sommes qu'ils percevront d'une quelconque tierce partie, étant toutefois entendu que ces sommes ne seront pas perçues en contravention de l'interdiction d'opération sur valeurs et de l'interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs n° 2007-005-001 du 27 février 2007⁴¹ et de l'interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs n° 2007-008-001 du 16 avril 2007⁴²;
- les intimés Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier ne pourront retirer par mois qu'un montant maximum de cinq mille dollars (5 000 \$) chacun de leurs comptes bancaires respectifs;
- les intimés Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier auront chacun fait part à l'Autorité des marchés financiers du nom de l'institution où ils auront ouvert leurs comptes bancaires respectifs ainsi que des numéros de ces comptes, et ce, dans un délai de dix (10) jours de l'ouverture desdits comptes;
- les intimés Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier transmettront à l'attention d'un individu désigné par l'Autorité une copie de leurs états de compte mensuels respectifs pour leurs comptes bancaires et ce, dans les cinq jours de la réception desdits états de compte; et
- l'Autorité pourra demander toutes pièces justificatives et les intimés Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier s'engagent à transmettre les documents ainsi demandés par l'Autorité dans les cinq (5) jours d'une telle demande.

[28] Conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la présente ordonnance de blocage entre immédiatement en vigueur pour une période de 120 jours, renouvelable, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

⁴¹ Précitée, note 1.

⁴² Précitée, note 5.

Fait à Montréal, le 31 octobre 2011.

(S) Alain Gélinas

M^e Alain Gélinas, président

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Bénard	Éric	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-02-23
Berry	Rosalind	Fonds d'investissement Royal inc.	2012-02-27
Burgel	Karin	Services financiers Groupe Investors inc.	2012-02-24
Chen	Di	Services financiers Groupe Investors inc.	2012-02-21
Chicoine	Randy Regis	Placements Manuvie incorporée	2011-02-27
Chouinard	Adam	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-02-22
Collin	Michelle	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2012-02-15
Cordeau	Philippe	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2012-02-24
Desrochers	Marie-Michèle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-02-23
Elias	Joseph	BMO investissements inc.	2012-02-17
Ethier	Real	BMO investissements inc.	2012-02-20
Filion	Isabelle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-02-24
Gill	Navdeep	BMO investissements inc.	2012-02-24
Gravel	Karine	Placements CIBC inc.	2012-02-22
Hauben	Jacques	BMO investissements inc.	2012-02-18
Langevin	Hélène	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-02-17
Larose	Sylvie	Fonds d'investissement Royal inc.	2012-02-17
Leclerc	Myriam Marie Danièle	Marchés mondiaux CIBC inc.	2012-02-24
Lee	Min Yi	BMO investissements inc.	2012-02-18
Lemay	Isabelle	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2012-02-24
Lenta	Amanda	BLC services financiers inc.	2012-02-24
Mabrouk	Mohamed	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-02-21
Maltais	Édith	Placements Banque Nationale inc.	2012-02-17
Mclean	Jessica	Fonds d'investissement Royal inc.	2012-02-22
Meunier	Mélanie	Placements Banque Nationale inc.	2012-02-03
Mouaikel	Marc	BLC services financiers inc.	2012-02-17
Nadeau-Leclairc	Ginette	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2012-02-28
Naimi	Saeed	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2012-02-23
Naoum	Robert	Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc	2012-02-24
Pineros	Rodrigo	Placements Banque Nationale inc.	2012-02-15

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Plamondon	Charles	Services d'investissement TD inc.	2012-02-17
Sabourin	Eric	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-02-24
Sabourin-Roy	Pascal	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2012-02-28
Salomon	Justin	Capital Becksley inc.	2012-02-21
Sayarinh	Boualaphanh	Fonds d'investissement Royal inc.	2012-02-20
Scott	Joelle	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2012-02-28
Simard	Isabelle	Services financiers Groupe Investors inc.	2012-02-24
St-Louis	Karine	Services financiers Groupe Investors inc.	2012-02-17
Tanguay	Marie-Hélène	BLC services financiers inc.	2012-02-24
Tremblay	Justine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2012-02-23
Trepanier	Brigitte	Services financiers Groupe Investors inc.	2012-02-16
Vallieres	Maxime	Services financiers Groupe Investors inc.	2012-02-24
Veljanovski	Alexandre	BMO investissements inc.	2012-02-24
Vincelli	Christopher	Placements Scotia Inc.	2012-02-24
Weinberg	Melanie	Promutuel capital cabinet de services financiers inc.	2012-02-22
Xu	Zhiqiang	Placements Scotia Inc.	2012-02-27
Zemmar	Faycal	Services d'investissement Quadrus ltee.	2012-02-17

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de A à E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6 Planification financière	

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100941	Azzam	Sami H.	3B	2012-02-28
104482	Boudreault	Paul-Émile	1A	2012-02-28
106852	Charron	Guy	3C	2012-02-29
108635	Cyr	Marie-Paule	1A, 2A	2012-02-28
108969	Darveau	Raymond	2A	2012-02-24
109044	Dazé	Serge	2A	2012-02-28
109369	Demers	Lyse	3A	2012-02-24

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
110436	Dominique	Georges	3A	2012-02-28
111093	Duffy	Bernard	1A, 2C	2012-02-27
112303	Flamand	Claudine	4A	2012-02-29
112706	Fortin	Pierre	1A	2012-02-28
113210	Gagné	Nathalie	4A	2012-02-28
113386	Gagnon	Isabelle	6	2012-02-23
113799	Gaspari	Vincent	1A, 2A	2012-02-29
115423	Grégoire	Yves	1A	2012-02-29
118532	Lalancette	Lyne	4A	2012-02-23
118626	Lalonde	Jean	1A	2012-02-29
119574	Larochelle	Guylaine	6	2012-02-29
120285	Lebel	Louis-Francis	4A	2012-02-22
122671	Marchand	Paul	1A, 3A	2012-02-27
123998	Mino	Jean-Louis	1A	2012-02-29
124090	Molloy	Gaby	4B	2012-02-29
124159	Mongeon	Pierre	1A, 2A	2012-02-29
126698	Perron	Annie	4B	2012-02-27
127904	Pronovost	Réjean	1A	2012-02-29
129917	Roy	Suzie	4A	2012-02-23
131564	St-Onge	Jacinthe	1A, 2A, 6	2012-02-29
132467	Thibodeau	Carole	3A	2012-02-24
136312	Dion	France	6	2012-02-22
137946	Joannis	Éric	1A	2012-02-29
139769	St-Dizier	Fabien	4B	2012-02-27
139812	Charron	Nathalie	6	2012-02-22
141671	Perrier	Linda	4A	2012-02-29
144068	Pouliot Asselin	Jeannine	3A	2012-02-24
144912	Jacques	Gilles	1A	2012-02-29
148151	Goulet	Mario	1A, 3B	2012-02-27
151661	Auguste	Nathalie	5A	2012-02-27
153924	Moreau	Sylvie	4A	2012-02-27
154590	Lacombe	Maryse	3B	2012-02-24
155423	Meunier	Julie	3B	2012-02-23
155538	Neuper	Maria Luise	1A	2012-02-29

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
155753	Averbuch	Leonid	3B	2012-02-27
157233	Lavallée	Chantal	4A	2012-02-29
157937	Mancini	Nicole	4B	2012-02-27
158881	Saint Sulpice	Claude	4A	2012-02-29
159024	Bouzaglo	Yossi Joseph	2A	2012-02-28
159805	Charette	Jocelyn	1A	2012-02-29
160686	Baril	Marilyn	3B	2012-02-24
160867	Parent	Michel	6	2012-02-22
161931	Paquet	Nancy	6	2012-02-29
163795	Paquet	Christiane	4A	2012-02-29
164945	Théroux	Marie-Lyne	4B	2012-02-28
164964	Fortin	Marc-Olivier	4C	2012-02-29
166899	Chabot	Alexandre	4C	2012-02-28
166913	Leblond	Nicolas	1A	2012-02-29
167643	Pelland	Jean-François	4A	2012-02-29
167853	Fontaine	Fabrice	1A	2012-02-29
167992	Gassi	Azzedine	4A	2012-02-29
169262	Gladu	Stéphane	1A	2012-02-29
169456	Delorme	Alexandre	5A	2012-02-29
170633	Dumont	Marie Thérèse	1A	2012-02-29
172878	Joseph	Phara Magdala	4B	2012-02-28
173375	Guertin	Sophie V	2B	2012-02-23
173708	De Villers	Jean-François	4B	2012-02-23
174202	Noël	Francine	3B	2012-02-23
175921	Trépanier	Brigitte	1A	2012-02-29
176685	Helguero	Carlos	4B	2012-02-23
176930	Bonneville	France	4B	2012-02-29
177164	Lafleur	Michelle	4A	2012-02-29
177328	Des Ilets	Jessika	3A	2012-02-29
177830	Dubreuil	Aline	1A	2012-02-29
178973	Antinoro	Antonino	4A	2012-02-28
181595	Friborg	Jean-Claude	5B	2012-02-29
182403	Guerrout	Lynda	4B	2012-02-29
184695	Lafontaine	Frédéric	1A	2012-02-28

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
185049	Paris	Rémy	3B	2012-02-29
186560	Pelchat	Marc-André	3B	2012-02-29
187271	Fleury	Angélique	4B	2012-02-29
188130	Arsenault	Marie-Eve	3B	2012-02-22
189287	Boulet	Martin	4A	2012-02-29
189732	Houde	Priscilla	4A	2012-02-23
190194	Zemmar	Faycal	1A	2012-02-29
190415	Beauvais	Michaël	1A	2012-02-29
190428	Altidor	Guy	1A	2012-02-28
190611	Boby	Isabelle	3B	2012-02-22
190722	Michaud	Guillaume	1A	2012-02-28
191234	Dadi	Mohammed	3B	2012-02-29
191515	Veilleux	Richard	1B	2012-02-27
191891	Cenatus	Marie Chantal	1A	2012-02-28
192454	Gutierrez Quiroga	Ana-Maria	1A	2012-02-29
192539	Nadeau	Frédéric	1B	2012-02-29
192589	Falardeau	Roger	1B	2012-02-29
192619	Toual	Mohamed	1A	2012-02-29
193244	Kolinski	Nicolas	4B	2012-02-28
193246	Cortes-Galarneau	Marjorie	3B	2012-02-22
193447	Soto-Veliz	Aldo-Esteban	1A	2012-02-29
193962	Lepage	Annie	1B	2012-02-24
193990	Mecif	Amine	1B	2012-02-24
194075	Godbout	Nancy	1B	2012-02-24
194165	Tessier	David-William	3B	2012-02-29

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Thomassin	Caroline	2012-02-28
Investia Services Financiers Inc.	Enright	Christopher	2012-02-24
Gestion d'actifs Joel Raby inc.	Raby	Joel	2012-02-29

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Thomassin	Caroline	2012-02-28

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date de cessation
514819	Granite Claims Solutions GP ULC	Houle	Denis	2012-02-24

3.5.2 Les cessations d'activités

Suspensions pour les cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
511416	Alexandre Ouellet	2012-PDIS-0024	Suspension	2012-01-26
514137	Dario Di Placido	2012-PDIS-0022	Suspension	2012-01-26
515025	634131-4 Canada incorporée	2012-PDIS-0019	Suspension	2012-01-26
515261	Olivier Messier-Lacombe	2012-PDIS-0025	Suspension	2012-01-26
515379	Roger Te Biasu	2012-PDIS-0026	Suspension	2012-01-26

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
501316	Nicole Burgoyne	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2012-02-28
501607	Jean-Louis Mino	Assurance de personnes	2012-02-29
501677	Marie-Paule Cyr	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2012-02-28
503591	Services financiers J.C.D.L. inc.	Assurance de personnes	2012-02-29
510253	Groupe financier Charbonneau inc.	Assurance de personnes	2012-02-24
511054	Agence d'assurances HSBC (Canada) inc.	Assurance de personnes	2012-02-29
511116	Jocelyn Charette	Assurance de personnes	2012-02-29
511246	Gisèle Fortier	Planification financière	2012-02-27
511463	Services conseils Rouleau et Gravel inc.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2012-02-23
511464	Céline Coutu	Assurance de personnes	2012-02-29
511532	Sonia Côté	Assurance de personnes	2012-02-29
511625	Le groupe financier Multi Force Itée	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2012-02-27
512657	Gordon Berger	Assurance de personnes	2012-02-22
513727	9179-7795 Québec inc.	Expertise en règlement de sinistres	2012-02-29
514118	Quantum Portfolios inc.	Assurance de personnes	2012-02-27
514294	Services Financiers Jacques Leblanc inc.	Assurance de personnes	2012-02-27
514478	Groupe Delta assurances inc.	Assurance de dommages	2012-02-28
515110	Marie-Eve Coulombe	Assurance de personnes	2012-02-23
515320	Guillaume Michaud	Assurance de personnes	2012-02-28
515616	Lyne Corbeil	Assurance de personnes	2012-02-24
515754	Rami Deriane	Assurance de personnes	2012-02-23

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Couture	Lison	2012-02-28

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Investissements Standard Life inc.	Hunt	Jacqueline	2012-02-27
Placements Scotia inc.	Mcphedran	James	2012-02-29

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Couture	Lison	2012-02-28
Investissements Standard Life inc.	Hunt	Jacqueline	2012-02-27
Les conseillers en Placements Kerr inc.	Kerr	Robert	2012-02-28

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.	Couture	Lison	2012-02-28
Investissements Standard Life inc.	Hunt	Jacqueline	2012-02-27
Les conseillers en Placements Kerr inc.	Kerr	Robert	2012-02-28

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date
514819	Granite Claims Solutions GP ULC	Girard	Raymond	2012-02-24

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
515637	Force financière BL inc.	Alexandre Blackburn	Assurance de personnes	2012-02-27
515755	9254-3248 Québec inc.	Rodrigue Julien	Assurance de personnes	2012-02-22
515752	Gestion MECoulombe inc.	Marie-Eve Coulombe	Assurance de personnes	2012-02-23

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

DÉCISION N° 2012-PDIS-0024

ALEXANDRE OUELLET

[...]

Inscription n° 511 416

Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Alexandre Ouellet détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 511 416, dans la discipline de l'assurance de dommages. À ce titre, Alexandre Ouellet est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 22 novembre 2011, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 14 novembre 2011.
3. Alexandre Ouellet n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 14 novembre 2011.
4. Le 14 décembre 2011, un agent du Service de la conformité a envoyé à Alexandre Ouellet, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 29 décembre 2011.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part d'Alexandre Ouellet.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome d'Alexandre Ouellet dans la discipline de l'assurance de dommages jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

IMPOSER à Alexandre Ouellet une pénalité globale de 500 \$, laquelle sera payable au plus tard 30 jours suivant la date de la décision.

Et, par conséquent, qu'Alexandre Ouellet :

Cesse d'exercer ses activités.

Acquitte la pénalité administrative et s'assure de maintenir une assurance de responsabilité conforme aux exigences pendant toute la validité de son inscription.

La décision prend effet immédiatement.

Fait le 26 janvier 2012.

Claude Prévost, CA
 Directeur général adjoint aux services aux entreprises

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M^{me} Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031, par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M^{me} Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.

**DÉCISION N° 2012-PDIS-0025
 DÉCISION RECTIFIÉE**

OLIVIER MESSIER-LACOMBE

[...]

Inscription n° 515 261

Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Olivier Messier-Lacombe détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 515 261, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Olivier Messier-Lacombe est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 21 octobre 2011, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 18 novembre 2011.
3. Olivier Messier-Lacombe n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 18 novembre 2011.
4. Le 14 décembre 2011, un agent du Service de la conformité a envoyé à Olivier Messier-Lacombe, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 29 décembre 2011.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part d'Olivier Messier-Lacombe.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome d'Olivier Messier-Lacombe dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

IMPOSER à Olivier Messier-Lacombe une pénalité globale de 500 \$, laquelle sera payable au plus tard 30 jours suivant la date de la décision.

Et, par conséquent, qu'Olivier Messier-Lacombe :

Cesse d'exercer ses activités.

Acquitte la pénalité administrative et s'assure de maintenir une assurance de responsabilité conforme aux exigences pendant toute la validité de son inscription.

La décision prend effet immédiatement.

Fait le 26 janvier 2012.

Claude Prévost, CA
Directeur général adjoint aux services aux entreprises

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M^{me} Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031, par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M^{me} Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.

DÉCISION N° 2012-PDIS-0026

ROGER TE BIASU
[...]
Inscription n° 515 379

Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Roger Te Biasu détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 515 379, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Roger Te Biasu est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 22 novembre 2011, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 16 novembre 2011.
3. Roger Te Biasu n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 16 novembre 2011.
4. Le 14 décembre 2011, un agent du Service de la conformité a envoyé à Roger Te Biasu, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 29 décembre 2011.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Roger Te Biasu.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135

et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Roger Te Biasu dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

IMPOSER à Roger Te Biasu une pénalité globale de 500 \$, laquelle sera payable au plus tard 30 jours suivant la date de la décision.

Et, par conséquent, que Roger Te Biasu :

Cesse d'exercer ses activités.

Acquitte la pénalité administrative et s'assure de maintenir une assurance de responsabilité conforme aux exigences pendant toute la validité de son inscription.

La décision prend effet immédiatement.

Fait le 26 janvier 2012.

Claude Prévost, CA
Directeur général adjoint aux services aux entreprises

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M^{me} Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031, par courriel à

claudia.maschis@lautorite.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M^{me} Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.

DÉCISION N^o 2012-PDIS-0019

634131-4 CANADA INCORPORÉE
8200, rue Phèdre
Laval (Québec) H7A 1A1
Inscription n^o 515 025

Décision

(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Le cabinet 634131-4 Canada Incorporée, faisant affaire également sous le nom de Concept Force, détient une inscription auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le n^o 515 025, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, il est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D 9.2 (la « LDPSF »).
2. 634131-4 Canada Incorporée n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 3 novembre 2011.
3. Le 26 septembre 2011, un agent du Service de la conformité a envoyé à 634131-4 Canada Incorporée, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 3 novembre 2011 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 14 décembre 2011, un agent du Service de la conformité a envoyé à 634131-4 Canada Incorporée, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le cabinet avait jusqu'au 29 décembre 2011.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de 634131-4 Canada Incorporée.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...). »

CONSIDÉRANT l'article 83 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement, pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. Il doit aussi s'assurer que tout représentant qui agit pour son compte sans être un de ses employés est couvert par une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, qu'il a acquitté la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. »

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de 634131-4 Canada Incorporée dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce que le cabinet se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

IMPOSER à 634131-4 Canada Incorporée une pénalité de 500 \$ pour ne pas avoir respecté l'article 83 de la LDPSF laquelle sera payable au plus tard 30 jours suivant la date de la décision.

Et, par conséquent, que 634131-4 Canada Incorporée :

Cesse d'exercer ses activités.

Acquitte les pénalités administratives et s'assure de maintenir une assurance de responsabilité conforme aux exigences pendant toute la validité de son inscription.

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 26 janvier 2012.

Claude Prévost, CA
Directeur général adjoint aux services aux entreprises

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que

cabinet, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M^{me} Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031, par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M^{me} Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.

DÉCISION N° 2012-PDIS-0022

DARIO DI PLACIDO

[...]

Inscription n° 514 137

Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Dario Di Placido détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 514 137, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Dario Di Placido est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Dario Di Placido n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 17 novembre 2011.
3. Le 26 septembre 2011, un agent du Service de la conformité a envoyé à Dario Di Placido, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 17 novembre 2011 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 14 décembre 2011, un agent du Service de la conformité a envoyé à Dario Di Placido, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 29 décembre 2011.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Dario Di Placido.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus,

demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Dario Di Placido dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

IMPOSER à Dario Di Placido une pénalité globale de 500 \$, laquelle sera payable au plus tard 30 jours suivant la date de la décision.

Et, par conséquent, que Dario Di Placido :

Cesse d'exercer ses activités.

Acquitte la pénalité administrative et s'assure de maintenir une assurance de responsabilité conforme aux exigences pendant toute la validité de son inscription.

La décision prend effet immédiatement.

Fait le 26 janvier 2012.

Claude Prévost, CA
Directeur général adjoint aux services aux entreprises

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M^{me} Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031, par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M^{me} Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.

3.7.2 BDR

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0889

DATE : 27 février 2012

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. Louis Rouleau, A.V.A., Pl. Fin.	Membre
M ^{me} Catherine Felber, A.V.C.	Membre

M^e NATHALIE LELIÈVRE, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

M^{me} NICOLE BELLEROSE, conseillère en sécurité financière et conseillère en assurance et rentes collectives (numéro de certificat 102343)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Ordonnance de non-divulcation, de non-publication et de non-diffusion du nom des consommateurs concernés, dont seules les initiales ont été mentionnées à la plainte.**

[1] Le 28 novembre 2011, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni au siège social de la Chambre sis au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal, et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire portée contre l'intimée ainsi libellée :

CD00-0889

PAGE : 2

LA PLAINTÉ

« 1. À Laval, le ou vers le 30 décembre 2010, a signé à titre de témoin de la signature de D.R. le formulaire de transfert de propriété des polices 003041823L et 004008890L, alors qu'elle n'avait pas vu signer D.R., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r. 3);

2. À Laval, le ou vers le 30 décembre 2010, a signé à titre de témoin de la signature de Y.D. le formulaire de transfert de propriété des polices 003041823L et 004008890L, hors la présence de Y.D., et alors qu'elle n'a jamais rencontré ce dernier, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r. 3). »

[2] D'entrée de jeu, l'intimée qui se représentait elle-même enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'égard des deux (2) chefs d'accusation contenus à la plainte.

[3] Après l'enregistrement de son plaidoyer, les parties présentèrent au comité leurs preuve et représentations sur sanction.

PREUVE DES PARTIES

[4] Alors que la plaignante produisit une preuve documentaire cotée P-1 à P-9, elle ne fit entendre aucun témoin.

[5] Quant à l'intimée, elle choisit de témoigner mais ne déposa aucune pièce ou document.

[6] Le témoignage de cette dernière consista d'abord à résumer le contexte factuel rattaché aux fautes qui lui sont reprochées.

CD00-0889

PAGE : 3

[7] Elle résuma la situation en déclarant qu'elle avait été trompée, manipulée ou abusée par sa cliente D.R., pourtant une employée du domaine de la santé travaillant dans un grand hôpital montréalais.

[8] Elle indiqua que cette dernière était venue la rencontrer le 30 décembre, en pleine période des fêtes avec un formulaire de transfert (P-5) de deux (2) polices d'assurance portant sur la vie de chacun de ses deux (2) enfants et dont elle était copropriétaire avec son mari, Y.D.

[9] Ledit formulaire avait été complété et comportait une signature pour chacun des titulaires des deux (2) polices.

[10] Le document en cause transférait l'entière propriété des deux (2) polices à D.R. qui avait l'intention d'en toucher la valeur de rachat mais ce fait n'aurait pas été mentionné à l'intimée.

[11] D.R. lui aurait indiqué qu'elle travaillait et était fort occupée, qu'elle avait peu de temps à sa disposition et que cela avait été « plus facile » pour elle de faire signer son mari Y.D. et d'ensuite signer le document.

[12] L'intimée affirma que « jamais elle n'aurait pensé que la cliente aurait pu imiter la signature de son mari sur le document » et sans faire plus de vérifications, elle aurait comme témoin attesté de la signature de chacun des propriétaires des polices concernées, D.R. et Y.D.

[13] Or les faits ont révélé que la signature apposée auprès du nom de Y.D. n'était pas la sienne.

CD00-0889

PAGE : 4

[14] En effet, quelque temps après la rencontre, Y.D. aurait communiqué avec l'intimée et lui aurait déclaré qu'il n'avait jamais signé le document en cause.

[15] Ne sachant à ce moment-là qui croire, l'intimée lui aurait alors suggéré de communiquer immédiatement avec l'assureur qui, rapidement avisé de la situation, la corrigea de sorte qu'aucun préjudice financier n'aurait été causé à Y.D.

[16] L'intimée a qualifié son geste « d'erreur de compassion et de générosité » à l'endroit de clients de feu son amie, Mme Solange Pelletier (Mme Pelletier) qui avait été leur représentante. En effet, avant son décès Mme Pelletier lui avait demandé de « s'occuper » de ses clients et c'est ainsi qu'elle a été impliquée dans le dossier. Elle a toujours pensé que les clients de son « amie Solange » avaient autant de valeur que cette dernière et n'a pas songé un instant que D.R. aurait pu tenter de la duper.

[17] Elle souligna qu'elle n'avait reçu aucune compensation pour son travail, qu'elle avait agi en toute bonne foi et certainement pas dans le but de tromper ou avec l'intention de porter atteinte aux intérêts de qui que ce soit.

[18] Elle indiqua qu'elle avait certes commis une erreur, qu'elle admettait, mais n'avait aucunement participé à une fraude ou à une tentative de fraude.

[19] Interrogée sur la pièce P-2 indiquant que ses revenus bruts de profession s'étaient situés l'an dernier aux alentours de 8 000 \$, elle témoigna à l'effet que cette année les choses étaient encore moins florissantes et qu'elle estimait que ceux-ci se situeraient dans l'ordre de 5 000 \$.

CD00-0889

PAGE : 5

[20] Elle indiqua qu'elle subsistait au moyen de la rente que lui versait la Régie des rentes du Québec, de la pension de retraite que son mari retirait de Radio-Canada et que bientôt elle allait recevoir la pension de la Sécurité de la vieillesse puisqu'elle allait atteindre sous peu l'âge de 65 ans; elle ajouta qu'elle n'avait plus aucune personne à charge.

[21] Elle conclut en indiquant que sa pratique se résumait à desservir une clientèle d'amis « pour leur rendre service » et qu'elle n'avait pas l'intention d'en faire plus car elle travaillait « simplement pour rendre assistance aux gens ou à ses amis ».

[22] Les parties présentèrent ensuite au comité leurs représentations sur sanction.

REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

[23] La plaignante, par l'entremise de son procureur, rappela d'abord que les faits en cette affaire étaient relativement simples et que l'intimée avait bien exposé ceux-ci lors de son témoignage.

[24] Elle déclara que néanmoins il « était certain » que l'intimée ne pouvait attester de la signature de personnes qui n'avaient pas signé en sa présence.

[25] Elle concéda qu'il s'agissait d'une faute isolée, que l'intimée n'avait vraisemblablement pas voulu « mal faire » mais qu'elle ne pouvait néanmoins pas agir comme elle l'a fait. Elle mentionna qu'en s'abstenant de communiquer avec Y.D., l'intimée avait fait défaut de procéder aux vérifications qui s'imposaient et que, possédant plusieurs années d'expérience à titre de représentante, elle aurait dû être plus prudente.

CD00-0889

PAGE : 6

[26] Cependant, elle reconnut que l'intimée n'avait tiré aucun bénéfice de sa faute.

[27] Elle affirma qu'il s'agissait toutefois d'une infraction d'une gravité objective importante mettant en cause certaines des qualités nécessaires à l'exercice de la profession de représentant.

[28] Elle indiqua que la faute commise par l'intimée touchait au cœur de l'exercice de la profession et était de nature à discréditer celle-ci.

[29] Au plan des facteurs atténuants, elle concéda que :

- a) l'intimée avait plaidé coupable aux chefs d'accusation portés contre elle;
- b) qu'elle avait avoué sa faute à l'assureur en cause et à Y.D. ainsi qu'à l'enquêteur de la Chambre et n'avait aucunement tenté de cacher les faits ou de se disculper;
- c) qu'elle n'avait pas agi dans le but d'obtenir ou à la recherche d'un avantage économique pour elle-même.

[30] Elle conclut en suggérant au comité d'imposer à l'intimée le paiement d'une amende de 5 000 \$ sous chacun des chefs 1 et 2.

[31] Elle réclama de plus la condamnation de cette dernière au paiement des déboursés.

[32] Elle ajouta qu'elle était néanmoins « ouverte » à ce que le comité accorde à l'intimée un délai raisonnable pour le paiement tant de l'amende que des déboursés à la

CD00-0889

PAGE : 7

condition qu'il soit ordonné que le paiement s'effectue au moyen de versements mensuels, égaux et consécutifs sous peine de déchéance du terme consenti.

[33] À l'appui de sa recommandation, elle soumit au comité deux (2) décisions antérieures, soit celle de *Baillargeon*¹ et celle de *Plamondon*².

[34] Elle indiqua que dans l'affaire *Baillargeon* le comité avait condamné l'intimé pour une infraction comparable au paiement d'une amende de 3 000 \$.

[35] Elle ajouta que dans l'affaire *Plamondon*, l'intimé, reconnu coupable d'infractions semblables à celles reprochées à l'intimée, avait été condamné au paiement d'une amende de 4 000 \$.

REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉE

[36] L'intimée débuta ses représentations en déclarant qu'avant de signer le document en cause elle avait pris la peine de vérifier son contenu, soit les polices d'assurance mentionnées, leurs numéros, etc.

[37] Elle indiqua que puisque les documents que D.R. recevait de l'assureur étaient à son nom, elle avait cru que D.R. était propriétaire des polices.

[38] Elle ajouta qu'elle avait vérifié l'identité de la cliente et lui avait demandé de lui présenter sa carte d'assurance-maladie.

¹ *Venise Lévesque c. Marcel Baillargeon*, CD00-0777, décision sur culpabilité en date du 25 mars 2010 et décision sur sanction en date du 20 septembre 2010.

² *Venise Lévesque c. Pierre Plamondon*, CD00-0767, décision du 24 novembre 2010.

CD00-0889

PAGE : 8

[39] Elle indiqua qu'elle avait appris beaucoup de « cette expérience », que c'est avec les erreurs qu'on apprend, qu'elle s'était « fait avoir » et affirma qu'elle ne se ferait jamais plus reprendre « au même jeu ».

[40] Elle rappela que dès le moment où Y.D. a communiqué avec elle, elle a conseillé à ce dernier de s'adresser immédiatement à l'assureur de sorte qu'il n'a pas subi de préjudice.

[41] Elle souligna qu'en quinze (15) ans d'exercice de la profession c'était la première fois qu'elle commettait une faute.

[42] Elle compara ensuite sa faute à celles de membres du Collège des médecins, rapportées dans les journaux, et commenta les sanctions imposées à ces derniers indiquant que la faute qu'elle avait commise était bien minime en comparaison.

[43] Elle termina en invoquant la décision rendue par le comité dans le dossier *Abbey*³. Elle mentionna que le représentant, pour une infraction semblable à celle qui lui était reprochée, avait été condamné à une simple réprimande par le comité.

MOTIFS ET DISPOSITIF

[44] L'intimée qui n'a aucun antécédent disciplinaire agit à titre de représentante depuis environ quinze (15) ans.

[45] Elle a collaboré à l'enquête de la Chambre et a reconnu les faits qui lui sont reprochés.

³ *Léna Thibault c. William Abbey*, CD00-0750, décision sur culpabilité en date du 12 octobre 2010 et décision sur sanction en date du 14 septembre 2011.

CD00-0889

PAGE : 9

[46] À la première occasion, elle a enregistré un plaidoyer de culpabilité aux deux (2) chefs d'accusation qui ont été portés contre elle.

[47] Selon la preuve soumise au comité, sa faute n'avait pas pour objet l'obtention d'un quelconque bénéfice ou avantage économique pour elle-même.

[48] Enfin, lorsque Y.D. a communiqué avec elle pour l'aviser qu'il n'avait pas signé le document sur lequel elle avait attesté de sa signature, elle n'a aucunement tenté de se cacher ou de se disculper. Bien au contraire, elle a immédiatement songé aux intérêts de ce dernier et lui a suggéré, afin de protéger ses droits, de communiquer immédiatement avec l'assureur. Ce dernier a suivi ses conseils et il n'a en bout de ligne subi aucun réel préjudice des infractions de l'intimée.

[49] Bien que l'intimée ait certes commis une faute, elle a agi sans intention malveillante ou frauduleuse. Son intégrité et son honnêteté ne sont aucunement en cause.

[50] Comme elle l'a indiqué au cours de sa plaidoirie, c'est avec les erreurs que l'on apprend dans la vie et le comité est convaincu, comme elle l'a déclaré, que la situation ne se reproduira plus et qu'elle prendra à l'avenir tous les moyens pour éviter de se retrouver devant le comité.

[51] Toutefois, même si l'intimée était animée de bonnes intentions, elle a manqué de professionnalisme en témoignant de signatures auxquelles elle n'a pas assisté.

[52] Sa faute va au cœur de l'exercice de la profession et est de nature à discréditer celle-ci.

CD00-0889

PAGE : 10

[53] Dans l'affaire *Baillargeon* citée par la plaignante, le représentant, reconnu coupable d'une infraction comparable à celles reprochées à l'intimée et accusé d'avoir fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en apposant sa signature à titre de témoin sur un formulaire sans avoir rencontré les clients, a été condamné par le comité au paiement d'une amende de 3 000 \$.

[54] Dans l'affaire *Plamondon* également citée par la plaignante, pour le même type de faute, à la suite de recommandations communes des parties, il a été imposé au représentant fautif le paiement d'une amende de 4 000 \$.

[55] Lors de sa plaidoirie, l'intimée a suggéré au comité de lui imposer une réprimande sous chacun des deux (2) chefs pour lesquels elle s'est reconnue coupable.

[56] Pour appuyer sa suggestion, elle a invoqué des articles de journaux rapportant ou commentant certaines décisions du comité de discipline du Collège des médecins.

[57] Or le comité peut difficilement comparer les sanctions applicables à l'intimée avec celles qui ont été appliquées par le comité de discipline du Collège des médecins dans des dossiers complètement différents.

[58] L'intimée a également invoqué au soutien de sa recommandation la décision du comité de discipline dans l'affaire *Abbey*⁴ où le représentant qui avait été accusé notamment d'avoir faussement témoigné de la signature de son client sur un contrat de fonds distincts, après avoir été déclaré coupable sur ledit chef, a été condamné à une simple réprimande par le comité.

⁴ Voir note 3.

CD00-0889

PAGE : 11

[59] Or la décision dans *Abbey* n'expose pas une situation et des faits comparables à ceux que l'on retrouve en l'instance.

[60] Le comité avait d'ailleurs noté à sa décision sur sanction que les faits y étaient très particuliers et se comparaient mal à ceux rapportés dans les décisions antérieures du comité soumises par le procureur de la plaignante, indiquant au paragraphe 59 que l'affaire était « unique en son genre ».

[61] De plus, un délai particulièrement long (12 ans) s'était écoulé entre les événements reprochés au représentant et la demande d'enquête du client.

[62] Également la plaignante avait admis l'absence d'intention malveillante de l'intimé et reconnu bien au contraire que ce dernier avait cherché à agir dans l'intérêt de son client.

[63] Enfin la situation financière de l'intimé ne lui permettait pas de payer une amende le moindrement substantielle puisqu'il avait fait cession de ses biens et était en faillite.

[64] Aussi, après révision du dossier et des circonstances propres à celui-ci, après considération des facteurs tant objectifs que subjectifs qui lui ont été présentés, le comité est d'avis qu'en l'espèce sur le chef numéro 2 la condamnation de l'intimée au paiement d'une amende de 3 000 \$ serait une sanction juste et appropriée, adaptée à l'infraction et respectueuse des principes d'exemplarité et de dissuasion dont le comité ne peut faire abstraction.

CD00-0889

PAGE : 12

[65] Par ailleurs, relativement au chef numéro 1, compte tenu que bien que deux (2) chefs d'accusation aient été portés contre l'intimée, ceux-ci découlent d'un seul et même événement et, prenant en considération le principe de la globalité des sanctions, le comité est d'avis que l'imposition d'une réprimande sur ce chef serait la sanction juste et appropriée.

[66] Enfin, relativement aux déboursés, ceux-ci correspondant strictement aux procédures engagées pour amener un règlement définitif du dossier de l'intimée, le comité ne croit pas qu'il serait approprié de soustraire cette dernière à l'application de la règle qui commande que les déboursés nécessaires à la condamnation d'un représentant fautif lui soient généralement imputés.

[67] Enfin, compte tenu que la plaignante n'a aucunement contesté la demande de délai de l'intimée et prenant en considération les faibles revenus de cette dernière, le comité lui accordera un délai de douze (12) mois pour effectuer le paiement tant des amendes que des déboursés, à la condition qu'il soit effectué au moyen de versements mensuels, égaux et consécutifs débutant le trentième jour de la présente décision sous peine de déchéance du terme et sous peine de non-renouvellement de son certificat émis par l'AMF dans toutes les disciplines où il lui est permis d'agir.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimée sous chacun des chefs 1 et 2 contenus à la plainte;

CD00-0889

PAGE : 13

DÉCLARE l'intimée coupable de chacun des chefs d'accusation 1 et 2 contenus à la plainte;

Sous le chef d'accusation numéro 2 :

CONDAMNE l'intimée au paiement d'une amende de 3 000 \$;

Sous le chef d'accusation numéro 1 :

IMPOSE à l'intimée une réprimande;

CONDAMNE l'intimée au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, L.R.Q. chap. C-26;

ACCORDE à l'intimée un délai de douze (12) mois pour le paiement tant des amendes que des déboursés, lequel devra s'effectuer au moyen de versements mensuels, égaux et consécutifs débutant le trentième jour de la présente décision sous peine de déchéance du terme et sous peine de non-renouvellement de son certificat émis par l'Autorité des marchés financiers dans toutes les disciplines où il lui est permis d'agir.

CD00-0889

PAGE : 14

(s) François Folot

M[°] FRANÇOIS FOLOT
Président du comité de discipline

(s) Louis Rouleau

M. LOUIS ROULEAU, A.V.A., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(s) Catherine Felber

M^me CATHERINE FELBER, A.V.C.
Membre du comité de discipline

M^e Nathalie Vuille
POULIOT CARON PRÉVOST BÉLISLE GALARNEAU
Procureurs de la partie plaignante

L'intimée se représente elle-même.

Date d'audience : 28 novembre 2011

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Re Voyer

AFFAIRE INTÉRESSANT :

Les règles de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)

Les statuts de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)

et

Carol Voyer

2011 OCRCVM 76

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
Formation d'instruction (conseil de section du Québec)

Audience tenue le 3 novembre 2011
Décision rendue le 27 janvier 2012
(22 paragraphes)

Formation d'instruction :

Me Alain Arsenault (président), Me Danielle Le May, M. André D. Godbout

DÉCISION SUR ENTENTE DE RÈGLEMENT

¶ 1 Le ou vers le 7 décembre 2006, le personnel de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) ouvrait une enquête, pour la période 2004-2006, concernant l'intimé alors que celui-ci travaillait comme représentant de plein exercice inscrit chez Valeurs mobilières PEAK Inc.;

¶ 2 Le 1^{er} juin 2008, l'intimé est devenu une personne inscrite auprès de l'OCRCVM, en raison de la fusion de l'ACCOVAM avec l'OCRCVM;

¶ 3 Les 13 et 22 septembre 2011, les parties signaient une entente de règlement (pièce P-1) conformément aux articles 35 à 40 de la Règle 20 des courtiers membres de l'OCRCVM et de l'article 15 des Règles de procédure des courtiers membres;

¶ 4 Dans cette entente, pièce P-1, l'intimé reconnaît avoir commis les infractions suivantes :

- a) Entre mars 2005 et août 2006, il a eu une conduite inappropriée et préjudiciable aux intérêts du public en convenant à des arrangements financiers avec trois de ses clients dans le cadre de la relation professionnelle développée avec ceux-ci, et ce, à l'insu de la firme, contrevenant ainsi à l'article 1 du Statut 29 de l'ACCOVAM;
- b) Le ou vers le 23 février 2006, il a eu une conduite professionnelle inappropriée en permettant, à l'insu de la firme, à un de ces clients de souscrire aux actions de la compagnie Ressources Plexmar Inc. sachant que celui-ci n'était pas un investisseur qualifié au sens du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (L.R.Q., c. V-1.1, r. 0.1.001.1), contrevenant ainsi à l'article 1 du Statut 29 de l'ACCOVAM;
- c) Entre le 27 juin et le 25 août 2006, sans informer la firme, il a conclu une opération hors bourse

en réalisant une opération de vente d'actions de la compagnie Ressources Plexmar Inc. au bénéfice d'une cliente, contrevenant ainsi à l'article 1 du Statut 29 de l'ACCOVAM;

- d) Entre le mois de juillet 2004 et le mois de septembre 2006, il a manqué à ses obligations professionnelles en ne divulguant pas ses activités professionnelles personnelles extérieures à la firme, contrevenant ainsi à l'article 1 du Statut 29 de l'OCRCVM;

¶ 5 Cette entente de règlement (pièce P-1) prévoit comme sanctions les éléments suivants :

- a) Une amende globale de 40 000 \$;
- b) Une suspension de son autorisation auprès de l'OCRCVM à quelconque titre pour une durée de 2 ans.

En plus de payer 5 000,00 \$ à l'OCRCVM pour les frais;

¶ 6 Le 3 novembre 2011, les parties ont comparu devant notre formation d'instruction afin d'obtenir notre approbation quant aux sanctions suggérées;

¶ 7 En vertu de l'article 36 du Statut 20 de l'OCRCVM, la formation d'instruction ne jouit pas d'une grande marge de manoeuvre devant une entente de règlement;

¶ 8 En effet, la formation d'instruction doit évaluer si les sanctions proposées se situent dans une fourchette raisonnable compte tenu de la procédure de règlement et du fait que les parties se sont entendues. Selon la conclusion à laquelle elle arrive, elle accepte l'entente telle quelle ou elle la refuse; elle ne peut pas y substituer une sanction qu'elle jugerait plus appropriée;

¶ 9 En cas d'acceptation par la formation d'instruction, l'entente de règlement lie les parties; en cas de refus, les parties peuvent négocier une nouvelle entente. En cas de défaut, par les parties, de négocier une nouvelle entente, l'OCRCVM saisit une autre formation d'instruction dans le cadre d'une audience disciplinaire;

¶ 10 L'entente de règlement (pièce P-1) annexée à la présente décision relate très bien les événements reprochés à l'intimé;

¶ 11 Plus particulièrement, l'intimé a, à quelques reprises, emprunté et même prêté des argents à des clients pour faciliter des transactions sur des actions de compagnies et ce, à l'insu de son employeur;

¶ 12 De plus, en faisant une fausse déclaration sur les revenus d'un de ses clients, il a permis que celui-ci puisse être considéré comme un investisseur privé d'une compagnie, bien qu'il ait su que ce client avait des revenus inférieurs à 200 000\$ et qu'il ne se qualifiait pas à titre d'investisseur qualifié au sens de la réglementation applicable, le tout à l'insu de son employeur;

¶ 13 Il a conclu des arrangements financiers avec des clients, à l'insu de son employeur, en donnant à certains de ses clients, des bons de souscription d'une compagnie;

¶ 14 Il a négocié et complété, de façon privée et à l'insu de son employeur, une transaction de vente d'actions d'une compagnie;

¶ 15 Toujours à l'insu de son employeur, il s'est placé en situation de conflit d'intérêts en étant actionnaire et administrateur d'une compagnie et en réalisant des activités professionnelles avec deux de ses clients à l'intérieur de cette compagnie;

¶ 16 Seulement un des quatre (4) clients de l'intimé avec qui il a effectué ces manquements a porté plainte contre l'intimé;

¶ 17 Les parties ont conjointement fait état des facteurs pris en compte lors de la conclusion de leur entente de règlement, soit :

- Qu'un seul client a porté plainte contre l'intimé et que ce client a intenté des procédures judiciaires en Cour supérieure contre l'intimé;
- Que l'intimé n'est pas un représentant inscrit de l'OCRCVM depuis 2007 et qu'actuellement, il

est un conseiller en assurance et rentes collectives;

- Que l'intimé a reconnu sa responsabilité face aux plaintes portées contre lui;
- Que l'intimé n'a aucun antécédent en la matière;

¶ 18 Selon la formation d'instruction, l'absence d'antécédent disciplinaire de l'intimé et sa bonne collaboration à l'enquête de l'OCRCVM, notamment en admettant les faits qui lui sont reprochés, sont des éléments importants dont il faut tenir compte dans l'évaluation de la raisonnable des sanctions faisant l'objet de l'entente de règlement présentée par les parties;

¶ 19 La procureure de l'OCRCVM a produit, devant la formation d'instruction, un cahier de réglementation et d'autorités faisant état, entre autres, de plusieurs décisions sur sanction rendues dans des dossiers présentant des similitudes avec le présent dossier;

¶ 20 Plus particulièrement, les décisions *Igra*¹, *Gaudet*², *Boissé*³ et *Beaudoin*⁴ font état d'amendes de 10 000\$ à 35 000\$, plus le paiement de frais de 2 500\$ à 10 595\$ pour des opérations personnelles avec des clients ou des opérations hors bourses;

¶ 21 Par conséquent, compte tenu notamment des décisions rendues en semblable matière par le passé, la formation d'instruction évalue que l'entente de règlement est raisonnable en regard de l'ensemble des circonstances.

¶ 22 PAR CES MOTIFS, LA FORMATION D'INSTRUCTION :

ACCEPTÉ ET DONNE EFFET à l'entente de règlement annexée à la présente décision ainsi qu'à chacune des sanctions qui y sont mentionnées, à compter de la date de la signification, à l'intimé, de la présente décision.

Montréal, ce 27 janvier 2012.

Me Alain Arsenault, Président

Me Danielle Le May, membre

M. André D. Godbout, membre

ENTENTE DE RÈGLEMENT

I. Introduction

1. Le personnel de la Mise en application de l'OCRCVM et l'intimé, Carol Voyer, consentent au règlement de l'affaire par la voie de la présente entente de règlement (l'entente de règlement).
2. Le Service de la mise en application de l'OCRCVM a mené une enquête (l'enquête) sur la conduite de Carol Voyer.
3. Le 1^{er} juin 2008, l'OCRCVM a regroupé les fonctions de réglementation et de mise en application de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et de Services de réglementation du marché inc. Conformément à l'*Entente relative à la prestation de services administratifs et de réglementation* intervenue entre l'ACCOVAM et l'OCRCVM, à compter du 1^{er} juin 2008, l'ACCOVAM a chargé

¹ *Igra (Re)*, [2009] IIROC No. 29.

² *Gaudet (Re)*, [2010] IIROC No. 29.

³ *Bourse de Montréal et Boissé*, Montréal, le 26 septembre 2005.

⁴ *Bourse de Montréal et Beaudoin*, Montréal, le 17 juillet 2007, Plainte 00-524-Disc (a), MM. Giovanni Giarrusso, Jean-Pierre Gallardo et Sylvain Perreault.

l'OCRCVM de fournir les services nécessaires pour permettre à l'ACCOVAM d'exercer ses fonctions de réglementation.

4. L'intimé consent à relever de la compétence de l'OCRCVM.
5. L'enquête a révélé des faits pour lesquels une formation d'instruction nommée en vertu de la partie C de l'addenda C.1 à la Règle transitoire n° 1 de l'OCRCVM (la formation d'instruction) pourrait imposer à l'intimé des sanctions disciplinaires.

II. Recommandation conjointe de règlement

6. Le personnel et l'intimé recommandent conjointement que la formation d'instruction accepte l'entente de règlement.
7. L'intimé reconnaît les contraventions suivantes aux Règles et Lignes directrices de l'OCRCVM, ainsi qu'aux Statuts, Règlements ou Principes directeurs de l'ACCOVAM :
 - a) Entre mars 2005 et août 2006, il a eu une conduite inappropriée et préjudiciable aux intérêts du public en convenant à des arrangements financiers avec trois de ses clients dans le cadre de la relation professionnelle développée avec ceux-ci, et ce, à l'insu de la firme, contrevenant ainsi à l'article 1 du Statut 29 de l'ACCOVAM;
 - b) Le ou vers le 23 février 2006, il a eu une conduite professionnelle inappropriée en permettant, à l'insu de la firme, à un de ces clients de souscrire aux actions de la compagnie Ressources Plexmar inc. sachant que celui-ci n'était pas un investisseur qualifié au sens du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription (L.R.Q., c. V-1.1, r.0.1.001.1), contrevenant ainsi à l'article 1 du Statut 29 de l'ACCOVAM;
 - c) Entre le 27 juin et le 25 août 2006, sans informer la firme, il a conclu une opération hors bourse en réalisant une opération de vente d'actions de la compagnie Ressources Plexmar inc. au bénéfice d'une cliente, contrevenant ainsi à l'article 1 du Statut 29 de l'ACCOVAM;
 - d) Entre le mois de juillet 2004 et le mois de septembre 2006, il a manqué à ses obligations professionnelles en ne divulguant pas ses activités professionnelles personnelles extérieures à la firme, contrevenant ainsi à l'article 1 du Statut 29 de l'OCRCVM;
8. Le personnel et l'intimé acceptent les modalités de règlement suivantes :
 - a) une amende globale de 40 000 \$;
 - b) une suspension de son autorisation auprès de l'OCRCVM à quelconque titre pour une durée de 2 ans;
9. L'intimé accepte de payer à l'OCRCVM une somme de 5 000 \$ au titre des frais.

III. Exposé des faits

(i) Reconnaissance des faits

10. Le personnel et l'intimé conviennent des faits exposés dans la présente section et reconnaissent que les conditions du règlement contenues dans la présente entente de règlement sont basées sur ces faits précis.
 - (ii) Contexte factuel
11. Le personnel de l'OCRCVM a mené une enquête concernant la conduite de l'intimé;
12. Cette enquête a été initiée le ou vers le 7 décembre 2006 à la suite de la réception d'un rapport d'événement ComSet, pour des actes posés alors que l'intimé était un représentant de plein exercice chez Valeurs mobilières Peak inc. («PEAK»);

RÉSUMÉ DES COMPORTEMENTS REPROCHÉS À L'INTIMÉ

13. Entre mars 2005 et février 2006, l'intimé a, à deux reprises, emprunté de l'argent à un de ses clients,

« A », une connaissance de longue date et ancien collègue de travail, au cours de la relation professionnelle développée avec lui. À cette même période, l'intimé a, à son tour, prêté de l'argent à « A » pour l'achat d'actions de la compagnie Ressources Plexmar inc. (Plexmar). Également, le ou vers le 23 février 2006, malgré le fait qu'il savait que les revenus de « A » n'étaient pas d'au moins 200 000 \$, l'intimé a permis à celui-ci de participer au placement privé de la compagnie Plexmar en faisant une fausse déclaration quant à la valeur des revenus de celui-ci. Toutes ces activités ont été réalisées sans que son employeur soit mis au courant de leur existence;

14. Entre mars 2005 et août 2006, l'intimé a fait, à l'insu de son employeur, des arrangements financiers avec deux (2) de ses clients en leur donnant des bons de souscription;
15. Entre le 27 juin et le 25 août 2006, l'intimé a négocié, de façon privée, une opération de vente d'actions de la compagnie Plexmar, au bénéfice d'une cliente « B », sans que cette transaction soit dévoilée à son employeur;
16. Finalement, au cours de la période se situant entre le mois de juillet 2004 et le mois de septembre 2006, l'intimé n'a pas informé son employeur du fait qu'il était actionnaire et administrateur de la compagnie « H » et s'est placé en situation de conflit d'intérêts en réalisant des activités professionnelles personnelles avec deux de ces clients, « A » et « D »;

PRÉSENTATION DE L'INTIMÉ

17. Le ou vers le 6 mars 2001, l'intimé est inscrit à titre de représentant de plein exercice, à l'emploi d'un courtier en valeurs mobilières reconnu par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM);
18. Depuis le ou vers le 14 novembre 2001, l'intimé est à l'emploi de Peak, une firme membre de l'ACCOVAM, à titre de représentant dûment inscrit;
19. Le ou vers le 8 septembre 2006, l'intimé est congédié par Peak en raison d'opérations personnelles inappropriées dans un contexte professionnel;
20. Le ou vers le 18 septembre 2006, l'intimé est embauché par Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc. (IAVM) à titre de représentant en valeurs mobilières;
21. Le ou vers le 14 août 2007, l'intimé, de sa propre initiative, a quitté IAVM après qu'une poursuite en matière civile soit intentée contre lui, huit mois auparavant;
22. Le 1^{er} juin 2008, l'intimé est devenu une personne réglementée par l'OCRCVM;
23. À ce jour, l'intimé exerce des activités pour son compte, à titre de conseiller en assurance et rentes collectives, de conseiller en sécurité financière et de planificateur financier;
24. Depuis le mois de janvier 2008, l'intimé n'est plus une personne inscrite auprès de l'OCRCVM, mais demeure soumis à sa compétence;

LE CLIENT « A »

25. C'est au courant de l'année 1998 que l'intimé et « A » font connaissance;
26. À cette époque, l'intimé et « A » sont tous deux des courtiers en assurance. « A » est le directeur de l'intimé;
27. En 2001, alors que l'intimé devient un représentant de plein exercice, il s'affilie à Peak où « A » y transfère ses affaires;
28. À ce moment, « A » ouvre deux (2) comptes chez Peak pour lesquels l'intimé est désigné comme étant le représentant de plein exercice:
 - (i) Un compte REER autogéré canadien;
 - (ii) Un compte marge canadien;

29. Le ou vers le 23 janvier 2006, « A » souscrit à 100 000 actions de la compagnie Plexmar, pour un montant de 6 000 \$;
30. La souscription d'actions de la compagnie Plexmar du 23 janvier 2006, constituait un placement privé avec dispense de l'obligation de prospectus et d'inscription;
31. L'intimé devait s'assurer que son client « A » était un investisseur qualifié au sens du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription (L.R.Q., c. V-1.1, r.0.1.001.1);
32. Le formulaire de souscription d'actions du 23 janvier 2006 est signé par « A » et indique spécifiquement que celui-ci est un investisseur qualifié parce qu'il entre dans la catégorie suivante:
 - (i) une personne physique qui, dans chacune des deux (2) dernières années civiles, a eu un revenu net avant impôt de plus de 200 000 \$ ou, avec son conjoint, de plus de 300 000 \$ et qui, dans l'un ou l'autre cas, s'attend raisonnablement à excéder ce revenu net dans l'année civile en cours;
33. Or, au moment de la souscription d'actions du 23 janvier 2006, l'intimé savait:
 - (ii) Que « A » n'était pas un investisseur qualifié parce que son revenu net avant impôt était inférieur à 200 000 \$, pour les deux (2) dernières années civiles;
 - (iii) Qu'il ne satisfaisait pas à aucun autre critère du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription (L.R.Q., c. V-1.1, r.0.1.001.1);
 - (iv) Que la déclaration des revenus de « A » alléguée dans le formulaire de souscription d'actions de Plexmar était fautive;
34. De plus, en aucun temps durant la période du 23 janvier 2006, l'intimé n'a demandé à son client « A » de lui fournir la preuve de ses revenus, avant de procéder à la souscription d'actions de la compagnie Plexmar;
35. Par la suite, à l'insu de Peak, l'intimé et « A » réalisent plusieurs arrangements financiers :
 - (i) Le ou vers le 10 février 2006, à l'insu de Peak, l'intimé a prêté à son client « A », la somme de 1 020 \$ pour combler la différence de prix entre l'achat de 83 000 actions et 100 000 actions de la compagnie Plexmar afin de lui permettre de faire l'acquisition de 100 000 actions:
 - Le 15 juin 2007 et le 5 juin 2008, l'intimé avoue sous serment avoir comblé cette différence pour rendre service à « A »;
 - (ii) Le ou vers le 7 février 2006, à l'insu de Peak, l'intimé emprunte à son client « A », la somme de 15 000 \$ pour faire l'acquisition de 250 000 actions de la compagnie Plexmar;
 - Le 25 août 2006, l'intimé envoie une lettre écrite à Peak dans laquelle il avoue avoir emprunté de l'argent à son client « A », pour souscrire à des actions de la compagnie Plexmar;
36. Finalement, le ou vers le 21 août 2006, « A » achemine une plainte écrite à Peak. Dans cette plainte, il allègue les faits suivants :
 - (i) Le 23 janvier 2006, l'intimé savait que « A » ne se qualifiait pas pour participer à la souscription d'actions de la compagnie Plexmar parce que ses revenus étaient inférieurs à 200 000 \$;
 - (ii) Pour lui permettre de participer à la souscription du 23 janvier 2006, l'intimé a proposé à « A » de faire émettre les actions à son nom pour le compte de « A »;
 - (iii) L'intimé lui a emprunté de l'argent afin de faire l'acquisition d'actions de la compagnie Plexmar et il lui doit encore de l'argent;

LES CLIENTS « E » ET « F »

37. Le ou vers le 18 juillet 2002, « E » ouvre un compte chez Peak et l'intimé est désigné comme étant le représentant de plein exercice pour ce compte;
38. Par la suite, soit le ou vers le 28 octobre 2002, « F » ouvre un compte chez Peak et l'intimé est désigné comme étant le représentant de plein exercice pour ce compte;
39. Le 15 juin 2007 et le 5 juin 2008, l'intimé avoue sous serment avoir réalisé des arrangements financiers avec ses clients, « E » et « F », au moyen d'un don de respectivement 30 000 et 20 000 bons de souscription d'actions de la compagnie Plexmar;
40. Au moment où l'intimé fait le don à ses clients « E » et « F », les bons de souscription n'avaient aucune valeur;
41. Les arrangements financiers faits avec les clients « E » et « F » l'ont été à l'insu de Peak;
42. C'est le 18 août 2006 que « E » exerce son droit d'acquisition des actions de la compagnie Plexmar à partir de ses 30 000 bons de souscription, pour un montant total de 3 600 \$;
43. Le 24 août 2006, « E » procède à la vente de toutes les actions acquises de la compagnie Plexmar et encaisse un profit brut de 18 370 \$;
44. Le 29 août 2006, « F » exerce lui aussi son droit d'acquisition des actions de la compagnie Plexmar à partir de ses 20 000 bons de souscription, pour un montant total de 2 400 \$;
45. Le 5 septembre 2006, « F » procède à la vente de toutes les actions acquises de la compagnie Plexmar et encaisse un profit brut de 21 200 \$;

LA CLIENTE « B »

46. Le ou vers le 22 avril 2003, « B » ouvre un compte marge portant le numéro 30002631 chez Peak, et l'intimé est désigné comme étant le représentant de plein exercice pour ce compte;
47. « C », administrateur, président et actionnaire majoritaire de la compagnie « B », est un bon ami de l'intimé;
48. Le 16 juin 2006, l'intimé dépose un certificat de 250 000 actions de la compagnie Plexmar émis à son nom, dans le compte marge portant le numéro 30003668 qu'il détient à son nom chez Peak;
49. Par la suite, le ou vers le 27 juin 2006, l'intimé fait une demande d'immatriculation à son nom, d'un certificat de 40 000 actions de la compagnie Plexmar. L'opération se réalise dans le compte numéro 30003668;
50. Le 13 juillet 2006, un certificat de 40 000 actions de la compagnie Plexmar est émis au nom de « B »;
51. Le 25 août 2006, « B », cliente de l'intimé, dépose un certificat de 40 000 actions de la compagnie Plexmar, dans son compte marge numéro 30002631;
52. Le 15 juin 2007 et le 5 juin 2008, l'intimé avoue sous serment qu'il avait promis les 40 000 actions de la compagnie Plexmar à sa cliente « B »;
53. Cette promesse de vente s'est réalisée verbalement avec « B »;
54. L'opération de vente des 40 000 actions de la compagnie Plexmar avec « B » a été conclue de façon privée avec l'intimé et sans que l'opération soit réalisée par l'entremise d'une Bourse;
55. Après avoir encaissé les 40 000 actions de la compagnie Plexmar, le certificat de ces 40 000 actions a été émis au nom de « B », par l'entremise de l'agent de transfert, et déposé dans le compte appartenant à « B » et portant le numéro 30002631;
56. L'intimé a reçu de sa cliente « B », un chèque de 2 400 \$ en contrepartie des 40 000 actions de la compagnie Plexmar;

57. Le chèque de 2 400 \$ a été libellé au nom personnel de l'intimé et Peak n'a jamais été informée de cette opération;
58. Pour la période se situant entre le 27 juin et le 13 juillet 2006, la valeur du titre de Plexmar était située entre 0,350 \$ et 0,520 \$ l'action;
59. Les 40 000 actions de la compagnie Plexmar que l'intimé a vendues à « B » l'ont été au montant de 0,06 \$ l'action;
60. Le 5 juin 2008, l'intimé avoue sous serment que les 40 000 actions de la compagnie Plexmar provenaient de son certificat de 250 000 actions;
61. Les 250 000 actions de la compagnie Plexmar ont été acquises par l'intimé au montant de 15 000 \$;

LA COMPAGNIE « H »

62. « H » est une compagnie qui a été constituée le 16 juillet 2004 et dont l'activité économique consiste en l'exploitation minière;
63. Le certificat d'actions de la compagnie « H » et portant le numéro A-3 atteste que l'intimé détient 60 100 actions de catégorie « A », le 1er août 2004;
64. Le certificat d'actions de la compagnie « H », et portant le numéro A-9, atteste que l'intimé détient 245 655 actions de la catégorie « A », le 31 juillet 2005;
65. Le procès-verbal d'une assemblée régulière tenue par le conseil d'administration de la compagnie « H », le 9 septembre 2004, indique que l'intimé agissait à titre de secrétaire-trésorier de cette compagnie;
66. Le 24 novembre 2005, c'est l'intimé, à titre de vice-président de « H », qui signe la procuration pour autoriser « G », alors secrétaire de « H », à faire toutes les transactions bancaires au nom de la compagnie « H »;
67. Le 15 juin 2007, l'intimé avoue sous serment les éléments factuels suivants :
 - (i) Il n'a jamais informé Peak de ses activités professionnelles personnelles dans « H »;
 - (ii) Deux de ses clients, soit « A » et « D », ont également investi à titre d'actionnaires dans la compagnie « H »;
 - (iii) Les clients « A » et « D » ont investi dans la compagnie « H » après qu'il leur en ait parlé;
68. Une décision de la Cour supérieure du Québec rendue par l'honorable Robert Legris, le 10 septembre 2010, établit que l'investissement de « A » dans la compagnie « H » a été de 300 000 \$, alors que celui du client « D » a été de 600 000 \$;
69. Le 5 juin 2008, l'intimé avoue sous serment que toutes les personnes qui ont financé les activités de la compagnie « H » ont perdu l'argent investi dans cette compagnie.

IV. Modalités de règlement

70. Le présent règlement est convenu conformément aux articles 35 à 40, inclusivement, de la Règle 20, et de la Règle 15 des Règles de procédure des courtiers membres.
71. L'entente de règlement est conditionnelle à son acceptation par la formation d'instruction.
72. L'entente de règlement prendra effet et deviendra obligatoire pour l'intimé et le personnel à la date de son acceptation par la formation d'instruction.
73. L'entente de règlement sera présentée à la formation d'instruction à une audience (l'audience de règlement) en vue de son approbation. Au terme de l'audience de règlement, la formation d'instruction pourra accepter ou rejeter l'entente de règlement.
74. Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, l'intimé renonce au droit qu'il peut avoir, en vertu des règles de l'OCRCVM et de toute loi applicable, à une audience disciplinaire, à une révision

ou à un appel.

75. Si la formation d'instruction rejette l'entente de règlement, le personnel et l'intimé peuvent conclure une autre entente de règlement; ou le personnel peut demander la tenue d'une audience disciplinaire portant sur les faits révélés dans l'enquête.
76. L'entente de règlement sera mise à la disposition du public lorsqu'elle aura été acceptée par la formation d'instruction.
77. Le personnel et l'intimé conviennent, si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, qu'ils ne feront pas personnellement et que personne ne fera non plus en leur nom de déclaration publique incompatible avec l'entente de règlement.
78. Sauf indication contraire, les amendes et les frais imposés à l'intimé sont payables immédiatement, à la date de prise d'effet de l'entente de règlement.
79. Sauf indication contraire, les suspensions, les interdictions, les expulsions, les restrictions et les autres modalités de l'entente de règlement commencent à la date de prise d'effet de l'entente de règlement.

ACCEPTÉE par l'intimé à Québec (Québec), le 13 jour de septembre 2011.

« TEMOIN »	« CAROL VOYER »
TÉMOIN	CAROL VOYER
	INTIMÉ

ACCEPTÉE par le personnel à Montréal (Québec), le 22 jour de septembre 2011.

« Temoin »	« Myriam Giroux- Del Zotto »
TÉMOIN	MYRIAM GIROUX-DEL ZOTTO
	Avocate de la mise en application pour le compte du personnel de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Dispense de l'article 11.3 du *Règlement sur les instruments dérivés*.

- Couture, Lison
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Cette personne est dispensée de l'obligation suivante :

- l'obligation prévue au paragraphe 2° de l'article 11.3 du *Règlement sur les instruments dérivés* d'avoir réussi l'Examen d'aptitude pour les responsables des contrats à terme.

Cette dispense est assortit de la condition suivante :

- la candidate doit avoir réussi l'Examen d'aptitude pour les responsables des contrats à terme d'ici le 31 mars 2012.

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis relatif à la prise d'effet au 1^{er} septembre 2012 des modifications au formulaire d'assurance automobile F.P.Q. n° 5 – Formule d'assurance complémentaire pour dommages éprouvés par le véhicule assuré – Assurance de remplacement prescrit par l'Autorité des marchés financiers (article 422 de la *Loi sur les assurances*)

En vertu de l'article 422 de la *Loi sur les assurances*, L.R.Q., c. A-32, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut prescrire des formulaires nécessaires à l'application de cette loi et elle doit approuver la forme et les conditions des polices d'assurance relative à la propriété des véhicules automobiles ou à leur utilisation.

À cet effet, l'Autorité a approuvé des modifications au formulaire d'assurance automobile F.P.Q. n° 5 – Formule d'assurance complémentaire pour dommages éprouvés par le véhicule assuré – Assurance de remplacement (« F.P.Q. n° 5 – Assurance de remplacement »).

Les principales modifications apportées à ce formulaire sont les suivantes :

- la définition de « police d'assurance primaire » a été changée afin de préciser que les avenants font parties de cette police;
- la définition de « véhicule de remplacement » a été modifiée afin de prévoir le cas où un véhicule de l'année du sinistre n'est pas disponible;
- dans les sections « perte totale » et « perte partielle », des précisions ont été apportées à la protection relative au remboursement des frais de location d'un véhicule;
- dans la section « perte partielle », une modification a été apportée afin de préciser que l'assuré a droit au remplacement des pièces endommagées par des pièces d'origine du fabricant neuves seulement dans le cas où les pièces endommagées ne peuvent pas être réparées;
- la disposition générale n° 10 « fin de contrat » a été modifiée afin de prévoir les cas où il y a un changement d'usage du véhicule assuré en court de terme.

L'Autorité est d'avis que ces modifications sont nécessaires à la compréhension du formulaire F.P.Q. n° 5 – Assurance de remplacement et faciliteront notamment le règlement des dossiers de réclamation.

Ce formulaire d'assurance automobile devra être utilisé par tous les assureurs pratiquant l'assurance automobile, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2012.

En ce qui concerne les contrats qui auront été transmis aux assurés avant le 1^{er} septembre 2012 et qui prennent effet à compter de cette date, les assureurs devront donner à ces contrats la portée de la police révisée.

Dans l'éventualité où la police révisée n'aura pas pu être transmise aux assurés après cette date, les assureurs ne peuvent pas opposer aux assurés une réduction des engagements de l'assureur ou un accroissement des obligations de l'assuré qui pourraient s'appliquer.

Le texte de ce formulaire modifié est disponible sur le site Web de l'Autorité, au www.lautorite.qc.ca, la section « professionnels de l'industrie – Assurance et planification financière », sous la rubrique « Assurance automobile ». Veuillez sélectionner « Formulaires d'assurance automobile approuvés par l'Autorité ».

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Benoit Vaillancourt
Direction adjointe des normes prudentielles et pratiques commerciales
Autorité des marchés financiers
Téléphone; 418 525-0337, poste 4593
Numéro sans frais : 1 877 395-0337, poste 4593
Courriel : benoit.vaillancourt@lautorite.gc.ca

Le 2 mars 2012

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Unica assurances inc. (autre nom utilisé par Unica Insurance Inc.)

Avis de délivrance de permis
Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a délivré, en date du 1er janvier 2012, un permis d'assureur à Unica assurances inc. (autre nom utilisé par Unica Insurance Inc.), l'autorisant à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :□

- | | |
|--|------------------------------------|
| - Assurance contre la maladie ou les accidents | - Assurance contre le détournement |
| - Assurance automobile | - Assurance grêle |
| - Assurance aviation | - Assurance contre l'incendie |
| - Assurance de biens | - Assurance de responsabilité |
| - Assurance des chaudières et des machines | - Assurance maritime |
| - Assurance cautionnement | |

Le siège de l'assureur est situé au 625, rue Saint-Amable, Québec, Québec G1R 2G5.

Fait le 1er janvier 2012

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés des valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Régime de l'autorité principale
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis de consultation conjoint 23-312 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières : Transparence des ventes à découvert et des transactions échouées.

(Voir section 7.1 du présent bulletin)

Avis de publication

Avis 41-307 du personnel des ACVM : Indications sur le financement des sociétés au moyen d'un prospectus : Enjeux relatifs à la situation financière de l'émetteur et à la suffisance du produit du placement au moyen d'un prospectus

(Voir texte ci-dessous)

INDICATIONS SUR LE FINANCEMENT DES SOCIÉTÉS AU MOYEN D'UN PROSPECTUS

Enjeux relatifs à la situation financière de l'émetteur et à la suffisance du produit du placement au moyen d'un prospectus

Avis 41-307 du personnel des ACVM
Le 2 mars 2012

Le présent avis du personnel vise à faire connaître aux émetteurs (autres que les émetteurs de fonds d'investissement) et à leurs conseillers notre ligne de conduite lorsque la situation financière de l'émetteur ou la suffisance du produit dans le contexte d'un placement au moyen d'un prospectus¹ soulèvent des questions. Dans des cas restreints, ces questions peuvent avoir une incidence sur notre capacité à recommander de viser un prospectus. Le présent avis du personnel s'applique à tous les examens de prospectus, que le placement prenne la forme d'un appel public à l'épargne, d'une nouvelle émission ou d'un reclassement.

Dans le présent avis, nous décrivons les questions qui se sont posées lors d'examen passés et expliquons les types d'observations que nous avons formulées au sujet de la situation financière de l'émetteur et de la suffisance du produit.

Les présentes indications s'appliquent aux émetteurs dont la situation de trésorerie à court terme est précaire ou dont le placement ne semble pas permettre de réunir des fonds suffisants. Nous reconnaissons l'importance que revêt la formation de capital au Canada et ces indications ne visent à freiner la collecte de capitaux dans le cadre d'un placement au moyen d'un prospectus que dans les circonstances où la protection des investisseurs est gravement menacée.

Des réserves importantes peuvent entraîner le refus du visa

La législation en valeurs mobilières prévoit que les décideurs autorisés doivent viser le prospectus sauf lorsque l'intérêt public justifie le refus du visa ou pour les raisons énumérées dans la législation en valeurs mobilières².

La législation en valeurs mobilières prévoit en outre que le décideur ne doit viser le prospectus ou une modification de celui-ci que dans les circonstances prescrites. Par exemple, un décideur ne peut viser un prospectus s'il appert que le produit du placement au moyen du prospectus et les autres ressources de l'émetteur ne suffiront pas pour réaliser l'objet du placement visé par le prospectus (la « disposition sur le refus de visa pour insuffisance du produit »)³.

¹ Pour des indications supplémentaires, se reporter à l'Avis 52-719 du personnel de la CVMO, *Going Concern Disclosure Review* (l'« Avis 52-719 de la CVMO »).

² Les dispositions législatives pertinentes sont notamment le paragraphe 1 de l'article 120 de la *Securities Act* (Alberta), le paragraphe 2 de l'article 65 de la *Securities Act* (Colombie-Britannique), le paragraphe 1 de l'article 61 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et les articles 14 et 15 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec).

³ Voir le sous-paragraphe c du paragraphe 2 de l'article 120 de la *Securities Act* (Alberta), le sous-paragraphe c du paragraphe 2 de l'article 120 de la *Securities Act* (Colombie-Britannique), le sous-paragraphe c du paragraphe 2 de l'article 61 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et le paragraphe 3 de l'article 15 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec).

En raison de ces dispositions législatives, l'évaluation de la situation financière de l'émetteur est un élément primordial de l'examen du prospectus. Le prospectus doit contenir de l'information claire sur la façon dont l'émetteur entend employer le produit du placement et l'information sur sa situation financière, notamment sur tout problème de trésorerie. Cette information est importante pour les investisseurs parce qu'elle les avertit des risques importants auxquels l'émetteur est ou pourrait être confronté à court terme et peut les aider à éviter les répercussions négatives éventuelles de leurs décisions de placement ou à les atténuer. Il pourrait être pertinent de présenter, dans un tel contexte, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles négatif, le déficit du fonds de roulement, la perte nette et les risques importants en matière de continuité de l'exploitation.

Cependant, l'information en soi peut être insuffisante pour dissiper les réserves pouvant mener à un refus de visa dans certaines circonstances. Par exemple, une recommandation de refus de visa peut s'imposer dans le cas où l'émetteur ne dispose pas de fonds suffisants pour poursuivre son exploitation, ou si le produit du placement au moyen d'un prospectus sera insuffisant pour réaliser l'objet du placement. Dans le cadre des examens de prospectus, nous pouvons juger que les fonds qui devraient être réunis grâce au placement seront insuffisants dans les situations suivantes :

- les fonds sont réunis à une fin précise, mais ne répondent pas aux besoins de trésorerie à court terme de l'émetteur
- le placement est effectué pour compte et n'est pas subordonné à une souscription minimale, ou la souscription minimale ne semble pas suffisante pour répondre aux besoins de trésorerie à court terme de l'émetteur
- le placement est effectué au moyen d'un prospectus préalable et les fonds peuvent être réunis progressivement mais, pris séparément, peuvent ne pas suffire à répondre aux besoins de trésorerie à court terme de l'émetteur.

La disposition sur le refus de visa pour insuffisance du produit a pour objectif principal de protéger l'intégrité des marchés des capitaux, laquelle serait compromise si un émetteur mettait fin à ses activités en raison de fonds insuffisants peu de temps après avoir effectué un appel public à l'épargne.

Nous craignons les possibles répercussions sur les investisseurs de l'incapacité de l'émetteur des titres dans lesquels ils ont investi à poursuivre son exploitation pendant une période raisonnable. Nous considérons que l'émetteur devrait disposer de ressources suffisantes pour répondre à ses besoins de trésorerie à court terme, ces derniers variant selon la situation propre à chacun. Le tableau qui suit donne certaines indications à ce sujet.

Type d'émetteur	Ressources pour répondre aux besoins de trésorerie à court terme
Émetteur au stade de l'exploration	suffisantes pour parachever la prochaine phase d'un projet
Émetteur en phase de développement	suffisantes pour réaliser la prochaine étape clé de l'émetteur
Émetteur en recherche et développement	suffisantes pour faire avancer le développement d'un produit-clé
Émetteur en activité	lui permettant de poursuivre son exploitation à court terme

Possibilité de refus de visa

Le décideur ne vise pas le prospectus lorsque l'émetteur se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- il semble que le prospectus ne présente pas adéquatement la situation financière de l'émetteur ni le risque lié à la continuité de son exploitation
- l'information fournie sur la situation financière de l'émetteur est adéquate, mais il semble que la disposition sur le refus de visa pour insuffisance du produit s'applique ou qu'il n'est pas dans l'intérêt public d'accorder le visa.

Points d'intérêt

Nous pourrions formuler différentes observations dans le cadre du processus d'examen des prospectus lorsque la situation financière de l'émetteur ou la suffisance du produit du placement soulèvent des questions. Le présent avis du personnel concerne cinq points sur lesquels nous pourrions formuler des observations :

1. Le manque d'information sur le montant du placement et le prix des titres offerts
2. La structure du placement
3. L'information sur l'emploi du produit
4. L'information sur les facteurs de risque
5. Les déclarations à l'appui de la capacité à poursuivre l'exploitation.

Cette liste n'est pas exhaustive. Les types d'observations formulées dans de telles circonstances peuvent varier et nous continuerons à examiner et à évaluer chaque prospectus au cas par cas.

1. Le manque d'information sur le montant du placement et le prix des titres offerts

Nous exigeons la présentation d'information sur la taille du placement pour évaluer si la disposition sur le refus de visa pour insuffisance du produit s'applique et s'il est dans d'intérêt public que le décideur accorde le visa. Dans le cas du dépôt d'un prospectus provisoire où le montant du placement et l'information sur le prix sont représentés par une puce, nous exigerons d'avoir la possibilité, de façon raisonnable, d'examiner la version soulignée du projet de prospectus définitif (dans un format indiquant le texte supprimé) avant d'être en mesure d'approuver le prospectus définitif. La version soulignée devrait donner l'information qui, dans le prospectus provisoire, figure sous la forme d'une puce, comme le montant du placement, le prix des titres offerts et l'emploi du produit. S'il est impossible de la fournir, nous pourrions accepter une estimation ou une fourchette pour ces valeurs, selon le cas. Nous pourrions en outre faire d'autres observations en fonction des nouveaux renseignements communiqués dans la version soulignée.

Point à retenir

Pour éviter les retards imprévus, les émetteurs devraient déposer la version soulignée du projet de prospectus définitif au plus tard deux jours ouvrables avant le dépôt des documents définitifs.

Nous pourrions demander un exemplaire de tout cahier vert (ou autres documents promotionnels similaires) utilisé dans le cadre d'un placement. L'examen du cahier vert nous permet d'évaluer à un stade précoce la situation

financière de l'émetteur en fonction du montant du placement prévu. Il révélera également si le montant définitif du placement est considérablement moins élevé que celui prévu à l'origine.

2. La structure du placement

Nous examinerons la structure générale du placement envisagé en tenant compte de la situation financière de l'émetteur. Même si aucune disposition ne prévoit de souscription minimale (dans le *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* ou le *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*), l'absence de souscription minimale pourrait soulever une importante réserve en cas de questionnements sur la situation financière de l'émetteur ou lorsqu'un produit minimal semble nécessaire pour réaliser l'objet déclaré du placement. Par conséquent, nous pourrions faire les types d'observations suivantes selon la structure du placement en les adaptant à la situation de l'émetteur. Finalement, l'émetteur pourrait devoir modifier la structure du placement pour dissiper les doutes concernant sa situation financière.

Placement pour compte

1. A-t-on fixé une souscription minimale?
2. Dans la négative, expliquer comment l'objet déclaré du placement et l'emploi du produit seront réalisés en l'absence de souscription minimale.
3. Présenter et analyser, de manière qualitative et quantitative, les points suivants :
 - comment l'émetteur emploiera le produit, par rapport à divers seuils potentiels de produit, dans le cas où il réunirait un montant inférieur à la souscription maximale
 - l'incidence, le cas échéant, sur sa situation de trésorerie, son exploitation, ses sources de financement et sa solvabilité.

Placement au moyen d'un prospectus préalable de base

Nous pourrions estimer qu'un prospectus préalable de base ne convient pas compte tenu de la situation financière de l'émetteur et de l'incertitude relative au financement. L'émetteur peut, grâce à un prospectus préalable de base, réunir progressivement de petits montants de capital sur la période de 25 mois. Nous pourrions demander les renseignements suivants :

- la raison invoquée par l'émetteur pour déposer un prospectus préalable de base
- si l'émetteur entend déposer un supplément de prospectus dans un avenir prochain et, le cas échéant, le type de titres qu'il offrira, le montant à réunir et l'emploi qui sera fait du produit
- la disponibilité d'autres sources de financement pouvant répondre aux besoins de fonds de roulement et de financement de l'activité de l'émetteur si les fonds réunis sont insuffisants
- la nature et l'échéancier proposés des placements au moyen du prospectus préalable de base, notamment :
 - la participation d'un mandataire ou d'un placeur, le cas échéant
 - l'existence d'une souscription minimale en deçà de laquelle le placement ne peut être réalisé
 - l'emploi du produit prévu pour les 12 mois suivants

- des précisions concernant les étapes de développement clés et concrètes qui favoriseraient l'atteinte des objectifs commerciaux de l'émetteur et qui devraient être terminées au cours des 12 mois suivants, y compris :
 - une description de l'étape clé
 - l'échéancier prévu
 - les besoins en matière de financement.

Pour dissiper les doutes sur la possibilité que les tirages supplémentaires ne suffisent pas à combler les besoins de trésorerie à court terme de l'émetteur, nous pourrions demander à l'émetteur de :

- déposer un prospectus simplifié fixant une souscription minimale
- déposer un prospectus simplifié visant un placement faisant l'objet d'une prise ferme
- prendre les arrangements nécessaires pour disposer d'autres sources de financement.

Placement de droits

Nous pourrions suggérer des solutions de rechange à la souscription minimale, comme un engagement de souscription, lorsque la suffisance du produit pour réaliser l'objet déclaré du placement ou la situation financière de l'émetteur soulève des doutes.

3. L'information sur l'emploi du produit

L'information à fournir sur l'emploi du produit dans un prospectus sert à évaluer si le produit du placement sera suffisant pour réaliser l'objet déclaré du placement. Nous jugerons si cette information satisfait à toutes les obligations applicables prévues à la rubrique 6 de l'Annexe 41-101A1, *Information à fournir dans le prospectus* (l'« Annexe 41-101A1 ») ou à la rubrique 4 de l'Annexe 44-101A1, *Prospectus simplifié* (l'« Annexe 44-101A1 »).

Nous avons noté que l'information fournie sur l'emploi du produit était inadéquate dans les domaines suivants :

- les objectifs principaux auxquels le produit sera affecté
- les objectifs commerciaux et les jalons
- le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles négatif.

Un exemple de type d'information ne donnant pas suffisamment de détails sur la répartition du produit est présenté ci-dessous.

Exemple d'information insuffisante sur l'emploi du produit

Le produit net revenant à la société sera combiné à son fonds de roulement, le montant total des fonds disponibles s'élevant alors à environ 3 000 000 \$. Le produit net estimatif du placement revenant à la société sera réparti de la façon suivante :

Objectif principal	Montant
Activités d'exploration	2 000 000 \$
Besoins généraux de la société	1 000 000 \$
Total des fonds disponibles	3 000 000 \$

La société affectera le produit net du placement aux activités d'exploration et à ses besoins généraux. Elle s'attend à atteindre les objectifs commerciaux décrits dans le présent prospectus en utilisant le montant total des fonds disponibles. La société a l'intention de dépenser les fonds dont elle disposera de la manière indiquée dans le présent prospectus. Certaines circonstances pourraient justifier, pour des motifs commerciaux valables, la réaffectation des fonds.

Les indications données ci-dessous portent sur le type de renseignements que nous nous attendons à trouver dans l'information fournie sur l'emploi du produit.

Objectifs principaux auxquels sera affecté le produit

Lorsque l'information est trop générale, nous pourrions demander à l'émetteur des renseignements supplémentaires, notamment :

- la ventilation du produit affecté à une phase donnée d'un projet, dans le cas d'un émetteur qui est en phase d'exploration ou de développement
- la ventilation du produit affecté aux dépenses en immobilisations
- la ventilation du produit affecté aux frais généraux et aux frais d'administration
- des précisions sur la façon dont les fonds réunis grâce aux opérations de financement récentes sont répartis ou l'ont été.

Si le placement est subordonné à une souscription minimale, l'emploi du produit doit être précisé pour les souscriptions minimale et maximale. L'information fournie devrait prévoir des ajustements des dépenses dans le cas où le montant réuni serait inférieur au montant maximal. Cette information est obligatoire dans les situations suivantes :

- la clôture du placement n'est pas subordonnée à un montant minimum du placement
- le placement est effectué pour compte
- l'émetteur a des dépenses inévitables à court terme significatives.

Les dépenses inévitables à court terme significatives comprennent celles liées aux besoins généraux de la société, ou des engagements de capital ou contractuels à court terme significatifs et il se peut que l'émetteur n'ait pas d'autres ressources facilement accessibles pour y faire face. Nous pourrions demander à l'émetteur de présenter une analyse, qualitative et quantitative, de la façon dont il emploiera le produit, par rapport à divers seuils potentiels de

produit, dans le cas où il réunirait un montant inférieur à la souscription maximale et les répercussions possibles sur sa situation de trésorerie, son exploitation, ses sources de financement et sa solvabilité.

Finalement, nous rappelons aux émetteurs qu'une déclaration telle que « pour les besoins généraux de la société » n'est pas considérée comme suffisante⁴.

Objectifs commerciaux et jalons

Lorsqu'un émetteur n'aura pas décrit de manière suffisante chacun des principaux événements devant se produire pour que ses objectifs commerciaux soient atteints, nous exigerons de l'information supplémentaire sur chaque événement et sur la période précise au cours de laquelle chacun est censé se produire, ainsi que les coûts qu'il entraînera. En général, nous nous attendons à ce que le produit du placement soit suffisant pour répondre aux besoins de fonds de roulement et aux besoins opérationnels jusqu'au prochain jalon important.

Dans le cas d'un émetteur du secteur minier, l'information fournie sur l'emploi du produit devrait être conforme à la recommandation et au budget figurant dans son ou ses rapports techniques. Il est possible que les déclarations générales concernant l'achèvement d'une « phase » d'un programme d'exploration ne suffisent pas. Nous pourrions demander une ventilation plus détaillée des activités d'exploration envisagées dans chaque phase, selon le cas, et le temps nécessaire à la réalisation de chacune.

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles négatif

L'émetteur dont le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles est négatif au dernier exercice pour lequel il a inclus des états financiers dans le prospectus devrait :

- mettre ce fait en évidence dans la section du prospectus portant sur l'emploi du produit
- indiquer s'il emploiera le produit du placement pour résorber le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles négatif prévu dans les exercices à venir et, le cas échéant, dans quelle mesure
- indiquer le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles négatif parmi les facteurs de risque⁵.

Nous pourrions aussi demander des renseignements supplémentaires dans le prospectus sur les sujets suivants :

- le montant le plus récent du fonds de roulement de l'émetteur
- le taux d'épuisement des liquidités de l'émetteur par mois ou par trimestre
- la période pendant laquelle les fonds réunis grâce au placement devraient financer les activités
- les dettes importantes arrivant à échéance à court terme.

⁴ Comme il est indiqué au paragraphe 2 de l'article 4.3 de l'*Instruction générale relative au Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (l'« Instruction générale 41-101 ») et au paragraphe 2 de l'article 4.4 de l'*Instruction générale relative au Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié* (l'« Instruction générale 44-101 »).

⁵ Se reporter aux indications données au paragraphe 1 de l'article 4.3 de l'Instruction générale 41-101 et au paragraphe 1 de l'article 4.4 de l'Instruction générale 44-101.

La rubrique 6.2 de l'Annexe 41-101A1 prévoit la présentation d'information supplémentaire concernant les petits émetteurs, telle que le montant total des fonds disponibles, et la ventilation suivante de ces fonds :

- une estimation du produit net du placement des titres offerts au moyen du prospectus
- une estimation du fonds de roulement consolidé (déficitaire) arrêté à la fin du mois précédant le dépôt du prospectus
- le montant total des autres fonds disponibles qui seront utilisés pour atteindre les objectifs principaux fixés par le petit émetteur en vertu de cette rubrique.

Point à retenir

Selon les circonstances, nous pourrions établir que cette information est un fait important pour les émetteurs qui, techniquement, ne sont pas de petits émetteurs et qu'elle devrait être présentée dans un prospectus de façon à respecter l'obligation de révéler « de façon complète, véridique et claire tous les faits importants ».

4. Information sur les facteurs de risque

La rubrique 21.1 de l'Annexe 41-101A1 et la rubrique 17.1 de l'Annexe 44-101A1 prévoient la présentation des facteurs de risque pour l'émetteur et ses activités, par exemple les problèmes éventuels de flux de trésorerie et de liquidité. Les instructions connexes donnent des indications précisant que les risques devraient être classés selon leur gravité, en ordre décroissant. Nous avons noté que l'information présentée dans le prospectus sur nombre de facteurs de risque clés se rapportant à la situation financière de l'émetteur est insuffisante et utilise des formules toutes faites.

Exemple d'information insuffisante sur les facteurs de risque utilisant des formules toutes faites

La capacité de la société à poursuivre son exploitation dépend de sa capacité à obtenir un financement suffisant et à atteindre des niveaux d'exploitation rentables. La société n'a aucun antécédent reconnu de rendement, de bénéfice ou de succès.

Situation financière de l'émetteur

Le prospectus devrait indiquer clairement le risque pour l'émetteur de ne pas être mesure de poursuivre son exploitation afin de permettre au lecteur de prendre une décision de placement éclairée. L'information fournie devrait comprendre une explication des incertitudes pouvant donner lieu à un tel risque et de la façon dont l'émetteur gère la situation. Comme il est indiqué ci-dessus, même si le risque est présenté de manière adéquate, nous ferons preuve de discernement pour évaluer si la disposition sur le refus de visa pour insuffisance du produit est applicable ou si l'octroi du visa est dans l'intérêt public.

Lorsqu'ils établissent l'information relative aux facteurs de risque concernant leur situation financière, les émetteurs devraient inclure les éléments suivants :

- la quantification des pertes, du déficit du fonds de roulement, du flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles négatif, des niveaux d'endettement
- les moyens que l'émetteur entend utiliser pour remédier aux problèmes de trésorerie ou de solvabilité
- les autres sources de financement dont dispose l'émetteur

- les conséquences découlant de la situation de trésorerie, des sources de financement, de l'exploitation (c'est-à-dire la réduction des activités d'exploration, des dépenses en immobilisations, des dépenses de recherche et développement, des frais généraux et frais d'administration, etc.) et sa capacité à poursuivre son exploitation
- la période pendant laquelle les fonds réunis grâce au placement devraient financer les activités.

Dans de nombreuses circonstances, l'émetteur assujéti au risque lié à la continuité de son exploitation devrait inclure l'information exigée des petits émetteurs prévue à la rubrique 8.7 de l'Annexe 41-101A1 :

- la période pendant laquelle les fonds réunis grâce au placement devraient financer les activités
- une estimation du total des coûts opérationnels nécessaires à la réalisation des objectifs commerciaux déclarés de l'émetteur
- une estimation des autres dépenses en immobilisations importantes au cours de cette période.

Point à retenir

Même si la rubrique 8.7 de l'Annexe 41-101A1 s'applique expressément aux petits émetteurs, l'information qui y est exigée peut constituer un fait important pour d'autres émetteurs compte tenu de leur situation et, le cas échéant, nous pourrions demander qu'elle soit présentée.

Risque lié à un flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles négatif

Nous rappelons aux émetteurs que selon l'article 4.3 de l'Instruction générale 41-101 et l'article 4.4 de l'Instruction générale 44-101, ils doivent indiquer qu'un flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles négatif représente un facteur de risque.

Risque lié à la structure du placement – absence de souscription minimale

Dans le cas d'un placement pour compte pour lequel nous avons convenu qu'une souscription minimale n'est pas exigée, nous nous attendons généralement à ce que l'émetteur indique sur la page de titre du prospectus qu'il n'y a pas de minimum de fonds à réunir dans le cadre du placement. Cette information devrait exposer clairement que l'investisseur n'aura pas droit, en général, à un rendement sur son placement si une petite partie seulement du montant du placement indiqué est effectivement réunie.

5. Les déclarations à l'appui de la capacité à poursuivre l'exploitation

Nous estimons que l'émetteur qui envisage d'effectuer un placement devrait être en mesure de poursuivre son exploitation pendant une période raisonnable et de répondre à ses besoins de trésorerie à court terme, comme il est expliqué à la page deux du présent avis du personnel. La période pendant laquelle l'émetteur sera en mesure de poursuivre son exploitation variera selon le secteur d'activité et entre les différents émetteurs d'un secteur donné. Par conséquent, les émetteurs devraient s'attendre à recevoir des observations sur leur capacité à poursuivre leur exploitation.

Déclaration concernant la capacité à poursuivre l'exploitation

Pour évaluer si nous avons des réserves pouvant mener à un refus de visa, nous pourrions demander à l'émetteur de produire une déclaration écrite précisant le nombre de mois pendant lequel il sera en mesure de poursuivre son exploitation compte tenu de sa situation financière. Le produit du placement devrait entrer en ligne de compte uniquement lorsque le placement prend la forme d'une prise ferme, qu'il est subordonné à une souscription minimale ou fait l'objet d'un engagement de souscription. En général, nous demandons aussi d'inclure cette déclaration dans le prospectus, parce que nous estimons que cette information est un fait important pour l'émetteur compte tenu de nos questionnements sur sa situation financière. Nous pourrions décider que son absence peut constituer une omission d'un fait important ou porter atteinte à l'intérêt public.

Appui aux déclarations concernant la capacité à poursuivre l'exploitation

L'émetteur a la responsabilité d'établir le nombre de mois pendant lequel il s'attend à pouvoir poursuivre son exploitation compte tenu de sa situation financière. Dans certains cas, ses déclarations sur sa capacité à poursuivre son exploitation et la période pendant laquelle il s'attend à pouvoir le faire peuvent présenter les lacunes suivantes :

- manquer de cohérence avec le tableau des flux de trésorerie historique (en particulier les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles)
- manquer de cohérence avec l'information fournie dans le prospectus provisoire, y compris l'information sur la rentabilité actuelle ou attendue, les calendriers de remboursement des dettes et les sources potentielles de financement additionnel
- sembler déraisonnables.

Dans de telles situations, nous pouvons demander à l'émetteur de nous fournir une prévision de trésorerie afin d'appuyer sa déclaration pour la période où il s'attend à disposer de fonds suffisants (c'est-à-dire, à pouvoir poursuivre son exploitation). Comme il est indiqué ci-dessus, le produit du placement devrait être pris en considération uniquement lorsque le placement prend la forme d'une prise ferme, qu'il est subordonné à une souscription minimale ou fait l'objet d'un engagement de souscription. Si une prévision est fournie, nous évaluerons si les hypothèses sont cohérentes avec l'information présentée dans le prospectus et la performance financière historique de l'émetteur.

La prévision de trésorerie devrait permettre de faire une projection du flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour la période pendant laquelle l'émetteur a déclaré être en mesure de poursuivre son exploitation. La prévision devrait prendre la forme d'un tableau des flux de trésorerie, comme celui figurant dans les états financiers de l'émetteur présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). La prévision doit être accompagnée d'une série d'hypothèses solides afin d'étayer les estimations établies par la direction. Nous pourrions avoir besoin de documents justificatifs et de renseignements plus détaillés pour nous permettre d'évaluer le caractère raisonnable des hypothèses formulées par l'émetteur. Se reporter à la section ci-dessous pour savoir ce qui constitue de l'information prospective et de l'information financière prospective.

Point à retenir

Dans les cas restreints où nous demandons une prévision de trésorerie, nous pourrions demander de présenter l'information supplémentaire suivante dans le prospectus :

- la prévision dans sa totalité ainsi que toutes les hypothèses importantes et les facteurs de risque importants pouvant faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement de la prévision
- les parties importantes de la prévision ou les hypothèses et facteurs importants utilisés pour élaborer la prévision.

Cette information vient appuyer la déclaration concernant la capacité de l'émetteur à poursuivre son exploitation et peut éclairer les décisions de placement des investisseurs. Nous pouvons conclure que, dans certains cas, la prévision constitue un fait important pour l'émetteur compte tenu des questions que soulève sa situation financière. Toute information fournie dans le prospectus est assujettie aux dispositions en matière de responsabilité.

Information prospective et information financière prospective

Une déclaration concernant la capacité de l'émetteur à poursuivre son exploitation constitue une information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières. En général, l'information prospective s'entend de toute information sur un événement, une situation ou des résultats d'exploitation possibles établie sur le fondement d'hypothèses concernant les conditions économiques et une ligne de conduite future⁶. Selon le contenu, la déclaration peut ou non représenter également une information financière prospective. L'information de cette nature qui est incluse dans le prospectus doit être conforme aux obligations relatives à l'information prospective et à l'information financière prospective prévues aux parties 4A et 4B du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »).

La prévision de trésorerie et les facteurs et hypothèses s'y rapportant fournis à l'appui de la déclaration, le cas échéant, peuvent aussi être assujettis aux obligations relatives à l'information prospective et à l'information financière prospective.

Les émetteurs sont tenus de mettre à jour l'information prospective importante fournie précédemment dans le rapport de gestion conformément à l'article 5.8 du Règlement 51-102.

Conclusion

Nous continuerons à formuler des observations à l'égard de la situation financière de l'émetteur et de la suffisance du produit d'un placement au moyen d'un prospectus lorsque nous aurons des réserves sur les points précédemment signalés. De l'information supplémentaire pourra être exigée dans le prospectus en fonction de la situation de l'émetteur. Dans les cas particuliers où nous aurons de sérieux doutes sur la protection des investisseurs, nous pourrions recommander de ne pas viser le prospectus.

⁶ Pour la définition de l'expression « information prospective », se reporter au paragraphe 1 de l'article 1 de la *Securities Act* (Alberta), au paragraphe 1 de l'article 1 de la *Securities Act* (British Columbia), au paragraphe 1 de l'article 1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec).

Questions

Pour toute question, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes :

Québec	
Benoit Dionne, chef de service Tél. : 514.395.0337, poste 4411 Courriel : benoit.dionne@lautorite.qc.ca	Patrick Théorêt, chef de service Tél. : 514.395.0337, poste 4381 Courriel : patrick.theoret@lautorite.qc.ca
Louis Auger, comptable Tél. : 514.395.0337, poste 4383 Courriel : louis.auger@lautorite.qc.ca	Gabriel Araish, comptable Tél. : 514.395.0337, poste 4414 Courriel : gabriel.araish@lautorite.qc.ca
Ontario	
Jo-Anne Matear, Manager (Legal) Tél. : 416.593.2323 Courriel : jmatear@osc.gov.on.ca	Sonny Randhawa, Manager (Accounting) Tél. : 416.204.4959 Courriel : srandhawa@osc.gov.on.ca
Elizabeth Topp, Senior Legal Counsel Tél. : 416.593.2377 Courriel : etopp@osc.gov.on.ca	Christine Krikorian, Accountant Tél. : 416.593.2313 Courriel : ckrikorian@osc.gov.on.ca
Colombie-Britannique	
Allan Lim, Manager Tél. : 604.899.6780 Courriel : alim@bcsc.bc.ca	Larissa Streu, Senior Legal Counsel Tél. : 604.899.6888 Courriel : lstreu@bcsc.bc.ca
Alberta	
Cheryl McGillivray, Manager Tél. : 403.297.3307 Email: cheryl.McGillivray@asc.ca	
Saskatchewan	
Ian McIntosh, Deputy Director Tél. : 306.787.5867 Courriel : ian.McIntosh@gov.sk.ca	
Manitoba	
Bob Bouchard, directeur et chef de l'administration Tél. : 204.945.2555 Courriel : bob.bouchard@gov.mb.ca	
Nouveau-Brunswick	
Kevin Hoyt, directeur des affaires réglementaires Tél. : 506.643.7691 Courriel : Kevin.hoyt@nbsc-cvmnb.ca	
Nouvelle-Écosse	
Kevin Redden, Director Tél. : 902.424.5343 Courriel : reddenkq@gov.ns.ca	

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
COVINGTON FUND II INC.	20120001429-1	2012-02-28	200,00 \$

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 Loi sur les valeurs mobilières et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
-----------------	----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de croissance et de revenu BrIC-Plus O'Leary (parts de séries A, F, H, I, M et X)	29 février 2012	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Ressources Explor inc.	24 février 2012	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Ontario
Advantaged Canadian High Yield Bond Fund	28 février 2012	Ontario
Argent NSX Inc.	23 février 2012	Colombie-Britannique
Brompton 2012 Flow-Through Limited Partnership	28 février 2012	Ontario
Crescent Point Energy Corp.	23 février 2012	Alberta
FNB PowerShares	24 février 2012	Ontario
PowerShares S&P/TSX Composite Low Volatility Index ETF		
PowerShares S&P/TSX Composite High Beta Index ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
PowerShares S&P 500 High Beta (CAD Hedged) Index ETF		
Fonds BMO	24 février 2012	Ontario
Fonds d'obligations de sociétés échelonnées BMO		
Portefeuille FNB à rendement cible amélioré BMO		
Portefeuille FNB à rendement cible BMO		
Fonds d'actions à revenu amélioré BMO		
Fonds asiatique de croissance et de revenu BMO Guardian		
Fonds canadien d'actions à grande capitalisation BMO Guardian		
Fonds mondial à petite capitalisation BMO Guardian		
Fonds du marché monétaire BMO		
Fonds Invesco Trimark	27 février 2012	Ontario
Catégorie Portefeuille de rendement en capital stratégique Tacticiel Invesco		
Portefeuille de rendement stratégique Tacticiel Invesco		
Fonds MD	27 février 2012	Ontario
Portefeuille de revenu équilibré précision MD		
Portefeuille de croissance modérée précision MD		
Fonds Sprott	29 février 2012	Ontario
Catégorie d'actions améliorées Sprott		
Fonds équilibré amélioré Sprott		
Placements mondiaux Sun Life Canada Inc.	23 février 2012	Ontario
Fonds équilibré de croissance McLean		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Budden Fonds équilibré de valeur McLean Budden		
Slate U.S. Opportunity (No.1) Realty Trust	24 février 2012	Ontario
Student Transportation Inc.	28 février 2012	Ontario
Student Transportation Inc.	29 février 2012	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu actions Palos (parts de séries A et F)	28 février 2012	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Catégorie Québec Matrix 2012-I Catégorie nationale Matrix 2012-I	29 février 2012	Ontario
Fiducie RRS	28 février 2012	Ontario
Fonds communs de placement TD	24 février 2012	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu fixe TD Catégorie fonds de revenu fixe à rendement en capital TD <i>(Une catégorie de la Catégorie Société Fonds Mutuels TD Ltée)</i> Catégorie fonds d'actions canadiennes TD <i>(Une catégorie de la Catégorie Société Fonds Mutuels TD Ltée)</i> Catégorie fonds d'actions mondiales TD <i>(Une catégorie de la Catégorie Société Fonds Mutuels TD Ltée)</i> Catégorie fonds de gestion tactique TD <i>(Une catégorie de la Catégorie Société Fonds Mutuels TD Ltée)</i>		
Fonds de revenu à répartition stratégique	28 février 2012	Ontario
FT Mutual Fund Corporation Portefeuille Sélect canadien Veritas Portefeuille d'actions canadiennes choisies Raymond James First Trust	27 février 2012	Ontario
Maple Leaf 2012 Energy Income Limited Partnership	29 février 2012	Colombie-Britannique
Middlefield Income Plus II Corp.	27 février 2012	Alberta
Qwest 2012 Oil & Gas Flow-Through Limited Partnership	23 février 2012	Colombie-Britannique
Société en commandite Ressources Canada Dominion 2012	29 février 2012	Ontario
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund	29 février 2012	Ontario
Walton Westphalia Development Corporation	28 février 2012	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds IA Clarington d'obligations rendement réel (parts de séries A, F, I, L et O) Fonds IA Clarington tactique de revenu (parts de séries A, E, E6, F, F6, F8, I, L, L6, L8, O T6, T8 et X)	27 février 2012	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Catégorie fonds ciblé d'actions américaines Russell	28 février 2012	Ontario
Catégorie portefeuille de revenu prudent LifePoints Russell	28 février 2012	Ontario
Fonds équilibré Lincluden	27 février 2012	Ontario
Fonds FNB RBC	27 février 2012	Ontario
FNB d'obligations de sociétés Objectif 2013 RBC		
FNB d'obligations de sociétés Objectif 2014 RBC		
FNB d'obligations de sociétés Objectif 2015 RBC		
FNB d'obligations de sociétés Objectif 2016 RBC		
FNB d'obligations de sociétés Objectif 2017 RBC		
FNB d'obligations de sociétés Objectif 2018 RBC		
FNB d'obligations de sociétés Objectif 2019 RBC		
FNB d'obligations de sociétés Objectif 2020		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
RBC		
Fonds Russell	28 février 2012	Ontario
Catégorie gestion du rendement Russell		
Catégorie fonds de dividendes canadien Russell		
Catégorie fonds d'actions canadiennes Russell		
Catégorie fonds de petites sociétés Russell		
Catégorie fonds d'actions américaines Russell		
Catégorie fonds d'actions outre-mer Russell		
Catégorie fonds d'actions mondiales Russell		
Catégorie fonds d'actions marchés émergents Russell		
Catégorie fonds du marché monétaire Russell		
Catégorie portefeuille essentiel de revenu Russell (<i>auparavant Catégorie portefeuille essentiel de retraite Russell</i>)		
Catégorie portefeuille diversifié de revenu mensuel Russell		
Catégorie portefeuille canadien de croissance et de revenu amélioré Russell		
Portefeuille canadien de puissance du capital First Trust (<i>auparavant Portefeuille des actions vedettes canadiennes RBC Dominion valeurs mobilières</i>)	28 février 2012	Ontario
Portefeuille de revenu prudent LifePoints Russell	28 février 2012	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BAC Canada Finance Company	15 février 2012	20 octobre 2011
Banque Canadienne Impériale de Commerce	15 février 2012	29 septembre 2011
Banque Canadienne Impériale de Commerce	15 février 2012	29 septembre 2011
Banque Nationale du Canada	15 février 2012	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	23 février 2012	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	23 février 2012	14 mai 2010
Barclays Bank PLC	15 février 2012	28 avril 2011
Capital Power L.P.	14 février 2012	14 avril 2010
Corporation Financière Power	14 février 2012	23 novembre 2010
EPCOR Utilities Inc.	24 février 2012	1 ^{er} décembre 2011
Great-West Lifeco Inc.	13 février 2012	6 juin 2011
Keyera Corp.	23 février 2012	17 juin 2011

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Enerkem Inc.

Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario
(les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

d'Enerkem Inc. (le « déposant »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant une dispense des obligations de prospectus et d'inscription afin de pouvoir afficher, sans restrictions, certains documents électroniques de présentation sur le site Web d'un ou de plusieurs services commerciaux, notamment les sites aux adresses www.retailroadshow.com et/ou www.netroadshow.com, durant le délai d'attente (au sens des présentes) (la « dispense demandée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demande sous le régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la demande;
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») dans les territoires suivants : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Terre Neuve et Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île du Prince Édouard, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14 101 sur les définitions* et le Règlement 11-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Les définitions suivantes s'appliquent à la présente décision :

« Avis 47-201 » signifie l'Avis 47-201 relatif aux opérations sur titres à l'aide d'Internet et d'autres moyens électroniques,

« prospectus de base – RFPV » et « prospectus avec supplément – RFPV » ont le même sens qu'au *Règlement 44-103 sur le régime de fixation du prix après le visa*.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les faits et les déclarations du déposant qui suivent :

1. Le déposant est une société régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et son siège social est situé au 1130, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3A 2M8.
2. Le déposant est un producteur de biocarburants et de produits chimiques à partir de déchets.
3. Le 3 février 2012, le déposant a déposé une déclaration d'inscription sur Formulaire F-1 (le « Formulaire F-1 ») auprès de la SEC portant sur le placement d'actions ordinaires du déposant (le « placement ») et il a déposé un prospectus de base RFPV provisoire (le « prospectus provisoire ») relatif au placement auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacun des territoires du Canada.
4. Le déposant a demandé l'inscription de ses actions ordinaires à la cote du NASDAQ Market sous le symbole « NRKM » et de la Bourse de Toronto sous le symbole « NKM ».

5. Au cours de la période comprise entre la date du visa du prospectus provisoire et la date du visa du prospectus de base RFPV définitif visant le placement (le « délai d'attente »), le déposant a l'intention d'utiliser des documents électroniques de présentation (les « documents Web ») dans le cadre de la commercialisation du placement, ce qui constitue maintenant une pratique courante pour les premiers appels publics à l'épargne aux États Unis.
6. Les lois sur les valeurs mobilières applicables des États Unis exigent que le déposant rende les documents Web « disponibles sans restriction » ou qu'il les dépose sur le système de la SEC appelé *Electronic Data-Gathering Analysis and Retrieval System* (connu sous l'acronyme EDGAR), ce qui, dans les faits, les rend « disponibles sans restriction ». Le déposant comprend que le fait de rendre des documents « disponibles sans restriction » signifie qu'aucune restriction en matière d'accès ou d'affichage ne peut être imposée, notamment au moyen d'une protection par mot de passe, à l'égard de personnes qui se trouvent aux États Unis ou à l'extérieur des États Unis.
7. Le déposant et ses preneurs fermes souhaitent commercialiser le placement d'une façon couramment utilisée pour des appels publics à l'épargne aux États Unis, soit en affichant les documents Web sur le site Web d'un ou de plusieurs services commerciaux, notamment les sites aux adresses www.retailroadshow.com et/ou www.netroadshow.com, sans aucune restriction.
8. Les obligations de prospectus et d'inscription de la législation, ainsi que les lignes directrices de l'Avis 47-201 concernant les activités de commercialisation et de sollicitation qui sont autorisées pendant le délai d'attente, requièrent que l'accès aux documents Web soit contrôlé par le déposant ou les preneurs fermes, notamment au moyen d'une protection par mot de passe.
9. En l'absence de la dispense demandée, le déposant ne pourrait pas, pendant le délai d'attente, utiliser les documents Web dans le cadre de la commercialisation du placement d'une manière conforme aux lois sur les valeurs mobilières des États Unis et à la législation.
10. Les documents Web contiendront une déclaration informant les lecteurs que les documents Web ne contiennent pas toutes les informations qui figurent dans le prospectus provisoire, le prospectus de base – RFPV définitif visant le placement, ou le prospectus avec supplément – RFPV s'y rapportant ou toute modification de ceux-ci (collectivement, les « prospectus »), et que les acquéreurs éventuels doivent examiner ces prospectus pour obtenir toute l'information relative aux actions offertes dans le cadre du placement.
11. Le déposant insérera dans les documents Web un hyperlien donnant accès aux prospectus dès que ces documents seront déposés.
12. L'information contenue dans les documents Web sera juste et équilibrée, et ne contredira pas ou ne déformera pas l'information contenue dans les prospectus.
13. Le déposant indiquera dans les documents Web et dans les prospectus que les acquéreurs des actions offertes dans le cadre du placement dans les territoires du Canada ont un droit contractuel d'action en justice contre le déposant et les preneurs fermes canadiens relativement aux informations contenues dans les documents Web. Pour ce faire, il y inclura une mention qui, pour l'essentiel, sera formulée ainsi :

« Nous pouvons rendre disponibles certains documents qui décrivent le placement (les « documents Web ») sur le site Web d'un ou de plusieurs services commerciaux, par exemple ceux dont les adresses sont www.retailroadshow.com et/ou www.netroadshow.com, à la rubrique « Enerkem inc. », conformément aux lois sur les valeurs mobilières fédérales des États-Unis pendant la période qui précède l'obtention du visa pour le prospectus de base — RFPV définitif visant le placement (le « prospectus définitif ») des autorités en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Afin de donner aux acquéreurs de chacune des provinces et territoires du Canada le même accès non

restreint aux documents Web que celui qui est offert aux acquéreurs des États-Unis, nous avons présenté une demande de dispense auprès des autorités en valeurs mobilières de chacun des territoires du Canada, et cette dispense nous a été accordée dans une décision datée du 22 février 2012. Selon les modalités de cette dispense, nous convenons, de même que chacun des preneurs fermes canadiens qui aura signé l'attestation contenue dans le prospectus définitif, qu'advenant que les documents Web contiennent une déclaration fausse concernant un fait important ou omettent de déclarer un fait important devant être déclaré ou nécessaire pour qu'une déclaration soit non trompeuse, compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite (une « déclaration fausse ou trompeuse »), un acquéreur résidant dans une des provinces ou territoires du Canada qui acquière des actions ordinaires offertes en vertu du prospectus définitif pendant la durée du placement peut exercer contre nous et contre chaque preneur ferme canadien, relativement à cette déclaration fausse ou trompeuse, des recours correspondant à ceux prévus aux articles 217 et 218 de la Loi sur les valeurs mobilières (Québec) ou aux dispositions analogues de la législation en valeurs mobilières de chacune des autres provinces et territoires du Canada, comme si cette déclaration fausse ou trompeuse avait été contenue dans le prospectus définitif et sans égard au fait que l'acquéreur se soit fié à cette déclaration fausse ou trompeuse. »

14. Le déposant et les preneurs fermes canadiens se conformeront autrement à toutes les autres dispositions de l'Avis 47 201.
15. Les acquéreurs dans chacun des territoires du Canada ne pourront acquérir des actions offertes dans le cadre du placement que par l'intermédiaire d'un preneur ferme qui est inscrit, ou qui est autrement dispensé de l'obligation d'inscription, dans le territoire concerné.
16. Au moins un des preneurs fermes qui signera les prospectus sera inscrit dans chacun des territoires du Canada.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense demandée aux conditions suivantes :

- a) le déposant se conforme aux déclarations énoncées aux paragraphes 10 à 14 de cette décision;
- b) les documents Web ne comprendront pas de données comparables, à moins qu'elles ne soient également divulguées dans les prospectus.

Fait à Montréal, le 22 février 2012.

Jean Daigle
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2012-FS-0029

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Barlow Mine Inc.	2012-02-03	283 667 actions ordinaires	851 001 \$	1	2	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
BluPanda, LLC	2011-02-18, 2011-02-24, 2011-03-07, 2011-03-10, 2011-05-15, 2011-08-03, 2011-08-15, 2011-08-25, 2011-09-14, 2011-10-11, 2011-12-07, 2011-12-13, 2012-01-17	702 000 parts	710 003 \$	1	12	2.3
Caledonian Royalty Corporation	2012-02-02	145 000 parts	1 450 000 \$	1	20	2.3 / 2.5
Chemaphor Inc.	2012-01-30	7 120 000 actions ordinaires	356 000 \$	10	5	2.3
Conundrum Residential Property Income Fund III	2012-02-06	14 000 000 de parts de catégorie A	14 000 000 \$	1	1	2.10
Conundrum Residential Property Income Fund III	2012-01-31	16 750 000 parts de catégorie A	16 750 000 \$	2	0	2.10
Fonds de Construction Centria Capital, s.e.c.	2012-02-03	500 000 parts de catégorie A	5 000 000 \$	1	0	2.3
Fonds de Développement Centria Capital, s.e.c.	2012-02-10	500 000 parts de catégorie A	5 000 000 \$	1	0	2.3
Goldman Sachs Group, Inc. (The)	2012-01-24	billets	71 087 752 \$	1	10	2.3
Groupe de jeux Amaya inc.	2012-02-01	3 750 bons de souscription spéciaux	3 750 000 \$	2	12	2.3
Harbour Tucson Corporation	2011-12-13	76 actions ordinaires	1 710 000 \$	2	10	2.3 / 2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Harbour First Mortgage Fund Limited Partnership	2012-01-26	7 500 parts	7 500 000 \$	14	111	2.3
Harbour Tucson Limited Partnership	2011-12-13	90 parts de catégorie A et 90 parts de catégorie B	2 250 000 \$	1	5	2.3 / 2.10
Harbour Tucson Unit Trust	2011-12-13	76 parts de fiducie	190 000 \$	2	10	2.3
Hyteon Inc.	2012-01-31	100 000 actions ordinaires	201 528 \$	0	4	2.3 / 2.5
Innovente Inc.	2012-01-10	1 000 000 d'actions ordinaires	550 000 \$	1	0	2.3
KingSett Canadian Real Estate Income Fund LP	2012-01-30	24 147 parts	29 276 683 \$	51	69	2.3
Las Vegas From Home.com Entertainment Inc.	2011-12-29	4 400 000 unités	220 000 \$	3	0	2.3
Legend Gold Corp.	2012-01-06	5 000 000 d'actions ordinaires	1 000 000 \$	1	8	2.3
Lornex Capital Inc.	2011-12-20	100 000 unités	17 000 \$	1	0	2.3
Mines Abcourt inc.	2012-02-01	1 764 705 actions de catégorie B	150 000 \$	3	0	2.13
Ressources Appalaches Inc.	2012-02-13	25 300 000 unités	1 265 000 \$	14	13	2.3 / 2.24
Ressources de la Baie d'Uragold Inc.	2012-02-06	billets	180 000 \$	1	0	2.10
Ressources Jourdan Inc.	2012-01-20	200 unités	200 000 \$	1	2	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Société d'épargne des autochtones du Canada	2012-02-01	306 obligations	306 000 \$	16	0	2.9
Société en commandite Broccolini n°2	2012-02-09	7 833 parts de société en commandite	78 332 000 \$	53	4	2.3

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Aberdeen Canada – EAFE Plus Equity Fund	2011-05-01 au 2011-12-01	731 202,40 parts	77 233 000 \$	1	1	2.3
Aberdeen Canada – Emerging Markets Fund	2011-01-01 au 2011-12-01	801 595,75 parts	117 925 000 \$	5	1	2.3
Aberden Canada – Global Equity Fund	2011-01-01 au 2011-12-01	6 898 696,89 parts	638 862 562,05 \$	4	16	2.3
Act II New Media Fund	2011-01-31 au 2011-12-23	8 850,37 parts de catégorie A	113 208,53 \$	1	0	2.3
AFC Capital Fund	2011-01-07 au 2011-11-04	124 709,52 parts de catégorie A et F	1 276 185,63 \$	45	0	2.3
Arrow Diversified Fund	2011-01-07 au 2011-12-30	54 289,75 parts de catégorie A2 et F2	740 000 \$	5	0	2.3
Arrow Enhanced Income Fund	2011-01-07 au 2011-09-09	3 936,82 parts de catégorie U2	25 000 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Arrow High Yield Fund	2011-01-07 au 2011-12-30	65 060,09 parts de catégorie A, F et U	529 846,92 \$	10	0	2.3
Arrow Maple Leaf Canadian Fund	2011-01-07 au 2011-11-30	12 783,66 parts de catégorie A2 et U2	140 682,61 \$	6	0	2.3
Arrow Special Opportunities Fund	2011-03-31	4 841,24 parts de catégorie A	48 412,35 \$	1	0	2.3
Baker Gilmore & Associates Bond Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	1 747 137,83 parts	18 286 415,67 \$	2	0	2.3
BluMont Hirsch Performance Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	12 297,23 parts	309 163,81 \$	4	10	2.3
COR US Equity Income Fund	2011-01-07 au 2011-11-30	284 080,65 parts de catégorie A	761 620,22 \$	1	0	2.3
Enso Global Fund	2011-01-31 au 2011-11-30	5 476,09 parts de catégorie A	125 000 \$	1	0	2.3
FAM Registered Balanced Fund	2011-04-30 au 2011-12-31	30 699,93 parts	3 338 198,77 \$	1	53	2.3 / 2.10 / 2.19
Fonds d'obligations canadiennes Lysander	2011-12-08 au 2011-12-23	18 000 parts	180 000 \$	1	5	2.3
Fonds d'Obligations Casgrain S.E.C.	2011-01-01 au 2011-12-31	74 472,99 parts	9 000 000 \$	3	1	2.3
Fonds privé GDP actions canadiennes croissance	2011-01-01 au 2011-12-31	1 968 630 parts	22 360 464 \$	1	1	2.3
Fonds privé GPD actions américaines (pour comptes non taxables)	2011-01-01 au 2011-12-31	18 129 565 parts	93 844 013 \$	1	5	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds privé GPD actions américaines (pour comptes taxables)	2011-01-01 au 2011-12-31	7 342 766 parts	44 348 259 \$	1	4	2.3
Fonds privé GPD actions canadiennes de grande capitalisation	2011-01-01 au 2011-12-31	7 839 633 parts	103 065 761 \$	1	5	2.3
Fonds privé GPD actions canadiennes de petite capitalisation	2011-01-01 au 2011-12-31	1 148 240 parts	14 860 780 \$	1	3	2.3
Fonds privé GPD actions EAEO	2011-01-01 au 2011-12-31	10 714 970 parts	91 620 210 \$	1	5	2.3
Fonds privé GPD croissance à distribution mensuelle fixe	2011-01-01 au 2011-12-31	153 668 parts	1 655 283 \$	1	0	2.3
Fonds privé GPD équilibré	2011-01-01 au 2011-12-31	730 408 parts	7 871 622 \$	1	3	2.3
Fonds privé GPD obligations	2011-01-01 au 2011-12-31	3 514 475 parts	37 033 484 \$	1	3	2.3
Fonds privé GPD obligations corporatives	2011-01-01 au 2011-12-31	13 193 117 parts	121 044 713 \$	1	5	2.3
Fonds privé GPD obligations gouvernementales	2011-01-01 au 2011-12-31	19 447 641 parts	178 978 441 \$	1	5	2.3
Fonds privé GPD revenu à distribution mensuelle fixe	2011-01-01 au 2011-12-31	515 400 parts	5 401 388 \$	1	0	2.3
Fonds privé GPD stratégies complémentaires	2011-01-01 au 2011-12-31	3 959 830 parts	38 249 188 \$	1	4	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Formula Growth Alpha II Fund L.P.	2011-05-02 2011-06-01	21 505,37 parts	21 500 000 \$	2	0	2.3
Formula Growth Alpha IV Fund LP	2011-01-04 2011-02-28	123 736,54 parts	123 807 202,90 \$	1	0	2.3
Formula Growth Global Opportunities Fund	2010-12-31 au 2011-08-31	619 560,70 parts	6 897 335,03 \$	16	1	2.3 / 2.5 / 2.10
Formula Growth Hedge Fund	2010-12-31 au 2011-11-30	23 006,74 parts de catégorie A 1 442 363,15 parts de catégorie F 14 943,68 parts de catégorie X 941 872,63 parts de catégorie Y	29 458 373,74 \$	60	37	2.3 / 2.5 / 2.10 / 2.19

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

BAC Canada Finance Company

Vu la demande présentée par BAC Canada Finance Company (l'« émetteur ») et Bank of America Corporation (le « garant ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 février 2012 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« document visé » : le formulaire américain 10-K du garant portant sur la période se terminant le 31 décembre 2011, préparé conformément à la Loi de 1934, lequel sera intégré par renvoi dans le prospectus;

« prospectus » : le prospectus simplifié préalable de base de l'émetteur daté du 20 octobre 2010 qui vise le placement d'un montant en capital global d'au plus 5 000 000 000 \$ CA en titres d'emprunt et bons de souscription structurés, ainsi que toute modification de celui-ci;

« supplément de fixation du prix » : tout supplément de fixation du prix à être déposé relativement au prospectus;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2 (2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du document visé (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. le garant est assujéti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
3. l'émetteur est dispensé de certaines obligations d'information continue prévues au Règlement 51-102 pourvu qu'il dépose auprès de l'Autorité tous les documents que le garant doit déposer aux termes de la Loi de 1934;
4. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
5. le volume du document visé conjugué à la brièveté du délai pour sa traduction empêchent l'émetteur de déposer une version française de façon simultanée à la version anglaise de ce document;
6. tous les autres documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec ont été traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

1. que la version française du document visé soit déposée sur SEDAR au plus tard le 29 mars 2012;
2. que tous les suppléments de fixation du prix déposés entre la date de la présente décision et la date du dépôt de la version française du document visé contiennent une mention à l'effet que la version française du document visé sera déposée sur SEDAR au plus tard le 29 mars 2012.

Fait à Montréal, le 24 février 2012.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2012-FS-0033

Fonds de croissance et de revenu BRIC-Plus O'Leary

Vu la demande présentée par O'Leary Fund Management LP (le « déposant ») au nom du Fonds de croissance et de revenu BRIC-Plus O'Leary (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 20 février 2012;

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif* (le « Règlement 81-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu les termes définis suivants :

« documents annuels 2010 » : les états financiers annuels audités de l'émetteur ainsi que le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010;

« documents intermédiaires 2011 » : les états financiers intermédiaires de l'émetteur ainsi que le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui les accompagne pour la période terminée le 30 juin 2011;

« documents annuels 2011 » : les états financiers annuels audités de l'émetteur ainsi que le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011;

Vu la demande de dispense temporaire d'établir une version française des documents annuels 2010 et des documents intermédiaires 2011, tel que prévu à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.7(2) du Règlement 81-101 (la « dispense souhaitée »);

Vu les faits suivants :

1. l'émetteur est fonds d'investissement à capital fixe qui est émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. l'émetteur prévoit déposer un prospectus simplifié provisoire dans toutes les provinces du Canada afin de procéder au placement permanent de ses titres;
3. entre le dépôt du prospectus provisoire et le dépôt du prospectus définitif, l'émetteur déposera ses documents annuels 2011, lesquels seront réputés intégrés par renvoi dans le prospectus au moment de leur dépôt;
4. l'émetteur intégrera par renvoi les documents annuels 2011 dans le prospectus définitif;
5. les documents annuels 2011 seront traduits en français et seront déposés auprès de l'Autorité au plus tard le 90e jour suivant la fin d'exercice de l'émetteur, soit le 30 mars 2012;
6. à l'exception des documents annuels 2010 et des documents intermédiaires 2011, tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par le déposant.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense souhaitée, à la condition que les documents annuels 2011 soient traduits en français et qu'ils soient déposés auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus définitif.

Fait à Montréal, le 21 février 2012.

Mathieu Simard
Chef du Service des fonds d'investissement

Décision n°: 2012-FIIC-0020

Mercer International Inc.

Vu la demande présentée par Mercer International Inc. (« Mercer ») et MERC Acquisition Inc. (« MERC » et, collectivement avec Mercer, les « initiateurs ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 février 2012;

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 3.1(2) et 6.1 du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat* (le « Règlement 62-104 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes au formulaire américain;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 3.1(2) du Règlement 62-104 d'établir une version française des annexes qui sont exigées en vertu de la législation fédérale américaine en valeurs mobilières, mais qui ne le sont pas en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec;

« Fibrek » : Fibrek Inc., l'émetteur visé par l'offre;

« formulaire américain » : le formulaire américain 10-K de Mercer pour la période se terminant le 31 décembre 2011, préparé conformément à la Loi de 1934, lequel sera intégré par renvoi dans la note d'information;

« note d'information » : la note d'information devant être déposée par les initiateurs dans le cadre de l'offre, ainsi que tout avis de changement ou modifications s'y rapportant;

« offre » : l'offre publique d'achat que les initiateurs entendent lancer pour acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation de Fibrek;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la dispense permanente demandée par l'émetteur;

Vu les déclarations suivantes :

1. Mercer est un émetteur assujéti dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec;
2. Mercer est assujéti à la Loi de 1934;
3. MERC a été constitué pour les seules fins de l'offre et n'est pas un émetteur assujéti dans les territoires du Canada;

4. Les initiateurs entendent lancer l'offre et déposer la note d'information le ou vers le 29 février 2012;
5. Le formulaire américain sera intégré par renvoi dans la note d'information;
6. Tout document intégré par renvoi dans une note d'information fait partie intégrante de celle-ci;
7. Les annexes ne sont pas des documents normalement intégrés par renvoi à une note d'information dans le cadre d'une offre publique aux termes de la législation en valeurs mobilières du Québec;
8. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits.

Vu les autres déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait à Montréal, le 27 février 2012.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2012-SMV-0011

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
AFRI-CAN, SOCIETE DE MINERAUX MARINS	2011-11-30
AIRIQ INC.	2011-12-31
ALPHINAT INC.	2011-11-30
BANQUE DE MONTREAL	2012-01-31
BOND TRUST (#21225)	2011-12-31
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC.	2011-12-31
BROWNSTONE ENERGY INC.	2011-12-31
CAPITAL UI INC.	2011-12-31
CARPINCHO CAPITAL CORP.	2011-12-31
CATEGORIE CANADIENNE DE DIVIDENDES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE CANADIENNE DE DIVIDENDES PGD (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE CROISSANCE CANADIENNE POWER PGD (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE CROISSANCE MONDIALE POWER PGD (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE D' ACTIONS CANADIENNES AURION DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE D' ENERGIE STRATEGIQUE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE D' OBLIGATIONS A RENDEMENT TOTAL AURION DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE D' OBLIGATIONS AVANTAGE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE DE DIVIDENDES AVANTAGE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE DE RENDEMENT STRATEGIQUE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE DE RESSOURCES PGD (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE DE RESSOURCES STRATEGIQUE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE DE REVENU DE DIVIDENDES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE EQUILIBREE BLUE CHIP DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE EQUILIBREE POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE EQUILIBREE TACTIQUE AURION DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE FONDS CIBLE D' ACTIONS AMERICAINES RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE FONDS D' ACTIONS AMERICAINES RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE FONDS D' ACTIONS CANADIENNES RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE FONDS D' ACTIONS MARCHES EMERGENTS RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE FONDS D' ACTIONS MONDIALES RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE FONDS D' ACTIONS OUTRE-MER RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE FONDS DE PETITES SOCIETES RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE GESTION DU RENDEMENT RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE MARCHES EMERGENTS DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE MONDIAL DE DIVIDENDES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE MONDIALE DE DECOUVERTE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE MONDIALE DE REPARTITION D' ACTIF DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE MONDIALE EQUILIBREE POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE MONDIALE NAVIGATEUR POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE CANADIEN DE CR. ET DE REVENU AMELIORE RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE À LONG TERME	2011-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
LIFEPOINTS RUSSELL (#10820)	
CATEGORIE PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE REVENU MENSUEL RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE EQUILIBRE LIFEPOINTS RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE LIFEPOINTS RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE TOUTES ACTIONS LIFEPOINTS RUSSELL (#10820)	2011-12-31
CATEGORIE VALEUR AMERICAINE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE VALEUR CANADIENNE PGD (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE VALEUR EAFE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE VALEUR EQUILIBREE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE VALEUR EQUILIBREE PGD (#2884)	2011-12-31
CATEGORIE VALEUR MONDIALE PGD (#2884)	2011-12-31
CLEGHORN MINERALS LTD.	2011-12-31
COMMERCIAL SOLUTIONS INC.	2011-12-31
CONNOR, CLARK & LUNN CAT. CAPITAL INC. - CAT. PORTEFEUILLE EQUILIBRE (#31888)	2011-12-31
CONNOR, CLARK & LUNN CATEGORIE CAPITAL INC. - CAT. RESS. NATURELLES (#31888)	2011-12-31
CORPORATION NUVOLT INC.	2011-11-30
CORPORATION TOMAGOLD	2011-11-30
COVENTREE INC.	2011-12-31
DACHA STRATEGIC METALS INC.	2011-12-31
DIAGNOS INC.	2011-12-31
DPF INDIA OPPORTUNITES FUND	2011-12-31
ENSECO ENERGY SERVICES CORP.	2011-12-31
EPIC DATA INTERNATIONAL INC.	2011-12-31
ERGORECHERCHE LTEE.	2011-12-31
EXPLORATION AZIMUT INC.	2011-11-30
EXPLORATION KHALKOS INC.	2011-12-31
EXPLORATION LOUNOR INC.	2011-12-31
EXPLORATION OREX INC.	2011-12-31
EXPLORATIONS NAMEX INC.	2011-12-31
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRE BMO	2012-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL BMO II	2012-01-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY ACTIONS AMERICAINES (#5486)	2011-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY ACTIONS CANADIENNES (#5486)	2011-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY ACTIONS CANADIENNES - CONCENTRE (#5486)	2011-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2011-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY ACTIONS MONDIALES (#5486)	2011-12-31
FIRST TRUST ADVANTAGED SHORT DURATION HIGH YIELD BOND FUND (32504)	2011-12-31
FONDS A REVENU FIXE PLUS RUSSELL (#10820)	2011-12-31
FONDS A REVENU FIXE RUSSELL (#10820)	2011-12-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS CENTRAL DU CANADA LIMITEE	2012-01-31
FONDS CIBLE D'ACTIONS AMERICAINES RUSSELL (#10820)	2011-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS CROISSANCE AMERICAINE POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS CROISSANCE CANADIENNE POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS CROISSANCE MONDIALE POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS D'ACHATS PERIODIQUES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES RUSSELL (#10820)	2011-12-31
FONDS D'ACTIONS BLUE CHIP DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES RUSSELL (#10820)	2011-12-31
FONDS D'ACTIONS MARCHES EMERGENTS RUSSELL (#10820)	2011-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES RUSSELL (#10820)	2011-12-31
FONDS D'ACTIONS OUTRE-MER RUSSELL (#10820)	2011-12-31
FONDS D'ACTIONS PRODUCTIVES DE REVENUS DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A HAUT RENDEMENT DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT TOTAL AURION DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS AVANTAGE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES STRATEGIQUE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN RUSSELL (#10820)	2011-12-31
FONDS DE DIVIDENDES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DE METAUX PRECIEUX DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DE PETITES ENTREPRISES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES RUSSELL (#10820)	2011-12-31
FONDS DE RENDEMENT SPECIALISE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DE RENDEMENT STRATEGIQUE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DE RESSOURCES FOCUS + DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DE REVENU ENERGETIQUE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DE SERVICES FINANCIERS DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DE STRATEGIES D'OBLIGATIONS DE SOCIETES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DIVERSIFIE D'ACTIF REEL DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE RUSSELL (#10820)	2011-12-31
FONDS EQUILIBRE BLUE CHIP DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS EQUILIBRE POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS FIDELITY CANADA PLUS (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY CROISSANCE AMERIQUE (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS CANADA (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY DIVIDENDES (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY DIVIDENDES PLUS (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY EQUILIBRE CANADA (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY EXPANSION CANADA (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY FRONTIERE NORD (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY GRANDE CAPITALISATION CANADA (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY MARCHE MONETAIRE CANADA (#5486)	2011-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS FIDELITY MARCHE MONETAIRE E.U. (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES A COURT TERME (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES A RENDEMENT EN CAPITAL (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS DE SOCIETES (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMERIQUE (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY POTENTIEL AMERIQUE (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY POTENTIEL CANADA (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY REPARTITION D'ACTIFS CANADIENS (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY REPARTITION DE REVENU (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY SITUATIONS SPECIALES (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY TITRES AMERICAINS A RENDEMENT ELEVE (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY TITRES AMERICAINS A REND. ELEVE - DEVICES NEUTRES (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY TITRES AMERICAINS A REND. ELEVE ET A REND. EN CAPITAL (#5486)	2011-12-31
FONDS FIDELITY VALEUR AMERIQUE (#5486)	2011-12-31
FONDS IMMOBILIER MONDIAL DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS MONDIAL D'INFRASTRUCTURES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS MONDIALE DE DECOUVERTE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS MONDIALE DE DIVIDENDES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS MONDIALE DE RÉPARTITION D'ACTIF DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS NEUTRE DE DEVICES AMERICAINES POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS PROTEGE VALEUR DE DIVIDENDES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS PROTEGE VALEUR MONDIALE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS VALEUR AMERICAINE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS VALEUR DE DIVIDENDES DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS VALEUR DU CANADA DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS VALEUR EQUILIBRE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS VALEUR EUROPEENNE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS VALEUR EXTREME-ORIENT DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
FONDS VALEUR MONDIALE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
GOLDEN MOOR INC.	2011-11-30
GRANIZ MONDAL INC.	2011-12-31
GREENSHIELD EXPLORATIONS LIMITED	2011-12-31
HALO RESOURCES LTD.	2011-11-30
ICONIC MINERALS LTD.	2011-11-30
INVESTISSEMENTS TSPL INC.	2011-11-30
INVESTMENT GRADE TRUST (#21255)	2011-12-31
KEMESTRIE INC.	2011-12-31
MANDAT PRIVE FIDELITY MARCHE MONETAIRE - PLUS (#5486)	2011-12-31
MANDAT PRIVE FIDELITY TITRES A REVENU FIXE - PLUS (#5486)	2011-12-31
MANUFACTURIERS KOMET INC. (LES)	2011-12-31
MINCOM CAPITAL INC.	2011-12-31
MINES ABCOURT INC.	2011-12-31
MINES CANCOR INC.	2011-12-31
MINES D'ARGENT CASTLE INC.	2011-12-31
NEMASKA LITHIUM INC.	2011-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
NEWCO BANCORP INC.	2011-12-31
OCEANIC IRON ORE CORP.	2011-12-31
PATIENT HOME MONITORING CORP.	2011-12-31
PETROLIA INC.	2011-12-31
PORTEFEUILLE ACTIONS DYNAMIQUEULTRA (#29134)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN DE BASE SCOTIAMCLEOD (#15420)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN DE CROISSANCE ET DE REVENU AMELIORE RUSSELL (#10820)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN DE PUISSANCE DU CAPITAL FIRST TRUST (#15420)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN QUANTITATIF DE RECHERCHE TD (#15420)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CATEGORIE ACTIONS DYNAMIQUEULTRA (#29134)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CATEGORIE CROISSANCE DYNAMIQUEULTRA (#29134)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CATEGORIE CROISSANCE EQUILIBREE DYNAMIQUEULTRA (#29134)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CATEGORIE DYNAMIQUEULTRA 2020 (#2884)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CATEGORIE DYNAMIQUEULTRA 2025 (#2884)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CATEGORIE DYNAMIQUEULTRA 2030 (#2884)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CATEGORIE EQUILIBREE DYNAMIQUEULTRA (#29134)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE DYNAMIQUEULTRA (#29134)	2011-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE EQUILIBREE DYNAMIQUEULTRA (#29134)	2011-12-31
PORTEFEUILLE D'ACTIONS CANADIENNES CHO. RAYMOND JAMES FIRST TRUST (#28620)	2011-12-31
PORTEFEUILLE D'ACTIONS CANADIENNES INSTITUTIONNEL MARQUIS (#15863)	2011-12-31
PORTEFEUILLE D'ACTIONS INSTITUTIONNEL MARQUIS (#15863)	2011-12-31
PORTEFEUILLE D'ACTIONS MARQUIS (#22441)	2011-12-31
PORTEFEUILLE D'ACTIONS MONDIALES INSTITUTIONNEL MARQUIS (#15863)	2011-12-31
PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS INSTITUTIONNEL MARQUIS (#15863)	2011-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INSTITUTIONNEL MARQUIS (#15863)	2011-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE INSTITUTIONNEL MARQUIS (#15863)	2011-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE MARQUIS (#22441)	2011-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MARQUIS (#22441)	2011-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE STRATEGIQUE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE MARQUIS (#22441)	2011-12-31
PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE REVENU MENSUEL RUSSELL (#10820)	2011-12-31
PORTEFEUILLE DYNAMIQUEULTRA 2020 (#2884)	2011-12-31
PORTEFEUILLE DYNAMIQUEULTRA 2025 (#2884)	2011-12-31
PORTEFEUILLE DYNAMIQUEULTRA 2030 (#2884)	2011-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE INSTITUTIONNEL MARQUIS (#15863)	2011-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE MARQUIS (#22441)	2011-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBREE DYNAMIQUEULTRA (#29134)	2011-12-31
PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU RUSSELL (#10820)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE MONDIAL (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE MONDIAL (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE REVENU (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2005 (#5486)	2011-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2010 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2015 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2020 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2025 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2030 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2035 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2040 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE 2045 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REMPLACEMENT REVENU 2017 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REMPLACEMENT REVENU 2019 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REMPLACEMENT REVENU 2021 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REMPLACEMENT REVENU 2023 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REMPLACEMENT REVENU 2025 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REMPLACEMENT REVENU 2027 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REMPLACEMENT REVENU 2029 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REMPLACEMENT REVENU 2031 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REMPLACEMENT REVENU 2033 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REMPLACEMENT REVENU 2035 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REMPLACEMENT REVENU 2037 (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU MONDIAL (#5486)	2011-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL DE PUISSANCE DU CAPITAL FIRST TRUST (#15420)	2011-12-31
PORTEFEUILLE SELECT CANADIEN VERITAS (#28620)	2011-12-31
PORTEFEUILLE TOUT REVENU STRATEGIQUE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
PRIMELINE ENERGY HOLDINGS INC.	2011-12-31
PROSPERITY GOLDFIELDS CORP.	2011-12-31
RESSOURCES BRIONOR INC.	2011-11-30
RESSOURCES CANACO INC.	2011-12-31
RESSOURCES MELKIOR INC.	2011-11-30
RESSOURCES METANOR INC.	2011-12-31
RESSOURCES MONARQUES INC.	2011-12-31
RESSOURCES PERSHIMCO INC.	2011-12-31
RESSOURCES SIRIOS INC.	2011-12-31
SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS BUZZ INC.	2011-12-31
SHORT DURATION HIGH YIELD PORTFOLIO TRUST (32479)	2011-12-31
SOC. DE FONDS MONDIALE DYNAMIQUE - CAT. AURIFERE STRATEGIQUE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
SOC. DE FONDS MONDIALE DYNAMIQUE - CAT. VALEUR MONDIALE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
SOC. DE FONDS MONDIAUX DYNAMIQUE - CAT. CR. AMERICAINE POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
SOC. DE FONDS MONDIAUX DYNAMIQUE - CAT. CR. CANADIENNE POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
SOC. DE FONDS MONDIAUX DYNAMIQUE - CAT. CR. MONDIAL POWER DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
SOC. DE FONDS MONDIAUX DYNAMIQUE - CAT. MARCHE MONETAIRE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
SOC. DE FONDS MONDIAUX DYNAMIQUE - CAT. VALEUR CANADIENNE DYNAMIQUE (#2884)	2011-12-31
SOCIETE D'EXPLORATION MINIERE VIOR INC.	2011-12-31
SOLUTIONS ELECTRONIQUES SARATOGA INC.	2011-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
STRIA CAPITAL INC.	2011-12-31
TRANSPORT SCOLAIRE SOGESCO INC.	2011-12-31
TRIO GOLD CORP.	2011-12-31
TROY RESOURCES LIMITED	2011-12-31
VIRGINIA ENERGY RESOURCES INC.	2011-12-31
ZOOMERMEDIA LIMITED	2011-12-31
9162-8248 QUEBEC INC.	2011-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ABITIBIBOWATER INC.	2011-12-31
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2011-12-31
ALAMOS GOLD INC.	2011-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2011-12-31
ALLIED NEVADA GOLD CORP.	2011-12-31
ALTALINK, L.P.	2011-12-31
APELLA RESOURCES INC.	2011-10-31
ATRIUM INNOVATIONS INC.	2011-12-31
AVIGILON CORPORATION	2011-12-31
BALLARD POWER SYSTEMS INC.	2011-12-31
BANK OF AMERICA CORPORATION	2011-12-31
BELLUS SANTE INC.	2011-12-31
BIG 8 SPLIT INC.	2011-12-15
C.A. BANCORP INC.	2011-12-31
CADOMIN CAPITAL CORPORATION	2011-12-31
CAISSE CENTRALE DESJARDINS	2011-12-31
CALLOWAY REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-12-31
CANADIAN BANC CORP.	2011-11-30
CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.	2011-11-30
CANADIAN OIL SANDS LIMITED	2011-12-31
CAPITAL GAINS INCOME STREAMS CORPORATION	2011-11-30
CARGOJET INC.	2011-12-31
CATEGORIE DE RESSOURCES MAPLE LEAF (#32488)	2011-11-30
CATEGORIE DE REVENU MAPLE LEAF (#32488)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY CANADA PLUS (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY CHINE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY CROISSANCE AMERIQUE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS CANADA (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES-DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY EQUILIBRE CANADA (#5486)	2011-11-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE FIDELITY ETOILE D'ASIE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY ETOILE DU NORD (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY ETOILE NORD - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY EUROPE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY EXPANSION CANADA (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY EXTREME-ORIENT (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY FRONTIERE NORD (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY GRANDE CAPITALISATION CANADA (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY GRANDE CAPITALISATION MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY GRANDE CAPITALISATION MONDIALE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY IMMOBILIERE MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY JAPON (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY MARCHES EMERGENTS (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY OBLIGATIONS DE SOCIETES A RENDEMENT EN CAPITAL (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMERIQUE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL AMERIQUE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL CANADA (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY REPARTITION D'ACTIFS CANADIENS (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY REVENU A COURT TERME CANADA (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY REVENU MENSUEL (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SITUATIONS SPECIALES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TECHNOLOGIE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TELECOMMUNICATIONS (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE PRODUITS DE CONSOMMATION (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE RESSOURCES NATURELLES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SERVICES FINANCIERS (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SOINS DE LA SANTE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CCL INDUSTRIES INC.	2011-12-31
CENTERRA GOLD INC.	2011-12-31
CHEMAPHOR INC.	2011-10-31
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2011-12-31
CHR INVESTMENT CORPORATION	2011-10-31
CI FINANCIAL CORP.	2011-12-31
CLINE MINING CORPORATION	2011-11-30
COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE (LES)	2011-12-31
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	2011-12-31
CORPORATION COTT	2011-12-31
CREDIT FORD DU CANADA LIMITEE	2011-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2011-12-31
DIVIDEND SELECT 15 CORP.	2011-11-30
DIVIDEND 15 SPLIT CORP.	2011-11-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II	2011-11-30
DOMTAR CORPORATION	2011-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2011-12-31
EGI FINANCIAL HOLDINGS INC.	2011-12-31
ELDORADO GOLD CORPORATION	2011-12-31
ENCANA CORPORATION	2011-12-31
ENCANA HOLDINGS FINANCE CORP.	2011-12-31
ENERCARE INC.	2011-12-31
ENERCARE SOLUTIONS INC.	2011-12-31
ENERFLEX LTD.	2011-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2011-12-31
EQUITABLE GROUP INC.	2011-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER INTERNATIONALE DUNDEE	2011-12-31
FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2011-11-30
FINANCIAL 15 SPLIT CORP. II	2011-11-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC (#8981)	2011-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (#8981)	2011-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC (#8981)	2011-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GBC (#8981)	2011-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC (#8981)	2011-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER D'IMMEUBLES RESIDENTIELS CANADIENS	2011-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE GBC (#8981)	2011-12-31
GENERAL MOTORS COMPANY	2011-12-31
GENESIS TRUST II	2011-10-31
GENWORTH MI CANADA INC.	2011-12-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2011-12-31
GRAND LODGE MONT-TREMBLANT (LE) (PROJET IMMOBILIER)	2011-10-31
GROUPE TVA INC	2011-12-31
HARTCO INC.	2011-12-31
IAMGOLD CORPORATION	2011-12-31
IMAX CORPORATION	2011-12-31
INCOME STREAMS III CORPORATION	2011-11-30
INTERRENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-12-31
LUMINEX CORPORATION	2011-12-31
LUNDIN MINING CORPORATION	2011-12-31
M SPLIT CORP.	2011-11-30
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2011-12-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS AMERICAINES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS AMERICAINES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS CANADIENNES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS CANADIENNES - CONCENTRE (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS MONDIALES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS MONDIALES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE - REVENU (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE - REVENU DEVICES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY REVENU FIXE A RENDEMENT EN CAPITAL PLUS (#5486)	2011-11-30
MANITEX CAPITAL INC.	2011-10-31
MCGRAW-HILL RYERSON LIMITED	2011-12-31
MEG ENERGY CORP.	2011-12-31
MERRILL LYNCH & CO. INC.	2011-12-31
MINEFINDERS CORPORATION LTD	2011-12-31
MINES RICHMONT INC.	2011-12-31
MORGUARD REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-12-31
NEW COMMERCE SPLIT FUND	2011-11-30
NEWMONT MINING CORPORATION	2011-12-31
NEWMONT MINING CORPORATION OF CANADA LIMITED	2011-12-31
NEXEN INC.	2011-12-31
NORTH AMERICAN PALLADIUM LTD	2011-12-31
NORTHLAND POWER INC.	2011-12-31
NUVO RESEARCH INC.	2011-12-31
ONEX CORPORATION	2011-12-31
ORIGINAL COMMERCE SPLIT FUND	2011-11-30
PASON SYSTEMS INC.	2011-12-31
PATIENT HOME MONITORING CORP.	2011-09-30
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2011-12-31
PERLITE CANADA INC.	2011-10-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2011-12-31
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.	2011-12-31
PRIME DIVIDEND CORP.	2011-11-30
QLT INC.	2011-12-31
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTEE	2011-11-30
R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY	2011-12-31
RESSOURCES EVERTON INC.	2011-10-31
RESSOURCES NORTHCORE INC.	2011-10-31
RESSOURCES VANTEX LTEE	2011-10-31
RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2011-12-31
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2011-12-31
RONA INC.	2011-12-25
SALIX PHARMACEUTICALS, LTD.	2011-12-31
SHIRE PLC	2011-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE SHEROBEE GLEN	2011-10-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2011-12-31
SOFTCHOICE CORPORATION	2011-12-31
SPECTRA ENERGY CORP.	2011-12-31
SPX CORPORATION	2011-12-31
STANTEC INC.	2011-12-31
SUPERIOR PLUS CORP.	2011-12-31
SXC HEALTH SOLUTIONS CORP.	2011-12-31
TDB SPLIT CORP.	2011-11-30
TECHNOLOGIES MIRANDA INC.	2011-12-31
TELUS CORPORATION	2011-12-31
TERAGO INC.	2011-12-31
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2011-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
TIM HORTONS INC.	2012-01-01
TORSTAR CORPORATION	2011-12-31
TRIMAC TRANSPORTATION LTD.	2011-12-31
US FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2011-11-30
VALEANT PHARMACEUTICALS INTERNATIONAL, INC.	2011-12-31
VALERO ENERGY CORPORATION	2011-12-31
WELLS FARGO CANADA CORPORATION	2011-12-31
WESTAIM CORPORATION (THE)	2011-12-31
WESTPORT INNOVATIONS INC.	2011-12-31
XEROX CORPORATION	2011-12-31
YAMANA GOLD INC.	2011-12-31
5BANC SPLIT INC.	2011-12-15

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ABITIBIBOWATER INC.	2011-12-31
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2011-12-31
ALAMOS GOLD INC.	2011-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2011-12-31
ALLIED NEVADA GOLD CORP.	2011-12-31
ALTALINK, L.P.	2011-12-31
APELLA RESOURCES INC.	2011-10-31
ATRIUM INNOVATIONS INC.	2011-12-31
AVIGILON CORPORATION	2011-12-31
BALLARD POWER SYSTEMS INC.	2011-12-31
BANK OF AMERICA CORPORATION	2011-12-31
BELLUS SANTE INC.	2011-12-31
BIG 8 SPLIT INC.	2011-12-15
C.A. BANCORP INC.	2011-12-31
CADOMIN CAPITAL CORPORATION	2011-12-31
CAISSE CENTRALE DESJARDINS	2011-12-31
CALLOWAY REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-12-31
CANADIAN BANC CORP.	2011-11-30
CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.	2011-11-30
CANADIAN OIL SANDS LIMITED	2011-12-31
CAPITAL GAINS INCOME STREAMS CORPORATION	2011-11-30
CARGOJET INC.	2011-12-31
CATEGORIE DE RESSOURCES MAPLE LEAF (#32488)	2011-11-30
CATEGORIE DE REVENU MAPLE LEAF (#32488)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY CANADA PLUS (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY CHINE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY CROISSANCE AMERIQUE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS CANADA (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES-DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY EQUILIBRE CANADA (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY ETOILE D'ASIE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY ETOILE DU NORD (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY ETOILE NORD - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY EUROPE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY EXPANSION CANADA (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY EXTREME-ORIENT (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY FRONTIERE NORD (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY GRANDE CAPITALISATION CANADA (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY GRANDE CAPITALISATION MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY GRANDE CAPITALISATION MONDIALE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY IMMOBILIERE MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY JAPON (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY MARCHES EMERGENTS (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY OBLIGATIONS DE SOCIETES A RENDEMENT EN CAPITAL (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMERIQUE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL AMERIQUE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL CANADA (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY REPARTITION D'ACTIFS CANADIENS (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY REVENU A COURT TERME CANADA (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY REVENU MENSUEL (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SITUATIONS SPECIALES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TECHNOLOGIE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TELECOMMUNICATIONS (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE PRODUITS DE CONSOMMATION (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE RESSOURCES NATURELLES (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SERVICES FINANCIERS (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SOINS DE LA SANTE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU (#5486)	2011-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU MONDIALE (#5486)	2011-11-30
CCL INDUSTRIES INC.	2011-12-31
CENTERRA GOLD INC.	2011-12-31
CHEMAPHOR INC.	2011-10-31
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2011-12-31
CHR INVESTMENT CORPORATION	2011-10-31
CI FINANCIAL CORP.	2011-12-31
CLINE MINING CORPORATION	2011-11-30
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2011-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE (LES)	2011-12-31
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	2011-12-31
CORPORATION COTT	2011-12-31
CREDIT FORD DU CANADA LIMITEE	2011-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2011-12-31
DIVIDEND SELECT 15 CORP.	2011-11-30
DIVIDEND 15 SPLIT CORP.	2011-11-30
DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II	2011-11-30
DOMTAR CORPORATION	2011-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2011-12-31
EGI FINANCIAL HOLDINGS INC.	2011-12-31
ELDORADO GOLD CORPORATION	2011-12-31
ENCANA CORPORATION	2011-12-31
ENCANA HOLDINGS FINANCE CORP.	2011-12-31
ENERCARE INC.	2011-12-31
ENERCARE SOLUTIONS INC.	2011-12-31
ENERFLEX LTD.	2011-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2011-12-31
EQUITABLE GROUP INC.	2011-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER INTERNATIONALE DUNDEE	2011-12-31
FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2011-11-30
FINANCIAL 15 SPLIT CORP. II	2011-11-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC (#8981)	2011-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (#8981)	2011-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC (#8981)	2011-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GBC (#8981)	2011-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC (#8981)	2011-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER D'IMMEUBLES RESIDENTIELS CANADIENS	2011-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE GBC (#8981)	2011-12-31
GENERAL MOTORS COMPANY	2011-12-31
GENESIS TRUST II	2011-10-31
GENWORTH MI CANADA INC.	2011-12-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2011-12-31
GROUPE TVA INC	2011-12-31
HARTCO INC.	2011-12-31
IAMGOLD CORPORATION	2011-12-31
IMAX CORPORATION	2011-12-31
INCOME STREAMS III CORPORATION	2011-11-30
INTERRENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-12-31
LUMINEX CORPORATION	2011-12-31
LUNDIN MINING CORPORATION	2011-12-31
M SPLIT CORP.	2011-11-30
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2011-12-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS AMERICAINES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS AMERICAINES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS CANADIENNES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS CANADIENNES - CONCENTRE (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES DEVISES NEUTRES	2011-11-30

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
(#5486)	
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS MONDIALES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS MONDIALES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE - REVENU (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE - REVENU DEVISES NEUTRES (#5486)	2011-11-30
MANDAT PRIVE FIDELITY REVENU FIXE A RENDEMENT EN CAPITAL PLUS (#5486)	2011-11-30
MANITEX CAPITAL INC.	2011-10-31
MCGRAW-HILL RYERSON LIMITED	2011-12-31
MEG ENERGY CORP.	2011-12-31
MERRILL LYNCH & CO. INC.	2011-12-31
MINEFINDERS CORPORATION LTD	2011-12-31
MINES RICHMONT INC.	2011-12-31
MORGUARD REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-12-31
NEW COMMERCE SPLIT FUND	2011-11-30
NEWMONT MINING CORPORATION	2011-12-31
NEWMONT MINING CORPORATION OF CANADA LIMITED	2011-12-31
NEXEN INC.	2011-12-31
NORTH AMERICAN PALLADIUM LTD	2011-12-31
NORTHLAND POWER INC.	2011-12-31
NUVO RESEARCH INC.	2011-12-31
ONEX CORPORATION	2011-12-31
ORIGINAL COMMERCE SPLIT FUND	2011-11-30
PASON SYSTEMS INC.	2011-12-31
PATIENT HOME MONITORING CORP.	2011-09-30
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2011-12-31
PERLITE CANADA INC.	2011-10-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2011-12-31
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.	2011-12-31
PRIME DIVIDEND CORP.	2011-11-30
QLT INC.	2011-12-31
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTEE	2011-11-30
R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY	2011-12-31
RESSOURCES EVERTON INC.	2011-10-31
RESSOURCES NORTHCORE INC.	2011-10-31
RESSOURCES VANTEX LTEE	2011-10-31
RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2011-12-31
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2011-12-31
RONA INC.	2011-12-25
SALIX PHARMACEUTICALS, LTD.	2011-12-31
SHIRE PLC	2011-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE SHEROBEE GLEN	2011-10-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2011-12-31
SOFTCHOICE CORPORATION	2011-12-31
SPECTRA ENERGY CORP.	2011-12-31
SPX CORPORATION	2011-12-31
STANTEC INC.	2011-12-31
SUPERIOR PLUS CORP.	2011-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
SXC HEALTH SOLUTIONS CORP.	2011-12-31
TDB SPLIT CORP.	2011-11-30
TECHNOLOGIES MIRANDA INC.	2011-12-31
TELUS CORPORATION	2011-12-31
TERAGO INC.	2011-12-31
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2011-12-31
TIM HORTONS INC.	2012-01-01
TORSTAR CORPORATION	2011-12-31
TRIMAC TRANSPORTATION LTD.	2011-12-31
US FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2011-11-30
VALEANT PHARMACEUTICALS INTERNATIONAL, INC.	2011-12-31
VALERO ENERGY CORPORATION	2011-12-31
WELLS FARGO CANADA CORPORATION	2011-12-31
WESTAIM CORPORATION (THE)	2011-12-31
WESTPORT INNOVATIONS INC.	2011-12-31
XEROX CORPORATION	2011-12-31
YAMANA GOLD INC.	2011-12-31
5BANC SPLIT INC.	2011-12-15

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	
BANQUE DE MONTREAL	
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE (LA)	
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	
BANQUE TORONTO-DOMINION (LA)	
BSM TECHNOLOGIES INC.	
CAPITAL UI INC.	
CENTRAL GOLD-TRUST	
COMMERCIAL SOLUTIONS INC.	
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRE BMO	
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES BANQUE SCOTIA	
FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	
FIDUCIE DE CAPITAL BMO II	
FIDUCIE DE CAPITAL TD II	
FIDUCIE DE CAPITAL TD III	
FIDUCIE DE CAPITAL TD IV	
FIDUCIE DE CATEGORIE 1 (TIER 1) BANQUE SCOTIA	
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (#8981)	
JURA ENERGY CORPORATION	
MANITEX CAPITAL INC.	
PARAGON MINERALS CORPORATION	
PATHEON INC.	
PNI DIGITAL MEDIA INC.	
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.	
SUPERIOR PLUS CORP.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ABITIBIBOWATER INC.	2011-12-31
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2011-12-31
ADVANTAGED CANADIAN HIGH YIELD BOND FUND (32284)	2011-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2011-12-31
ALLIED NEVADA GOLD CORP.	2011-12-31
BALLARD POWER SYSTEMS INC.	2011-12-31
BANK OF AMERICA CORPORATION	2011-12-31
BIG 8 SPLIT INC.	2011-12-15
CALLOWAY REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-12-31
CANADIAN BANC CORP.	2011-11-30
CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.	2011-11-30
CANADIAN OIL SANDS LIMITED	2011-12-31
CAPITAL GAINS INCOME STREAMS CORPORATION	2011-11-30
CARGOJET INC.	2011-12-31
CCL INDUSTRIES INC.	2011-12-31
CITIGROUP FINANCE CANADA INC.	2011-12-31
CITIGROUP INC.	2011-12-31
CLINE MINING CORPORATION	2011-11-30
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2011-12-31
COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE (LES)	2011-12-31
CORPORATION CAMECO	2011-12-31
CORPORATION COTT	2011-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2011-12-31
DIVIDEND SELECT 15 CORP.	2011-11-30
DIVIDEND 15 SPLIT CORP.	2011-11-30
DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II	2011-11-30
DOMTAR CORPORATION	2011-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2011-12-31
ENCANA CORPORATION	2011-12-31
ENCANA HOLDINGS FINANCE CORP.	2011-12-31
ENERFLEX LTD.	2011-12-31
EQUITABLE GROUP INC.	2011-12-31
FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2011-11-30
FINANCIAL 15 SPLIT CORP. II	2011-11-30
GENERAL MOTORS COMPANY	2011-12-31
GENESIS TRUST II	2011-10-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2011-12-31
IMAX CORPORATION	2011-12-31
INCOME STREAMS III CORPORATION	2011-11-30
INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2011-11-30
INTER PIPELINE FUND	2011-12-31
LUMINEX CORPORATION	2011-12-31
M SPLIT CORP.	2011-11-30
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2011-12-31
MCGRAW-HILL RYERSON LIMITED	2011-12-31
MERRILL LYNCH & CO. INC.	2011-12-31
MINEFINDERS CORPORATION LTD	2011-12-31
NEW COMMERCE SPLIT FUND	2011-11-30
NEWMONT MINING CORPORATION	2011-12-31
NEWMONT MINING CORPORATION OF CANADA LIMITED	2011-12-31
NEXEN INC.	2011-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
NUVO RESEARCH INC.	2011-12-31
ONEX CORPORATION	2011-12-31
ORIGINAL COMMERCE SPLIT FUND	2011-11-30
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2011-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2011-12-31
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.	2011-12-31
PRIME DIVIDEND CORP.	2011-11-30
QLT INC.	2011-12-31
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTEE	2011-11-30
R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY	2011-12-31
RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2011-12-31
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2011-12-31
SHIRE PLC	2011-12-31
SPX CORPORATION	2011-12-31
STANTEC INC.	2011-12-31
SUPERIOR PLUS CORP.	2011-12-31
SXC HEALTH SOLUTIONS CORP.	2011-12-31
TDB SPLIT CORP.	2011-11-30
TERAGO INC.	2011-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2011-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2011-12-31
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED	2011-12-31
TRIMAC TRANSPORTATION LTD.	2011-12-31
US FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2011-11-30
VALEANT PHARMACEUTICALS INTERNATIONAL, INC.	2011-12-31
VALERO ENERGY CORPORATION	2011-12-31
WELLS FARGO CANADA CORPORATION	2011-12-31
WESTPORT INNOVATIONS INC.	2011-12-31
XEROX CORPORATION	2011-12-31
5BANC SPLIT INC.	2011-12-15

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles SEDI

À partir du 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales).

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien	* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services	AVIS L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don	
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéficiaire et au partage en cas de liquidation.	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs	
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur	
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options	
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options	
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options	
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription	
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription	
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription	
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers	
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers	
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers	
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers	
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers	
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété	
40 : Vente à découvert	97 : Autres	
	99 : Correction d'information	
	NATURE DE L'EMPRISE	
	D : Propriété directe	
	I : Propriété indirecte	
	C : Contrôle	
	AUTRES MENTIONS	
	O : Opération originale	
	M : Première modification	
	M' : Deuxième modification	
	M" : Troisième modification, etc.	
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).	

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
49 North Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
49 North Resources Inc.	1		O	2012-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	2.8600	9 000
Abitibi Royalties Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Groia, Joseph	6								
Roycroft Holdings Ltd.	PI		O	2012-02-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	1.1200	15 730
Mullan, Glenn J	4, 6, 5		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	1.1600	65 996
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	1.1500	68 196
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 800	1.1500	74 996
R.R.S.P.	PI		O	2012-02-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.1000	
			M	2012-02-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.1200	5 184
Williams, Chad	4		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	1.2000	43 222
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	1.2100	44 322
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	1.1200	44 522
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	1.1000	47 622
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.0500	49 622
Absolute Software Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chase, Robert George	5		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	19 975	4.4200	766 015*
<i>Options</i>									
Chase, Robert George	5		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(19 975)	4.4200	149 925*
DAY, RICHARD LEIGH	4	R	O	2012-02-14	D	50 - Attribution d'options	5 000		61 000
			O	2012-02-14	D	50 - Attribution d'options	5 000		66 000
			O	2012-02-14	D	50 - Attribution d'options	5 000		71 000
			O	2012-02-14	D	50 - Attribution d'options	5 000		76 000
Grace, Mark	5		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	(18 750)	5.6700	166 250
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.1400	23 431 069
Ag Growth International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Franzmann, Paul Edmund	5	R	O	2012-01-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 012)	35.8900	1 510*
Agrium Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thun, Fredrick Roland	5								
Tanya Lynn Thun	PI		O	2011-05-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 026
Akela Pharma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ingalls & Snyder, LLC	3	R	O	2012-02-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 500	0.1354USD	104 500
ALAMOS GOLD INC									
<i>Actions ordinaires</i>									
Garson, Anthony	4		O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 050	18.8100	1 750
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 250	18.4600	3 000
Alaris Royalty Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Riddell, Clayton H.	4, 3								
Riddell Family Charitable Foundation	PI		O	2012-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	18.6500	289 667
Algoma Central Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Allied Nevada Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires Restricted Share Units</i>									
Wight, Greg D.	5		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	119.6460	5 000
<i>Actions ordinaires Restricted Stock Units (Common Shares)</i>									
Banbury, Gary William	5		O	2012-01-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 203	34.8400USD	3 203
Lassiter, Deborah Ann	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 011	34.8400USD	2 321
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 380	34.8400USD	4 701
<i>Restricted Stock Units</i>									
Caldwell, Scott Andrew	4, 5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 241	34.8400USD	15 241
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	81 915	34.8400USD	97 156
Flint, Dave Charles	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 323	34.8400USD	7 389
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 046	34.8400USD	14 435
Gill, Steven	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 109	34.8400USD	6 075
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 958	34.8400USD	12 033
Kirby, Hal	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 811	34.8400USD	39 811
Thom, Theresa	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 787	34.8400USD	1 787
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 940	34.8400USD	6 727
Woods, Warren	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 895	34.8400USD	1 895
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 405	34.8400USD	18 300
Alphinat inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lowenstein, Paul	4		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0500	300 000
AltaGas Ltd.									
<i>Droits de souscription issued February 22, 2012</i>									
Cornhill, David Wallace	4, 5		O	2010-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	74 800	29.0000	74 800
RRSP	PI		O	2010-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	29.0000	2 000
Edgeworth, Allan Leslie	4		O	2010-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	29.0000	2 000
McCrank, Michael Neil	4		O	2010-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	3 000	29.0000	3 000
Stein, Deborah Susan	5		O	2010-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	7 000	29.0000	7 000
Toivanen, Shaun William	5		O	2011-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 500	29.0000	1 500
Altus Group Limited									
<i>Deferred Share Units</i>									
McArthur, Alexander Bruce	4	R	O	2012-01-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 351	4.5100	6 394
Amerigo Resources Ltd									
<i>Options</i>									
Davidson, Aurora	5		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	2.2300	880 000
GOEPEL, RUSTON ERNEST TREMAYNE	4		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	2.2300	650 000
Kuta, Michael John	5		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	2.2300	1 130 000
Robinson, Sidney P H	4		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	2.2300	675 000
Zeitler, Klaus M	4, 5		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(400 000)	2.2300	1 900 000
Amex Exploration inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lemay, Michel	4, 5								
Services Miniers Lemco inc	PI		O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.2400	836 500
Andrew Peller Limitée (auparavant Les Vins Andrés Ltée.)									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
COSENS, MARK WILLIAM	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	750	10.1600	750*
HOSSACK, RICHARD DOUGLAS	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	750	10.1600	6 000*
MIELE, PERRY JOSEPH	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	750	10.1600	1 500*

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
PELLER, ANDREW ANGUS	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	750	10.1600	9 950*
Petch, John Frank	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	750	10.1600	16 500*
POWELL, RANDY ALAN	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	750	10.1600	1 500*
SHORT, BRIAN JAMES	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	750	10.1600	7 500*
Astral Media inc.									
<i>Unités d'actions différées/Deferred Share Units</i>									
Beutel, Austin Cecil	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	116	36.9000	8 690
Bronfman, Paul Arthur	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	139	36.9000	10 457
Cockwell, Jack Lynn	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	93	36.9000	6 964
Cohon, George Alan	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	168	36.9000	12 569
Fortier, Robert	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	24	36.9000	7 724
Godfrey, Paul Victor	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	148	36.9000	11 006
Greenberg, Ian	4, 7, 5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	474	36.9000	157 074
Greenberg, Stephen	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	126	36.9000	9 421
Horn, Sidney M.	4, 6		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	150	36.9000	11 186
Jérôme-Forget, Monique	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	33	36.9000	2 435
Mulrone, Mila	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	139	36.9000	10 457
Price, Timothy Robert	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	157	36.9000	11 745
Riley, John Thomas Joseph	7		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	94	36.9000	7 094
Yaffe, Phyllis	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	53	36.9000	3 946
ATCO LTD.									
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>									
Wright, Paul	5								
CWTC	PI		O	2012-02-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(83)		3 460
Attwell Capital Inc.									
<i>Droits de souscription</i>									
Murphy, Michael Darren	3		O	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
woodman capital	PI		O	2010-11-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-11-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
AuRico Gold Inc.									
<i>Options</i>									
MacPhail, Peter	5		O	2012-02-29	D	50 - Attribution d'options	36 192	9.6300	309 942
Marion, Rene Luis Joseph	5		O	2012-02-29	D	50 - Attribution d'options	127 600	9.6300	681 600
Perry, Scott Graeme	5		O	2012-02-29	D	50 - Attribution d'options	41 876	9.6300	214 876
Tremayne, Peter James Russell	5		O	2012-02-29	D	50 - Attribution d'options	40 600	9.6300	378 600
<i>Restricted Share Unit (Phantom Plan)</i>									
MacPhail, Peter	5		O	2011-11-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 197	9.6300	16 197
Marion, Rene Luis Joseph	5		O	2012-02-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	57 106	9.6300	171 275
Perry, Scott Graeme	5		O	2012-02-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 741	9.6300	55 074
Tremayne, Peter James Russell	5		O	2012-02-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 170	9.6300	53 396
Axia NetMedia Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Axia NetMedia Corporation	1	R	O	2011-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	7 900	1.1300	7 900
		R	O	2011-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	1.1528	15 900
		R	O	2011-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	12 400	1.1590	28 300
		R	O	2011-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	13 800	1.1800	42 100
		R	O	2011-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	13 100	1.1599	55 200
		R	O	2011-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	13 954	1.1600	69 154
		R	O	2011-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	13 954	1.1568	54 808
		R	O	2011-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	13 954	1.1600	68 762
		R	O	2011-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.1500	69 762
		R	O	2011-11-25	D	38 - Rachat ou annulation	8 200	1.1480	77 962
		R	O	2011-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	1.1800	29 154
		R	O	2011-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	13 954	1.1800	25 954

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2011-12-02	D 38	Rachat ou annulation	500	1.2000	26 454
		R	O	2011-12-05	D 38	Rachat ou annulation	6 300	1.2438	26 754
		R	O	2011-12-06	D 38	Rachat ou annulation	1 500	1.2000	28 254
		R	O	2011-12-07	D 38	Rachat ou annulation	13 954	1.2400	42 208
		R	O	2011-12-08	D 38	Rachat ou annulation	13 900	1.2286	56 108
		R	O	2011-12-09	D 38	Rachat ou annulation	6 000	1.2100	62 108
		R	O	2011-12-13	D 38	Rachat ou annulation	7 000	1.2600	45 954
		R	O	2011-12-14	D 38	Rachat ou annulation	13 954	1.2700	54 808
		R	O	2011-12-15	D 38	Rachat ou annulation	5 700	1.2700	60 508
		R	O	2011-12-16	D 38	Rachat ou annulation	7 200	1.2681	67 708
		R	O	2011-12-19	D 38	Rachat ou annulation	400	1.2100	27 254
		R	O	2011-12-20	D 38	Rachat ou annulation	2 900	1.2100	30 154
		R	O	2011-12-22	D 38	Rachat ou annulation	6 300	1.2800	36 454
		R	O	2011-12-23	D 38	Rachat ou annulation	5 154	1.2900	41 608
		R	O	2011-12-28	D 38	Rachat ou annulation	900	1.2100	12 354
		R	O	2011-11-30	D 38	Rachat ou annulation	6 000	1.1600	35 154
		R	O	2012-01-04	D 38	Rachat ou annulation	6 000	1.2500	18 354
		R	O	2012-01-05	D 38	Rachat ou annulation	4 800	1.2600	23 154
		R	O	2012-01-06	D 38	Rachat ou annulation	10 000	1.3000	33 154
		R	O	2012-01-09	D 38	Rachat ou annulation	7 000	1.3000	39 254
		R	O	2012-01-10	D 38	Rachat ou annulation	300 000	1.3000	339 254
		R	O	2012-01-11	D 38	Rachat ou annulation	1 400	1.2500	340 654
		R	O	2012-01-12	D 38	Rachat ou annulation	1 000	1.3000	341 654
		R	O	2012-01-16	D 38	Rachat ou annulation	11 400	1.2500	25 254
		R	O	2012-01-17	D 38	Rachat ou annulation	4 200	1.2500	29 454
		R	O	2012-01-23	D 38	Rachat ou annulation	5 800	1.4500	17 254
		R	O	2012-01-24	D 38	Rachat ou annulation	6 200	1.4500	23 454
			O	2011-11-18	D 38	Rachat ou annulation	(28 300)		40 854
			O	2011-11-25	D 38	Rachat ou annulation	(54 808)		23 154
			O	2011-11-30	D 38	Rachat ou annulation	(23 154)		12 000
			O	2011-12-02	D 38	Rachat ou annulation	(6 000)		20 454
			O	2011-12-09	D 38	Rachat ou annulation	(23 154)		38 954
			O	2011-12-13	D 38	Rachat ou annulation	(5 100)		40 854
			O	2011-12-16	D 38	Rachat ou annulation	(40 854)		26 854
			O	2011-12-23	D 38	Rachat ou annulation	(30 154)		11 454
			O	2012-01-06	D 38	Rachat ou annulation	(900)		32 254
			O	2012-01-13	D 38	Rachat ou annulation	(327 800)		13 854
			O	2012-01-20	D 38	Rachat ou annulation	(18 000)		11 454
			O	2012-01-27	D 38	Rachat ou annulation	(12 000)		11 454
Ballard Power Systems Inc.									
<i>Options</i>									
Cass, Edward Paul	5		O	2012-02-24	D 50	Attribution d'options	60 674	1.6900	393 260
Foulds, William Thomas	5		O	2012-02-24	D 50	Attribution d'options	60 674	1.6800USD	459 312
Guglielmin, Anthony Robert	5		O	2012-02-24	D 50	Attribution d'options	60 674	1.6900	339 122
Guzy, Christopher	5		O	2012-02-24	D 50	Attribution d'options	60 674	1.6900	538 148
HILLIER, KERRY BRENT	5		O	2012-02-24	D 50	Attribution d'options	7 500	1.6900	90 367
Masse, Roger	7		O	2012-02-24	D 50	Attribution d'options	7 500	1.6800USD	194 535
Murray, Jay Francis	5		O	2012-02-24	D 50	Attribution d'options	7 500	1.6900	124 467
Sheridan, John W.	4		O	2012-02-24	D 50	Attribution d'options	252 808	1.6900	1 341 590
<i>Parts Restricted Share Units</i>									
Cass, Edward Paul	5		O	2012-02-23	D 46	Contrepartie de services	95 857	1.6900	203 744
Foulds, William Thomas	5		O	2012-02-23	D 46	Contrepartie de services	96 428	1.6800USD	205 177
Guglielmin, Anthony Robert	5		O	2012-02-23	D 46	Contrepartie de services	95 857	95857.0000	203 450
Guzy, Christopher	5		O	2012-02-23	D 46	Contrepartie de services	95 857	1.6900	208 334
HILLIER, KERRY BRENT	5		O	2012-02-23	D 46	Contrepartie de services	14 792	1.6900	26 712
Masse, Roger	7		O	2012-02-23	D 46	Contrepartie de services	20 833	1.6800USD	49 441

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Banque Canadienne Imperiale de Commerce									
<i>Droits DSU</i>									
Murray, Jay Francis	5		O	2012-02-23	D	46 - Contrepartie de services	14 792	1.6900	44 997
Sheridan, John W.	4		O	2012-02-23	D	46 - Contrepartie de services	399 408	1.6900	752 782
<i>Options</i>									
Williamson, J. David	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	389	75.2300	8 688
Capatides, Michael	7, 5		O	2011-12-05	D	50 - Attribution d'options	23 900	71.5400	
			M	2011-12-05	D	50 - Attribution d'options	23 900	71.5400	140 325
Banque de Montréal									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rajpal, Surjit	5								
Computershare Trust Company	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	517	54.4000USD	3 656
Techar, Frank J.	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	618	55.9300	
			M	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	618	55.9300USD	5 820
<i>Deferred Share Units</i>									
Astley, Robert M.	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	430	58.1800	26 200
Beatty, David	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	430	58.1800	44 377
Brochu, Sophie	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	752	58.1800	2 470
Chevrier, Robert	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	430	58.1800	19 898
Cope, George	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	752	58.1800	15 261
Edwards, Christine A.	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	804	58.1800	4 653
Farmer, Ron	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	795	58.1800	28 799
GALLOWAY, DAVID ALEXANDER	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 504	58.1800	69 005
Kvisle, Harold N.	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	804		23 822
MITCHELL, Bruce Horton	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	859		45 032
Orsino, Philip	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	924		41 253
Piper, Martha Cook	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	430		17 586
Prichard, John Robert Stobo	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	838		38 274
Saucier, Guylaine	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	430		37 321
Wilson III, Don Matthew	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	855		14 561
Banque Royale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
O'Brien, David Peter	4		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 196	53.7900	167 379
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Anderson, Robert James	5	R	O	2011-12-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 249	48.6500	137 138
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 377	53.7920	138 515
Friis, Morten Nicolai	5	R	O	2011-12-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 854	48.6500	29 072
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	292	53.7920	29 364
Fukakusa, Janice Rose	5	R	O	2011-12-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 500	48.6500	172 592
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 732	53.7920	174 324
McGregor, Alex Douglas	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 210	53.7920	323 044
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 624	53.7920	163 445
Standish, Mark Allan	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 873	53.9100USD	390 189
Westlake, William James	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	460	53.7920	46 323
<i>Droits Performance Deferred Share Units</i>									
Friis, Morten Nicolai	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	698	53.7920	70 281
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	843	53.7920	84 825
Hirji-Nowaczynski, Zabeen	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	419	53.7920	42 218
Lewis, Melville George	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	844	53.7920	84 782
McGregor, Alex Douglas	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 539	53.7920	255 468
McKay, David Ian	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	936	53.7920	94 218
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 633	53.7920	264 974
Standish, Mark Allan	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 620	53.9100USD	263 974
Westlake, William James	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	816	53.7920	82 121
<i>Droits RBC Capital Markets Unit Awards</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Anderson, Robert James	5	R	O	2011-12-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 807	48.8400	108 902
			R	2011-12-15	D	59 - Exercice au comptant	(26 115)	48.8400	82 787
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	831	53.7920	83 618
<i>Droits RBC Share Units</i>									
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	85	53.7920	8 556
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	393	53.7920	39 522
Baytex Energy Corp.									
<i>Performance Awards</i>									
Kaluza, Michael Sam	5	R	O	2012-01-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 850		5 700
BCE Inc.									
<i>Contrat à terme d'achat hors bourse (1,500,000 Common Shares - settlement date April 15, 2015)</i>									
BCE Inc.	1								
Bell Canada	PI		O	2001-01-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
<i>Contrat à terme d'achat hors bourse (1,750,000 Common Shares - settlement date April 15, 2015)</i>									
BCE Inc.	1								
Bell Canada	PI		O	2001-01-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
<i>Options</i>									
Brown, Charles	7		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 850	39.7300	176 826
Cole, Michael	7		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 850	39.7300	152 070
Cope, George	7		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	356 493	39.7300	929 664
Crull, Kevin W.	7		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	91 020	39.7300	362 484
HOWE, STEPHEN GUY	7		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 850	39.7300	171 826
Little, Thomas (Tom)	7		O	2009-08-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 850	39.7300	75 850
Oosterman, Wade	7		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	106 190	39.7300	507 654
Turcke, Mary Ann	7		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 850	39.7300	152 070
Turcotte, Martine	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 850	39.7300	152 070
Vanaselja, Siim A.	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 850	39.7300	152 070
Watson, John	7		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 850	39.7300	152 070
Wells, David	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	75 850	39.7300	152 070
<i>Performance-based Restricted Share Units</i>									
Brown, Charles	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 910	39.5100	14 921
Cole, Michael	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 910	39.5100	16 674
Cope, George	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 175	39.5100	74 332
Crull, Kevin W.	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 492	39.5100	20 008
HOWE, STEPHEN GUY	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 910	39.5100	14 921
Little, Thomas (Tom)	7		O	2009-08-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 910	39.5100	7 910
Oosterman, Wade	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 074	39.5100	21 590
Turcke, Mary Ann	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 910	39.5100	16 674
Turcotte, Martine	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 910	39.5100	16 674
Vanaselja, Siim A.	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 910	39.5100	16 674
Watson, John	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 910	39.5100	16 674
Wells, David	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 910	39.5100	16 674
<i>Restricted Share Units</i>									
Brown, Charles	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 819	39.5100	29 841
Cole, Michael	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 819	39.5100	33 346
Cope, George	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 349	39.5100	148 662
Crull, Kevin W.	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 983	39.5100	40 015
HOWE, STEPHEN GUY	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 819	39.5100	29 841

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Little, Thomas (Tom)	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 819	39.5100	73 333
Oosterman, Wade	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 147	39.5100	43 179
Turcke, Mary Ann	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 819	39.5100	33 346
Turcotte, Martine	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 819	39.5100	33 346
Vanaselja, Sim A.	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 819	39.5100	33 346
Watson, John	7		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 819	39.5100	33 346
Wells, David	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 819	39.5100	33 346
Bell Aliant Inc.									
<i>Droits DSUP (employee)</i>									
McKeen, Daniel	5		O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 865	27.0400	2 865
Boardwalk Real Estate Investment Trust									
<i>Deferred Units (Convert to TU and/or cash)</i>									
Brimmell, Jonathan David	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	(476)	54.8000	10 772
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 073	54.2300	11 845
Burns, Patrick Dean	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 945)	54.8000	17 860
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 168	54.2300	20 028
Chidley, William Glenn	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 369	54.2300	33 170
Denis, Jean	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 963)	54.8000	15 641
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 674	54.2300	17 315
DEWALD, James Richard	4		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	(464)	54.8000	12 033
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	54.2300	
			M	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	111	54.2300	
			M'	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	111	54.2300	12 144
Dingle, Ian Peter	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	(325)	54.8000	5 623
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	485	54.2300	6 108
GEREMIA, ROBERTO	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 943)	54.8000	31 874
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 394	54.2300	36 268
Goodman, Gary Michael	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	212	54.2300	
			M	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	359	54.2300	8 269
Guyette, Michael	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	(479)	54.8000	6 266
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 317	54.2300	7 583
Havener, Jr., Arthur Lee	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	145	54.2300	
			M	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	291	54.2300	12 113
Mahajan, Kelly Kulwant	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	477	54.2300	4 397
Mawani, Al	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	54.2300	
			M	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	184	54.2300	13 692
Mix, Helen May	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	(473)	54.8000	11 266
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 359	54.2300	12 625
Russell, Lisa Maureen	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 143)	54.8000	12 819
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 258	54.2300	14 077
Wong, William	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 882)	54.8000	19 064
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 392	54.2300	21 456
Zigomanis, William	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 171	54.2300	6 810
<i>Parts de fiducie</i>									
Brimmell, Jonathan David	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	476		1 433
Burns, Patrick Dean	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 945		9 552
Denis, Jean	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 963		2 263
DEWALD, James Richard	4		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	464		11 850
Dingle, Ian Peter	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	325		1 025
GEREMIA, ROBERTO	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 943		147 940
Guyette, Michael	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	479		3 621
Mix, Helen May	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	473		3 935
Russell, Lisa Maureen	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 143		6 926
Wong, William	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 882		5 017
Bombardier Inc.									

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares (Subordinate Voting)</i>									
Alary, Pierre	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	473	5.3700	50 352
Beaudoin, Pierre	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 444	5.2700	75 341
BRADEEN, RICHARD	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	223	5.3700	49 498
Hachey, Guy Charles	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 886	5.1400	28 175
Lindberg, Karl Anders Oscar	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	120	5.3700	85 482
Bonterra Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Drummond, Gary J.	4		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	25 000	20.5000	25 000
			O	2012-02-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(25 000)		0
Altfuel Strategic Investments Ltd.	PI		O	2012-02-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	25 000		125 000
<i>Options</i>									
Drummond, Gary J.	4		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	20.5000	60 000
Brand Leaders Income Fund									
<i>Parts</i>									
Brand Leaders Income Fund	1		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000		1 000
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
Brookfield Asset Management Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>									
Kress, Edward Charles	7		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	84 375	8.8296	162 000
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(84 375)	31.0523	77 625
Lind, Philip Bridgman	4		O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	16 875	8.5096	45 563
Price, Timothy Robert	6		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	33 750	9.4519	3 998 177
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 750)	31.0875	3 964 427
<i>Options</i>									
Kress, Edward Charles	7		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(84 375)	8.8296	93 750
Lind, Philip Bridgman	4		O	2007-06-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	14 062		
			M	2007-06-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	14 063		42 188
			O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	(16 875)	8.5096	0
Price, Timothy Robert	6		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	(33 750)	9.4519	89 998
Brookfield Office Properties Inc.									
<i>Deferred Units</i>									
Cahill, William T.	4		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	924		25 100
Clark, Richard	4, 5		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 846		472 235
Farley, Thomas Fredrick	5		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 639		49 798
Flatt, J. Bruce	4		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 050		92 673
Friedrich, Dennis Henrik	5		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 619		107 862
Hegarty, Michael	4		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	815		4 849
Liebman, Lance Malcolm	7		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	902		22 595
McDonald, Fergus Allan	4		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	787		1 667
Olson, Allan Stuart	4		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 170		29 154
Stelzl, Robert L.	4		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 033		21 587
Taylor, Diana	4		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 690		32 312
Brookfield Renewable Energy Partners L.P.									
<i>Parts de société en commandite</i>									
MANN, DAVID MCDANIEL	4		O	2012-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Brookfield Residential Properties Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Dutczak, Michael	5		O	2012-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 643		9 643
Laurie, Craig J.	5		O	2011-03-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	12 489		
			M	2011-03-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	12 489		12 489
			O	2011-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Lehman, Bruce Todd	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 313		37 802
Newson, Patricia Marie	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 232		14 457
Olson, Allan Stuart	4		O	2012-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 457
Price, Timothy Robert	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 616		3 616
			O	2011-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 232		7 232
Sherman, David Michael	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 232		72 429
Stelzl, Robert L.	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 616		58 857
Young, Michael D'Arcy	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 232		14 457
Options									
Laurie, Craig J.	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	160 000		
			M	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	160 000		458 311
Norris, Alan	4, 5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	550 000		1 550 000
Pearson, Shane Douglas	5		O	2012-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			210 576
			O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	100 000		310 576
CAE Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Parent, Marc	4		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	75 100	9.1200	108 905
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 100)	10.5800	33 805
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	10.6380	36 305
Roberts, Jeffrey G.	5		O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	43 500	9.1200	75 174
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	10.7100	70 974
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 000)	10.7000	37 974
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	10.7500	33 874
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	10.7200	32 174
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	10.7300	31 674
<i>Options Employee Stock Option Plan</i>									
Parent, Marc	4		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	(75 100)	9.1200	1 869 440
Roberts, Jeffrey G.	5		O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	(43 500)	9.1200	634 940
Calfrac Well Services Ltd.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Baker, Kevin Robert	4		O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		5 000*
Blair, James S.	4		O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		5 000*
Fletcher, Gregory Scott	4		O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		5 000*
Gartner, Lorne	4		O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		5 000
Mathison, Ronald	4, 6		O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		10 000
SWINTON, ROBERT TIMOTHY	4		O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		5 000*
<i>Performance Share Units</i>									
Aguilar, Fernando	5		O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		40 000*
Ramsay, Douglas Robert	4, 5		O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000		45 000*
<i>RSU</i>									
Basaraba, Bruce	5		O	2011-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 500		1 500*
Bobier, Dwight Merton	5		O	2004-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 500		1 500*
Canaccord Financial Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sepahi-Donboli, Giti	5								
Canaccord Capital Corporation on behalf of the insiders TFSA	PI		O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(554)	9.2100	2 000
Virvilis, Peter	7		O	2012-02-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 418)		110 792
Peter Virvilis RRSP	PI		O	2012-02-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 418		60 291
Canada Lithium Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Cudney, Robert Douglas Northfield Capital Corporation	4 PI		O	2012-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.6900	9 888 500
Canadian Oil Recovery & Remediation Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lorenzo, John Michael Bourgnine Holdings Ltd.	4 PI		O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.2700	3 351 842
			O	2012-02-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 500	0.2735	3 362 342
Canadian Satellite Radio Holdings Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Lyons, Stewart	6		O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	3.2500	37 733
Wilcox, Mariette L.	5		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	3.1000	86 055
Canadian Spirit Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Elmag Investments inc.	3		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	131 000	0.5500	12 628 500
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	169 000	0.6100	12 797 500
Canadian Utilities Limited									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Wright, Paul CWTC	5 PI		O	2012-02-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat (143)			5 425
Canadian Western Bank									
<i>Actions ordinaires</i>									
Addington, William James	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 414	29.2600	21 183
Ball, Tracey Colleen	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 655	29.2600	16 967
			O	2012-02-23	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(180)	27.8300	16 787
			O	2012-02-27	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(175)	27.6400	16 612
			O	2012-02-27	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(175)	27.6400	16 437
			O	2012-02-27	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(175)	27.6400	16 262
TFSA	PI		O	2012-02-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	180	27.8300	1 153
TFSA Child 1	PI		O	2012-02-27	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	175	27.6400	575
TFSA Child 2	PI		O	2012-02-27	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	175	27.6400	550
TFSA Spouse	PI		O	2012-02-27	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	175	27.6400	575
Burke, James Orville	5		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	935	29.2600	12 605
Nesbitt Burns C\$	PI		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	580	27.7000	2 810
Crough, Dennis Michael	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 454	29.2600	13 594
Garvey, Randell William	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 028	29.2600	1 398
Graham, Carolyn Joan	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 219	29.2600	37 145
Harding, Gail Linda	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 492	29.2600	400 552
Pollock, Laurence Malcolm	4, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	725	19.5100	9 928
Thomson, David Leslie John	5		O	2012-02-24	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(200)	28.0000	8 525
TD Waterhouse RRSP	PI		O	2012-02-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	200	28.0000	1 500
Young, Brian	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 453	29.2600	51 649
Droits Restricted Share Units									
Crough, Dennis Michael	5		O	2011-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	776		
			M	2011-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	776		3 609
			O	2011-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	776		4 385
			O	2011-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	776		5 161
			O	2011-06-11	D	59 - Exercice au comptant	(944)		4 217
			O	2011-06-11	D	59 - Exercice au comptant	(912)		3 305
Options									
Crough, Dennis Michael	5		O	2011-06-10	D	50 - Attribution d'options	3 550	30.7570	18 955
			O	2011-12-14	D	50 - Attribution d'options	5 280	25.4640	24 235
Canso Credit Income Fund									
<i>Exposure to Issuer through Canso Hurricane Fund</i>									
Carswell, John Paul	7		O	2012-02-23	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	21 531	2.3222	238 096

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Exposure to Issuer through Canso Partners Fund</i>									
Carswell, John Paul	7		O	2012-02-23	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	20 372	9.8175	77 134
<i>Exposure to Issuer through Canso Salvage Fund</i>									
Carswell, John Paul	7		O	2012-02-23	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	16 906	5.9150	108 126
<i>Parts Class A Units</i>									
Canso Investment Counsel Ltd.	7								
Canso Partners Fund	PI		O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	9.2800	98 800
			O	2012-02-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	9.2333	100 000
Cascades inc.									
<i>Options options d'achat d'actions ordinaires</i>									
Blanchet, Suzanne	7		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(19 637)	13.2400	610 142
Dépin, Marc-André	7		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(9 033)	13.2400	617 119
Hall, Robert F.	5		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(14 924)	13.2400	395 348
Langevin, Luc	5		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(3 613)	13.2400	101 872
Lemaire, Alain	4, 5		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(48 308)	13.2400	1 285 738
Malo, Charles	7		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(2 356)	13.2400	168 755
Plourde, Mario	7		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(17 674)	13.2400	601 973
CCL Industries Inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Lang, Stuart W.	4	R	O	2009-11-19	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(14 000)		23 610
<i>Options</i>									
Lang, Donald G.	4, 5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	100 000	35.6500	460 000
Martin, Geoffrey	4, 5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	35.6500	237 000
Sirota, Bohdan I.	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	10 000	35.6500	50 000
Snelgrove, Susan	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	5 000	35.6500	30 000
Vaidyanathan, Lalitha	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	25 000	35.6500	100 000
Wade, Janis M.	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	10 000	35.6500	105 000
Washchuk, Sean	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	25 000	35.6500	50 000
Celestica Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Nicoletti, Paul	5		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	9.6100	238 482
<i>Performance Share Units</i>									
Crandall, Robert	4		O	2012-02-28	D	99 - Correction d'information	(62 500)		0
<i>Restricted Share Units</i>									
Crandall, Robert	4		O	1998-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			62 500
Celtic Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lalani, Sadiq	5								
Employee Stock Savings Plan (ESSP)	PI		O	2012-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88	18.3900	14 052
			O	2012-02-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	84	19.3000	14 136
Shea, Michael	5								
Employee Stock savings Plan(ESSP)	PI		O	2012-02-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	19.3000	13 021
Cenovus Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hofstetter, Larry Allen	7		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	3 500	31.1100	4 113
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	39.0300	613
<i>Droits SARs exercisable for cash</i>									
Alden, Gary Marvin	7		O	2012-02-22	D	59 - Exercice au comptant	(5 000)	27.0500	0
<i>Options</i>									
Hofstetter, Larry Allen	7		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	31.1100	26 947
<i>Performance Share Units</i>									
Alden, Gary Marvin	7		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	236		4 985
Brannan, John	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 335		174 683
Chhina, Harbir Singh	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 293		132 632

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Dyte, Kerry Don	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 674		55 375
Fairburn, Judy	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 674		50 727
Ferguson, Brian Charles	4, 5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 319		231 955
Hofstetter, Larry Allen	7		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	300		6 601
McIntosh, Sheila	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 990		66 322
Robertson, Neil William	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 418		24 789
Ruste, Ivor Melvin	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 984		93 254
Swystun, Donald	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 984		87 057
Thomas, Wayne Richard	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 418		22 295
Walls, Hayward	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 306		71 240
Centerra Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ross, John A	5		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	15 851	4.8100	15 851
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.5000	15 751
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	20.5100	13 351
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	20.5300	13 051
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.5450	12 951
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.6100	12 851
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	20.6200	12 551
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.6250	12 451
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.6300	12 351
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	20.6400	11 351
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.6450	11 251
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	20.6500	11 051
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(551)	20.6600	10 500
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.6650	10 400
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	20.6700	8 800
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.6750	8 700
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	20.6800	8 300
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	20.6900	1 300
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	20.7000	300
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.7300	200
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.7450	100
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.7600	0
<i>Options</i>									
Ross, John A	5		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(15 851)	4.8100	16 439
<i>Parts Performance Share Units</i>									
Atkinson, Ian	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 215	20.3700	48 325
Colquhoun, Ronald Hugh	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 415	20.3700	52 280
Herbert, Frank Hamilton	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 881	20.3700	43 782
Kzakoff, John	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 180	20.3700	10 036
Krahn, Doug	7		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 502	20.3700	2 502
Kwong, Dennis	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 506	20.3700	30 419
Lang, Stephen A.	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 887	20.3700	136 227
Parr, Jeffrey Scott	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 281	20.3700	53 736
Reid, Gordon Dunlop	7		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 248	20.3700	25 725
Ross, John A	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 740	20.3700	28 150
Suter, John William	7		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 491	20.3700	2 491
Centric Health Corporation (formerly Alegro Health Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carriere, Daniel Pierre	5		O	2012-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	11 547	1.5600	
			M	2012-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	15 396	1.5600	1 215 396
<i>Billets convertibles (Direct Share Program)</i>									
Carriere, Daniel Pierre	5		O	2010-12-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 96 000.00	96000.0000	\$ 96 000.00
<i>Bons de souscription</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Carriere, Daniel Pierre	5		O	2010-12-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	15 396	1.6600	15 396
Cequence Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Crone, Howard James	4, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 028	3.4970	3 414 726
Gillis, David A.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 218	3.6900	282 875
Jackson, James Ross	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 861	3.4970	127 249
Robinson, David Priaulx	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 901	3.4970	444 721
Soby, Christopher Clark	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 901	3.4970	313 042
Stewart, Michael Robert	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 861	3.4970	159 962
Stretch, Stephen Robert	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 901	3.4970	730 681
Thorson, Erin Patricia	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 105	3.4970	504 379
Wanklyn, Robert Paul	4, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20 520	3.4970	664 187
Cervus Equipment Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Muth, Randall Walter	5								
Janice Muth	PI		O	2011-12-30	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 672	14.6100	35 000
Janice Muth RRSP	PI		O	2011-12-30	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	225	14.6100	4 769
Randy Muth RRSP	PI		O	2011-12-30	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 562	15.4900	20 861
<i>Actions ordinaires Deferred Shares</i>									
Muth, Randall Walter	5		O	2011-12-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 207	14.6100	51 705
Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Schwartz, Thomas	4		O	2012-01-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	8.3867	32 856
			O	2012-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	8.3909	32 898
Megaview Diversified Holdings Inc.	PI		O	2012-01-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	8.3867	4 107
			O	2012-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	8.3909	4 128
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allison, Marlowe Glen	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	323	60.8000	1 420
Campbell, Donald Byron	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	62.7100	4 556
Cunningham, James	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	311	60.7800	4 908
Edwards, Peter John	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	560	60.7800	1 964
Fleming, Karen Lynn	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	61.1300	963
Franczak, J. Michael	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	244	60.8500	2 050
Grassby, Brian	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	447	60.8800	2 724
Green, Fred J.	4, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 499	60.9500	34 571
Guthrie, Paul Anthony	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	401	59.5600	6 309
MacDonald, Stanley Scott	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	291	62.8100	2 332
McFarlane, Douglas Norman	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	62.7100	2 978
Murphy, Michael	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	266	60.8000	497
Pozzobon, Gordon Anthony	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	375	60.9000	3 132
Wilson, Glen Donald	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	60.8200	111
<i>Droits DSU</i>									
Allison, Marlowe Glen	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	60.4100	201
Campbell, Donald Byron	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	60.7100	3 959
Cunningham, James	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	60.9300	717
Edwards, Peter John	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	81	60.9300	4 380
Franczak, J. Michael	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	119	60.0400	7 380
Grassby, Brian	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126	60.5100	7 276
Green, Fred J.	4, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	940	60.9300	50 839
Guthrie, Paul Anthony	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	60.9300	1 588
MacDonald, Stanley Scott	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	60.7700	574
McFarlane, Douglas Norman	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	60.9300	937
O'Hagan, Jane	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	227	60.0500	14 021
Pozzobon, Gordon Anthony	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	60.9300	1 305

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
<i>Droits PSU</i>									
Allison, Marlowe Glen	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	89		4 199
Campbell, Donald Byron	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	229		10 234
Cunningham, James	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128		6 397
Edwards, Peter John	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	106		5 316
Fleming, Karen Lynn	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	61		2 640
Franczak, J. Michael	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	180		8 500
Grassby, Brian	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	195		9 026
Green, Fred J.	4, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 388		103 702
Guthrie, Paul Anthony	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	286		12 369
Huber, John J.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42		1 767
MacDonald, Stanley Scott	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97		4 916
McFarlane, Douglas Norman	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	119		5 976
Murphy, Michael	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101		4 349
O'Hagan, Jane	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	384		17 599
Pozzobon, Gordon Anthony	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	146		6 462
Tuttle, William M.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52		2 280
Wilson, Glen Donald	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	61		3 151
Chemtrade Logistics Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Aarts, Leon	5		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	17.1300USD	34 000
Chorus Aviation Inc.									
<i>Class B Voting Shares</i>									
Copp, Colin	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	48 113		51 785
Deveau, David Todd	7		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 512		14 465
FLYNN, Rick	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	27 330		65 672
Giampa, Franco	7		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 604		13 291
Linthwaite, Steven	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	28 358		28 358
MAHODY, Jolene	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	50 305		72 262
			O	2012-02-24	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 947)	3.8000	
			M	2012-02-24	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 947)	3.8000	68 315
TFSA	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 947	3.8000	
			M	2012-02-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 947	3.8000	3 947
RANDELL, Joseph D.	4, 5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	250 983		556 463
Snowdon, Barbara	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	26 534		29 421
STEER, Richard A.	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	32 422		93 618
TAPSON, Scott	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	29 722		46 832
<i>Droits (Ongoing Long-Term Incentive Plan)</i>									
Copp, Colin	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(48 113)		87 163
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 632	3.8000	137 795
Deveau, David Todd	7		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 512)		21 956
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 153	3.8000	35 109
FLYNN, Rick	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(27 330)		58 432
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 316	3.8000	109 748
Giampa, Franco	7		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 604)		26 565
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 724	3.8000	47 289
Linthwaite, Steven	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(28 358)		43 989
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 921	3.8000	67 910
MAHODY, Jolene	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 305)		90 410
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	52 342	3.8000	142 752
RANDELL, Joseph D.	4, 5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(250 983)		346 384
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	182 842	3.8000	529 226
Snowdon, Barbara	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(26 534)		38 523
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 908	3.8000	60 431
STEER, Richard A.	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(32 422)		45 136

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
TAPSON, Scott	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 572	3.8000	69 708
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(29 722)		41 373
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 684	3.8000	65 057
CI Financial Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chang, G. Raymond	7								
G. Raymond Chang Ltd.	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	22.2000	11 911 340
			O	2012-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 100)	22.0000	11 889 240
			O	2012-02-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	22.0000	11 879 240
CI Financial Corp.	1		O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	18 000	21.9794	18 000
			O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	(18 000)		0
			O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	21.9931	40 000
			O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		0
Holland, William T.	4		O	2012-02-23	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(100 000)	22.1000	10 917 046
Kerr, Neal A.	7		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	22.1200	26 558
Shin, Gregory H.	7		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	14 200	22.0900	94 300
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 700)	22.0800	80 600
<i>Débetures 3.30 Débetures due 2012</i>									
Bank of Nova Scotia, The	3								
Scotia Capital Inc.	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 7 000.00	100.8900	\$ 3 418 000.00
<i>Options</i>									
Shin, Gregory H.	7		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	12.5700	86 040
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(33 340)	11.6000	52 700
Cineplex Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Briant, Heather	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 204		7 678
Jacob, Ellis	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 035		51 924
Nelson, Gordon	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 579		8 623
<i>Options</i>									
Sautter, George	5		O	2012-02-24	D	59 - Exercice au comptant	(4 600)	26.8440	21 711
Cipher Pharmaceuticals Inc.									
<i>Options</i>									
Aigner, Stefan	4		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	3 500	1.2000	30 500
Andrews, Larry	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	80 000	1.2000	660 000
Claypool, William	4		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	3 500	1.2000	27 000
Evans, Norman Charles	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	30 000	1.2000	332 500
Garriock, William Charles	4		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	3 500	1.2000	30 500
Gross, Jason	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	30 000	1.2000	337 500
McDole, Gerald P.	4		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	3 500	1.2000	30 500
Mull, John	3		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	3 500	1.2000	224 466
Wiseman, Stephen R.	4		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	3 500	1.2000	30 500
Citation Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Murphy, Michael Darren	3		O	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			503 100
woodman capital	PI		O	2010-11-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			630 000
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 000)	0.2300	565 000
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(565 000)	0.2255	0
<i>Bons de souscription</i>									
Murphy, Michael Darren	3		O	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 133 100
woodman capital	PI		O	2010-11-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			630 000
Claude Resources Inc.									
<i>Options Options</i>									
Johnson, Rick	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	95 342	1.3500	468 574
McMillan, Neil	4, 5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	202 844	1.3500	914 184
Skanderbeg, Brian Neville	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	95 457	1.3500	507 792

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Coast Wholesale Appliances Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
lawson, robert blain	5		O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 380
		R	O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 380)	4.6400	0
Coastal Contacts Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hardy, Roger	4, 5, 3		O	2012-02-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 315	2.3200	6 994 268
Colt Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Costelloe, Declan	4, 5		O	2012-02-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.5000	270 000
Perrault, Nikolas	4, 5		O	2012-02-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 405 136)	0.5000	217 920
AG Exploration	PI		O	2008-12-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-07-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 200 000	0.5000	1 200 000
Terenox Ltd.	PI		O	2008-12-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 405 136	0.5000	
			M	2012-02-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 405 136	0.5000	1 405 136
			O	2012-02-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100 000)	0.5000	1 305 136
			O	2012-02-24	C	54 - Exercice de bons de souscription	250 000	0.4500	1 555 136
			O	2012-02-24	C	54 - Exercice de bons de souscription	500 000	0.4500	2 055 136
Tidalwave Capital	PI		O	2011-07-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 200 000)	0.5000	0
Twilight Capital	PI		O	2012-02-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(35 000)	0.5000	0
Twilight Consulting Ltd.	PI		O	2008-12-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	35 000	0.5000	35 000
<i>Bons de souscription</i>									
Perrault, Nikolas	4, 5		O	2012-02-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	(250 000)		0
Caroline Duquette	PI		O	2012-02-24	C	54 - Exercice de bons de souscription	(500 000)		0
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators									
<i>Actions privilégiées Class A Series B</i>									
Daniel, Kevin	7		O	2012-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	848
McCombie, Richard Allen	7		O	2012-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	100.0000	1 850
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
CARTY, DONALD	4		O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Directors Restricted Share Units</i>									
CARTY, DONALD	4		O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-01-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 522	69.3803USD	
			M	2011-01-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 522	69.3803USD	2 522
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	48	74.9410USD	2 787
			O	2012-01-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 286	76.5364USD	5 073
			O	2011-01-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	217	69.3803USD	2 739
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Imperial Oil Limited	1		O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	24 375	48.6110	24 375
			O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	(24 375)	48.6110	0
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	44 790	48.9403	44 790
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(44 790)	48.9403	0
			O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	21 300	48.2791	21 300
			O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	(21 300)	48.2791	0
			O	2012-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	36 597	48.1592	36 597
			O	2012-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	(36 597)	48.1592	0
COMPASS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.4500	30 465 129
			O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.5900	30 465 729
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	12.4300	30 467 829
Connacher Oil and Gas Limited									

Emetteur	Relation	Retard	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sametz, Peter D.	5		O	2012-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			321 667
LIRA	PI		O	2012-02-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			75 000
<i>Options</i>									
Sametz, Peter D.	5		O	2012-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 776 751
<i>Phantom Options</i>									
Sametz, Peter D.	5		O	2012-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000 000
<i>Restricted Share Units</i>									
Sametz, Peter D.	5		O	2012-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			28 000
Contrans Group Inc.									
<i>Options</i>									
Jenereaux, William Todd	5		O	2009-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-04-05	D	50 - Attribution d'options	100 000	8.9500	100 000*
Corporation Cott									
<i>Actions ordinaires</i>									
Creamer, Michael	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 240		65 364
Fowden, Jeremy Stephen Gary	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	60 790		664 874
Gibbons, Michael	7		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 085		120 415
			O	2012-02-21	D	99 - Correction d'information	(9 788)		110 627
Leiter, Gregory	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 902		101 153
Poe, Marni Morgan	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 340		80 445
Reis, William (Bill)	7		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17 219		131 650
<i>Options</i>									
Creamer, Michael	5		O	2008-09-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	20 131	6.5800USD	20 131
Fowden, Jeremy Stephen Gary	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	148 515	6.5800USD	148 515
Gibbons, Michael	7		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	29 525	6.5800USD	42 025
Poe, Marni Morgan	5		O	2009-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	27 704	6.5800USD	27 704
Reis, William (Bill)	7		O	2007-03-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	42 067	6.5800USD	42 067
<i>Restricted Share Units</i>									
Gibbons, Michael	7		O	2004-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Corporation Minière Inmet									
<i>Options</i>									
Astritis, Steven	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	8 372	64.1700	
			M	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	8 372	64.1700	
			M'	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	8 372	64.1700	43 372
Balint, Frank	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	7 009	64.1700	
			M	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 009	64.1700	
			M'	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 009	64.1700	42 009
Ford, R. Craig	7		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	6 035	64.1700	
			M	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	6 035	64.1700	
			M'	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	6 035	64.1700	41 035
Herr, Robert Scott	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	7 009	64.1700	
			M	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 009	64.1700	
			M'	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 009	64.1700	42 009
Kaufman, Wendy	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	5 646	64.1700	
			M	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	5 646	64.1700	
			M'	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	5 646	64.1700	40 646
Lalumiere, Jean-Claude	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	5 062	64.1700	
			M	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	5 062	64.1700	
			M'	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	5 062	64.1700	40 062
Martinez-Caro, Fernando	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	5 646	64.1700	
			M	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	5 646	64.1700	
			M'	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	5 646	64.1700	40 646

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Slattery, D. James	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	8 761	64.1700	
			M	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	8 761	64.1700	
			M'	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	8 761	64.1700	43 761
Tilk, Jochen	4, 5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	24 093	64.1700	
			M	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	24 093	64.1700	
			M'	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	24 093	64.1700	124 093
Wojnicki, Jan (Jon)	5		O	2012-01-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	5 451	64.1700	
			M	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	5 451	64.1700	
			M'	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	5 451	64.1700	5 451
Corporation Minière Osisko									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cattalani, Sergio	5		O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	7 000	5.2000	9 334
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(7 000)	12.7000	2 334
			O	2012-03-01	D	51 - Exercice d'options	3 000	5.2000	5 334
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(3 000)	12.7000	2 334
<i>Options</i>									
Cattalani, Sergio	5		O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	5.2000	229 834
			O	2012-03-01	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	5.2000	226 834
Corporation Shoppers Drug Mart									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Atkins, Margaret Shan	4		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 492	40.2100	12 374
Hankinson, James Floyd	4		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 492	40.2100	9 606
Hoeg, Krystyna	4		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 492	40.2100	14 467
Kluge, Holger	4		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 492	40.2100	17 289
			O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 492	40.2100	18 781
Peterson, David Robert	4		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 492	40.2100	15 469
Piper, Martha Cook	4		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 492	40.2100	13 517
Raiss, Sarah	4		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 492	40.2100	8 660
Ridout, Derek Michael	4		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 492	40.2100	12 103
Williams, David Michael	4		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 492	40.2100	26 826
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Caplice, John David	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 215	40.2100	15 990
DAMIANI, PAUL	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 346	40.2100	18 849
KELLY, MARY BAWN	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 011	40.2100	42 423
Lo, Dorian King-Cheung	5		O	2011-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 358	40.2100	6 358
Lukow, Bradley Stephen	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	13 692	40.2100	37 534
Motz, Michael James	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	26 618	40.2100	44 650
Paananen, Loreen Ann	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 515	40.2100	23 070
PEDINELLI, FRANCO	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 404	40.2100	15 675
PILLA, DOMENICO	4, 5		O	2011-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 116	40.2100	6 116
VUICIC, MARY-ALICE	5		O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 661	40.2100	28 986
<i>Options</i>									
KELLY, MARY BAWN	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	26 084	40.2100	69 759
Lo, Dorian King-Cheung	5		O	2011-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	11 835	40.2100	11 835
Lukow, Bradley Stephen	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	25 489	40.2100	62 156
Motz, Michael James	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	26 116	40.2100	46 712
Paananen, Loreen Ann	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	13 990	40.2100	36 058
PILLA, DOMENICO	4, 5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	15 181	40.2100	185 055
VUICIC, MARY-ALICE	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	19 848	40.2100	48 020
Crescent Point Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Balutis, David	7		O	2011-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	79	46.4964	413 069

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre	Initié	Porteur inscrit	O	2011-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	83	44.2645	440 524
			O	2011-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	94	39.2270	445 687
			O	2011-12-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	81	45.1029	445 768
Borggard, Bradley Harlan	5	O	2011-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	46.4964	11 306	
		O	2011-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	59	44.2645	11 365	
		O	2011-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	67	39.2270	11 432	
Christie, Derek Wayne	5	O	2011-12-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58	45.1029	11 490	
		O	2011-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	46.4964	128 450	
		O	2011-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	59	44.2645	134 871	
			O	2011-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	67	39.2270	130 506
			O	2011-12-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58	45.1029	130 734
			O	2011-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	40.7700	117 316
			O	2011-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	41.2631	121 493
			O	2011-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	44.2255	121 542
			O	2011-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	43.8823	128 499
			O	2011-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54	40.5090	128 553
			O	2011-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	51	43.0816	128 604
			O	2011-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54	40.4441	134 925
			O	2011-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58	38.1814	134 983
			O	2011-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	56	40.0259	130 439
			O	2011-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	60	37.5222	130 566
			O	2011-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	56	40.5294	130 622
			O	2011-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54	41.9047	130 676
			O	2011-01-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	40.7700	933
RESP	PI	O	2011-02-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	41.2631	938	
		O	2011-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	44.2255	942	
		O	2011-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	43.8823	946	
			O	2011-05-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	40.5090	951
			O	2011-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	43.0816	956
			O	2011-07-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	40.4441	961
			O	2011-08-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	38.1814	966
			O	2011-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	40.0259	971
			O	2011-10-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	37.5222	976
			O	2011-11-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	40.5294	981
			O	2011-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	41.9047	986
			O	2011-01-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	40.7700	28 002
Spouse	PI	O	2011-02-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	41.2631	28 040	
		O	2011-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35	44.2255	28 075	
		O	2011-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	36	43.8823	28 111	
			O	2011-05-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	40.5090	28 150
			O	2011-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	43.0816	28 187
			O	2011-07-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	40.4441	28 226
			O	2011-08-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	38.1814	28 268
			O	2011-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	40.0259	28 308
			O	2011-10-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	43	37.5222	28 351
			O	2011-11-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	40.5294	28 391
			O	2011-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	41.9047	28 430
			O	2011-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	66	46.4964	105 787
LAMONT, KENNETH	5	O	2011-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	70	44.2645	106 770	
		O	2011-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	78	39.2270	106 848	
		O	2011-12-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	68	45.1029	106 916	
MacDonald, Tamara	7	O	2011-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	73	46.4964	149 910	
		O	2011-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	76	44.2645	170 724	
		O	2011-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	86	39.2270	182 732	
Saxberg, Scott	4	O	2011-12-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	75	45.1029	182 807	
		O	2011-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	118	46.4964	608 846	

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	124	44.2645	660 794
			O	2011-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	139	39.2270	667 016
			O	2011-12-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	121	45.1029	667 137
Smith, Clifford Neil	7		O	2011-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	84	46.4964	164 326
			O	2011-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	88	44.2645	192 196
			O	2011-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	99	39.2270	189 168
			O	2011-12-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	87	45.1029	186 102
Stangl, Trent Terry	5		O	2011-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65	46.4964	52 937
			O	2011-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	68	44.2645	65 221
			O	2011-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	76	39.2270	65 297
			O	2011-12-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	66	45.1029	65 381
Turnbull, Gregory George	4		O	2011-01-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	56		35 621
			O	2011-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	56		36 090
			O	2011-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52		36 142
			O	2011-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53		36 195
			O	2011-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58		36 253
			O	2011-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54		36 307
			O	2011-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	59		38 241
			O	2011-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	62		38 303
			O	2011-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	60		38 363
			O	2011-10-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64		39 238
			O	2011-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	60		39 298
			O	2011-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58		39 356
Crystallex International Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marshall, Anthony Richard	5		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.0900USD	356 646
Cymat Technologies Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gill, Jon David	4	R	O	2012-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	0.0400	501 518
		R	O	2012-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 000)	0.0400	465 518
		R	O	2012-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(139 000)	0.0400	326 518
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54 517)	0.0350	272 001
Cymbria Corporation									
<i>Actions sans droit de vote Class A Shares</i>									
Cymbria Corporation	1		O	2012-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	700	12.7700	155 200
DDJ High Yield Fund									
<i>Parts</i>									
DDJ High Yield Fund	1		O	2012-02-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.7900	1 000
			O	2012-02-01	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
DELPHI ENERGY CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Galvin, Michael	5		O	2012-02-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(11 878)	1.8900	58 242
RRSP Account	PI		O	2012-02-27	C	90 - Changements relatifs à la propriété	11 878	1.8900	30 166
Kohlhammer, Brian	5		O	2012-02-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(65 000)	1.8700	90 194
RRSP Account	PI		O	2004-12-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-28	C	90 - Changements relatifs à la propriété	65 000	1.8700	65 000
Reid, David James	4, 5		O	2012-02-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(12 200)	1.8300	170 443
RRSP	PI		O	2012-02-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	12 200	1.8300	364 871
Diagnos Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fontaine, Michel	5		O	2012-01-19	C	90 - Changements relatifs à la propriété	45 900	0.3000	46 993
Marylene Drouin	PI		O	2012-02-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(37 000)		9 993
			O	2006-03-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Marylene Drouin REER	PI		O	2006-03-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
		R	O	2008-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.8500	10 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2010-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.4100	30 000
			O	2012-02-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	37 000		67 000
Options									
Fontaine, Michel	5		O	2012-02-27	D	50 - Attribution d'options	30 000		235 002
Massue, Marc-André	5		O	2012-02-27	D	50 - Attribution d'options	30 000	0.2600	235 000*
Nowacki, Piotr	5		O	2012-02-27	D	50 - Attribution d'options	30 000	0.2600	160 000*
Discovery 2010 Flow-Through Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Brasseur, Jeremy	6		O	2012-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 206
Divestco Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Brillon, Wade	4								
RRSP - Olympia Trust	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	298	0.1700	29 410
Chiarastella, Daniele	5								
Gemma Chiarastella	PI		O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36 128	0.1700	150 023
RRSP - Olympia Trust	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36 130	0.1700	61 433
Hornsby, Lonn	7								
RRSP - Olympia Trust	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69 659	0.1700	114 824
Popadynetz, Stephen	5								
RRSP - Olympia Trust	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91 973	0.1700	186 184
Sinclair-Smith, Steven James	5								
Catherine Sinclair-Smith	PI		O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23 382	0.1700	448 159
DualEx Energy International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nelson, John	4		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)		93 380
Eagle Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Tomyn, Kelly Ann	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 348	9.8700	44 930*
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 348)	10.0700	41 582*
Edleun Group, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Durekas, Ty	5		O	2011-11-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.7700	3 000
EGI Financial Holdings Inc.									
<i>Options</i>									
Chien, Teddy	5		O	2012-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
Guilbert, Sylvain	5		O	2012-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
		R	O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	3 000	7.1800	23 000
<i>Restricted Share Units</i>									
Dobronyi, Steve	5		O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	4 500	7.1800	52 500
Eldorado Gold Corporation									
<i>Restricted Share Units</i>									
MOSS, DAWN LOUISE	5		O	2003-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Valiant Trust	PI		O	2011-05-10	I	38 - Rachat ou annulation	(6 723)		20 686
Emera Incorporated									
<i>Actions ordinaires</i>									
Huskilson, Christopher	4, 5		O	2012-02-21	D	51 - Exercice d'options	4 600	19.5000	14 609
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	33.5020	10 009
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	5 000	5000.0000	
			M	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	5 000	19.5000	15 009
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	33.2500	10 009
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	300	19.5000	10 309
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	33.2500	10 009
			O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	9 700	19.5000	19 709
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 700)	33.2500	10 009

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Huskilson, Christopher	4, 5		O	2012-02-21	D	51 - Exercice d'options	(4 600)	19.5000	1 083 500
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	19.5000	1 078 500
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(300)	19.5000	1 078 200
			O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	(9 700)	19.5000	1 068 500
<i>Performance Share Units</i>									
Bennett, Robert Ross	7		O	2012-02-24	D	59 - Exercice au comptant	(5 870)		16 774
Huskilson, Christopher	4, 5		O	2012-02-24	D	59 - Exercice au comptant	(16 924)		72 716
Steele, Judy Ann	5		O	2012-02-24	D	59 - Exercice au comptant	(1 455)		4 880
Tower, Nancy Gail	5		O	2012-02-24	D	59 - Exercice au comptant	(6 531)		20 292
Encana Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blackwood, Timothy Paul	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	28.8500	8 554
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	453	27.8000USD	9 007
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 554)		453
Brillon, Sherri	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 143	26.3200	49 474
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 116	26.2400	51 590
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	319	28.0100	51 909
RRSP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	26.7200	911
Eresman, Randall Kerry	4, 7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 894	26.1900	133 853
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	26.7200	133 854
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	130	28.0100	133 984
Grant, Robert	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	769	26.1300	29 125
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	192	26.7200	29 317
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	599	28.0100	29 916
Henke, Darrin	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	93	28.6100USD	6 781
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	501	27.8300USD	7 282
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	28.4700USD	7 294
Hopwood, Terrence Judd	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	570	21.1200	30 570
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	570	21.1200	31 140
Ince, Gerald	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	573	26.2000	5 566
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	26.7200	5 569
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	28.0100	5 664
Jones, John Burton	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	439	27.6800USD	2 981
Keplinger, John Leonard, Jr.	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	460	28.1500USD	11 867
Marsh, Eric Dean	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	30.6800	45 396
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	265	28.6100USD	45 661
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	462	28.9600USD	46 123
McAllister, Michael	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	771	26.2100	6 778
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	26.7200	6 789
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	27.7500	6 790
McClure, Don Ray	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	188	28.6100USD	12 683
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	537	27.4900USD	13 220
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36	28.4700USD	13 256
Nicks, David Allen	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	326	28.7400USD	467
Oliver, Robert William (Bill)	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 117	26.1200	3 116
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	28.0100	3 122
Sander, Paul Robert	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	26.7200	10 184
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	181	28.6100USD	10 365
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	491	27.9300USD	10 856
Schopp, John	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	349	30.1400USD	2 063
Stevenson, William Arthur	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	911	26.3400	35 634
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 166	26.3800	36 800
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	422	28.0100	37 222
Wojahn, Jeff	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 602	26.2600	37 085
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	333	28.0100	37 418

Emetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	424	28.6100USD	37 842
Zemljak, Renee	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	307	28.6100USD	13 783
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	449	27.7800USD	14 232
Deferred Share Units									
Dea, Peter Allen	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	680		20 880
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		30 880
Eresman, Randall Kerry	4, 7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 227		221 975
			O	2012-02-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 109		238 084
Farley, Claire Scobee	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 375		42 231
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		52 231
Fowler, Fred John	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	682		20 948
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		30 948
Grant, Robert	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	147		4 510
			O	2012-02-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 360		8 870
Harrison, Barry Wayne	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 404		104 564
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		114 564
Nimocks, Suzanne Paquin	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	682		20 948
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		30 948
O'Brien, David Peter	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 102		124 834
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 347		128 181
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		138 181
Oliver, Robert William (Bill)	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 205		67 736
Peverett, Jane Leslie	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 183		97 764
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		107 764
SAWIN, ALLAN PAUL	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 951		59 140
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 287		61 427
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		71 427
Waterman, Bruce G.	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	707		20 907
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 332		23 239
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		33 239
Woitas, Clayton	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 377		42 286
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		52 286
Wojahn, Jeff	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 008		30 946
			O	2012-02-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 609		48 555
Zemljak, Renee	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	72		2 211
Options									
Blackwood, Timothy Paul	7		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 320)		98 388
Brillon, Sherri	5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(4 800)		400 375
			O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	124 953	21.1000	525 328
Eresman, Randall Kerry	4, 7, 5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(18 000)		1 893 000
			O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	465 157	21.1000	2 358 157
Grant, Robert	7, 5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(2 280)		193 650
			O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	57 328	21.1000	250 978
Hopwood, Terrence Judd	5		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	51 700	21.1000	116 700
Ince, Gerald	7, 5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(792)		87 533
Marsh, Eric Dean	7		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 240)		152 275
McAllister, Michael	5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 240)		194 410
			O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	80 949	21.1000	275 359
Oliver, Robert William (Bill)	7, 5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(4 800)		399 000
			O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	108 193	21.1000	507 193
Stevenson, William Arthur	7, 5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 560)		179 726
			O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	37 437	21.1000	217 163
Wojahn, Jeff	7, 5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(7 200)		700 125
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	255 400	21.1000	955 525
Restricted Share Units									
Blackwood, Timothy Paul	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	122		9 722

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65		9 787
Brillon, Sherri	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	471		14 471
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 492		36 963
Eresman, Randall Kerry	4, 7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 354		72 354
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	83 728		156 082
Grant, Robert	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	272		8 372
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 319		18 691
Henke, Darrin	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	234		18 134
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	120		18 254
Hopwood, Terrence Judd	5		M	2011-05-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000		13 000
			O	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	359		13 359
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 306		22 665
Ince, Gerald	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	81		6 781
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	47		6 828
Jones, John Burton	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	88		7 488
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52		7 540
Keplinger, John Leonard, Jr.	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	98		7 798
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52		7 850
Marsh, Eric Dean	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	269		8 219
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 633		23 852
McAllister, Michael	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	272		8 372
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 571		22 943
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 176		58 119
McClure, Don Ray	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	98		7 398
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48		7 446
Nicks, David Allen	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54		5 654
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	44		5 698
Oliver, Robert William (Bill)	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	471		14 471
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 475		33 946
Sander, Paul Robert	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	244		18 444
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	120		18 564
Schopp, John	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	244		18 444
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	120		18 564
Stevenson, William Arthur	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	182		5 582
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 739		12 321
Wojahn, Jeff	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 084		33 334
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	45 972		79 306
Zemljak, Renee	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	269		8 219
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 170		19 389
<i>Rights - Performance Share Unit Plan</i>									
Blackwood, Timothy Paul	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	100		9 144
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37		9 181
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(602)		8 579
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(291)		8 288
Brillon, Sherri	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	332		32 478
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	141		32 619
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(2 006)		30 613
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 519)		29 094
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 492		51 586
Eresman, Randall Kerry	4, 7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 550		156 229
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	706		156 935
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(9 362)		147 573
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(7 597)		139 976
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	83 728		223 704
Grant, Robert	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	168		17 442

Emetteur	Relation	Retard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	82		17 524
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 014)		16 510
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(879)		15 631
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 319		25 950
Henke, Darrin	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	223		19 221
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	70		19 291
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 338)		17 953
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(748)		17 205
Hopwood, Terrence Judd	5		O	2011-05-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000		
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 306		9 306
Ince, Gerald	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50		5 172
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	24		5 196
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(301)		4 895
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(260)		4 635
Jones, John Burton	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	76		6 809
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26		6 835
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(456)		6 379
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(281)		6 098
Keplinger, John Leonard, Jr.	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	69		6 699
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29		6 728
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(412)		6 316
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(314)		6 002
Marsh, Eric Dean	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	182		18 012
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	81		18 093
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 092)		17 001
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(863)		16 138
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 633		31 771
McAllister, Michael	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	203		19 392
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	82		19 474
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 226)		18 248
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(879)		17 369
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 571		31 940
McClure, Don Ray	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	85		7 622
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29		7 651
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(512)		7 139
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(314)		6 825
Nicks, David Allen	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16		1 616
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(173)		1 443
Oliver, Robert William (Bill)	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	277		29 398
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	141		29 539
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 672)		27 867
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 519)		26 348
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 475		45 823
Sander, Paul Robert	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	242		20 548
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	73		20 621
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 450)		19 171
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(781)		18 390
Schopp, John	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	242		20 548
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	73		20 621
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 450)		19 171
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(781)		18 390
Stevenson, William Arthur	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	168		14 742
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54		14 796
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 014)		13 782
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(585)		13 197
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 739		19 936

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Wojahn, Jeff	7, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	443		56 887
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	325		57 212
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(2 675)		54 537
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 499)		51 038
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	45 972		97 010
Zemljak, Renee	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	260		22 324
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	81		22 405
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 560)		20 845
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(863)		19 982
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 170		31 152
Shareholder Appreciation Rights									
Henke, Darrin	7		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(2 640)		258 900
Jones, John Burton	7		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		93 250
Keplinger, John Leonard, Jr.	7, 5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 020)		103 482
Marsh, Eric Dean	7		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	86 851	20.9100USD	169 851
McClure, Don Ray	7, 5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 320)		114 450
Sander, Paul Robert	7		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 240)		291 275
Schopp, John	7, 5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 240)		291 275
Zemljak, Renee	7		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 560)		169 288
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	62 056	20.9100USD	231 344
EnerCare Inc. (formerly The Consumers' Waterheater Income Fund)									
Deferred Share Units									
de Wilde, Lisa	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		12 781
Pantelidis, James	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		36 891
Patava, Miroslav Jerry	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		10 000
Pearce, Roy	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		15 498
Rousseau, Michael Stewart	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		10 000
Performance Units									
Macdonald, John	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	56 179		163 714
Sutherland, Evelyn Louise	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 450		24 380
Toffoletto, John	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 301		44 265
Enerflex Ltd.									
Droits Deferred Share Units (cash settled)									
Ionel, Carol Ann	5		O	2011-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 727	12.8700	12 727
ENERGY INDEXPLUS Dividend Fund									
Parts de fiducie									
Brasseur, Jeremy	6								
MFL Management Limited	PI		O	2012-02-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			76 800
Energy Indexplus Dividend Fund	1		O	2012-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	300	9.4300	275 300
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.6100	276 300
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.5000	276 500
Equal Energy Ltd.									
Restricted Shares									
Chapman, Wendell Percy	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 000		120 073
Chimahusky, John S.	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 500		64 552
Fullerton, Terry Lynn	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	55 500		110 647
Klapko, Donald Charles	4, 5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	49 382		149 382
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	129 500		278 882
Reader, John Frederick	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 500		127 549
Equitable Group Inc.									
Droits Deferred Share Units									
ROBINS, LIONEL	4		O	2011-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	677		2 716*
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39		2 755*
European Goldfields Limited									
Actions ordinaires									

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Eldorado Gold Corporation	3		O	2012-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	185 834 556		185 834 556
Exco Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Exco Technologies Limited	1		O	2012-02-03	D	38 - Rachat ou annulation	110 000	4.0200	110 000
			O	2012-02-03	D	38 - Rachat ou annulation	(110 000)		0
<i>Deferred Share Units</i>									
Kernaghan, Edward Hume	4		O	2012-02-29	D	97 - Autre	2 763		13 053
EXFO Inc. (anciennement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)									
<i>Deferred Share Units</i>									
Allard, Pierre-Paul	4		O	2012-02-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	870	7.1800USD	18 262
Edwards, Darryl Alexander	4		O	2012-02-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	883	7.0800	1 983
Marcouiller, Pierre	4		O	2012-02-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	883	7.0800	33 925
Marier, Guy	4		O	2012-02-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	883	7.0800	33 925
Spradley, Susan Louise	4		O	2012-02-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	870	7.1800USD	1 992
Exploration Creso Inc.									
<i>Options</i>									
Bouchard Jr., Jacques	4		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.1000	
			M	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.1000	625 000
Gauthier, Pierre	4		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.1000	2 750 000
Exploration Diamond Frank inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McDonald, David	4, 5		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0550	423 593
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0550	427 593
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0600	429 593
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0550	434 593
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0600	439 593
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0600	440 593
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0600	445 593
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0600	450 593
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0600	460 593
Exploration Dios Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	6								
Pinetree Capital Ltd	PI		O	2012-02-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2400	6 358 000
			O	2012-02-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	142 000	0.2400	6 500 000
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2400	6 358 000
			O	2012-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	142 000	0.2400	6 500 000
<i>Options</i>									
Lacroix, René	4, 5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	130 000	0.2350	770 000
Exploration Knick inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Henriksen, Gordon Neil	4, 5		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 000	0.1450	1 185 315
Thivierge, Alain	4		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 333)	0.1500	188 782
Exploration Orex inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Billings, Mark Anthony	4, 5		O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0300	1 010 000
Exploration Puma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brisson G., Ginette	5		O	2012-02-23	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(130 000)		0
REER	PI		O	2012-02-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	130 000		279 500
Robillard, Marcel	5								
REER	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3000	1 146 000
			O	2012-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2950	1 151 000
			O	2012-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2900	1 156 000

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Exploration Typhon Inc.									
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>									
McDonald, David	4, 5		O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2900	1 161 000
			M	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3900	215 000
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3850	217 000
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.3800	218 000
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3800	220 000
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3850	222 000
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4400	223 000
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.4300	225 000
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.4350	227 000
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.4450	229 000
Fairfax Financial Holdings Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Bradstreet, F. Brian	7								
RRSP	PI		O	2010-05-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 211)	377.1588	
			M	2010-05-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 208)	377.1588	0
Financière Sun Life inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
De Paoli, Mary	5		O	2012-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Accum, Claude	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	83 605	21.5300	288 884
Bogart, Thomas A.	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	83 605	21.5300	431 237
Connor, Dean	4, 5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	441 245	21.5300	1 019 803
De Paoli, Mary	5		O	2012-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			145 280
			O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	32 513	21.5300	177 793
Dougherty, Kevin	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	134 696	21.5300	728 409
Freyne, Colm Joseph	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	92 894	21.5300	341 037
Gubbay, Keith	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	31 481	21.5300	179 718
Kicinski, Stephen	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	18 533	21.5300	82 013
Ohannessian, Dikran	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	6 503	21.5300	143 109
Peacher, Stephen	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	139 090	21.5300	447 537
Saunders, Mark	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	55 737	21.5300	161 712
Stramaglia, Michael	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	55 737	21.5300	261 825
Thompson, Westley	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	203 999	21.5300	843 665
<i>Parts Performance Share Units</i>									
Accum, Claude	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(921)	21.1600	21 425
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(5 218)		16 207
Bogart, Thomas A.	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 388)	21.1600	35 407
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(19 200)		16 207
Connor, Dean	4, 5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(6 551)	21.1600	67 731
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(37 119)		30 612
De Paoli, Mary	5		O	2012-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 423
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(791)	21.1600	7 632
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(4 481)		3 151
Dougherty, Kevin	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(6 324)	21.1600	61 049
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(35 839)		25 210
Freyne, Colm Joseph	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(678)	21.1600	20 048
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 841)		16 207
Gubbay, Keith	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(850)	21.1600	8 582
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(4 816)		3 766
Kicinski, Stephen	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(565)	21.1600	5 451
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 200)		2 251
Ohannessian, Dikran	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(678)	21.1600	6 543
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 841)		2 702

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Stramaglia, Michael	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(2 711)	21.1600	26 164
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(15 360)		10 804
Thompson, Westley	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(12 466)	21.1600	112 053
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(70 640)		41 413
Parts Restricted Share Units									
Accum, Claude	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(6 140)	21.1600	0
De Paoli, Mary	5		O	2012-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 423
			O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(5 271)	21.1600	3 152
Freyne, Colm Joseph	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(4 519)	21.1600	8 897
Gubbay, Keith	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(5 666)	21.1600	3 766
Kicinski, Stephen	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 765)	21.1600	2 251
Ohannessian, Dikran	5		O	2012-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	(4 519)	21.1600	2 702
Parts Sun Shares									
Accum, Claude	5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	35 163	21.3300	49 971
Bogart, Thomas A.	5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	35 163	21.3300	49 971
Connor, Dean	4, 5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	111 346	21.3300	142 606
De Paoli, Mary	5		O	2012-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 486
			O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	10 550	21.3300	18 036
Dougherty, Kevin	5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	45 711	21.3300	69 568
Freyne, Colm Joseph	5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	37 507	21.3300	52 315
Gubbay, Keith	5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	14 754	21.3300	25 337
Kicinski, Stephen	5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	8 685	21.3300	14 247
Ohannessian, Dikran	5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	3 048	21.3300	11 604
Peachar, Stephen	5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	44 459	21.3300	68 672
Saunders, Mark	5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	21 098	21.3300	30 970
Stramaglia, Michael	5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	21 098	21.3300	30 970
Thompson, Westley	5		O	2012-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	65 518	21.3300	101 031
Finning International Inc.									
Actions ordinaires									
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.	5		O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	3 354		10 079
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	13 370	13370.0000	
		R	M	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	13 370		23 449
Marks, Anna Pia	5		O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	3 796	16.2200	14 485
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(3 796)	28.9000	10 689
Merinsky, Thomas Michael	5		O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	3 815		12 158
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(900)	28.7000	11 258
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	28.6900	11 158
Patterson, Christopher William	4		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	200	29.3710USD	575
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	200	29.3900USD	775
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	3 400	29.3910USD	4 175
Primrose, David Francis Neil	5		O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	3 815		16 753
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(1 100)	28.9200	15 653
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	28.9100	15 253
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(2 315)	28.9000	12 938
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(516)	29.0208	12 422
Sexsmith, Jean Gail	5		R	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	9 440		17 818
Thomas, Christopher	5		O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(1 305)	29.0800	5 016
Villegas, Juan Carlos	5		O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	2 129		20 991
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(2 129)	29.0000	18 862
Waites, Michael T.	4, 5		O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	144 811		218 927
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(21 300)	28.6600	197 627
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(1 900)	28.6700	195 727
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	28.6800	195 327
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(3 600)	28.6900	191 727
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(2 695)	28.7000	189 032
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(2 000)	28.7100	187 032

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
<i>Droits (Share Appreciation Rights)</i>									
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 370)		0
Sexsmith, Jean Gail	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 440)		0
<i>Options</i>									
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(10 400)		22 509
Marks, Anna Pia	5		O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	(8 600)		127 918
Merinsky, Thomas Michael	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(8 600)		76 964
Primrose, David Francis Neil	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(8 600)		146 235
Villegas, Juan Carlos	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(4 800)		262 485
Waites, Michael T.	4, 5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(449 000)		691 170
Firan Technology Group Corporation									
<i>Options stock option plan</i>									
Aggarwal, Salil	5		O	2012-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	10 000	0.4700	10 000*
Dimopoulos, Peter	5		R	2012-02-01	D	50 - Attribution d'options	50 000		115 000
Talati, Hiteshkumar	5		O	2011-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			60 000
		R	O	2012-02-01	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.4700	80 000*
First Capital Realty Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stephen, Andrea	4		O	2012-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 120
<i>Débetures 5.25 Series J senior unsecured due Aug. 30/18</i>									
Stephen, Andrea	4		O	2012-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 65 000.00
<i>Débetures convertibles 5.25 unsecured debentures due Jan. 31/19 - FCR.DB.F</i>									
Stephen, Andrea	4		O	2012-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 100 000.00
<i>Débetures convertibles 5.25 unsecured debentures due Mar. 31/18 - FCR.DB.G</i>									
Stephen, Andrea	4		O	2012-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 250 000.00
FIRSTSERVICE CORPORATION									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Chander, Sunile D.	5		O	2012-02-21	D	51 - Exercice d'options	7 000	20.6900USD	15 355
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	31.6700	12 355
Cooke, Douglas G.	5		O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	31.2700	125 774
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	31.3000	120 774
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	31.4000	119 374
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	31.7500	114 374
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	31.7300	109 374
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	31.7000	108 574
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	31.8500	103 574
Friedrichsen, John	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	60 000	20.6900USD	245 000
Kocur, Roman	5		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 700)	31.2500	39 688
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	31.2600	39 288
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	31.2700	38 588
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	31.2800	38 388
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	31.3000	34 788
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	31.3100	34 188
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	31.3200	33 888
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	31.3300	33 188
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	31.3500	31 888
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	31.3800	31 688
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.3900	31 588
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	31.4400	31 388
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29)	31.5600	31 359
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	31.6400	30 859

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	31.7000	29 559
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.7100	29 459
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	31.7200	29 059
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.7500	28 959
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	31.7700	28 059
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	31.7800	27 359
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	31.8500	27 159
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	31.8600	26 659
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.9200	26 559
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 400)	31.5000	10 159
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	31.5100	9 759
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	31.5200	9 559
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	31.5300	8 859
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.5400	8 759
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	31.5500	7 559
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	31.5600	6 659
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	31.5700	6 359
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	31.5800	5 559
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	31.5900	5 059
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	31.6000	4 259
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	31.6100	3 659
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.6400	3 559
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	31.6500	1 959
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	31.6600	1 559
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 559)	31.7500	0
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	21 000	17.2200USD	21 000
Sandy Kocur RRSP	PI		O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(641)	31.7500	2 800
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	31.7600	2 600
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	31.9000	0
Patterson, D. Scott	5		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	31.7700	
			M	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	32.0000	597 500
Actions privilégiées									
Kocur, Roman	5		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	25.6450USD	24 658
Rogers, Steve	4, 2								
RRSP - J. Rogers	PI		O	1989-10-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	25.6500USD	200
			O	2012-02-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	25.7000USD	1 000
Options									
Chander, Sunile D.	5		O	2012-02-21	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	20.6900USD	124 500
Friedrichsen, John	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	20.6900USD	325 000
Kocur, Roman	5		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(21 000)	17.2200USD	127 000
Flint Energy Services Ltd.									
Options									
Annable, Douglas	4		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		0
Bates, John	4		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		0
Boechler, Paul M.	5		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(40 000)		292 000
Fitzgerald, Sean Michael	5		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(1 500)		1 000
Freeman, Terrance	4		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		0
Greenshields, Glen	5		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		94 000
Lingard, William John	4, 5		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(85 000)		291 000
O'Connor, Stuart	4		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		0
Russom, Steve	5		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		31 000
Satter, Bryce Lewis	5		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(20 000)		128 000
Shaw, Wayne Sheldon	5		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(40 000)		119 000
Wotton, Neil	5		O	2012-02-15	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		65 000
Fonds de placement immobilier BTB									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
<i>Parts de fiducie</i>									
Léonard, Michel	4, 5								
REER - Lillian Léonard	PI		O	2012-02-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 135	0.9100	48 608
REER - Michel Léonard	PI		O	2006-09-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 000	0.9100	31 000
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien									
<i>Droits Restricted Unit Rights</i>									
Amaral, Maria	5		O	2012-02-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 382	22.3700	25 551
Cryer, Scott	5		O	2012-02-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 169	22.3700	6 279
Kenney, Mark	5		O	2012-02-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 305	22.3700	43 524
Lapointe, Yann	5		O	2012-02-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 588	22.3700	15 306
MacPherson, Patricia	5		O	2012-02-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 576	22.3700	8 759
Fonds De Revenu < Allez Canada > Canoe									
<i>Combined Units</i>									
Chernoff, M. Bruce	3								
Alpine Capital Corp.	PI		O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(252 000)	9.7500	0
Tahmazian, Rafi	4		O	2011-12-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 400
			O	2011-12-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 200
			O	2012-01-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(4 200)		0
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE									
RIDGEWOOD									
<i>Parts</i>									
Frketich, Jeffrey R.	5		O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	185	11.3941	6 660
Simpson, John H.	5		O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	495	11.3941	18 295
Foraco International SA									
<i>Actions ordinaires</i>									
Foraco International SA	1	R	O	2012-01-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(2)		1 506 798
Hurtado, Jorge Garreton	4		O	2010-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-01-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1		1
Van Wersch, Gonzalo Calderon	4		O	2010-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-01-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1		1
Fortress Energy Inc.									
<i>Bons de souscription</i>									
Jeffs, James	5		O	2007-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-27	D	53 - Attribution de bons de souscription	700 000	0.2500	700 000*
<i>Options</i>									
Jeffs, James	5		O	2012-02-27	D	50 - Attribution d'options	900 000	0.2500	900 000*
Watson, George	4		O	2012-02-27	D	50 - Attribution d'options	206 250	0.2500	206 250
FSFT 2012-I National Class									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Selke, Gary Peter	5		O	2012-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 000	25.0000	4 000
Futuremed Healthcare Products Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cardinal Health Canada Inc.	3		O	2012-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 985 153
Gazit America Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Samuel, Gary	4		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 337	6.3000	4 011
<i>Bons de souscription</i>									
Samuel, Gary	4		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 337		1 782*
<i>Droits</i>									
Samuel, Gary	4		O	2011-04-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 674	6.3000	2 674*
			O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 674)		0

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Gitennes Exploration Inc.									
<i>Options</i>									
booth, kenneth david	4, 5	R	O	2012-02-10	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.0500	850 000
Glen Eagle Resources Inc.									
<i>Options</i>									
Chamard, Guy	4		O	2012-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-27	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2600	200 000
Gluskin Sheff + Associates Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Webb, William Reid	5		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	14.8100	81 000
GOLDEN HOPE MINES LIMITED									
<i>Actions ordinaires</i>									
Candido, Francesco	4, 5		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3100	
			M	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.3100	578 579
Golden Queen Mining Co. Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Klingmann, Hans Lutz	4, 5		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	2.7100	355 900
Shynkaryk, Chester	4		O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 534)	2.6900	70 466
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 534	2.6900	95 000
Golden Valley Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mullan, Glenn J R.R.S.P.	4, 5 PI		O	2012-02-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1750	89 600
			O	2012-02-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1700	99 600
Williams, Chad	4		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 000	0.1850	142 054
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.1800	150 054
Goodfellow Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodfellow inc.	1		O	2012-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.2000	1 000
			O	2012-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.2000	0
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.2000	1 000
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.2000	0
			O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.2000	1 000
			O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.2000	0
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.2000	1 000
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.2000	0
			O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.1800	1 000
			O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.1800	0
			O	2012-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.1400	1 000
			O	2012-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.1400	0
Groupe Aeroplan Inc. (Aimia)									
<i>Actions privilégiées - Cumulative Rate Reset Preferred Shares, Series 1</i>									
Ferstman, Joanne Shari	4		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	26.1500	2 400
Groupe Canam Inc									
<i>Actions ordinaires</i>									
GROUPE CANAM INC.	1		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(14 154)		0
Marcouiller, Pierre	4								
Nexcap inc.	PI		O	2007-04-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	4.5400	1 300
Groupe CGI inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>									
Bleken, Amy Leigh	5								
Sun Life SPP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	336	19.0625USD	710
Boyajian, Mark	5								

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Sun Life SPP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	453	19.0643USD	1 787
			O	2012-02-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	133	19.3612USD	1 920
			O	2012-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(475)	21.1096USD	1 445
			O	2012-02-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	20.9164USD	1 487
			O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(475)	20.9913USD	1 012
Brooks, John Randall (Randy)	5								
Sun Life SPP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	547	19.0706USD	1 172
Campbell, Cheryl	5								
Sun Life SPP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 086	19.0692USD	15 102
d'Aquino, Thomas Paul	4		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	230	8.1700	230
			O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	15	7.1000	245
Devine, Sandra Lee	5								
Sun Life SPP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	750	19.0689USD	860
Gorzen, Dariusz	5								
Sun Life SPP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	142	19.0134USD	2 766
Groupe CGI inc.	1		O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	70 000	20.9885	70 000
			O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	9 100	20.9956	79 100
			O	2012-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	17 200	20.9704	96 300
			O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	900	21.0000	97 200
Morea, Donna Sue	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	7 500	6.6900	7 500
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	21.1071	0
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	6 500	6.6900	6 500
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	21.1042	0
			O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	111 000	6.6900	111 000
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(111 000)	21.1000	0
Peake, James Benjamin	7								
Sun Life SPP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	507	19.0702USD	2 657
Pfost, Scott Brady	5								
Sun Life SPP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	319	19.0722USD	4 112
Townes-Whitley, Toni	5		O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	5 826	15.0400	5 826
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 826)	21.0000	0
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	1 016	15.4900	1 016
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 016)	21.0000	0
Wolking, Eric	5								
Sun Life SPP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	657	19.0969USD	1 198
Options									
d'Aquino, Thomas Paul	4		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(230)	8.1700	68 645
			O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(15)	7.1000	68 630
Morea, Donna Sue	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	6.6900	826 500
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	(6 500)	6.6900	820 000
			O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	(111 000)	6.6900	709 000
Townes-Whitley, Toni	5		O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	(5 826)	15.0400	48 125
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	(1 016)	15.4900	47 109
GSI Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Buckley, Robert	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 666)		123 334
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	36 666		160 000
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 984)	11.5800USD	148 016
Guyana Goldfields Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Murphy, Paul	5		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.1900	10 000*
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.7100	20 000*
Sheridan, Patrick John	4		O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	5.6400	3 104 934
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	97 100	5.6300	3 202 034
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	5.6400	3 203 334
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	5.6400	3 204 534

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Hardwoods Distribution Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bull, Peter Morris	3								
Arbutus Distributors Ltd.	PI	R	O	2012-02-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	3.7600	2 714 000*
Hartco Inc.									
<i>Options</i>									
Cornellier, Claude	5		O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	15 000	2.9200	50 000
Fuser, Frank	7		O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.9200	75 000
Gervais, Harold	5		O	2012-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	75 000	2.9200	75 000
Iulianella, Maurizio	5		O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.9200	75 000
Lemieux, Michael	5		O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	15 000	2.9200	40 000
Mercier, Daniel	4		O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.9200	75 000
Toms, David	7		O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.9200	75 000
Waid, Patrick	4, 5		O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.9200	350 000
Home Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Copperthwaite, Stephen	5		O	2012-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	49.7500	6 235
Stephen Copperthwaite RSP	PI		O	2012-02-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	49.7500	139
Decina, Pino	5		O	2012-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	49.7500	
			M	2012-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	49.7500	511
Pino Decina RSP	PI		O	2012-02-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	49.7500	225
Mosko, Brian Robert	5		O	2012-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	49.7500	52 605
Reid, Martin	5		O	2012-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	49.7500	4 799
Soloway, Gerald M.	4, 5		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	49.8000	344 011
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.8100	343 811
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.8200	343 611
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	49.8400	343 011
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.8900	342 811
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	49.9000	341 911
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	49.9500	340 911
			O	2012-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	49.7500	365 311
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Falk, William	4		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	164	49.6700	334
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	1	49.6500	335
Marsh, John M.	4		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	176	49.6700	2 067
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	9	49.6500	2 076
Mitchell, Robert A.	4		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	239	49.6700	2 979
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	12	49.6500	2 991
Smith, Kevin	4		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	654	49.6700	5 374
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	22	49.6500	5 396
Homeland Uranium Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
HE, Jun	4		O	2012-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000 000
TINTOR, NICHOLAS	4, 5		O	2012-02-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 000 000	0.0050	9 700 000
HOMEQ Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bandler, Gregory	5								
CIBC Mellon (plan administrator for ESPP)	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 710		23 603
Cameron, Scott	5								
CIBC Mellon (plan administrator for ESPP)	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	354		1 613
Dryden, Wendy	5		O	2012-02-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 670)		45 602
ESPP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 522		2 660
RRSP	PI		O	2012-02-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 670		22 005
Krikler, Gary	5								
CIBC Mellon (plan administrator for ESPP)	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 676		13 890

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Horizon North Logistics Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Graham, Roderick William	4		O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	20 000	3.2500	65 606
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.9034	45 606
<i>Options</i>									
Graham, Roderick William	4		O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	3.2500	40 000
HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION									
<i>Actions ordinaires</i>									
Humboldt Capital Corporation	1		O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.0100	10 000
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	2.0100	0
IAMGOLD Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dengler, W. Robert	4								
W.R. Dengler Limited	PI		O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	15.4000	7 000
Letwin, Stephen Joseph James	4		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	15.6200	26 000
Snow, Jeffery Alexander	5		O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	170	15.1100	2 592
IBI Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
IBI Group Investment Partnership	3		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	14.1600	2 961 220
IMAX Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Braun, Neil S.	4		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	8 000	9.5700USD	8 000
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	25.0800USD	5 000
Cripps, Andrew	5		O	2012-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Vance, Jeff	5		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	3 500	2.8700USD	3 500
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	24.9000USD	0
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	4 375	6.8600USD	4 375
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 375)	24.9000USD	0
Wechsler, Bradley J.	4, 5								
BJW Affiliates, EFS	PI		O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(165 589)	25.4200USD	109 411
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(109 411)	25.1800USD	0
<i>Options 1:1</i>									
Braun, Neil S.	4		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	9.5700USD	16 000
Cripps, Andrew	5		O	2012-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-27	D	50 - Attribution d'options	400 000	24.7000USD	400 000
Vance, Jeff	5		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	2.8700USD	53 750
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(4 375)	6.8600USD	49 375
INDEXPLUS Dividend Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Indexplus Dividend Fund	1		O	2012-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	10.0000	603 900
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.0300	604 800
			O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.9600	606 300
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	9.9900	608 200
Indexplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	400	12.7500	30 659 745
			O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	12.7200	30 660 845
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pépin, Normand	5		O	2012-02-14	D	48 - Acquisition par héritage ou aliénation par legs	43	25.2200	
			M	2012-02-14	D	48 - Acquisition par héritage ou aliénation par legs	43	25.2200	60 547
IROC Energy Services Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alford, Thomas Malcolm	4, 5, 3		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	42 016		710 016

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Michaluk, Ryan Allen	5		O	2010-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 008		21 008*
Sebastian, Timothy John	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 008		70 066
			O	2012-02-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(8 195)		
			M	2012-02-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(8 195)	2.4400	61 871
RRSP	PI		O	2012-02-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	8 195	2.4400	37 595
Troob Capital Management LLC	3								
TCM MPS Ltd. SPC - Distressed Segregated Portfolio	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 880	2.4193	3 744 001
			O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 920)	2.4000	3 704 081
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 490	2.3940	3 768 571
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(57 380)	2.3913	3 711 191
			O	2012-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 360	2.4028	3 737 551
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 440	2.3950	3 756 991
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48 207)	2.3900	3 708 784
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 640	2.3870	3 734 424
TCM MPS Series Fund LP - Distressed Series	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 620	2.4193	3 760 111
			O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 080)	2.4000	3 720 031
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 810	2.3940	3 784 841
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(57 620)	2.3913	3 727 221
			O	2012-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 240	2.4028	3 753 461
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 660	2.3950	3 773 121
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48 420)	2.3900	3 724 701
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 860	2.3870	3 750 561
Droits Restricted Share Units									
Alford, Thomas Malcolm	4, 5, 3		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(42 016)		143 265
Michaluk, Ryan Allen	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(21 008)		72 786
Sebastian, Timothy John	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(21 008)		72 786
Ivernia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ingalls & Snyder, LLC	3		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(189 000)	0.1701USD	86 051 456
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(230 000)	0.1698USD	85 821 456
K-Bro Linen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hills, Matthew Bruce	4		O	2012-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	348		5 348
Matyas, Steven Emanuel	4		O	2012-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	348		5 348
Percy, Michael Barrett	4		O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	348		348
Smith, Ross Siddall	4		O	2012-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	348		3 138
Kinross Gold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baker, Rick Allen	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 008	11.4600	32 027
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(629)	11.4600	31 398
Burt, Tye Winston	4, 5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	62 590	11.1700	613 104
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 478)	11.1700	583 626
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	51 207	11.4800	634 833
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 074)	11.4800	610 759
Colnett, Lisa	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 086	11.1700	33 636
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 993)	11.1700	24 643
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 731	11.4800	26 374
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(820)	11.1800	25 554
Crossland, James	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 646	11.1700	63 748
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 786)	11.1700	54 962
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 936	11.4800	62 898
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 736)	11.4800	59 162
Flores Zelaya, Jose Eduardo	7		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 611	11.1700	7 634
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4)	11.1700	7 630

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Gold, Geoffrey Peters	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 501	11.1700	118 210
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 130)	11.1700	108 080
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 179	11.4800	
			M	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 180	11.4800	121 260
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 201)	11.4800	115 059
Henderson, Robert Duncan	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 524	11.1700	26 519
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 607)	11.1700	23 912
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 025	11.4800	26 937
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 428)	11.4800	25 509
Hickey, Patrick	5		O	2010-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 198	11.1700	6 198
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 221)	11.1700	3 977
Hinze, Brant Elmer	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 678	11.1700	13 457
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1)	11.1700	13 456
Isto, Mark Edward	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 304	11.1700	29 666
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 975)	11.1700	26 691
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 045	11.4800	29 736
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 437)	11.4800	28 299
Lam, Juliana Lan	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 111	11.1700	24 100
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 413)	11.1700	21 687
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 408	11.4800	24 095
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 138)	11.4800	22 957
Masterman, Glen	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 423	11.1700	23 388
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 031)	11.1700	20 357
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 004	11.4800	22 361
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(948)	11.4800	21 413
Morley-Jepson, Warwick	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 661	11.1700	16 610
Naidoo, Erwyn Mark	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 941	11.1700	23 942
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 803)	11.1700	21 139
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 322	11.4800	22 461
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(628)	11.4800	21 833
Roberts, Lauren Martin	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 941	11.1700	23 921
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 231)	11.1700	22 690
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 134	11.4800	24 824
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(668)	11.4800	24 156
Rollinson, Jonathon Paul	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	29 420	11.1700	91 451
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 863)	11.1700	77 588
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 308	11.4800	82 896
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 501)	11.4800	80 395
Thomas, Kenneth Glyndwr	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 325	11.1700	24 631
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 222)	11.1700	17 409
Options									
Baker, Rick Allen	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	20 211	10.8700	74 763
Barry, Paul Herbert	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	201 962	10.8700	262 164
Burt, Tye Winston	4, 5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	414 022	10.8700	1 804 224
Colnett, Lisa	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	103 578	10.8700	307 159
Crossland, James	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	106 463	10.8700	356 546
Flores Zelaya, Jose Eduardo	7		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	46 052	10.8700	126 938
Gold, Geoffrey Peters	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	141 374	10.8700	556 000
Hickey, Patrick	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	36 892	10.8700	73 293
Hinze, Brant Elmer	5		O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	358 339	10.8700	489 293
Humberto, Aquino	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	49 380	10.8700	98 721
Isto, Mark Edward	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	43 687	10.8700	157 995
Lam, Juliana Lan	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	26 231	10.8700	144 166
Masterman, Glen	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	46 951	10.8700	97 800
Morley-Jepson, Warwick	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	51 333	10.8700	123 650

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Naidoo, Erwyn Mark	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	23 543	10.8700	104 216
Roberts, Lauren Martin	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	42 943	10.8700	130 808
Rollinson, Jonathon Paul	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	196 769	10.8700	554 199
Restricted Shares									
Baker, Rick Allen	5		O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 008)	11.4600	26 205
			O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(313)		25 892
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 468	10.8700	33 043
Barry, Paul Herbert	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	125 736		162 580
Burt, Tye Winston	4, 5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(62 590)	11.1700	668 560
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(51 207)	11.1800	617 353
			O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(7 992)		609 361
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	364 231	10.8700	731 150
Colnett, Lisa	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 086)	11.1700	131 329
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 731)	11.4800	129 598
			O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(270)		129 328
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 314	10.8700	150 415
Crossland, James	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 646)	11.1700	147 487
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	77 392		166 133
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 936)	11.4800	139 551
			O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 239)		138 312
Flores Zelaya, Jose Eduardo	7		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 611)	11.1700	52 086
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 671		57 697
Gold, Geoffrey Peters	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(21 501)	11.1700	193 138
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	108 715		214 639
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 180)	11.4800	179 958
			O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 057)		177 901
Henderson, Robert Duncan	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 524)	11.1700	25 013
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 025)	11.4800	21 988
			O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(472)		21 516
Hickey, Patrick	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 198)	11.1700	35 363
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 968		41 561
Hinze, Brant Elmer	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 678)	11.1700	273 362
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	223 232		282 040
Humberto, Aquino	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 743		51 268
Isto, Mark Edward	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 304)	11.1700	53 581
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 199		59 885
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 045)	11.4800	50 536
			O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(476)		50 060
Lam, Juliana Lan	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 112)	11.1700	
		M	O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 111)	11.1700	48 160
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 331		53 271
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 408)	11.4800	45 752
			O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(376)		45 376
Masterman, Glen	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 423)	11.1700	64 948
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	46 481		71 371
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 004)	11.4800	62 944
			O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(313)		62 631
Morley-Jepson, Warwick	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 661)	11.1700	54 838
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	31 959		60 499
Naidoo, Erwyn Mark	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 941)	11.1700	34 280
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 018		40 221
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 322)	11.4800	32 958
			O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(206)		32 752
Roberts, Lauren Martin	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 941)	11.1700	41 537
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 735		45 478
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 134)	11.4800	39 403

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Rollinson, Jonathon Paul	5		O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(333)		39 070
			O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(29 420)	11.1700	220 839
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	150 244		250 259
			O	2012-02-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 308)	11.4800	215 531
			O	2012-02-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(829)		214 702
Thomas, Kenneth Glyndwr	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 325)	11.1700	55 261
La Banque Toronto-Dominion									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
Clark, William Edmund	4								
TD Waterhouse Canada Inc - ASDP	PI		O	2012-02-28	I	51 - Exercice d'options	26 684	60.0200	26 684
			O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 684)	80.1200	1 000
			O	2012-02-28	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)	80.1600	0
Dobson, Wendy K.	4								
Investor Company SDRSP	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	76.8500	318
Sinclair, Helen K	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	274	76.8500	8 277
Investor Company	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	320	76.8500	9 672
Taylor, Carole S.	4								
Investor Co.	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	168	76.8500	5 096
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>									
Bennett, William E.	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	76.8500	2 251
Bolton, Hugh John	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	920		29 834
Bragg, John	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	687		21 872
Brinkley, Amy Woods	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	681		22 444
Dobson, Wendy K.	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77		4 415
KETCHAM, HENRY HOLMAN III	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	649		19 996
LESSARD, Pierre H.	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 124		35 738
Levitt, Brian	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 238		38 415
MacKay, Harold H.	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	306		12 869
Maidment, Karen	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	719		23 311
Miller, Irene Ruth	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2		1 636
Mohamed, Nadir	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	565		19 074
Prezzano, Wilbur J	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	307		11 053
Sinclair, Helen K	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 113		35 864
Taylor, Carole S.	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	632		20 226
Thompson, John Munro	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98		4 163
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	642		20 520
<i>Options</i>									
Clark, William Edmund	4								
TD Waterhouse Canada Inc - ASDP	PI		O	2012-02-28	I	51 - Exercice d'options	(26 684)	60.0200	160 104
LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE									
<i>Actions ordinaires</i>									
JC CLARK LTD.	3		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.6900	2 822 200
La Société Canadian Tire Limitée									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Collver, Robyn Anne	7, 5, 3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8600	
			M	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8600	641 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.8600	641 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8500	641 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8500	641 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.6400	641 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.6400	641 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.6400	641 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.6400	640 976
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.6400	640 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5500	640 676

Emetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre Initié Porteur inscrit			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5500	640 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5600	640 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.5500	640 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5700	640 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5700	640 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4000	639 976
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4000	639 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4000	639 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 276
			O	2012-02-21	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100)	64.7600	639 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7600	639 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7600	638 976
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.7500	638 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8200	638 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8200	638 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.8200	638 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.8200	637 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.0000	637 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.0000	637 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	637 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	637 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	637 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 976
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1400	636 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1400	636 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	635 976
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.1400	635 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.1500	635 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.1500	635 076
		O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.1500	634 776	
		O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 676	
		O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 576	
		O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 476	
		O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 376	
		O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 276	
Lynar, Hugh	3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8600	641 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.8600	641 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8500	641 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8500	641 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.6400	641 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.6400	641 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.6400	641 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.6400	640 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5500	640 776

Emetteur	Relation	Retard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5500	640 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5600	640 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.5500	640 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5700	640 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5700	640 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4000	640 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4000	639 976
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4000	639 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7600	639 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7600	639 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7600	639 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.7500	638 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8200	638 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8200	638 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.8200	638 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.8200	637 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.0000	637 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.0000	637 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	637 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	637 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	637 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	637 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 976
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1400	636 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1400	636 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1400	636 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.1400	635 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.1500	635 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.1500	635 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.1500	634 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.6400	640 976
McCann, Dean Charles	7, 5								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8600	641 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8600	641 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.8600	641 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8500	641 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.6400	641 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.6400	641 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.6400	641 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.6400	640 976

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.6400	640 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5500	640 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5500	640 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5600	640 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.5500	640 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5700	640 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5700	640 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4000	639 976
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4000	639 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4000	639 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	639 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7600	639 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7600	639 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7600	639 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7500	638 976
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.7500	638 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8200	638 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8200	638 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.8200	638 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.8200	637 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.0000	637 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.0000	637 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	637 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	637 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	637 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 976
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 876
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.0000	636 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1400	636 176
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1400	636 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	635 976
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.1400	635 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.1500	635 276
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.1500	635 076
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.1500	634 776
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 676
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 576
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 476
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 376
			O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1500	634 276
Mindorff, Christopher Robert	7								
Sun Life Financial	PI		O	2012-02-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(200)	65.5100	652
Sunlife - GRRSP for Laurie Didyk-Mindorff	PI		O	2012-02-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	200		402
CTC Share Unit Fund (DPSP)									
Arnett, Michael George	5								
Sun Life Financial	PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	13	40.4800	772
Butt, Glenn Gerard	7, 5								
Sun Life Financial	PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	8	40.4800	500

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Collver, Robyn Anne Sun Life Financial	7, 5, 3 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	30	40.2100	2 454
Drysdale, Linda Janet Sun Life Financial	7 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	1	40.2700	60
Freudenthaler, Kristine Elizabeth Sun Life Financial	5 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	29	40.4900	1 752
Fulton, Duncan Stanley Allpress Sun Life Financial	5 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	1	39.9700	35
Lynar, Hugh Sun Life Financial	3 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	19	40.4900	1 109
Marrone, Marco Sun Life Financial	7, 5 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	139	40.4900	8 271
McCann, Dean Charles Sun Life Financial	7, 5 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	77	40.4800	4 730
Mindorf, Christopher Robert Sun Life Financial	7 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	97	40.5000	5 715
Patterson, Sharon Joanne Sun Life Financial	5 PI		O	2011-12-31	C	35 - Dividende en actions	8	40.4800	493
Silver, Kenneth Sun Life Financial	7, 5 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	9	40.4800	560
Sinnott, Patrick Ronan Sun Life Financial	5 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	111	40.5000	6 586
Wetmore, Stephen Gerald Sunlife Financial	4, 7, 5 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	1	40.2700	59
Wilson, Paul Douglas Sun Life Financial	7, 5 PI		O	2011-12-31	I	35 - Dividende en actions	3	40.4400	208
Laboratoires Paladin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Larose, Patrice	5		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(149)	43.2800	129*
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	25 000	12.1900	25 129*
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	42.5000	129*
McDole, Gerald P.	4		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	1 000	4.1900	2 904
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	43.3870	1 904
<i>Options Stock Options</i>									
Larose, Patrice	5		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	12.1900	41 250*
McDole, Gerald P.	4		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	4.1900	34 000
Lanesborough Real Estate Investment Trust									
<i>Débetures convertibles Series G</i>									
Lanesborough Real Estate Investment Trust	1		O	2012-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 26 000.00
			O	2012-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 10 000.00	92.4900	\$ 36 000.00
			O	2012-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 23 000.00
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 10 000.00
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	92.7500	\$ 23 000.00
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	95.0000	\$ 36 000.00
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 10 000.00)		\$ 26 000.00
			O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 13 000.00
			O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 8 000.00	94.1100	\$ 21 000.00
			O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 8 000.00
<i>Parts de fiducie</i>									
Lanesborough Real Estate Investment Trust	1		O	2012-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 791	0.5500	7 291
			O	2012-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	0.5400	10 791
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	0.5600	13 291
			O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	0.5700	16 791
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 791	0.5900	17 082
			O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)		13 291
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 791)		13 291

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)		9 791
			O	2012-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)		11 082
			O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 791	0.6600	13 582
			O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)		7 582
les aliments High Liner incorporee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bebo, Laurie Ann	4		O	2010-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	5 500	11.6700	5 500
<i>Droits Performance Share Units</i>									
Brown, Joanne	5		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 877	18.7800	3 401
Decker, Keith	5		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 070	18.7800	8 813
Demone, Henry	4, 5		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 960	18.7800	25 142
Marino, Mario	5		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 542	18.7800	6 285
Nelson, Kelvin Leonard	5		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 727	18.7800	6 470
Snow, Paul	5		O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 796	18.7800	4 320
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Demone, Henry	4, 5		O	2003-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 650	18.7800	10 650
Nelson, Kelvin Leonard	5		O	1985-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 325	18.7800	5 325
<i>Options</i>									
Bebo, Laurie Ann	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 875	18.7800	18 875
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	(5 500)	11.6700	13 375
Bell, C. Randolph	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 875	18.7800	30 875
Brown, Joanne	5		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	6 170	18.7800	15 870
Buntain, Derek Hedley Longworth	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 875	18.7800	28 875
Covelluzzi, James G	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 875	18.7800	13 375
Decker, Keith	5		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	19 954	18.7800	53 854
Demone, Henry	4, 5		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	65 610	18.7800	171 510
Dexter, Robert P.	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 875	18.7800	28 875
Hennigar, David John	4, 6		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 875	18.7800	30 875
LeBlanc, Greg	5		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	1 500	18.7800	10 500
MacQuarrie, James Thomas	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 875	18.7800	28 875
Marino, Mario	5		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	11 642	18.7800	75 042
Nelson, Kelvin Leonard	5		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	12 252	18.7800	75 652
			O	2012-02-27	D	59 - Exercice au comptant	(4 500)	8.6500	71 152
Pace, Robert	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 875	18.7800	30 875
Shea, Robert Edward	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	2 620		25 620
			O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	2 620		28 240
			O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	2 635		30 875
Snow, Paul	5		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	9 189	18.7800	26 389
Spavold, Stanley William Leo	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	7 875	18.7800	28 875
Les Compagnies Loblaw Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clark, Christie James Beckett Spouse	4 PI		O	2011-10-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	34.9000	400
			O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	34.9400	1 500
			O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	35.0200	1 900
			O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	35.0400	2 200
			O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	35.0500	3 400
			O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	35.1300	7 300
			O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	35.1400	7 900
			O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	35.1500	9 600
			O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	35.1600	11 000
			O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	35.1800	11 700

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Les Mines Argex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smith, Peter Henderson	4		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.2600	325 000
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	175 000	0.4450	
			M	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.4450	475 000
<i>Options</i>									
Bergeron, Normand	4		O	2012-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	250 000		250 000
Smith, Peter Henderson	4		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.2600	350 000
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(175 000)	0.4450	
			M	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.4450	200 000
Logistec Corporation									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	300	21.0000	300
Magna International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Skudutis, Tommy Joseph	7, 5		O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	33 334	16.5500	38 722
			O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	50 000	30.0000	88 722
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(83 334)	47.0600	5 388
<i>Options</i>									
Skudutis, Tommy Joseph	7, 5		O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	(33 334)	16.5500	100 000
			O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	30.0000	50 000
Manicouagan Minerals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kololian, Vahan	4								
TerraNova Partners LP	PI		O	2012-02-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	124 500	0.1150	729 750*
MCAN Mortgage Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doré, Susan	4								
HSBC InvestDirect	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.0000	32 765
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	14.7000	32 265
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	14.7042	31 065
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	14.7500	30 965
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	14.7200	28 965
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	14.6400	28 465
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	14.6500	26 465
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	14.6900	26 065
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	14.6500	22 065
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	14.6417	19 065
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	14.6811	15 365
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	14.7100	14 965
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	14.6300	14 265
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	14.6500	13 765
Jandrisits, William John	4, 7, 5		O	2012-02-24	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 900)		47 041
RBC Action Direct	PI		O	2010-08-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 900		2 900
Pinto, Sylvia	5								
Assante Capital Mgmt Ltd.	PI		O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	14.9500	9 620
			O	2012-02-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	14.9500	9 220
Sutherland, Derek	5								
HSBC InvestDirect - RRSP	PI		O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	14.8500	4 900
McGraw-Hill Ryerson Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Swail, David	4	R	O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	44.5000	200
MDC Partners Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Subordinate Voting Shares</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Doft, David Benjamin	5		O	2012-02-24	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(725)		56 349
Gendel, Mitchell	5		O	2012-02-24	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 450)		92 574
Nadal, Miles S.	4, 7, 5, 3		O	2012-02-24	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(70 796)		2 357 965
MEG Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	10 100	7.0000	1 157 980
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	44.2500	1 148 380
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	44.2600	1 148 080
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.2700	1 147 980
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.2800	1 147 880
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	32 600	7.0000	1 180 480
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	44.2500	1 177 380
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	44.2600	1 176 980
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	44.2700	1 174 780
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	44.2800	1 174 180
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.2900	1 174 080
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	44.3000	1 172 180
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	44.3200	1 170 680
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	44.3100	1 169 180
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	44.3300	1 165 780
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	44.3400	1 160 680
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 300)	44.3500	1 150 380
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	44.3600	1 149 080
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	44.3700	1 148 680
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	44.3800	1 148 180
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.3900	1 148 080
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	44.4000	1 147 880
			O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	15 800	7.0000	1 163 680
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	44.2500	1 160 680
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	44.2600	1 157 580
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	44.2700	1 157 080
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	44.2800	1 156 780
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	44.2900	1 155 380
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	44.3000	1 154 980
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	44.3200	1 154 680
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	44.3300	1 154 180
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	44.3400	1 153 980
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	44.3600	1 153 280
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.3700	1 153 180
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	44.3800	1 152 380
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	44.4000	1 151 480
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	44.4100	1 150 880
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.4200	1 150 780
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.4300	1 150 680
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	44.4400	1 149 880
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	44.4500	1 149 380
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	44.4600	1 148 980
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	44.4700	1 148 680
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	44.4900	1 147 880
<i>Options</i>									
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	(10 100)	7.0000	634 600
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(32 600)	7.0000	602 000
			O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	(15 800)	7.0000	586 200
Mega Precious Metals Inc. (formerly Mega Silver Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	6								

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Pinetree Capital Ltd	PI		O	2012-02-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	0.6893	12 896 100
			O	2012-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.6550	12 996 100
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	0.6893	9 705 564
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.6550	9 805 564
Bons de souscription									
Inwentash, Sheldon	6								
Pinetree Capital Ltd	PI		O	2012-02-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(600 000)		250 000
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2012-02-25	I	55 - Expiration de bons de souscription	(600 000)	0.7500	250 000
Métaux DNI Inc.									
Actions ordinaires									
Consolidated International Investment Holdings Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2012-02-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.6400	1 131 500
mitchell, raymond	4		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	0.6100	110 500*
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 500)	0.6300	100 000*
Métaux Russel Inc.									
Actions ordinaires									
Coleman, Lesley Margaret Seppings	5		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	15.8500	26 917
Mangialardi, Giuseppe	5		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	15.8500	14 647
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	16.5800	15 647
McMullen, Francine Denise	5		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 799)	27.0800	0
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	16.5800	1 200
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.8400	2 200
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(401)	27.0800	1 799
Options									
Coleman, Lesley Margaret Seppings	5		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	15.8500	59 250
Mangialardi, Giuseppe	5		O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	15.8500	44 500
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	16.5800	43 500
McMullen, Francine Denise	5		O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	(1 200)	16.5800	17 300
			O	2012-02-29	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	19.8400	16 300
Methanex Corporation									
Actions ordinaires									
AITKEN, BRUCE	4, 5		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	5 000	20.7600USD	138 409
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	30.3400	133 409
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	500	20.7600USD	133 909
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	30.8300	133 409
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	4 500	20.7600USD	137 909
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	30.8200	133 409
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	2 100	20.7600USD	135 509
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	30.9800	133 409
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	100	20.7600USD	133 509
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.9600	133 409
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	2 800	20.7600USD	136 209
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	30.9500	133 409
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	300	20.7600USD	133 709
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	31.0600	133 409
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	4 700	20.7600USD	138 109
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	31.0500	133 409
Options									
AITKEN, BRUCE	4, 5		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		892 200
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(500)		891 700
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(4 500)		887 200
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	(2 100)		885 100
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	(100)		885 000
			O	2012-02-27	D	51 - Exercice d'options	(2 800)		882 200

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(300)		881 900
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(4 700)		877 200
Microbix Biosystems Inc.									
<i>Options</i>									
Embro-Pantalony, Vaughn	4		O	2012-02-05	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	0.5700	225 000
			O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.2850	350 000
Middlefield Tactical Energy Corporation									
<i>Parts</i>									
Brasseur, Jeremy	6		O	2012-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 128
MFL Management Limited	PI		O	2012-02-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			542 273
Middlefield Financial Services Limited	PI		O	2012-02-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 438
RRSP	PI		O	2012-02-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			24 532
Jestley, W. Garth	4, 5		O	2012-02-23	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	15 103	6.4300	15 203
Lauzon, Robert	5		O	2012-02-23	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	25 033	6.4300	25 033
RRSP	PI		O	2012-02-23	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	5 090	6.4300	5 590
TFSA	PI		O	2012-02-23	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	885	6.4300	2 285
OilSands Canada	1		O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	5.2000	1 200
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	5.2000	100
			O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		0
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
Orrico, Dean	6		O	2012-02-23	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	9 513	6.4300	10 013
RESP	PI		O	2007-08-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	584	6.4300	584
RRSP	PI		O	2007-08-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	10 169	6.4300	10 169
Migao Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hussey, Jay	5		O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.7800	108 000
Jay Hussey RRSP	PI		O	2006-05-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	3.7800	3 000
Manley, Michael William	4		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 750)	3.6800	38 350
Michael W. Manley RRSP	PI		O	2012-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 750	3.6800	39 000
Minéraux rares Quest Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pesner, Michael	4		O	2012-03-01	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.1500	42 000
<i>Options</i>									
Pesner, Michael	4		O	2012-03-01	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	0.1500	120 000
Mines Agnico-Eagle Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Al-Joundi, Ammar	5		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	37.0200	29 498
Robitaille, Jean	5		O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	36.1691	39 450
MINES D'OR ET DE CUIVRE NEWBASKA LTÉE									
<i>Actions ordinaires</i>									
Turgeon, Robert	5		O	2012-02-27	D	46 - Contrepartie de services	49 323	0.1500	372 397
Veilleux, Charles A.	4, 5, 3		O	2012-02-29	D	46 - Contrepartie de services	3 333	0.1500	3 637 040
V.A.C. Exploration Inc.	PI		O	2012-02-29	I	46 - Contrepartie de services	228 900	0.1500	1 067 025
Wedge, Clarence	4, 5								
679860 Ontario Inc	PI		O	2012-02-29	I	46 - Contrepartie de services	12 373	0.1500	82 853
Mistango River Resources Inc.									

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Actions ordinaires									
Kasner, Robert J.	4, 6, 5		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1600	2 749 439
Eveline Kasner	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.1600	331 812
MONETA PORCUPINE MINES INC.									
Actions ordinaires									
Henry, Alexander David	4		O	2012-02-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(35 000)	0.3500	914 700
Janeth Henry	PI		O	2012-02-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(34 000)	0.3500	121 000
Janeth Henry - RRSP Account	PI		O	2012-02-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	34 000	0.3500	684 850
RRSP Account	PI		O	2012-02-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	35 000	0.3500	846 450
Montana Exploration Corp. (formerly AltaCanada Energy Corp.)									
Actions ordinaires									
Collins, James William	4		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.1700	9 130 200
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 500	0.1700	9 150 700
MRF 2011 Resource Limited Partnership									
Parts de société en commandite									
Brasseur, Jeremy	6								
Middlefield Financial Services Limited	PI		O	2012-02-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 000
NAL Energy Corporation									
Actions ordinaires									
Wiswell, Andrew B.	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 236	9.0600	30 878
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	240	9.2400	31 118
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	579	9.2300	31 697
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	9.2600	31 756
			O	2012-01-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	189	7.5000	31 945
			O	2012-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	149	6.8300	32 220
			O	2012-01-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34	7.5000	31 979
			O	2012-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	6.8300	32 247
			O	2012-01-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	83	7.5000	32 062
			O	2012-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	65	6.8300	32 312
			O	2012-01-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	7.5000	32 071
			O	2012-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	6.8300	32 319
Ainsley Wiswell	PI		O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 015	9.2400	13 692
			O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	9.2300	13 767
			O	2012-01-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	145	7.5000	13 912
			O	2012-01-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	115	6.8300	14 027
			O	2012-01-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	7.5000	14 038
			O	2012-02-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	6.8300	14 046
Fraser Wiswell	PI		O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	922	10.4200	12 900
Graham Wiswell	PI		O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 454	10.4200	17 677
			O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	9.2300	17 751
			O	2012-01-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	7.5000	17 762
			O	2012-02-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	6.8300	17 770
Kimberly Hoey	PI		O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	9.2000	1 011
			O	2012-01-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	7.5000	1 020
			O	2012-02-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	6.8300	1 027
Nancy Wiswell	PI		O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	302	10.4200	24 589
			O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 535	9.2400	26 124
			O	2012-01-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	219	7.5000	26 402
			O	2012-02-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	173	6.8300	26 584
			O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	9.2600	26 183
			O	2012-01-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	7.5000	26 411
			O	2012-02-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	6.8300	26 591
Naturally Advanced Technologies Inc.									
Actions ordinaires									
Barker, Kenneth	4, 5		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	2.1500USD	28 049
Jones, Jeremy	4		O	2009-08-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Nemaska Lithium Inc. (antérieurement EXPLORATION NEMASKA INC.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
lessard, René	4								
9180-7644 QUEBEC INC.	PI		O	2012-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.4000	59 000
			O	2012-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.3950	63 000
Newalta Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Riddell, Clayton H.	3								
Riddell Family Charitable Foundation	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	15.1200	568 823
Treherne Resources Ltd.	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	15.1200	4 503 650
<i>Deferred Share Units</i>									
MacDonald, Bob	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	12.1200	3 856
			O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 682	14.9100	6 538
Milligan, R. Vance	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	12.1200	3 856
			O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 682	14.9100	6 538
Pinder, Richard Hughes	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	12.1200	3 856
			O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 682	14.9100	6 538
Pridham, Gordon E.	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	12.1200	3 856
			O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 682	14.9100	6 538
Riddell Rose, Susan	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	12.1200	3 856
			O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 682	14.9100	6 538
Ryley, Thomas Lovett	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	12.1200	3 856
			O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 682	14.9100	6 538
Stewart, Barry D.	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	12.1200	3 856
			O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 682	14.9100	6 538
Nexen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bailey, Ronald W.	5		O	2012-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 500
Gabriele Bailey RRSP Account	PI		O	2012-02-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 373
ScotiaMcLeod Regular Account	PI		O	2012-02-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 156
ScotiaMcLeod RRSP Account	PI		O	2012-02-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 450
<i>Droits Stock Appreciation Rights</i>									
O'Brien, Alan	7		M	2012-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 750	19.7100	100 800
<i>Options</i>									
O'Brien, Alan	7		O	2012-02-17	D	50 - Attribution d'options	8 750	19.7100	
<i>Performance Based Restricted Share Units</i>									
Bailey, Ronald W.	5		O	2012-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 325		
			M	2012-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 300		8 600
Hughes, Catherine Jeanne	5		O	2012-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 975		
			M	2012-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 950		24 800
O'Brien, Alan	7		O	2012-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 975		
			M	2012-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 950		9 100
NexJ Systems Inc.									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Deferred Share Unit</i>									
Holland, William T.	4		O	2011-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-11-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 536		6 536
NorSerCo Inc.									
<i>Actions ordinaires (Traded as Stapled Units)</i>									
Nash, Melvin	5								
RBC Direct Investing (non-registered)	PI		O	2012-02-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 325
RBC Direct Investing (RRSP)	PI		O	2012-02-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			365
Northern Financial Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alboini, Victor Philip Michael	4, 7, 5		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0800	3 318 925
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.0800	3 325 925
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	0.0800	3 308 925
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 000	0.0800	3 354 925
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0800	3 385 414
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26 489		3 381 414
Lauren Alboini	PI		O	2012-02-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(77 000)	0.0800	0
Reid, John Roger	4								
Trust	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.0800	1 572 710
			O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0800	1 577 710
			O	2012-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0800	1 602 710
Northern Property Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie (Traded as Stapled Units)</i>									
Nash, Melvin	5								
RBC Direct Investing (non-registered)	PI		O	2012-02-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 325
RBC Direct Investing (RRSP)	PI		O	2012-02-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			365
Northisle Copper and Gold Inc.									
<i>Options</i>									
Theodoropoulos, Chris	4		O	2011-10-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-11-16	D	50 - Attribution d'options	210 000	0.3000	210 000
NovaGold Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sanders, Elaine	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	192	9.7500	33 524
<i>Droits Deferred Share Unit</i>									
Faber, Marc	4		O	2012-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	498		2 635
Levental, Igor	4		O	2012-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	498		2 635
Madhavpeddi, Kalidas	4		O	2012-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	498		4 146
Philip, James Leonard	4		O	2012-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	498		4 146
Novoko International inc.									
<i>Options</i>									
Leroux, Valérie	5		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		100 000
NUVOLT CORPORATION INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dion, Dominique	5		O	2007-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	83 333		83 333
Dion, Jacques	4, 6, 3		O	2012-02-24	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(83 333)		7 292 052
ONEX CORPORATION									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Schwartz, Gerald Wilfred	4, 7, 6, 5,								
	3								
1597257 Ontario Inc.	PI		O	2012-02-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000		1 000 000
			O	2012-02-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	36.4012	500 000
ONCAN Canadian Holdings Ltd.	PI		O	2012-02-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000 000)		7 655 634
<i>Options</i>									
Donaldson, Christine Maria	5		O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	18.1800	125 000
Duncanson, Timothy Andrew Robert	5		O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(90 000)	20.5000	365 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Lewtas, Donald William	5		O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	14.9000	265 000
Sheiner, Andrew Jonathan	5		O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(137 500)	18.1800	305 000
Open Text Corporation									
<i>Actions ordinaires OTEX Common</i>									
Sadler, Stephen	4		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	62.0000	293 400*
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	61.7500	268 400*
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 400)	61.5900	252 000*
Opsens inc. (antérieurement Capital DCB inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Belleville, Claude REER	4, 5, 3 PI		O	2012-02-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(86 345)	0.2600	4 671 711
			O	2012-02-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	86 345	0.2600	151 345
Pan Global Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bavin, Julian Richard Frank	4		O	2012-02-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	333 333	0.6000	
			M	2012-02-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	333 333	0.6000	863 332
Baxter, Robert William	4, 5		O	2012-02-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	167 000	0.6000	1 580 666
Downey, Patrick	4		O	2012-02-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	130 000	0.6000	571 000
Kerzner, brian	4		O	2012-02-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	170 000	0.6000	924 500
Pinsky, Max	5								
Max Pinsky Personal Law Corp.	PI		O	2006-11-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.6000	50 000
<i>Bons de souscription</i>									
Bavin, Julian Richard Frank	4		O	2012-02-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	166 667		166 667
Baxter, Robert William	4, 5		O	2012-02-24	D	53 - Attribution de bons de souscription	83 500		83 500
Downey, Patrick	4		O	2012-02-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	130 000		230 000
Kerzner, brian	4		O	2006-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	85 000	0.8000	85 000
Pinsky, Max	5								
Max Pinsky Personal Law Corp.	PI		O	2006-11-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	25 000	0.8000	25 000
Paramount Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Riddell, Clayton H. RRIF	4, 5, 3 PI		O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(86 300)	38.0000	0
Warner Investment Holdings Ltd.	PI		O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	86 300	38.0000	24 246 400
Pason Systems Inc.									
<i>common share options</i>									
Mackechnie, Peter Struthers	4		O	2012-02-27	D	59 - Exercice au comptant	(6 600)	14.5500	26 667
			O	2012-02-27	D	59 - Exercice au comptant	(3 334)	14.5500	23 333
			O	2012-02-27	D	59 - Exercice au comptant	(6 667)	14.5500	16 666
Passport Potash Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
SHAFFER, LAARA	4		O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2650	260 000
Patheon Inc.									
<i>Restricted Voting Shares (Common Shares redesignated-Apr/07)</i>									
Mullen, James Charles	4, 5		O	2012-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 000	1.7000	818 385
			O	2012-02-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19 000	1.7000	837 385
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	88 500	1.8000	925 885

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Pathfinder Convertible Debenture Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	11.7200	3 865 514
Pengrowth Energy Corporation									
<i>Droits</i>									
Bowles, Douglas Currie	5		O	2012-02-28	D	58 - Expiration de droits de souscription	(23 202)	19.9800	62 882
Causgrove, James Edward Arthur	5		O	2012-02-28	D	58 - Expiration de droits de souscription	(47 574)	19.9800	155 775
Webster, Christopher Geoffrey	5		O	2012-02-28	D	58 - Expiration de droits de souscription	(66 243)	19.9800	192 012
Penn West Petroleum Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Broos, Laurence	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 005	21.1900	3 426
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	17.5800	3 473
Burns, James	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 595	21.1900	5 042
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	160	18.7100	5 202
Curran, Jeffery Alexander	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 066	21.2000	10 514
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	408	19.1200	10 922
Jeff Curran RRSP	PI		O	2012-02-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	19.0700	1 043
Fitzgerald, Mark	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 724	21.2000	39 944
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	19.5400	40 036
RRSP Mark Fitzgerald	PI		O	2012-02-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 168	21.2000	7 743
			O	2012-02-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	214	19.1800	7 957
Foulkes, Hilary, Amber	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 951	21.2100	16 863
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	647	19.0800	17 510
Gegunde, Gregg	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 066	21.2000	25 267
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	83	19.1700	25 350
Henkelman, Wendy	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 595	21.1900	9 413
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	23.1900	9 419
Jensen, Thane	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 362	21.1900	5 277
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	84	17.6800	5 361
Keller, Brian	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 066	21.2000	42 996
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	576	19.1800	43 572
RRSP	PI		O	2012-02-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97	19.3800	2 182
Law, Lucas Kwang Tai	5		O	2012-02-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 595	21.1900	21 724
			O	2012-02-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	775	19.2700	22 499
McGowan, Blaine	5		O	2011-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 501	18.2200	1 501
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	14.4100	1 508
MIDDLETON, DAVID WILLIAM	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 247	21.1900	72 378
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 220	19.2600	73 598
Diane Middleton	PI		O	2012-02-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	19.3200	58 635
Nunns, Murray R.	4, 5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 192	21.2000	127 305
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 053	19.1600	128 358
Robson, Don W.	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 595	21.1900	27 439
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	198	19.3700	27 637
Shepherd, Robert Louis	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 362	21.1900	5 628
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	165	18.5300	5 793
RRSP	PI		O	2012-02-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	273	19.4100	6 075
Sterna, David	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 831	21.1900	44 320
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	607	19.2100	44 927
Dave Sterna RRSP	PI		O	2012-02-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	130	19.4100	2 002
Takeyasu, Todd	5		O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 717	21.2000	54 546
			O	2012-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 423	19.0500	56 969
Wendt, Sherry Ann	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	144	18.3500	144
			O	2012-02-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(144)		0
RRSP	PI		O	2012-02-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	22.9800	5 301
			O	2012-02-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	144		5 445

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Wollmann, Robert Ernest Law	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 894	20.8700	4 991
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	204	18.8500	5 195
Deferred Share Unit									
Allard, James Edward	4		M	2012-02-02	D	46 - Contrepartie de services	1 905		1 905
			O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Smith, James Cameron	4		M	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 497	20.4000	2 497
			O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Options									
ANDREW, WILLIAM E.	4, 5		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		582 000
			O	2012-02-27	D	50 - Attribution d'options	25 000	21.1700	607 000
Broos, Laurence	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	31 000	21.1700	101 500
Burns, James	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	70 000	21.1700	210 000
Curran, Jeffery Alexander	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	100 000	21.1700	370 000
Fitzgerald, Mark	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	21.1700	441 666
Foulkes, Hilary, Amber	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	250 000	21.1700	775 000
Gegunde, Gregg	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	21.1700	440 000
Henkelman, Wendy	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	70 000	21.1700	170 000
Jensen, Thane	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	100 000	21.1700	450 000
Keller, Brian	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	50 000	21.1700	290 000
Law, Lucas Kwang Tai	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	40 000	21.1700	215 600
Luft, Keith	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	21.1700	566 666
McGowan, Blaine	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	70 000	21.1700	195 000
MIDDLETON, DAVID WILLIAM	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	100 000	21.1700	425 000
Nunns, Murray R.	4, 5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	325 000	21.1700	1 050 000
Robson, Don W.	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	50 000	21.1700	205 000
Shepherd, Robert Louis	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	100 000	21.1700	475 000
Sterna, David	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	70 000	21.1700	205 000
Takeyasu, Todd	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	250 000	21.1700	775 000
Wendt, Sherry Ann	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	10 500	21.1700	43 500
			O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		35 500
Wollmann, Robert Ernest Law	5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	21.1700	250 000
Restricted Share Rights									
ANDREW, WILLIAM E.	4, 5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(40 000)		357 000
Wendt, Sherry Ann	5		O	2012-02-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 000)		13 000
Restricted Share Unit (cash based only)									
Allard, James Edward	4		O	2012-02-02	D	46 - Contrepartie de services	1 905		
Smith, James Cameron	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 497	20.4000	
Petrobank Energy and Resources Ltd.									
Deferred Common Shares									
Cheung, Peter	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 822	0.0500	4 745
Mervold, Dwight Bernard	5		O	2011-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 051	0.0500	1 051
WRIGHT, JOHN DAVID	4, 5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 627	0.0500	208 637
Petrolia Inc.									
Options									
McCallum, David	4		O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.3000	200 000*
Peyto Exploration & Development Corp.									
Share Appreciation Rights (cash-based only)									
Booth, Glenn	5	R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(41 667)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(41 667)		183 332
			O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	36 666		
		R	M	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(36 666)		
			M'	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(36 666)		146 666
		R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(36 666)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(36 666)		110 000
			O	2011-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(110 000)		

Emetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2012-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	(110 000)		0
Chetner, Stephen Jonathan	4	R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(6 667)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(6 667)		12 667
		R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(6 333)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(6 333)		6 334
Gee, Darren	5	R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(70 000)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(70 000)		341 667
		R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(68 333)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(68 333)		273 334
		R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(68 333)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(68 333)		205 001
			O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	68 333		
		R	M	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 666		
			M'	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 666		276 667
			O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	68 333		
		R	M	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 666		
			M'	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 666		348 333
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 667		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 667		420 000
Lachance, Jean-Paul Henri	5	R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(33 333)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(33 333)		66 667
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 666		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 666		103 333
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 667		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 667		140 000
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 667		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 667		176 667
Robinson, Scott	5	O	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	63 333		
		R	M	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(63 333)		
			M'	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(63 333)		316 666
			O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	63 333		
		R	M	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(63 333)		
			M'	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(63 333)		253 333
			O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	63 333		
		R	M	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(63 333)		
			M'	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(63 333)		385 000
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 000		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 000		318 333
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 000		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 000		383 333
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 000		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 000		448 333
Thomas, David Alan	5	R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(28 333)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(28 333)		192 000
		R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(31 000)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(31 000)		161 000
		R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(43 333)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(43 333)		117 667
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	53 333		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	53 333		171 000
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	53 333		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	53 333		224 333
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	53 334		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	53 334		277 667
Turgeon, Kathy	5	R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(41 667)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(41 667)		183 332

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(36 666)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(36 666)		146 666
		R	O	2011-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(36 666)		
			M	2012-01-13	D	59 - Exercice au comptant	(36 666)		110 000
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 666		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 666		151 666
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 667		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 667		193 333
		R	O	2012-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 667		
			M	2012-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 667		235 000
Platinum Group Metals Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carlson, Eric	4								
Carmax Enterprises Corporation	PI		O	2012-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.4900	200 000
			O	2012-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	1.5000	235 000
			O	2012-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	1.4600	237 300
			O	2012-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.4890	242 300
			O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.4800	252 300
			O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.4900	257 300
			O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.4800	267 300
			O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 700	1.4600	275 000
			O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.4300	295 000
Plazacorp Retail Properties Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brewer, Earl	4, 5, 3		O	2012-02-23	D	90 - Changements relatifs à la propriété	76 675	4.8500	825 010
TD Waterhouse RSP	PI		O	2012-02-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(76 675)	4.8500	150 888
Poseidon Concepts Corp. (formerly Open Range Energy Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dawson, A. Scott	4, 5		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(154 100)	15.9000	439 866
			O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(245 932)	15.9000	
			M	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(245 932)	15.9000	193 934
Wiebe, Clifford Leroy	4, 5								
CIBC TFSA	PI		O	2011-11-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	380	15.2500	380
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bailey, Clark D.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	531	55.8600USD	26 779
Delaney, George David	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	317	52.3370USD	122 732
Dowdle, Stephen	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	547	55.7700USD	36 865
Felgenhauer, Robert	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	481	56.1170USD	12 399
Fracchia, Mark	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	145	54.3086	5 806
Heimann, Brent	7		O	2011-12-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	106	54.5090USD	11 207
Hogan, Michael	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	272	54.7714	1 025
Johnson, Brian	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	50.8400USD	307
Knafelc, Lee	5		O	2011-12-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	205	54.8854	1 094
Podwika, Joseph	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	43.3370USD	29 808
Rock, Bernie	7		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	15 000	11.2200USD	68 924
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.5100USD	68 724
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 800)	47.5000USD	53 924
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	15 000	11.2200USD	68 924
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	46.7000USD	53 924
Stromberg, Edward Robert	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	338	34.2012	145 685
<i>Dividend Reinvestment Plan</i>									
Annason, Daphne	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	51.3035	224
Brownlee, Wayne Richard	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	51.3035	224
Moore, Garth William	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	51.3035	224

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Sirois, Denis A.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	118	51.3033	1 701
Stromberg, Edward Robert	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	24	51.3033	6 081
Medium-Term Incentive Plan Units (MTIPs)									
Arnason, Daphne	5		O	2003-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 358		8 358
Bailey, Clark D.	7		O	2003-01-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 086		10 086
Brownlee, Wayne Richard	5		O	2003-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 172		37 172
Delaney, George David	7		O	2012-02-22	D	59 - Exercice au comptant	(19 625)	41.4900USD	6 541
			O	2012-02-22	D	58 - Expiration de droits de souscription	(6 541)		0
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 616		34 616
Dowdle, Stephen	7		O	2012-02-22	D	59 - Exercice au comptant	(12 164)	41.4900USD	4 054
			O	2012-02-22	D	58 - Expiration de droits de souscription	(4 054)		0
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 348		18 348
Doyle, William J.	4, 5		O	2003-01-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	123 500		123 500
Felgenhauer, Robert	7		O	2003-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 734		7 734
Fracchia, Mark	5		O	2011-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 322		7 322
Heimann, Brent	7		O	2007-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 944		16 944
Hogan, Michael	7		O	2010-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 964		8 964
Jaspar, Robert Alain	5		O	2003-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 346		10 346
Johnson, Brian	7		O	2002-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 036		3 036
Knafelc, Lee	5		O	2012-02-22	D	59 - Exercice au comptant	(4 041)	41.4900USD	1 347
			O	2012-02-22	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 347)		0
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 900		3 900
Moore, Garth William	5		O	2003-02-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 758		19 758
Podwika, Joseph	5		O	2003-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 058		18 058
Rock, Bernie	7		O	2012-02-22	D	59 - Exercice au comptant	(7 691)	41.4900USD	2 563
			O	2012-02-22	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 563)		0
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 306		9 306
Sirois, Denis A.	5		O	2003-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 892		8 892
Stann, Darryl	5		O	2012-02-22	D	59 - Exercice au comptant	(6 384)	41.4900USD	2 128
			O	2012-02-22	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 128)		0
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 460		8 460
Stann, Denita	5		O	2012-02-22	D	59 - Exercice au comptant	(4 505)	41.4900USD	1 501
			O	2012-02-22	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 501)		0
			O	2012-02-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 714		4 714
Options Employee Stock Options									
Rock, Bernie	7		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	11.2200USD	201 000
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	11.2200USD	186 000
Power Corporation du Canada									
Deferred Share Units									
Beaudoin, Pierre	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 607	24.7800	25 210
Premium Brands Holdings Corporation									
Actions ordinaires									
PALEOLOGOU, GEORGE	4, 5		O	2012-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 150	17.1200	164 006

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Progressive Waste Solutions Ltd.(formerly IESI-BFC Ltd.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Progressive Waste Solutions Ltd.	1		O	2012-03-01	D	38 - Rachat ou annulation	363 900	21.7900	3 480 924
PRT Growing Services Ltd.									
<i>Options</i>									
Gardhouse, Mark	4	R	O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	2 000		17 000
Hert, Reynold	4		O	2011-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	15 000		15 000
TAYLOR, JOHN G.	5	R	O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	2 000		22 000
Withers, Robert K.	4		O	2011-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2011-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 000
		R	O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	23 000		40 000
Wolfe, Stuart	4	R	O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	2 000		17 000
Pulse Seismic Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pulse Seismic Inc.	1		O	2012-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	1.7000	9 000*
			O	2012-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	8 800	1.7000	17 800*
			O	2012-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	1.7000	31 800*
			O	2012-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	12 700	1.7000	44 500*
			O	2012-02-13	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	1.7000	58 500*
			O	2012-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	1.7000	72 500*
			O	2012-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	12 600	1.7000	85 100*
			O	2012-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	1.7000	99 100*
			O	2012-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	1.7700	113 100*
			O	2012-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	1.7700	127 100*
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	400	1.7900	127 500*
			O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	1.7900	141 500*
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.7600	151 500*
			O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	(151 500)		0
Quebecor inc.									
<i>Droits</i>									
Péladeau, Pierre Karl	4, 6, 5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	301 275		878 573
Queenston Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2012-02-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 800	4.8300	5 510 000
Quincaillerie Richelieu Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Grenier, Guy	5		O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	29.7500	32 693
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	29.6500	31 893
<i>Unités d'actions différées</i>									
Chicoyne, Denyse	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	48	29.1200	11 740
Courteau, Robert	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	48	29.1200	11 782
DOUVILLE, Jean R.	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	48	29.1200	11 690
Gauvin, Mathieu	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	55	29.1200	13 340
Proteau, Jocelyn	4		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	11	29.1200	5 492
RDM Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nally, Robert	4								
Ethos Software Co.	PI		O	2012-02-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(105 000)	1.0500	772 300
Redline Communications Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kramer, David	3		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.9700	1 142 270
REIT INDEXPLUS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Jeremy	6								

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
MFL Management Limited	PI		O	2012-02-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
REIT Indexplus Income Fund	1		O	2012-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.4900	691 200
			O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	11.4500	695 200
			O	2012-02-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	11.4600	696 600
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.4000	697 600
Ressources Appalaches inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Morel, Jean-Claude	5		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0700	1 225 000
<i>Bons de souscription</i>									
Morel, Jean-Claude	5		O	2012-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000 000
RESSOURCES ARMISTICE CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Andersen, Erik Ove	4, 5		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.2500	501 000
<i>Options</i>									
Andersen, Erik Ove	4, 5		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.2500	350 000*
Ressources Géoméga Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Vézina, Sébastien	5		O	2012-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Ressources Majescor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Abounaim, Khadija	5		O	2012-02-29	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.2500	570 000
Barrie, C. Tucker	5		O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.2500	500 000*
Trottier, Jacques	4		O	2012-02-29	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.2500	150 000
<i>Bons de souscription</i>									
Abounaim, Khadija	5		O	2012-02-29	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.4000	225 000
Barrie, C. Tucker	5		O	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-29	D	53 - Attribution de bons de souscription	75 000		75 000
Trottier, Jacques	4		O	2012-02-29	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.2500	
			M	2012-02-29	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.4000	100 000
<i>Options</i>									
Abounaim, Khadija	5		O	2010-11-01	D	52 - Expiration d'options	(2 500)	1.5000	245 000
Barrie, C. Tucker	5		O	2011-09-13	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2500	
			M	2011-09-13	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2500	300 000
Ressources Melkior Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eskelund-Hansen, Jens	4		O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1100	6 988 705
Ressources MGold inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harraden, Cassidy Lee	5		O	2012-02-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Harraden, Cassidy Lee	5		O	2012-02-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-27	D	50 - Attribution d'options	75 000		75 000
Ressources Minières Pro-Or Inc.									
<i>Action Classe A</i>									
Lasnier, Yves	4		O	2010-08-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1900	25 000*
Morrisette, Léo-Guy	4		O	2012-02-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(62 456)		218 544
2548 0013 Quebec Inc.	PI		O	2012-02-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(47 544)		0
Les Entreprises Couvertures Modix Inc.	PI		O	2012-02-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(290 000)		622 700
Ressources Pershimco inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sentient Executive GP IV, Limited (for the general partner o	3		O	2012-02-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000 000	1.0000	22 050 233
			O	2012-02-29	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	7 500 000	1.0000	29 550 233

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Ressources Threegold Inc.									
<i>Options</i>									
Berclaz, Alain	5		O	2012-02-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	250 000	0.1550	250 000
			O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options			
Ressources Vantex Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leblanc, Nil	4		O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.1100	129 500
Nil Leblanc REER	PI		O	2012-02-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1100	70 000
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST									
<i>Options</i>									
Kissoon, Daneshwar	5		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(36 000)	12.6000	605 000
Sonshine, Edward	4, 5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	475 000	27.0400	27 040 000
			M	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	475 000	27.0400	2 962 500
<i>Parts de fiducie</i>									
Kissoon, Daneshwar	5		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	36 000	12.6000	52 000
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 000)	26.6500	16 000
Robins, Jordan	5		O	2012-02-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	143	25.1500	3 611 500
			M	2012-02-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	143	25.1400	3 611 500
Sallows, Sharon	4		O	2012-02-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	51	25.1400	1 292 100
Darleen Duchesne	PI		O	2012-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	25.1400	251 400
Mackie Research in trust for Sharon Sallows	PI		O	2012-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	139	25.1400	3 504 600
Mackie Research in trust for SMH Holdings	PI		O	2012-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	94	25.1400	2 373 560
Waks, Frederic Allen	5								
Fred Waks (RESP)	PI		O	2012-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	25.1400	251 400
Linda Waks ITF Ariel	PI		O	2012-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11	25.1400	276 540
Linda Waks ITF Jessica	PI		O	2012-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	25.1400	251 400
Linda Waks ITF Marlie	PI		O	2012-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	25.1400	201 120
Linda Waks ITF Whitney	PI		O	2012-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	25.1400	201 120
Linda Waks RSP	PI		O	2012-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	127	25.1400	3 192 780
Rogers Communications Inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Clappison, John	4		O	2012-02-24	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(600)		400
RRSP	PI		O	2006-06-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	600		600
<i>Options</i>									
Mohamed, Nadir	4, 5		O	2012-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	(34 350)		1 275 062
<i>Stock Appreciation Rights</i>									
Mohamed, Nadir	4, 5		O	2012-02-27	D	59 - Exercice au comptant	(34 350)	21.0295	721 712 500
			M	2012-02-27	D	59 - Exercice au comptant	(34 350)	21.0295	721 712 500
Rogers Sugar Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Makin, Edward	5		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	5.7000	105 100
RONA inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carr, David James	7								
RRSP	PI		O	2012-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 017	9.3100	52 229
Michel, Alain	4		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	9.4650	100 000
Palermé, Patrick	4		O	2011-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	9.4800	36 000
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	9.5000	12 000
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	9.5100	52 000
RONA inc.	1		O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	9.3056	450 000
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(45 000)		0
			O	2012-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	276 500	9.3496	2 580 000
			O	2012-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	(276 500)		0

Actions privilégiées Catégorie A, Série 6

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Michel, Alain	4		O	2005-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	23.7500	2 000
Route1 Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Busseri, Tony P	4		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39 000	0.0800	1 150 334
Royal Nickel Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Selby, Mark Thomas Henry	5		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.6410	200 000*
Rubicon Minerals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Adamson, David William	4, 5		O	2012-02-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	24 000	4.1000	551 522*
Bradbrook, Christopher J.	4		O	2012-02-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	24 000	4.1000	355 574*
Lewis, Robert George	5		O	2012-02-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	4.1000	81 200*
Wunder, Matthew	5		O	2012-02-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	4.1000	38 000*
Rutter Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clarke, Donald	4, 3								
Gunite Investments Inc.	PI		O	2012-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125 000	0.0620	10 646 258*
			O	2012-02-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.0600	10 721 258*
			O	2012-02-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0600	10 725 258*
Sandvine Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caputo, David	4		O	2012-02-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	997	1.5000	43 021
Donnelly, Tom	5		O	2012-02-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	250	1.5000	4 168
Hamilton, Scott	4		O	2012-02-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	87	1.5000	15 689
Saputo Inc.									
<i>Contrat à terme d'achat hors bourse 220 000 Actions ordinaires - échéance mars 2013</i>									
Saputo inc.	1		O	1997-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		
			M	2012-02-23	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Savaria Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Drutz, Peter Allen	4		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	1.5000	83 966*
Score Media Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Daniere, Asha	5		O	2012-02-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	25 471		69 801
Farrell, Sally	7		O	2012-02-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14 799		78 205
Gayagoy, Oliver	7		O	2012-02-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15 171		100 918
Hearne, Thomas Joseph	5		O	2012-01-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28 507		340 065
Levy, Benjamin David	4, 7, 6, 5		O	2012-02-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26 754		189 777
Levy, John S.	4, 7, 6, 5, 3								
Norwest Video Inc.	PI		O	2012-02-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	83 895		483 995
Moen, Don	7		O	2012-02-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23 167		152 675
Nasrawi, Wesam	7		O	2012-02-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14 366		72 180
Savage, Jonathan	7		O	2012-02-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15 261		87 162
Scorpio Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Vargas, Victoria	5		O	2011-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 000
SHAW COMMUNICATIONS INC.									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Shaw, JR	4, 5, 3								
Heather Shaw	PI		O	2011-11-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50	20.3592	137 662

Emetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Sherritt International Corporation									
<i>Débutures 8.000 Senior Unsecured Series 1 due November 15, 2018</i>									
McCaughan, Sean Andrew	5		O	2012-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 5 000.00
<i>Débutures 8.25 Senior Unsecured Series B due Oct. 24, 2014</i>									
McCaughan, Sean Andrew	5		O	2012-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 5 000.00
<i>Options with Tandem Share Appreciation Rights (SARs)</i>									
McCaughan, Sean Andrew	5		O	2012-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			45 000
Vydra, Martin	5		O	2012-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 000
<i>Restricted Share Units</i>									
McCaughan, Sean Andrew	5		O	2012-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			18 250
Vydra, Martin	5		O	2012-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			51 960
Sierra Wireless, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Krause, Jason Lawrence	5		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 650	7.6200	15 682
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 721)	7.6200	10 961
Levine, Charles E.	4		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 718	7.5400USD	41 906
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 478)	7.5400USD	39 428
McLennan, David Gordon	5		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	44 154	7.6200	98 740
			O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 568)	7.6200	79 172
Rowe, S. Jane	4		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 718	7.6200	45 142
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 692)	7.6200	42 450
Schieler, August Daniel	7		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	25 966	7.5400	39 011
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 850)	7.5400USD	29 161
Sutcliffe, David B.	4		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 718	7.6200	184 713
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 535)	7.6200	182 178
Teysier, Pierre Jean Benoit	5		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 767		19 117
Thexton, Kent Paul	4		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 718	7.6200	25 118
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 535)	7.6200	22 583
Walckenaer, Emmanuel	5		O	2009-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	22 050	7.7600USD	22 050
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 842)	7.7600USD	15 208
<i>Restricted Share Units</i>									
Krause, Jason Lawrence	5		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 650)	7.6200	8 514
Levine, Charles E.	4		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 718)	7.5400USD	4 273
McLennan, David Gordon	5		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(44 154)	7.6200	26 101
Rowe, S. Jane	4		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 718)	7.6200	4 273
Schieler, August Daniel	7		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(25 966)	7.5400USD	12 068
Sutcliffe, David B.	4		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 718)	7.6200	4 273
Teysier, Pierre Jean Benoit	5		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 767)		16 184
Thexton, Kent Paul	4		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 718)	7.6200	4 273
Walckenaer, Emmanuel	5		O	2012-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(22 050)	7.7600USD	13 251
Skylon All Asset Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Skyron All Asset Trust	1		O	2012-02-02	D	38 - Rachat ou annulation	100	19.4600	100
			O	2012-02-02	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
			O	2012-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	19.4600	100
			O	2012-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
			O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	19.7200	100
			O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
SMART Technologies Inc.									
<i>Options Stock Options under 2010 Equity Incentive Plan</i>									
LANTZ, KEITH ALLEN	7		O	2010-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			60 000
MONRO, ALAN DAVID	7		O	2010-07-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			85 000
		R	O	2010-11-09	D	50 - Attribution d'options	65 000	17.0000USD	150 000*
Societe Aurifere Barrick									

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Regent, Aaron William	4, 5		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	49.0390	60 000
<i>Droits Performance Restricted Share Units (cash settled)</i>									
Dushnisky, Kelvin Paul Michael	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 907	47.9700	34 623
Feehan, Michael Thomas	5		O	2012-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 054	47.9700	2 054
Gonzales, Igor	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 708	47.9700	20 493
Halverson, Gary Bernard	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 719	47.9700	21 977
Kinver, Peter James Vivian	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 366	47.9700	46 403
Krcmarov, Robert Ljubomir	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 326	47.9700	11 752
McCreary, Richard Grant	5		O	2011-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 519	47.9700	4 519
Mullany, Ivan John	5		O	2011-08-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 482	47.9700	4 482
Regent, Aaron William	4, 5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 932	47.9700	80 063
Ritz, Donald David	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 212	47.9700	11 959
Sokalsky, Jamie Calvin	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 753	47.9700	44 572
Veenman, Sybil Elsa	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 952	47.9700	8 794
<i>Droits Restricted Share Units (cash settled)</i>									
Dushnisky, Kelvin Paul Michael	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 907	47.9700	59 083
Feehan, Michael Thomas	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 104	48.4500	24 797
Gonzales, Igor	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 708	47.9700	20 492
Halverson, Gary Bernard	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 719	47.9700	34 489
Kinver, Peter James Vivian	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 366	47.9700	46 403
Krcmarov, Robert Ljubomir	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 326	47.9700	11 752
McCreary, Richard Grant	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 519	47.9700	29 534
Mullany, Ivan John	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 482	47.9700USD	16 298
Munk, Peter	4, 5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 693	47.9700	78 283
Regent, Aaron William	4, 5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 932	47.9700	80 063
Ritz, Donald David	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 212	47.9700	11 959
Sokalsky, Jamie Calvin	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 753	47.9700	44 572
Veenman, Sybil Elsa	5		O	2012-02-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 952	47.9700	18 833
<i>Options Stock Option Plan (2004)</i>									
Dushnisky, Kelvin Paul Michael	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	102 414	48.4500USD	416 350
Gonzales, Igor	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	23 566	48.4500USD	96 778
Halverson, Gary Bernard	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	23 642	48.4500USD	36 142
Kinver, Peter James Vivian	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	113 161	48.4500USD	595 605
Krcmarov, Robert Ljubomir	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	31 856	48.4500USD	137 115
McCreary, Richard Grant	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	33 276	48.4500USD	121 871
Mullany, Ivan John	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	33 007	48.4500USD	43 007
Regent, Aaron William	4, 5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	176 243	48.4500USD	1 062 301
Ritz, Donald David	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	38 380	48.4500USD	87 085
Sokalsky, Jamie Calvin	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	108 647	48.4500USD	564 117
Veenman, Sybil Elsa	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	36 461	48.4500USD	116 474
Societe d'energie Talisman Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Waites, Michael T.	4		O	2011-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	14.0500	4 100
Société financière IGM Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alves, Joseph	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	222	45.3723	948
Creighton, Geoffrey	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	658	45.3800	2 361
Kinzel, Mark Richard	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	291	45.3777	2 501

Emetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
McCullum, David	7								
Computershare Trust for Investors Group TrustCo Ltd. Plan Trustee	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	513	45.4000	1 483
Merchand, Edward	7								
Computershare Trust for Investors Group TrustCo Ltd. Plan Trustee	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	614	45.4000	5 198
Moore, Blake	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-01-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	746	45.6200	746
Murdoch, Robert Charles	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	84	45.4000	179
Penman, Alexander Scott	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	982	45.3900	18 052
Regan, Kevin Ernest	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	276	45.4800	2 153
Sims, Charles	4, 5								
Computershare Trust for Investors Group TristCo Ltd. Plan Trustee	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 580	45.3600	9 161
Taylor, Murray John	4, 5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	319	45.4400	3 138
Tretiak, Gregory Dennis	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 049	45.3700	19 550
Warren, Allan	7								
Computershare Trust for Investors Group TrustCo Ltd. Plan Trustee	PI		O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	87	45.3900	7 254
Equity-Swap - IGM2									
IGM Financial Inc.	1		O	2011-10-31	D	35 - Dividende en actions	1	43.0400	
			M	2011-10-31	D	35 - Dividende en actions	1	43.0400	9
			O	2012-01-31	D	35 - Dividende en actions	1	44.8000	
			M	2012-01-31	D	35 - Dividende en actions	1	44.8000	10
Equity-Swap - IGM3									
IGM Financial Inc.	1		O	2004-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	45.3046	1
Executive Performance Share Units									
Alves, Joseph	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	15	46.5466	474
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	484	45.5600	958
Creighton, Geoffrey	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	25	46.5466	763
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	779	45.5600	1 542
Kinzel, Mark Richard	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	87	46.5466	2 636
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 713	45.5600	5 349
McCullum, David	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	20	46.5466	619
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 053	45.5600	1 672
Merchand, Edward	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	17	46.5466	531
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	538	45.5600	1 069
Moore, Blake	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	1 423	46.5466	43 161
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 292	45.5600	46 453
Murdoch, Robert Charles	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	21	46.5466	647
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	642	45.5600	1 289
Regan, Kevin Ernest	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	78	46.5466	2 370
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 436	45.5600	4 806
Taylor, Murray John	4, 5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	228	46.5466	6 906
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 111	45.5600	14 017
Tretiak, Gregory Dennis	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	46	46.5466	1 378
Warren, Allan	7		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	658	45.5600	1 322
Options									
Alves, Joseph	7	R	O	2012-02-12	D	50 - Attribution d'options	3 265	45.5600	20 910
Creighton, Geoffrey	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	4 730	45.5600	77 565
Kinzel, Mark Richard	7		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	6 860	45.5600	179 581
McCullum, David	7		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	31 980	45.5600	110 940

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Merchand, Edward	7		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	19 590	45.5600	104 565
Moore, Blake	7		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	8 330	45.5600	60 470
Murdoch, Robert Charles	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	4 330	45.5600	45 399
Penman, Alexander Scott	7		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	7 595	45.5600	192 668
Regan, Kevin Ernest	7		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	6 160	45.5600	109 491
Sims, Charles	4, 5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	24 600	45.5600	469 400
Taylor, Murray John	4, 5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	26 900	45.5600	336 764
Tretiak, Gregory Dennis	5		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	7 160	45.5600	198 781
Warren, Allan	7		O	2012-02-24	D	50 - Attribution d'options	23 970	45.5600	142 445
Senior Executive Share Units									
Creighton, Geoffrey	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	779	45.5600	1 542
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 199	45.5600	3 741
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	25	46.5466	763
McCullum, David	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	20	46.5466	619
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 053	45.5600	1 672
Merchand, Edward	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	17	46.5466	531
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	538	45.5600	1 069
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 442	45.5600	2 511
Penman, Alexander Scott	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	97	46.5466	2 942
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 003	45.5600	5 945
Sims, Charles	4, 5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	208	46.5446	6 330
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 497	45.5600	12 827
Tretiak, Gregory Dennis	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	46	46.5466	1 378
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 831	45.5600	4 209
Warren, Allan	7		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	658	45.5600	1 322
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 784	45.5600	4 106
Société Financière Manuvie									
Deferred Share Units									
Collins, Brian	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	238		6 291
Curtis, Simon	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 106		55 578
Forbes, Cindy L.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 613		68 949
Gallagher, James D.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 354		62 132
Guloiën, Donald A.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 805		179 582
Margolian, Beverly S.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 437		90 708
Patterson, Lynne	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	607		15 992
Rooney, Paul	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 381		36 440
Sullivan, Lynda	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	557		14 681
Vrysen, John G.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 348		88 349
Droits Deferred Share Units (DSU)									
Bisnaire, Jean-Paul Raymond	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	704		18 587
Thomson, Warren A.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	538		14 192
Droits Performance Share Units (PSU)									
Bell, Michael W.	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 655	18.9100	127 433
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(44 604)		82 829
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 990		86 819
Bisnaire, Jean-Paul Raymond	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 238	18.9100	113 402
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(54 914)		58 488
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 529		62 017
Boyle, James R.	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 193	18.9100	122 133
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(60 258)		61 875
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 789		65 664
Cook, Robert	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	29 327	18.9100	86 725
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(39 594)		47 131
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 741		49 872
Curtis, Simon	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 174	18.9100	20 969
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(15 183)		5 786

Emetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	631		6 417
Forbes, Cindy L.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(4 645)		2 751
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	206		2 957
Gallagher, James D.	7		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 859	18.9100	16 204
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(5 875)		10 329
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	521		10 850
Guloien, Donald A.	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	107 534	18.9100	387 864
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(192 756)		195 108
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 996		207 104
Hartz, Scott	7		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 552	18.9100	51 899
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(18 714)		33 185
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 680		34 865
Kingsmill, Stephani	7		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 428	18.9100	13 635
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 293)		10 342
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	476		10 818
Levitt, Peter Jeffrey	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 619	18.9100	14 623
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(4 873)		9 750
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	476		10 226
Margolian, Beverly S.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	495		19 351
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(19 351)		0
Patterson, Lynne	7		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 008	18.9100	8 315
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 288)		5 027
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	266		5 293
Rooney, Paul	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 695	18.9100	103 000
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(44 401)		58 599
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 275		61 874
Sullivan, Lynda	7		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 271	18.9100	18 375
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(6 770)		11 605
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	596		12 201
Thomson, Warren A.	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 193	18.9100	122 133
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(60 258)		61 875
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 789		65 664
<i>Droits Restricted Share Units (RSU)</i>									
Bell, Michael W.	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 552	18.9100	30 607
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 764)		27 843
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 097		28 940
Bisnaire, Jean-Paul Raymond	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 079	18.9100	22 824
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 936)		19 888
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	783		20 671
Boyle, James R.	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 731	18.9100	24 168
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 109)		21 059
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	828		21 887
Collins, Brian	7		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 778	18.9100	16 478
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(6 200)		10 278
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	536		10 814
Cook, Robert	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 776	18.9100	18 067
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 072)		15 995
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	629		16 624
Curtis, Simon	5		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 174	18.9100	23 388
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(4 303)		19 085
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	751		19 836
Forbes, Cindy L.	7		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 509	18.9100	40 702
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(13 937)		26 765
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 348		28 113
Gallagher, James D.	7		O	2011-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 859	18.9100	24 680
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(14 574)		10 106

Emetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
SOLITARIO EXPLORATION & ROYALTY CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Herald, Christopher	4		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 200	1.5500USD	769 462*
			O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	1.5500USD	770 262*
Solutions Extenway Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
laurent, francine	4		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0600	250 000
SONOMA CAPITAL INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Foundation Opportunities Inc.	3		O	2012-02-22	D	46 - Contrepartie de services	(200 000)	0.0500	
			M	2012-02-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(200 000)	0.0500	1 800 000
Stantec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gomes, Robert	4, 7, 5		O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	838	26.8349	15 739
Manulife Financial	PI		O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	838	26.8349	15 739
Stone, Jeffrey Philip	7		O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	838	26.8349	15 739
Computershare	PI		O	2008-01-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			25
<i>Options</i>									
Alpern, Paul Jeremy David	7, 5		O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	5 000	29.7500	22 000
Stone, Jeffrey Philip	7		O	2008-01-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-01-28	D	50 - Attribution d'options	2 500	28.6500	2 500
			O	2012-02-28	D	50 - Attribution d'options	2 500	29.7500	5 000
Storm Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3	R	O	2012-01-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 200	3.0500	2 974 700

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Style de Vie Amica Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ayres, Arthur John	5		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	2 000	5.4400	7 000
<i>Options</i>									
Ayres, Arthur John	5		O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	5.4400	93 500
Suncor Energie Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gardner, Paul Douglas RESP (held for daughter)	5 PI		O	2012-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(130)	37.1000	0
Thornton, Jay	5		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	15 000	13.8200	25 000
			O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	36.0800	10 000
<i>Deferred Share Units</i>									
Axford, Eric Charles	5		O	2004-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 508	35.2300	9 508
Demosky, Barton Wade	5		O	2006-01-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 960	35.2300	5 960
Gardner, Paul Douglas	5		O	2008-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 668	35.2300	
			M	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 668	35.2300	2 668
Jackman, Boris	5		O	2009-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 192	35.2300	14 192
Langlois, Francois	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 934	35.2300	9 934
Little, Mark Stephen	5		O	2008-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 657	35.2300	8 657
MacSween, Michael Roderick	5		O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 676	35.2300	9 585
Smith, Kristopher Peter	5		O	2004-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 483	35.2300	2 483
<i>Options SunShare</i>									
Thornton, Jay	5		O	2012-02-23	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	13.8200	100 000
<i>Performance Share Units</i>									
Axford, Eric Charles	5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(6 000)	30.2800	60 920
Demosky, Barton Wade	5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(14 400)	30.2800	66 868
Gardner, Paul Douglas	5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(5 600)	30.2800	28 597
George, Richard Lee	4, 5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(97 780)	30.2800	385 302
Lee, Susan	5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(14 380)	30.2800	49 250
Little, Mark Stephen	5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(12 940)	30.2800	92 889
MacSween, Michael Roderick	5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(6 800)	30.2800	62 570
Nabholz, Kevin Drew	5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(28 760)	30.2800	82 235
Odegaard, Janice	5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(6 000)	30.2800	38 646
Smith, Kristopher Peter	5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(6 000)	30.2800	27 215
Thornton, Jay	5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(23 730)	30.2800	87 585
Williams, Steven Walter	5		O	2012-02-23	D	59 - Exercice au comptant	(46 740)	30.2800	237 900
Superior Plus Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Desjardins, Luc	4, 5								
Fiducie Famille Luc Desjardins	PI		O	2012-02-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 600	6.6900	118 600
			O	2012-02-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 500	6.7000	140 100
			O	2012-02-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	6.7100	142 000
McFadden, Eric	5		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	7.2702	248 601

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
SXC Health Solutions Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bensen, Peter	4		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	71.6500USD	5 000
Tahoe Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clayton, Ronald Wayne	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	16 463	6.4000	66 463
<i>Options</i>									
Clayton, Ronald Wayne	5		O	2012-02-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 463)	6.4000	253 537
Taseko Mines Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Taseko Mines Limited	1		O	2012-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	114 500	4.2480	851 400
Technologies 20-20 Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Perrone, Steve	5		O	2012-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	177	2.5422	5 045
			O	2012-01-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	97	3.0800	5 142
TECHNOLOGIES IBEX INC.									
<i>Options</i>									
DeLuccia, Robert	4		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(16 500)	0.7000	195 000
HECHT, THOMAS O.	4		O	2012-02-28	D	52 - Expiration d'options	(12 000)	0.7000	177 000
Technologies Interactives Mediagrif Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anglaret, Stéphane	5		O	2012-02-20	D	51 - Exercice d'options	5 000	9.5000	16 636
Bourque, Paul	5		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	17.6000	22 036
Hallak, Hélène	5		O	2012-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	17.5500	16 371
Rousseau, Camil	5		O	2012-02-21	D	51 - Exercice d'options	5 000	9.5000	12 264
<i>Options</i>									
Anglaret, Stéphane	5		O	2012-02-20	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	9.5000	9 000
Rousseau, Camil	5		O	2012-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
			O	2012-02-21	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	9.5000	0
Tembec Inc.									
<i>Bons de souscription</i>									
Bastien, Reginald	5		O	2012-02-29	D	55 - Expiration de bons de souscription	(5 000)		0
Bergeron, Éric	5		O	2012-02-29	D	55 - Expiration de bons de souscription	(2 261)		0
Black, Chris	5		O	2012-02-29	D	55 - Expiration de bons de souscription	(1 416)		0
Dottori, Paolo G.	5		O	2012-02-29	D	55 - Expiration de bons de souscription	(7 166)		0
D. Cousineau, spouse	PI		O	2012-02-29	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 827)		0
RRSP (CIBC Wood Gundy)	PI		O	2012-02-29	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 767)		0
Theratechnologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ingalls & Snyder, LLC	3								
various managed accounts	PI		O	2012-02-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.4110USD	6 275 045
Thompson Creek Metals Company Inc.									
<i>Droits Performance Share Units</i>									
Cassity, Wendy Jean	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 932		58 932
Loughrey, Kevin	4, 7, 5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	99 334		234 334
Saxton, Pamela Lou	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 269		103 269
Shellhaas, Scott	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 181		128 181
Watson, Kent	7		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 793		47 793
Wilson, Mark	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 658		98 658
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Arsenault, Denis	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 463		23 463
Banducci, Carol	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 463		23 463
Cassity, Wendy Jean	5		O	2010-09-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 644		9 644
Freer, James Lewis	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 463		23 463

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Geyer, James	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 463		23 463
Haddon, Timothy John	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 463		32 796
Loughrey, Kevin	4, 7, 5		O	2006-10-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 111		33 111
O'Neil, Thomas Joseph	4		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 463		23 463
Saxton, Pamela Lou	5		O	2008-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 423		14 423
Shellhaas, Scott	5		O	2009-08-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 394		19 394
Watson, Kent	7		O	2006-10-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 931		5 931
Wilson, Mark	5		O	2006-10-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 886		12 886
Tim Hortons Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blackmore, David J.G.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13		1 373
Clanachan, David F.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	472		50 380
Devine, Cynthia Jane	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	480		73 533
Dimmel, D. Bruce	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30		3 096
Endres, Michael	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35		42 786
Fife, Diana	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3		3 000
Fraser, Garry	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5		7 056
Hills, John B.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32		2 843
Hollis, Glenn O.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41		3 904
House, Paul	4, 5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 435		170 903
Iacobucci, Frank	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24		6 607
Javor, Nikola S.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108		8 157
Johnston, Stephen A.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	114		2 955
Kahansky, Steven A.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4		2 600
Kipker, Mira	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54		4 616
Lees, David	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23		6 623
Michetti, Meredith	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39		3 349
Moir, William A.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	303		101 537
Montgomery, John R.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	148		11 163
Mortimer, Glen A.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103		9 119
Myskiw, Michael J.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30		1 510
Nesbitt, James C.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4		7 080
Pelino, Brigid V.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	189		27 049
Piggot, Cara M.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18		2 273
Preston, James H.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	188		15 039
Sales, Wayne Carlyle	4		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30		11 998
Vogeli, Gregory A.	7		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5		1 857
Walton, Roland M.	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	469		70 192
Wettlaufer, Michelle	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16		4 999
Toromont Industries Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chisholm, Jeffrey Scott	4		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	23.8000	7 000
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	23.4300	9 000
Gage, Ronald G.	4		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	5 000	13.8700	41 000
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	5 000	14.4900	46 000
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	4 000	16.2700	50 000
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	3 000	12.4200	53 000
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	2 000	16.7600	55 000
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	23.7800	53 800
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	23.7000	53 400
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	23.4500	51 400

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	23.3000	50 500
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	23.3100	49 400
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	23.3400	45 100
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	23.3500	42 500
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	23.3800	40 200
			O	2012-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	23.4000	36 000
McLeod, Steven Douglas	5		O	2012-02-24	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 000)	23.8400	60 400*
Spousal RRSP	PI		O	2012-02-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 000	23.8400	12 200*
Wetherald, David	5		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	3 000	12.4200	24 200
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	23.7000	21 200
Droits Deferred Share Units (cash settled)									
Casson, Randall	7, 2		O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 674	23.9000	
			M	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 674	23.9000	11 018*
Cuddy, Mike	7		O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 464	23.9000	
			M	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 464	23.9000	7 223*
Jewer, Paul Randolph	5		O	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 510	23.9000	
			M	2012-02-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 510	23.9000	25 036*
Options									
Gage, Ronald G.	4		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	13.8700	28 350
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	14.4900	23 350
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	16.2700	19 350
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	12.4200	16 350
			O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	16.7600	14 350
Wetherald, David	5		O	2012-02-28	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	12.4200	63 500
Total Energy Services Inc.									
Actions ordinaires									
Wiswell, Andrew B.	4		O	2011-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	16.1800	19 680
			O	2011-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	16.0900	21 993
			O	2011-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68	13.9500	24 141
			O	2012-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	61	16.7900	26 282*
TransCanada Corporation									
Actions ordinaires									
Bennett, Terry J.	7		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	3 500	21.4300	10 422
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	42.7100	8 422
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	42.7000	6 922
Calantone, Carl S.	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	5 000	30.0900	6 000
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	42.6400	3 800
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	42.6300	2 600
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	42.6200	1 300
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	42.6000	1 000
Options Granted Feb. 28, 2005 @ \$30.09 Expiry Feb. 28, 2012									
Calantone, Carl S.	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	30.0900	4 000
Options Options granted Feb. 25, 2002 @ \$21.430 CDN									
Bennett, Terry J.	7		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	21.4300	0
Tree Island Wire Income Fund									
Parts de fiducie									
Tree Island Wire Income Fund	1	R	O	2012-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.3100	678 000
		R	O	2012-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.3000	6 000
			O	2012-02-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.2900	9 000
			O	2012-02-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.2800	12 000
			O	2012-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.2550	15 000
			O	2012-02-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.2800	18 000
			O	2012-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.3000	20 000
			O	2012-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.3000	23 000
			O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	(23 000)	0.2889	0
Troy Resources Limited									

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Parish, Clement Robin Woodbine	4								
El Oro Ltd	PI		O	2012-02-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	5.0000	4 356 507
Sadgrove, David Raymond	5		O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 895)		12 000
TSO3 inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Deschamps, Benoît	5		O	2012-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	603	1.7210	3 911
Tucows Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cooperman, Michael	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	135 000	0.3903	135 100
			O	2012-02-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(135 000)	0.3903USD	100
MC RRSP	PI		O	2012-02-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	135 000	0.3903	148 750
<i>Options</i>									
Cooperman, Michael	5		O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.4400USD	1 214 475
			O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(8 500)	0.3700USD	1 205 975
		R	O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(76 500)	0.3600USD	1 129 475
Twin Butte Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bowman, Robert D.	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	684	2.8500	53 085
Brown, Robert James	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 031	2.8500	237 089
Brussa, John Albert	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 031	2.8500	255 721
Cathcart, Neil Thomes	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	701	2.8500	282 797
Fabi, Joseph Michael	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	684	2.8500	101 769
Fitzpatrick, David Michael	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 031	2.8500	98 595
Gamache, Claude Maurice	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	718	2.8500	183 925
Greschner, Thomas Joseph	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 031	2.8500	220 770
Hall, Bruce William	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	719	2.8500	274 944
Kraft, Preston	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	789	2.8500	48 454
Ogilvy, Colin, Foster	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	912	2.8500	396 061
SAUNDERS, JAMES MACLEO	4, 5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	771	2.8500	4 108 660
Steckley, Warren D.	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 031	2.8500	94 703
Steele, Alan	5		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	958	2.8500	746 849
Trickett, William Austin	4		O	2012-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 031	2.8500	476 204
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
United-Connected Holdings Corp.	3		O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	50.2021	2 811 642
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	50.2500	2 812 442
			O	2012-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	50.5000	2 832 442
Uranium Focused Energy Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Jeremy	6								
Middlefield Financial Services Limited	PI		O	2012-02-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			64 500
Uranium Focused Energy Fund	1		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	600	2.8500	18 400 885
Vaaldiam Mining Inc. (formerly Tiomin Resources Inc.)									
<i>Options employee stock option</i>									
Potvin, Jean-Charles	4, 5		O	2007-02-22	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	0.9000	3 820 000
Vecima Networks Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kumar, Surinder Ghai	4, 5, 3		O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	3.5900	73 900
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.5900	74 100
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	3.6000	75 400
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	3.6000	76 900
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.8000	77 900
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.6900	78 100
			O	2012-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	3.7000	78 400
Veresen Inc.									

Emetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
King, Kevan Scott	5								
BMO Nesbitt Burns RRSP	PI		O	2012-02-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	14.6010	
			M	2012-02-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	14.6401	2 237
Victhom Bionique Humaine inc.									
<i>Actions privilégiées convertibles</i>									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(257 835)	0.6600USD	272 427
Viterra Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ast, Edward Arthur	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	82	11.3915	14 176
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	89	10.2089	14 522
Bell, James Russell	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	8	11.3915	11 655
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	28	10.2089	12 054
Berger, Steven	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	160	11.3915	7 761
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	58	10.2089	8 017
Brooks, Mike A.	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	47	11.3915	1 431
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	11	10.2089	1 593
Cameron, Ronald Gordon	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	285	11.3915	35 764
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	264	10.2089	36 328
Chapman, Don	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	198	11.3915	30 210
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	186	10.2089	31 071
Gerrand, Karl	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	183	11.3915	19 921
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	148	10.2089	20 424
Lister, Warren Scott	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	62	11.3915	10 884
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	72	10.2089	11 196
Malecha, Francis	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	643	11.3915	79 319
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	583	10.2089	79 902
McLennan, Rex John	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	337	11.3915	46 970
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	332	10.2089	67 826
McQueen, Dean	7		O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	138	10.2089	22 458
Miller, Robert Dana	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	251	11.3915	32 280
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	203	10.2089	26 908
Mooney, William	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	110	11.3915	16 199
Schmidt, Mayo	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	2 738	11.3915	629 621
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	2 498	10.2089	632 462
Smith, Kelley Jo	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	39	11.3915	7 176
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	53	10.2089	7 486
Theaker, Grant	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	103	11.3915	10 208
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	62	10.2089	10 509
Vancha, Colleen	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	277	11.3915	31 699
Wansbutter, Richard	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	153	11.3915	20 913
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	151	10.2089	21 331
Wonnacott, Doug	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	133	11.3915	20 506
			O	2012-02-23	D	35 - Dividende en actions	152	10.2089	20 905
<i>Forwards</i>									
Birks, Thomas	4		O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	1 040		153 272
Bruce, Vic	4		O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	400		57 404
Chambers, Thomas S.	4		O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	705		102 247
DuPont, Bonnie Diane Rose	4		O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	418		62 398
Hearn, Timothy James	4		O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	292		42 662
Howe, Dallas	4		O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	655		95 259
Mooney, William	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	111		12 315
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	90		12 405
Pinder, Herbert	4		O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	662		95 856
Ruud, Larry	4		O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	460		67 994
Theaker, Grant	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	181		20 181

Emetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Wansbutter, Richard	5		O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	147		20 328
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	132		14 779
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	107		14 886
<i>Key Employee Share Unit</i>									
Ast, Edward Arthur	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	18		2 055
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	15		4 602
Bell, James Russell	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	67		7 433
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	54		22 423
Berger, Steven	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	69		7 662
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	56		23 271
Brooks, Mike A.	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	53		5 946
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	43		15 695
Cameron, Ronald Gordon	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	42		4 666
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	34		12 110
Chapman, Don	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	161		17 886
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	130		40 697
Gerrand, Karl	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	59		6 542
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	48		24 398
Gordon, Robert Francis	5		O	2011-11-08	D	35 - Dividende en actions	222		24 701
Lister, Warren Scott	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	15		15
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	12		3 646
Malecha, Francis	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	267		29 732
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	217		72 550
McLennan, Rex John	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	210		23 409
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	171		54 551
McQueen, Dean	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	66		7 368
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	53		16 505
Miller, Robert Dana	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	173		19 201
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	140		43 471
Mooney, William	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	53		5 946
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	43		13 315
Schmidt, Mayo	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	1 131		125 791
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	918		301 917
Smith, Kelley Jo	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	12		12
			O	2012-02-22	D	36 - Conversion ou échange	10		3 872
Theaker, Grant	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	37		4 117
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	30		10 684
Wansbutter, Richard	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	38		38
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	31		5 355
Wonnacott, Doug	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	166		18 412
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	134		43 974
<i>Restricted/Performance Share Units</i>									
Ast, Edward Arthur	7		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	86		5 936
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	20		5 956
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	69		8 227
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	8		8 235
Bell, James Russell	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	71		43 733
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	325		44 058
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	57		57 103
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	264		57 367
Berger, Steven	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	204		24 788
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	40		24 828
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	165		38 517
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	16		38 533
Brooks, Mike A.	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	139		16 745
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	25		16 770

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	112		25 322
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	10		25 332
Cameron, Ronald Gordon	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	128		15 614
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	25		15 639
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	104		22 187
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	10		22 197
Chapman, Don	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	301		60 599
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	153		60 752
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	244		80 719
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	199		80 918
Gerrand, Karl	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	182		22 212
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	36		22 248
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	148		37 881
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	14		37 895
Gordon, Robert Francis	5		O	2011-11-08	D	35 - Dividende en actions	661		88 264
			O	2011-11-08	D	35 - Dividende en actions	134		88 398
Lister, Warren Scott	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	71		10 631
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	17		10 648
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	58		13 853
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	7		13 860
Malecha, Francis	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	827		130 854
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	436		131 290
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	272		168 607
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	286		168 893
McLennan, Rex John	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	649		79 122
			O	2011-12-31	D	36 - Conversion ou échange	129		79 251
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	527		106 709
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	51		106 760
McQueen, Dean	7		O	2011-12-31	D	36 - Conversion ou échange	161		19 388
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	28		19 416
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	131		27 446
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	16		27 462
Miller, Robert Dana	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	534		65 077
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	106		65 183
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	433		86 598
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	42		86 640
Mooney, William	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	166		20 194
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	33		20 227
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	134		26 731
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	13		26 744
Schmidt, Mayo	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	3 477		423 629
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	688		424 317
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	2 822		579 494
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	274		579 768
Smith, Kelley Jo	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	60		7 776
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	14		7 790
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	49		11 187
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	6		11 193
Theaker, Grant	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	114		13 920
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	23		13 943
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	93		19 720
			O	2012-02-22	D	36 - Conversion ou échange	9		19 729
Wansbutter, Richard	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	119		18 838
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	24		18 862
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	96		23 555
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	9		23 564

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Wonnacott, Doug									
	5		O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	501		61 045
			O	2011-12-31	D	35 - Dividende en actions	98		61 143
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	407		83 662
			O	2012-02-22	D	35 - Dividende en actions	39		83 701
Vitran Corporation Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
TRICHILO, ANTHONY	5	R	O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 021	8.1500USD	34 000
Volta Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Whittall, Robert Francis	4, 5		O	2012-02-21	D	36 - Conversion ou échange	50 000	1.2000	256 744
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.4500	206 744
			O	2012-02-22	D	36 - Conversion ou échange	50 000	1.2000	256 744
			O	2012-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.5100	206 744
			O	2012-02-24	D	36 - Conversion ou échange	33 333	1.2000	240 077
		R	O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 333)	1.4600	206 744
<i>Options</i>									
Whittall, Robert Francis	4, 5		O	2012-02-21	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.2000	1 083 333
			O	2012-02-22	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.2000	1 033 333
			O	2012-02-24	D	51 - Exercice d'options	(33 333)	1.2000	1 000 000
West Fraser Timber Co. Ltd.									
<i>Droits</i>									
Ferris, Raymond William	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 500		22 540
Hughes, Larry Sanford	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 100		22 290
Hutchinson, Rodger	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000		
			M	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000		13 160
KETCHAM, HENRY HOLMAN III	4, 5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 500		102 390
Kuper, Maureen Faye	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	800		
			M	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	800		3 330
Lehane, David Patrick	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 200		13 360
Mclver, Christopher Daryl	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 400		20 250
McLaren, Sean Peter	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 200		7 500
Rippon, Peter Arthur	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 200		7 500
Seraphim, Edward	5		O	2012-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 700		25 040
<i>Options</i>									
Ferris, Raymond William	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	13 200		66 814
Hughes, Larry Sanford	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	12 400		120 433
Hutchinson, Rodger	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	6 900		94 245
KETCHAM, HENRY HOLMAN III	4, 5								
Stock Option Plan	PI		O	2012-02-20	I	50 - Attribution d'options	51 300		729 250
Kuper, Maureen Faye	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 900		18 100
Lehane, David Patrick	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	7 600		58 178
Mclver, Christopher Daryl	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	10 600		80 794
McLaren, Sean Peter	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	7 600		21 400
Rippon, Peter Arthur	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	7 600		41 400
Seraphim, Edward	5		O	2012-02-20	D	50 - Attribution d'options	18 200		139 530
Western Forest Products Inc.									
<i>Options</i>									
Boniface, Trevor	5		O	2007-08-28	D	50 - Attribution d'options	140 000		
			M	2007-08-28	D	50 - Attribution d'options	140 000		300 000
Cairo, Brian	5		O	2007-08-28	D	50 - Attribution d'options	80 000		
			M	2007-08-28	D	50 - Attribution d'options	80 000		
			M'	2007-08-28	D	50 - Attribution d'options	80 000		160 000
		R	O	2011-02-23	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.7500	
			M	2011-02-23	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.7700	1 660 000
		R	O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	350 000		2 010 000
Cass, Michael	5		O	2011-10-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
		R	O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	300 000		300 000
Demens, Donald Eugene	5	R	O	2011-02-23	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.7500	
			M	2011-02-23	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.7700	1 500 000
		R	O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	550 000		2 050 000
Facey, Norman	5		O	2007-08-28	D	50 - Attribution d'options	100 000		
			M	2007-08-28	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
		R	O	2011-02-23	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.7500	
			M	2011-02-23	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.7700	1 625 000
Stevens, Neil	5		O	2007-08-28	D	50 - Attribution d'options	90 000		
			M	2007-08-28	D	50 - Attribution d'options	90 000		190 000
		R	O	2011-02-23	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.7500	
			M	2011-02-23	D	50 - Attribution d'options	300 000		1 136 000
		R	O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	300 000		1 436 000
Sudar, Tony	5		O	2006-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			80 000
		R	O	2007-08-28	D	50 - Attribution d'options	80 000		160 000
		R	O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	300 000		460 000
WesternZagros Resources Ltd.									
<i>Options</i>									
Boone, David J.	4		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	340 000		1 060 000
Cook, David	4		O	2012-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			340 000
Dyment, Fred J.	4		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	400 000		1 858 000
Frangos, John	4		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	340 000		1 810 000
Houck, James Curtis	4		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	340 000		1 060 000
McIntosh, Ian	8		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	280 000		1 220 000
Oliphant, Randall	4		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	340 000		1 060 000
Pinckney, George	5		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	280 000		1 363 000
Wallace, William	4		O	2012-02-21	D	50 - Attribution d'options	340 000		1 060 000
WestJet Airlines Ltd.									
<i>Actions ordinaires - Voting</i>									
Culmone, Vito	5		O	2012-02-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 437		31 739
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 460)	13.5296	27 279
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	264	13.1200	20 302
Cummings, Robert	5		O	2012-02-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 437		41 975
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 460)	13.5296	37 515
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 151	13.7600	30 049
Kenyon, Cameron	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	489	13.3100	30 538
			O	2011-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 902	13.2700	6 902
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	11.9400	6 939
Menard, L. Jacques	4								
Mervans Inc.	PI		O	2011-08-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
Pugliese, Ferio	5		O	2008-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 040	14.6900	
			M	2008-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 980	14.6900	14 756
			O	2012-02-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 437		45 083
			O	2012-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 460)	13.5296	40 623
Saretsky, Gregg Albert	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	684	13.0100	45 634
<i>Droits 2009 Share Units</i>									
Culmone, Vito	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	203		26 415
			O	2012-02-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 437)		14 978
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(14 978)		0
Cummings, Robert	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	203		26 415
			O	2012-02-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 437)		14 978
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(14 978)		0
Pugliese, Ferio	5		O	2012-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	203		26 415
			O	2012-02-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 437)		14 978
			O	2012-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(14 978)		0

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Westport Innovations Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bodkin, M.A. (Jill)	4		O	2012-02-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 831)		0
QTrade RRSP account Q5K-BERJ-T	PI		O	2012-02-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 831		7 460
Muench, Gottfried	4		O	2010-07-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-07-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			571
Scott, Ian J	5		O	2008-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 687		
			M	2008-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 613		
			M'	2008-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 687		3 855
			O	2009-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 223		
			M	2009-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 222		
			M'	2009-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 223		5 317
Yieldplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Yieldplus Income Fund	1		O	2012-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 671	7.1500	82 477 225
Yoho Resources Inc.									
<i>Options</i>									
Brussa, John Albert	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	3.2500	120 000
Drader, Clark Warren	5		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	120 000	3.2500	450 000
Kurceba, Peter	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	3.2500	100 000
McLachlan, Brian	4, 5								
Brian McLachlan	PI		O	2012-02-22	I	50 - Attribution d'options	120 000	3.2500	520 000
Olson, Kevin	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	3.2500	100 000
Perron, Gary	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	3.2500	55 000
Stobo, Barry J.	5		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	120 000	3.2500	450 000
Svarich, Terrance Donald	4		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	3.2500	100 000
Woolsey, Wendy S	5		O	2012-02-22	D	50 - Attribution d'options	120 000	3.2500	450 000

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

À partir du 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujétis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Aggarwal, Salil	Firan Technology Group Corporation	2012-02-21	2012-02-28	ON
Alves, Joseph	Société financière IGM Inc.	2012-02-12	2012-02-28	MB
Anderson, Robert James	Banque Royale du Canada	2011-12-14	2012-02-28	QC
	Banque Royale du Canada	2011-12-14	2012-02-28	QC
	Banque Royale du Canada	2011-12-15	2012-02-28	QC
Axia NetMedia Corporation	Axia NetMedia Corporation	2011-11-11	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-11-14	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-11-15	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-11-16	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-11-17	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-11-18	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-11-22	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-11-23	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-11-24	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-11-25	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-11-28	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-11-30	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-01	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-02	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-05	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-06	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-07	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-08	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-09	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-13	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-14	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-15	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-16	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-19	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-20	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-22	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-23	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2011-12-28	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2012-01-04	2012-02-27	AB

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Axia NetMedia Corporation	2012-01-05	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2012-01-06	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2012-01-09	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2012-01-10	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2012-01-11	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2012-01-12	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2012-01-16	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2012-01-17	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2012-01-23	2012-02-27	AB
	Axia NetMedia Corporation	2012-01-24	2012-02-27	AB
booth, kenneth david				
	Gitennes Exploration Inc.	2012-02-10	2012-02-28	BC
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.				
	Finning International Inc.	2012-02-22	2012-02-28	BC
Bull, Peter Morris				
	Hardwoods Distribution Inc.	2012-02-17	2012-02-24	BC
Cairo, Brian				
	Western Forest Products Inc.	2012-02-22	2012-02-29	BC
Caisse de dépôt et placement du Québec				
	Storm Resources Ltd.	2012-01-30	2012-02-23	AB
	Storm Resources Ltd.	2012-01-31	2012-02-23	AB
	Storm Resources Ltd.	2012-02-02	2012-02-23	AB
	Storm Resources Ltd.	2012-02-03	2012-02-23	AB
	Storm Resources Ltd.	2012-02-07	2012-02-23	AB
Cass, Michael				
	Western Forest Products Inc.	2012-02-22	2012-02-29	BC
Cooperman, Michael				
	Tucows Inc.	2012-02-22	2012-02-28	ON
DAY, RICHARD LEIGH				
	Absolute Software Corporation	2012-02-14	2012-02-23	BC
Demens, Donald Eugene				
	Western Forest Products Inc.	2012-02-22	2012-02-29	BC
Dimopoulos, Peter				
	Firan Technology Group Corporation	2012-02-01	2012-02-24	ON
Fontaine, Michel				
	Diagnos Inc.	2008-03-24	2012-02-24	QC
	Diagnos Inc.	2010-03-23	2012-02-24	QC
Foraco International SA				
	Foraco International SA	2012-01-30	2012-02-24	ON
Franzmann, Paul Edmund				
	Ag Growth International Inc.	2012-01-16	2012-03-01	MB
Friis, Morten Nicolai				
	Banque Royale du Canada	2011-12-14	2012-02-28	QC
Fukakusa, Janice Rose				

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Banque Royale du Canada	2011-12-14	2012-02-28	QC
Gardhouse, Mark				
	PRT Growing Services Ltd.	2012-02-24	2012-03-01	BC
Gill, Jon David				
	Cymat Technologies Ltd.	2012-02-15	2012-02-24	ON
	Cymat Technologies Ltd.	2012-02-16	2012-02-24	ON
	Cymat Technologies Ltd.	2012-02-17	2012-02-24	ON
Guilbert, Sylvain				
	EGI Financial Holdings Inc.	2012-02-23	2012-02-29	ON
Hert, Reynold				
	PRT Growing Services Ltd.	2012-02-24	2012-03-01	BC
Hurtado, Jorge Garreton				
	Foraco International SA	2012-01-30	2012-03-01	ON
Ingalls & Snyder, LLC				
	Akela Pharma Inc.	2012-02-02	2012-02-29	BC
Kaluza, Michael Sam				
	Baytex Energy Corp.	2012-01-18	2012-02-27	AB
Lang, Stuart W.				
	CCL Industries Inc.	2009-11-19	2012-02-24	ON
lawson, robert blain				
	Coast Wholesale Appliances Inc.	2012-02-23	2012-02-29	BC
Marcouiller, Pierre				
	Groupe Canam Inc	2012-02-21	2012-02-29	QC
McArthur, Alexander Bruce				
	Altus Group Limited	2012-01-16	2012-02-29	ON
MONRO, ALAN DAVID				
	SMART Technologies Inc.	2010-11-09	2012-02-23	AB
Sexsmith, Jean Gail				
	Finning International Inc.	2012-02-22	2012-02-28	BC
Stevens, Neil				
	Western Forest Products Inc.	2012-02-22	2012-02-29	BC
Sudar, Tony				
	Western Forest Products Inc.	2007-08-28	2012-03-01	BC
	Western Forest Products Inc.	2012-02-22	2012-03-01	BC
Swail, David				
	McGraw-Hill Ryerson Limited	2012-02-22	2012-02-28	ON
Talati, Hiteshkumar				
	Firan Technology Group Corporation	2012-02-01	2012-02-28	ON
TAYLOR, JOHN G.				
	PRT Growing Services Ltd.	2012-02-24	2012-03-01	BC
Theodoropoulos, Chris				
	NorthIsle Copper and Gold Inc.	2011-11-16	2012-02-29	BC
Tree Island Wire Income Fund				
	Tree Island Wire Income Fund	2012-01-27	2012-03-01	BC

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Tree Island Wire Income Fund	2012-01-31	2012-03-01	BC
TRICHILO, ANTHONY				
	Vitran Corporation Inc.	2012-02-21	2012-02-28	ON
Van Wersch, Gonzalo Calderon				
	Foraco International SA	2012-01-30	2012-03-01	ON
Whittall, Robert Francis				
	Volta Resources Inc.	2012-02-24	2012-03-01	ON
Withers, Robert K.				
	PRT Growing Services Ltd.	2012-02-24	2012-03-01	BC
Wolfe, Stuart				
	PRT Growing Services Ltd.	2012-02-24	2012-03-01	BC

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
AEterna Zentaris Inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2011-08-12	Actions ordinaires	2014-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2010-07-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Corporation Technologies Wanted	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2010-03-26	Actions ordinaires	2013-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2010-11-23	Actions ordinaires	2013-12-31
Gastem Inc.	Actions inscrites	2010-07-05	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2009-08-18	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe CVTech inc	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2009-11-12	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe de Jeux Amaya Inc.	Actions inscrites	2011-06-10	Actions ordinaires	2014-12-31
Groupe GDG Environnement ltée	Actions inscrites	2009-07-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe Opmedic Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
H ₂ O Innovation inc.	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Innoventé inc.	Actions inscrites	2011-10-25	Actions ordinaires	2014-12-31
Intema Solutions Inc.	Actions inscrites	2009-10-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Labopharm inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Laboratoires Paladin	Actions inscrites	2009-09-03	Actions ordinaires	2012-12-31
Medicago Inc.	Actions inscrites	2011-07-12	Actions ordinaires	2014-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2010-02-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Nemaska Lithium Inc.	Actions inscrites	2011-12-16	Actions ordinaires	2014-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2010-03-01	Actions ordinaires	2013-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2009-10-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2010-01-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2009-12-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2009-10-29	Actions ordinaires	2012-12-31
Prosep Inc.	Actions inscrites	2010-04-06	Actions ordinaires	2013-12-31
PyroGenèse Canada Inc.	Actions inscrites	2011-11-08	Actions ordinaires	2014-12-31
Ressources Méтанор Inc.	Actions inscrites	2012-01-16	Actions ordinaires	2015-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Sherbrook SBK Corp.	Actions inscrites	2011-06-17	Actions ordinaires	2014-12-31
Sofame Technologies Inc.	Placement privé	2009-03-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Solutions Extenway Inc.	Actions inscrites	2011-07-18	Actions ordinaires	2014-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2009-12-11	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2010-09-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Technologies SENSIO inc.	Actions inscrites	2010-06-08	Actions ordinaires	2013-12-31
Technologies Sonomax Inc.	Actions inscrites	2011-08-17	Actions ordinaires	2014-12-31
Theratechnologies inc.	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
TSO ₃ inc.	Actions inscrites	2009-08-14	Actions ordinaires	2012-12-31
Warnex Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Xebec Adsorption Inc.	Actions inscrites	2010-09-13	Actions ordinaires	2013-12-31
Zoommed Inc.	Actions inscrites	2010-05-10	Actions ordinaires	2013-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis de consultation conjoint 23-312 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières : Transparence des ventes à découvert et des transactions échouées.

(Voir texte publié ci-dessous)

Avis de consultation conjoint 23-312 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

Transparence des ventes à découvert et des transactions échouées

1. Introduction

Au cours des dernières années, de nombreuses interventions ont eu lieu au niveau international dans le domaine de la réglementation des ventes à découvert et des transactions échouées. Un groupe de travail (le « groupe de travail ») formé de membres du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) a fait le suivi de ces interventions et analysé les mesures réglementaires adoptées en réaction aux problèmes soulevés par les ventes à découvert et les transactions échouées.

Dans la foulée de cette analyse, le groupe de travail publie le présent avis conjoint des ACVM et de l'OCRCVM (l'« avis conjoint ») pour recueillir des commentaires sur certains aspects des mesures à prendre en matière d'information et de transparence relativement aux ventes à découvert et aux transactions échouées au Canada.

2. Démarche du groupe de travail

Le groupe de travail aborde les questions par étapes. La première a consisté dans la publication, par l'OCRCVM, d'un avis (l'« avis de l'OCRCVM ») visant à recueillir les commentaires du public sur certaines modifications proposées aux Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM) relatives aux ventes à découvert et aux transactions échouées (les « modifications des RUIM »)¹. Les autorités de reconnaissance membres des ACVM ont approuvé les modifications des RUIM avec quelques révisions mineures, et l'OCRCVM publie, parallèlement au présent avis conjoint, un avis d'approbation comprenant le résumé des commentaires qu'il a reçus². On trouvera un résumé des modifications des RUIM à l'Annexe C du présent avis.

L'avis de l'OCRCVM décrivait également les démarches que cet organisme envisageait pour améliorer la transparence des ventes à découvert et des transactions échouées, ce qui correspond à la deuxième étape. Le présent avis conjoint vient compléter l'analyse et les propositions contenues dans l'avis de l'OCRCVM mais n'a pas pour objet de revenir sur les modifications des RUIM.

Le groupe de travail étudie d'autres questions soulevées par les ventes à découvert et les transactions échouées qui pourraient être traitées dans de futurs avis. Bien que le présent avis conjoint vise à recueillir des commentaires sur l'introduction de la transparence des transactions échouées, le groupe de travail examine les questions relatives au règlement des opérations dans une optique plus globale. Il attend notamment que l'OCRCVM ait acquis davantage d'expérience à l'égard de l'obligation faite aux participants³ depuis le 1^{er} juin 2011 de déclarer les transactions échouées qui n'ont pas été rectifiées dans les dix jours suivant la date de règlement (décrite au paragraphe *iii* de la section 4 du présent avis).

¹ *Avis de l'OCRCVM 11-0075 – Avis sur les règles – Avis de consultation – RUIM – Dispositions concernant la réglementation des ventes à découvert et des transactions échouées* (25 février 2011).

² On peut consulter les mémoires (en anglais) sur le site Web de l'OCRCVM, au <http://docs.iirc.ca/CommentsReceived.aspx?DocumentID=09B964F0FD814123AD04640B2F04A012&LinkID=766&Language=fr>. On trouvera un résumé des commentaires accompagné des réponses de l'OCRCVM dans l'*Avis de l'OCRCVM 12-0078 – Avis sur les règles – Avis d'approbation – RUIM – Dispositions se rapportant aux ventes à découvert et aux transactions échouées* (2 mars 2012).

³ Selon la règle 1.1 des RUIM, un « participant » s'entend d'un courtier qui est membre d'une bourse, utilisateur d'un système de cotation et de déclaration d'opérations ou adhérent d'un système de négociation parallèle (SNP), et une « personne ayant droit d'accès », d'une personne autre qu'un participant qui est soit un adhérent, soit un utilisateur.

3. Structure du présent avis

La section 4 du présent avis conjoint expose les discussions et les questions du groupe de travail. Le groupe de travail a étudié les réponses aux questions posées dans l'avis de l'OCRCVM. Il souhaite recueillir auprès des intervenants de plus amples commentaires sur diverses autres façons d'améliorer l'information sur les ventes à découvert et de communiquer certains renseignements sur les transactions échouées.

Pour aider les intervenants à comprendre nos discussions et à répondre aux questions de la section 4, nous avons fourni dans les annexes du présent avis des renseignements contextuels sur les points suivants :

- Annexe A – Contexte des ventes à découvert et des transactions échouées, y compris les dispositions réglementaires qui s'y appliquent actuellement au Canada;
- Annexe B – Certaines interventions au niveau international en matière de réglementation des ventes à découvert et des transactions échouées, y compris un projet mené en 2009 par l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV);
- Annexe C – Survol des modifications des RUIM et des autres mesures décrites dans l'Avis de l'OCRCVM.

4. Points soumis à la consultation

Le groupe de travail estime que le régime réglementaire canadien applicable aux ventes à découvert est, de manière générale, conforme aux quatre principes de l'OICV pour une réglementation efficace des ventes à découvert (un résumé du régime réglementaire canadien figure à l'Annexe A, et un résumé des principes de l'OICV, à l'Annexe B). Il est cependant d'avis qu'il conviendrait peut-être de prendre des mesures supplémentaires pour, d'une part, améliorer la déclaration réglementaire et la transparence des ventes à découvert et, d'autre part, introduire une certaine transparence des transactions échouées sur nos marchés.

Les modifications des RUIM contribueront à des améliorations sur ces points, mais le groupe de travail demande aux intervenants de lui indiquer si des mesures supplémentaires sont souhaitables ou nécessaires. Il fait également remarquer que les pouvoirs de réglementation de l'OCRCVM sont limités aux opérations réalisées par les participants et les personnes ayant droit d'accès. C'est pourquoi une intervention réglementaire des ACVM pourrait s'imposer si des mesures de plus grande portée étaient requises.

Les événements survenus durant la crise financière de fin 2008 ont soulevé la question de savoir si une transparence accrue des ventes à découvert améliorerait la réglementation des valeurs mobilières. Le groupe de travail estime cependant qu'il faut, dans le contexte canadien, réaliser un juste équilibre entre les avantages et les coûts potentiels de la transparence des ventes à découvert, et il invite les intervenants à lui donner leur opinion sur les meilleurs moyens d'y parvenir.

i) Données consolidées de l'OCRCVM sur les ventes à découvert

Comme l'avis de l'OCRCVM l'indique, l'OCRCVM propose la publication d'un relevé bimensuel des ventes à découvert qui indique ce que ces ventes représentent par rapport au volume d'activité global sur un titre en particulier et qui est établi à partir des données recueillies sur tous les marchés supervisés par l'OCRCVM sur les opérations désignées comme « vente à découvert » (nombre, volume et valeur). Cette information complètera le rapport consolidé sur les positions à découvert et correspondra au cycle de déclaration des positions à découvert prévu par les RUIM. Bien que ce rapport soit produit deux fois par mois et indique le total des positions à découvert dans les registres des courtiers les premier et quinzième jours du mois, le relevé des ventes à découvert de l'OCRCVM indique le nombre, la valeur et le volume des ventes à découvert de chaque

titre par rapport à l'ensemble des opérations sur tous les marchés pendant cette période. Le relevé des ventes à découvert exprime aussi le nombre, la valeur et le volume des ventes à découvert de chaque titre en pourcentage des opérations sur ce titre pendant la période. L'OCRCVM compte introduire le relevé bimensuel des ventes à découvert après l'entrée en vigueur des modifications des RUIIM, le 1^{er} septembre 2012.

Lors de l'entrée en vigueur des modifications des RUIIM, le régime de désignation des ventes à découvert sera modifié pour supprimer le « bruit » inutile dans les données transmises. Divers comptes qui, dans le cours normal, ne prennent pas de position « directionnelle » lorsqu'ils font une vente à découvert seront tenus de désigner les ordres comme « ordres dispensés de la mention à découvert » plutôt que comme « ordres à découvert »⁴. Étant donné que ces comptes ne savent pas, lors de la saisie des ordres, s'ils seront en position acheteur ou vendeur au moment de l'exécution, ils désignent tous les ordres de vente comme « ordres à découvert ». En utilisant une désignation différente pour ces comptes, le registre des ordres désignés comme « ordres à découvert » indiquera les ordres qui prennent une position directionnelle (c'est-à-dire les véritables ventes à découvert).

Les ordres qui sont désignés comme « dispensés de la mention à découvert » ne figureront pas dans le relevé bimensuel des ventes à découvert. La désignation « dispensé de la mention à découvert » serait appliquée à tous les ordres de ces comptes, dont les achats, les ventes provenant de positions acheteur et les ventes provenant de positions vendeur.

Question 1 : Selon vous, faudrait-il publier plus fréquemment des relevés consolidés des ventes à découvert? Dans l'affirmative, à quelle fréquence (par exemple, hebdomadaire, quotidienne)? Quels seraient les coûts et les avantages de la publication de ces renseignements pour les émetteurs, les investisseurs et les participants? Veuillez motiver votre réponse.

Question 2 : Outre le relevé consolidé bimensuel (ou plus fréquent) des ventes à découvert, faudrait-il publier les données sur chaque vente à découvert de façon anonyme? Le cas échéant, faudrait-il différer la publication (par exemple, d'un jour, d'un mois, etc.)? Quels seraient les coûts et les avantages de la publication de ces renseignements pour les participants au marché? Veuillez motiver votre réponse.

Question 3 : Faudrait-il mettre à la disposition du public les données sur l'utilisation de la désignation « dispensé de la mention à découvert » relativement aux opérations sur un titre donné? Dans l'affirmative, quelle devrait être la fréquence de publication? Veuillez motiver votre réponse.

ii) Communication d'information sur les positions à découvert (à l'organisme de réglementation ou au public)

Comme nous l'indiquons à l'Annexe A, la position à découvert globale sur chaque titre inscrit à la cote de la Bourse de Toronto et de la Bourse de croissance TSX qui figure dans le rapport consolidé sur les ventes à découvert est fournie deux fois par mois à l'OCRCVM, lequel a accès à l'information présentée par chaque courtier. À l'heure actuelle, la Bourse de Toronto vend ce rapport et publie sur son site Web la liste des 20 positions à découvert les plus importantes et des 20 changements de position à découvert les plus importants. La Bourse nationale canadienne (CNSX) produit un rapport consolidé sur les ventes à découvert distinct à l'égard des titres qui y sont inscrits. Dans sa demande de reconnaissance à titre de bourse, la Bourse Alpha (« Alpha ») a fait état de son intention de produire un rapport consolidé sur les positions à découvert distinct à l'égard des titres qui y seront inscrits.

⁴ Voir l'Annexe C du présent avis conjoint. Se reporter également à l'*Avis de l'OCRCVM 12-0079 – Avis sur les règles – Avis de consultation – RUIIM – Projet d'orientation sur les désignations d'ordres de « vente à découvert » et « dispensés de la mention à découvert »* (2 mars 2012).

Le groupe de travail a remarqué que, depuis la crise financière mondiale, de nombreux pays hors de l'Amérique du Nord ont mis en œuvre des obligations permanentes de communication d'information sur les positions à découvert significatives par l'« investisseur final »⁵. Le personnel des ACVM participant au groupe de travail a réfléchi à la pertinence d'une telle règle pour les marchés financiers canadiens. Comme nous le notons à l'Annexe B du présent avis conjoint, la loi américaine intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (le « Dodd-Frank Act ») oblige la Securities and Exchange Commission (SEC) à prescrire de nouvelles règles prévoyant la publication d'information sur les ventes à découvert au moins une fois par mois par les gestionnaires d'investissement institutionnels. Cependant, le groupe de travail ne propose pas pour le moment d'imposer aux investisseurs une obligation d'information de la sorte sur chaque vente à découvert ou position à découvert, car il n'est pas convaincu que ses avantages l'emportent sur les coûts, compte tenu notamment des projets récents et à venir qui sont évoqués dans le présent avis⁶. Il ne propose pas non plus d'exiger la déclaration des positions à découvert découlant de dérivés. Il reviendra toutefois sur ces questions au fur et à mesure de l'évolution de la situation réglementaire aux États-Unis et ailleurs en matière de transparence des ventes à découvert et des positions à découvert.

Le groupe de travail reconnaît toutefois que le rapport consolidé sur les positions à découvert actuel a des limites. Par exemple, il n'indique que les positions à découvert sur titres cotés. Par ailleurs, seuls les courtiers « participants » (soit, de manière générale, les courtiers qui sont membres d'une bourse, utilisateurs d'un système de cotation et de déclaration ou adhérents d'un SNP) sont tenus de déclarer ces positions, de sorte que celles qui sont détenues par d'autres courtiers et des dépositaires ne sont pas visées. En revanche, les personnes ayant droit d'accès (soit, de manière générale, les institutions autre que les courtiers adhérents d'un SNP) qui détiennent des positions à découvert hors d'un compte ouvert auprès d'un participant sont tenues de déposer ce rapport. Si tous les courtiers et les dépositaires déclaraient les positions à découvert, le rapport sur les positions à découvert serait plus rigoureux⁷.

Question 4 : L'information publiée actuellement sur les positions à découvert est-elle adéquate? Dans le cas contraire, faudrait-il publier de l'information sur les titres non cotés comme les titres de créance et les titres inscrits à l'étranger négociés sur des SNP? Devrait-il y avoir un seul rapport sur tous les titres négociés sur tous les marchés? Les dépositaires et les courtiers qui ne sont pas participants devraient-ils déclarer leurs positions à découvert? Veuillez motiver votre réponse.

Question 5 : L'information contenue dans le rapport consolidé sur les positions à découvert est-elle fournie en temps opportun? Faudrait-il la publier plus souvent? Veuillez motiver votre réponse.

⁵ Se reporter à l'Annexe B du présent avis de consultation. Cependant, les marchés de la plupart de ces pays n'ont pas de mécanismes de signalement des ventes à découvert comparables aux régimes d'Amérique du Nord. Les obligations de communiquer les positions à découvert significatives sont généralement déclenchées lorsqu'un seuil est atteint, comme un pourcentage du nombre total ou de la valeur totale des titres émis et en circulation. De nouvelles communications sont exigées lorsque la position atteint d'autres seuils. Enfin, une communication finale est exigée si la position tombe en dessous du seuil minimal afin d'indiquer qu'il n'est plus obligatoire de présenter de l'information à son égard. En outre, un modèle à deux paliers de présentation d'information sur chaque position à découvert nette significative serait utilisé : la communication d'information sur les positions aux autorités de réglementation serait exigée à l'atteinte d'un certain seuil, puis au public à l'atteinte d'un seuil plus élevé.

⁶ Ces investisseurs sont toujours assujettis aux obligations, prévues par les lois sur les valeurs mobilières, de déclarer les ventes à découvert à leur courtier.

⁷ Actuellement, la législation en valeurs mobilières oblige toute personne qui passe un ordre de vente de titres auprès d'un courtier inscrit à lui indiquer au moment de la passation de l'ordre si elle n'est pas propriétaire des titres. Le dépositaire ne saurait pas nécessairement que la personne qui lui a confié les titres en est propriétaire. Si le dépositaire avait l'obligation de déclarer les positions à découvert, il faudrait prévoir dans la législation en valeurs mobilières une obligation comparable de déclaration au moment du dépôt des titres.

iii) *Transparence des transactions échouées*

Le groupe de travail demande aux intervenants si, à leur avis, il faudrait envisager des mesures ciblant les défauts de règlement ou les participants qui les causent. Au cours des discussions sur les transactions échouées qui ont présidé à la rédaction du présent avis conjoint, le groupe de travail ne s'est pas particulièrement arrêté sur les échecs causés par les vendeurs à découvert. En fait, selon les conclusions d'une étude antérieure de l'OCRCVM, les ventes provenant de positions acheteur comportent un risque d'échec supérieur, et les erreurs administratives et d'écriture survenant dans le traitement des transactions sont la principale cause des échecs⁸. Nous estimons que la réduction du nombre de transactions échouées sur nos marchés, quelle qu'en soit la cause, vise plusieurs objectifs réglementaires importants : elle peut contribuer à contrôler efficacement certaines activités manipulatrices (dont les ventes à découvert abusives) et elle constitue un important moyen de maîtriser des problèmes systémiques plus vastes, surtout dans le système de compensation et de règlement qui soutient l'efficacité et l'intégrité de nos marchés financiers.

Depuis le 1^{er} juin 2011, la règle 7.10 des RUIIM oblige les participants à déclarer toute opération qui n'a pas été réglée à la date de règlement (une « transaction échouée sur une période prolongée ») si elle ne l'est toujours pas dix jours après cette date (c'est-à-dire treize jours après l'opération)⁹. L'avis doit indiquer la raison de l'échec. Le participant doit également mettre l'avis à jour une fois la situation rectifiée. Cette information aide l'OCRCVM à détecter les tendances de défaut de règlement, qui peuvent être un indice d'activités manipulatrices ou trompeuses¹⁰.

Le groupe de travail s'est demandé si la publication de certaines informations sur les transactions échouées ne contribuerait pas à renforcer la discipline en matière de règlement. Les ACVM pourraient prendre des dispositions pour la publication d'information sur les transactions échouées sur des titres en particulier. Cette information publique pourrait être établie à partir des défauts de livraison de titres admissibles au dépôt traités par le système de règlement net continu (RNC) de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS). Elle comprendrait tous les titres de capitaux propres et titres de fonds négociés en bourse qui sont négociés sur les marchés canadiens. Ces taux de défaut de livraison pourraient être publiés deux fois par mois. À cela pourrait s'ajouter la publication d'information consolidée sur les taux de défauts de livraison dans le RNC concernant certains groupes de titres, comme les titres intercotés, les titres inscrits à la Bourse de Toronto, à la Bourse de croissance TSX ou à la Bourse nationale canadienne ou encore les titres de fonds négociés en bourse.

L'information sur les taux de défaut de livraison offrirait un moyen de comparer l'information sur les positions à découvert et les ventes à découvert avec les transactions échouées au cours de la même période, ce qui permettrait au lecteur de déterminer s'il

⁸ Voir l'*Avis sur la politique relative au marché n° 2007-003 – Généralités – Résultats de l'étude statistique des transactions échouées sur les marchés canadiens (13 avril 2007)*.

⁹ Voir la définition de « transaction échouée » dans la règle 1.1 des RUIIM. Cette expression s'entend d'une vente faite par un compte qui a fait défaut de mettre en disponibilité les titres en vue du règlement ou, dans le cas d'une vente à découvert, qui a fait défaut de prendre des dispositions avec le participant ou la personne ayant droit d'accès afin d'emprunter les titres nécessaires en vue du règlement. Étant donné que le défaut concerne un compte en particulier, on peut considérer qu'une transaction est échouée selon les RUIIM même si le participant l'a en fait réglée conformément aux exigences de la chambre de compensation. Une transaction échouée sur une période prolongée est une « transaction échouée », au sens des RUIIM, qui n'a pas été rectifiée dans les dix jours ouvrables suivant la date de règlement prévue à son exécution. Voir la note 22 de l'Annexe A pour plus de renseignements sur la déclaration des transactions échouées sur une période prolongée du 1^{er} juin au 30 septembre 2011.

¹⁰ Le *Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles* (le « Règlement 24-101 ») exige des sociétés inscrites (courtiers et conseillers) qu'elles fournissent aux ACVM dans certaines circonstances de l'information sur le taux d'appariement (confirmation/affirmation) de leurs opérations institutionnelles sur titres de participation et titres de créance. En outre, les chambres de compensation et les fournisseurs de services d'appariement sont tenus de fournir aux ACVM de l'information globale sur l'appariement des opérations de leurs participants, de leur usagers ou de leurs abonnés en vertu du Règlement 24-101. Toutefois, ce règlement ne prévoit pas la déclaration des transactions échouées.

existe une corrélation entre les taux d'échec des opérations et les taux d'opérations à découvert sur un titre donné.

Question 6 : Selon vous, des mesures en matière de transparence des transactions échouées s'imposent-elles à l'heure actuelle? Dans l'affirmative :

- **Quels types de renseignements sur ces opérations seraient les plus utiles aux participants (certaines options sont décrites ci-dessus) et à quelle fréquence faudrait-il les fournir?**

- **Outre les titres de capitaux propres et les autres titres traités par le système de RNC de la CDS, d'autres types de titres ou de produits (par exemple, les titres à revenu fixe) présentent-ils des taux de défaut de livraison laissant entendre que des mesures analogues en matière de transparence des transactions échouées devraient s'y appliquer? Veuillez donner des détails.**

- **Quels seraient les coûts et les avantages de ces mesures pour les participants au marché?**

Si vous ne jugez pas que des mesures en matière de transparence des transactions échouées soient nécessaires pour le moment, pour quelles raisons estimez-vous que cette information ne serait pas utile aux émetteurs, aux investisseurs ou aux participants? Veuillez motiver votre réponse.

5. Conclusion

Les ACVM et l'OCRCVM estiment que le cadre réglementaire actuel régissant les ventes à découvert et les transactions échouées au Canada est de manière générale conforme aux quatre principes de l'OICV, mais que certaines des mesures supplémentaires qui sont proposées dans le présent avis conjoint pourraient l'améliorer et le renforcer. Les ACVM et l'OCRCVM demandent aux intéressés de leur faire part de leurs commentaires sur tous les aspects de ces mesures et de répondre aux questions formulées dans la section 4, ci-dessus.

6. Consultation

Veuillez présenter vos commentaires par écrit au plus tard le 31 mai 2012. Si vous ne les envoyez pas par courriel, veuillez également les fournir dans un fichier électronique (format Microsoft Word pour Windows).

Veuillez adresser vos commentaires à l'OCRCVM et aux membres des ACVM énumérés ci-dessous :

British Columbia Securities Commission
 Alberta Securities Commission
 Saskatchewan Financial Services Commission
 Commission des valeurs mobilières du Manitoba
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
 Autorité des marchés financiers
 Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick
 Registrar of Securities, Île-du-Prince-Édouard
 Nova Scotia Securities Commission
 Superintendent of Securities, Terre-Neuve-et-Labrador
 Surintendant des valeurs mobilières, Territoires du Nord-Ouest
 Surintendant des valeurs mobilières, Yukon
 Surintendant des valeurs mobilières, Nunavut

Veuillez envoyer vos commentaires aux adresses suivantes, et ils seront acheminés aux autres membres des ACVM.

James E. Twiss,
Vice-président, Politique de réglementation des marchés
Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
Suite 2000
121 King Street West
Toronto (Ontario) M5H 3T9
Tél. : 416-646-7277
Télééc. : 416-646-7265
Courriel : jtwiss@iroc.ca

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale

Autorité des marchés financiers
 800, square Victoria, 22^e étage
 C.P. 246, tour de la Bourse
 Montréal (Québec) H4Z 1G3
 Téléc. : 514-864-6381
 Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

John Stevenson
Secretary

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
 20 Queen Street West
 19th Floor, Box 55
 Toronto (Ontario) M5H 3S8
 Téléc. : 416-593-2318
 Courriel : jstevenson@osc.gov.on.ca

Tous les commentaires reçus pendant la période de consultation seront rendus publics. Nous ne pouvons préserver la confidentialité des commentaires parce que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige la publication d'un résumé des commentaires écrits reçus pendant la période de consultation. Nous afficherons tous les commentaires sur le site Web de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, à l'adresse www.osc.gov.on.ca, et sur celui de l'Autorité des marchés financiers, à l'adresse www.lautorite.qc.ca, par souci de transparence du processus réglementaire.

Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser aux membres suivants du personnel des ACVM et de l'OCRCVM :

Serge Boisvert
 Analyste en réglementation
 Direction de la supervision des OAR
 Autorité des marchés financiers
 Sans frais : 1-877-525-0337, poste 4358

Charlene McLaughlin
 Manager, Legal
 Alberta Securities Commission
 403-297-2488

James E. Twiss
 Vice-président, Politique de réglementation des marchés
 Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
 416-646-7277

Paula White
 Manager Compliance and Oversight
 Commission des valeurs mobilières du Manitoba
 204-945-5195

Ella-Jane Loomis
Conseillère juridique
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick
506-643-7857

Chris Pottie
Manager, Compliance,
Policy and Market Regulation Branch
Nova Scotia Securities Commission
902-424-5393

Timothy Baikie
Senior Legal Counsel, Market Regulation
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-593-8136

Maxime Paré
Senior Legal Counsel, Market Regulation
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-593-3650

Ruxandra Smith
Senior Accountant, Market Regulation
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-593-2317

Annexe A

Contexte des ventes à découvert et des transactions échouées

a) Introduction

On considère généralement qu'une vente à découvert est la vente d'un titre par une personne qui n'en est pas propriétaire ou qui ne sera pas en mesure de le livrer au moment du règlement de la vente. Elle consiste à vendre un titre au cours en vigueur dans l'espoir de le racheter ultérieurement à un cours inférieur ou de couvrir la position vendeur lorsque les titres appartenant au vendeur deviennent disponibles. La vente de titres dont on n'est pas propriétaire peut être risquée : à moins que la vente à découvert ne soit « couverte », les pertes du vendeur peuvent être illimitées si le cours du titre grimpe de façon inattendue.

Une transaction échouée se produit lorsque le vendeur (à découvert ou non) ne livre pas le titre à l'acheteur à la date prévue, généralement le troisième jour après l'opération. Généralement, le règlement d'une vente à découvert a aussi lieu le troisième jour après l'opération, ce qui signifie que le vendeur à découvert doit acheter les titres pour couvrir la vente le même jour, à moins de pouvoir les « emprunter » à un tiers.

Les expressions « vente à découvert » et « transaction échouée » ne sont pas définies dans la législation en valeurs mobilières, mais elles le sont dans les RUM¹¹. On qualifie habituellement les ventes à découvert de « non couvertes » ou de « couvertes ». Au Canada, aucune loi ne prévoit de définition de « vente à découvert non couverte ». Le sens de cette notion semble varier d'un pays à l'autre. Dans certains, il s'agit d'une vente à découvert effectuée sans que les titres aient été empruntés à temps pour en assurer la livraison le troisième jour après l'opération. Dans d'autres, il s'agit d'une vente dans laquelle le vendeur n'est pas propriétaire du titre et ne l'a pas emprunté ou n'a pas pris de dispositions pour l'emprunter au moment de la vente. On estime généralement qu'une vente à découvert « couverte » est la vente d'un titre « emprunté » par le vendeur au moment de la vente, mais d'aucuns, adoptant une interprétation plus large, considèrent qu'il s'agit de toute vente de titres que le vendeur s'est arrangé pour emprunter au moment de la vente, mais dont il ne prend livraison qu'après l'exécution de l'opération.

La vente à découvert est une pratique de négociation légitime qui contribue à la liquidité et à l'efficacité du marché tout comme à la formation des cours. Elle permet notamment aux teneurs de marché de fournir de la liquidité même lorsqu'ils ne détiennent pas un titre donné, ce qui aide à stabiliser les cours. La vente à découvert peut contribuer à rendre l'établissement des cours plus efficace en modérant les hausses et les baisses. Elle peut aussi être un aspect important de la stratégie de couverture et de gestion du risque adoptée par les investisseurs.

La fraude et la manipulation ne sont pas propres à la vente à découvert, mais cette activité peut être préjudiciable lorsque le vendeur se livre à des activités manipulatoires. Les ventes effectuées sous le coup de la peur ou de l'incertitude peuvent contribuer à la

¹¹ Selon la règle 1.1 des RUM, une « opération à découvert » s'entend de la vente d'un titre, autre qu'un instrument dérivé, dont le vendeur n'est pas encore propriétaire, directement ou par l'entremise d'un mandataire ou d'un fiduciaire. Cette disposition décrit également les circonstances dans lesquelles on considère que le vendeur est propriétaire d'un titre ou non.

Selon la même règle, une transaction échouée s'entend d'une transaction découlant de l'exécution d'un ordre saisi par un participant ou une personne ayant droit d'accès sur un marché pour un compte qui

a) dans le cas d'une vente, autre qu'une vente à découvert, a fait défaut de mettre en disponibilité des titres selon le nombre et la forme requis;

b) dans le cas d'une vente à découvert, a fait défaut :

(i) soit de mettre en disponibilité des titres selon le nombre et la forme requis,

(ii) soit de prendre des dispositions avec le participant ou la personne ayant droit d'accès afin d'emprunter des titres selon le nombre et la forme requis;

c) dans le cas d'un achat, a fait défaut de mettre en disponibilité des sommes d'argent selon le montant requis

et ce, afin de permettre le règlement de transaction à l'heure à la date envisagée dans le cadre de l'exécution de la transaction. La disposition indique également qu'une transaction est réputée une transaction échouée indépendamment de son règlement conformément aux règles ou exigences de la chambre de compensation.

fixation de cours erronés et à la déstabilisation des marchés. Lorsque la conjoncture est difficile, certains types de vente à découvert ou l'utilisation de ce procédé dans le cadre de stratégies abusives peuvent compromettre le bon ordre du marché. Dans certains cas, le vendeur ne remplit pas ses obligations de livraison, ce qui arrive généralement lorsqu'il n'emprunte pas de titres pour régler la vente en temps voulu ou ne prend pas de dispositions à cette fin.

Outre les ventes à découvert « non couvertes » et « couvertes », certaines stratégies de négociation ou positions sur dérivés peuvent créer des positions à découvert synthétiques dont le porteur a le même risque financier qu'un vendeur à découvert. Ces positions peuvent servir à gérer le risque mais aussi à manipuler le marché.

b) Survol de la réglementation canadienne en matière de vente à découvert et de discipline de règlement

Les contrôles réglementaires applicables aux ventes à découvert et aux transactions échouées tombent généralement dans une des trois catégories suivantes :

- les restrictions directes applicables aux ventes à découvert;
- les mesures de déclaration et de transparence;
- le régime de discipline en matière de règlement.

i) Restrictions directes

La plupart des règles canadiennes régissant la vente à découvert sont prévues par les RUIIM. Jusqu'à l'entrée en vigueur des modifications des RUIIM, les RUIIM interdiront au participant ou à la personne ayant droit d'accès de vendre un titre à découvert à moins que le cours ne soit au moins le denier cours vendeur (le « critère relatif à la variation du cours »)¹². Les modifications des RUIIM supprimeront ce critère à compter du 1^{er} septembre 2012.

Depuis octobre 2008, les RUIIM contiennent une disposition qui autorise l'OCRCVM, avec l'approbation des ACVM, à désigner un titre comme un « titre inadmissible à une vente à découvert ». Cette désignation empêche le participant ou la personne ayant droit d'accès de passer un ordre de vente à découvert visant le titre en question¹³. Un des principaux objectifs de cette disposition est de donner à l'OCRCVM la latitude nécessaire pour réagir au déroulement des opérations sur un titre ou une catégorie de titres. Le groupe de travail estime que le pouvoir d'intervenir d'urgence sur les marchés pour interdire la vente à découvert de titres en particulier est un important outil réglementaire. Depuis l'introduction de cette disposition, aucun titre n'a été désigné comme titre inadmissible à une vente à découvert.

ii) Mesures de déclaration et de transparence des ventes à découvert

Les RUIIM obligent les participants et les personnes ayant droit d'accès à signaler tout ordre qui, s'il était exécuté, constituerait une vente à découvert¹⁴. Les modifications des RUIIM modifieront le régime de désignation des ventes à découvert de telle sorte que divers compte qui, dans le cours normal, ne prennent pas de position

¹² Les titres intercotés sont dispensés du critère relatif à la variation du cours en vertu d'une décision de l'OCRCVM approuvée par les ACVM en 2007. Ils représentent environ 30 % du volume global quotidien et 60 % de la valeur globale quotidienne des opérations sur titres de capitaux propres sur les marchés canadiens. Les titres de fonds négociés en bourse, qui représentent de 10 à 15 % du volume et de la valeur des opérations, ne sont pas assujettis à ce critère.

¹³ Voir le sous-alinéa *b* de l'alinéa 1 de la règle 3.2 des RUIIM.

¹⁴ Voir le sous-alinéa *a* de l'alinéa 1 de la règle 3.2 des RUIIM. Cette obligation de « signalement » s'ajoute aux dispositions de la législation en valeurs mobilières qui obligent la personne qui passe un ordre de vente d'un titre dont elle n'est pas propriétaire à ce moment à le déclarer au courtier qui agit pour elle. Voir notamment l'article 48 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario.

« directionnelle » lorsqu'ils font une vente à découvert devront désigner les ordres comme « ordres dispensés de la mention à découvert » plutôt que comme « ordres à découvert ».

Par ailleurs, les participants et les personnes ayant droit d'accès sont tenus, en vertu des RUIIM, de fournir deux fois par mois un relevé de la position à découvert globale de chaque compte à l'égard de chaque titre coté en bourse et de chaque titre inscrit¹⁵. La Bourse de Toronto collige cette information sur les titres inscrits à sa cote et à celle de la Bourse de croissance TSX pour établir le rapport consolidé sur les positions à découvert qui est mis à la disposition de l'OCRCVM¹⁶. Elle vend également ce rapport et publie sur son site Web la liste des 20 positions à découvert les plus importantes et des 20 changements de positions à découvert les plus importants¹⁷.

iii) Régime de discipline en matière de règlement

Le régime canadien de discipline en matière de règlement se compose notamment d'un certain nombre de règles des ACVM et de l'OCRCVM ainsi que de certaines normes sectorielles :

- le sous-alinéa *h* de la partie 2 de la politique 2.2 des RUIIM, qui contient l'interprétation des dispositions sur la négociation manipulatrice et trompeuse de la règle 2.2 et indique que le fait de saisir un ordre de vente d'un titre sans avoir, au moment de la saisie de l'ordre, une *attente raisonnable* de pouvoir régler toute transaction qui découlerait de l'exécution de l'ordre constitue une activité de négociation manipulatrice et trompeuse. Des indications analogues sur les opérations hors marché sont fournies dans l'Instruction générale relative au Règlement 23-101. La personne qui passe un ordre d'achat ou de vente d'un titre sans avoir *la capacité ou l'intention* de régler l'opération commet une infraction aux dispositions anti-manipulation ou anti-fraude du Règlement 23-101¹⁸.

- Les règles des organismes d'autoréglementation (OAR) et des bourses exigent généralement que toute opération soit réglée dans les trois jours suivant la date de l'opération¹⁹.

- Les bourses et la CDS ont des règles de « rachat d'office » pour forcer le règlement; ces règles permettent à l'acheteur, à sa discrétion, d'obliger le vendeur à acheter des titres sur le marché pour les lui livrer, à assumer les coûts de l'achat et donc à exécuter son obligation de règlement²⁰.

¹⁵ Règle 10.10 des RUIIM.

¹⁶ Un rapport consolidé sur les positions à découvert distinct est établi par la Bourse nationale canadienne pour les titres qui s'y négocient. Dans le cadre de sa demande de reconnaissance à titre de bourse, Alpha a indiqué qu'elle entendait produire un rapport consolidé sur les positions à découvert distinct pour les titres qui y seront inscrits.

¹⁷ Pour accroître la transparence des ventes à découvert au Canada, l'OCRCVM propose d'introduire des résumés bimensuels sur les ventes à découvert qui complèteront le rapport consolidé et correspondront au calendrier de déclaration de ces positions. Dans le cadre des modifications des RUIIM, il propose également de modifier les obligations d'indications des ventes à découvert pour réduire le « bruit » des statistiques en la matière. Voir l'Annexe C du présent avis conjoint.

¹⁸ Voir le sous-paragraphe *f* du paragraphe 3 de l'article 3.1 de l'Instruction générale relative au Règlement 23-101. Dans certaines provinces, des dispositions générales anti-fraude et anti-manipulation du marché analogues ont été intégrées dans les lois sur les valeurs mobilières (par exemple, l'article 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec et l'article 126.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario). Ces dispositions priment généralement sur les dispositions anti-fraude et anti-manipulation du Règlement 23-101.

¹⁹ Voir notamment la règle des courtiers membres 800.27 de l'OCRCVM et la règle 5-103(1) de la Bourse de Toronto. Ces règles relatives au cycle de règlement sont conçues pour laisser une certaine latitude en matière de défauts de règlement : comme il peut exister des motifs légitimes de ne pas livrer à temps, par exemple la réception de certificats qui ne sont pas endossés correctement par le client, des imprévus administratifs ou l'erreur humaine, les règles des OAR permettent aux participants au marché de régler ces problèmes s'ils le font raisonnablement vite.

²⁰ Voir notamment les règles 7.3.8(b) et 7.4.8(b) de la CDS et la règle 5-301 (Rachats d'office) de la Bourse de Toronto. Généralement, lorsqu'une partie à une opération ne livre pas dans le délai de règlement habituel, la contrepartie peut lui transmettre un avis de rachat d'office et demander au marché de procéder au rachat.

- Le Règlement 24-101 oblige la société inscrite qui exécute des opérations avec un investisseur institutionnel ou pour son compte à se doter de politiques et de procédures conçues pour réaliser l'appariement des « opérations LCP/RCP » dès que possible après leur exécution, mais au plus tard à midi le premier jour après l'opération. Par ailleurs, ce règlement contient une disposition axée sur des principes en vertu de laquelle le courtier inscrit ne peut exécuter d'opération que s'il a établi, conserve et applique des politiques et des procédures conçues pour en faciliter le règlement au plus tard à la date de règlement standard²¹.

- La règle 7.10 des RUIIM, dont il est question ci-dessus, oblige les participants à déclarer les transactions échouées sur une période prolongée²².

²¹ Cette disposition de règlement s'applique à toutes les opérations, et non seulement aux opérations LCP/RCP.

²² L'obligation de déposer un relevé de transactions échouées sur une période prolongée est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2011 pour toutes les opérations, sauf celles qui ont recours à la fonctionnalité « Trade-for-Trade » de CDS. L'obligation s'applique aux comptes, que les opérations aient été réglées ou non par l'intermédiaire de la fonctionnalité du règlement net continu (RNC) de CDS. Elle n'est pas en vigueur depuis suffisamment de temps pour que l'OCRCVM puisse déterminer si les défauts ne sont pas corrigés dans les 10 jours de la date de règlement prévue pour des raisons systémiques. À ce jour cependant, tous les relevés de transactions échouées sur une période prolongée ont indiqué que les problèmes étaient dus à des retards ou à des erreurs d'ordre administratif. L'étude de 2006 sur les transactions échouées a révélé qu'environ 4 % des défauts n'étaient pas corrigés dans les 10 jours et, selon l'OCRCVM, ces « défauts » présentent le risque le plus grave pour l'intégrité du marché et la confiance dans celui-ci. Les constatations de cette étude étaient notamment les suivantes :

- les transactions échouées comptaient pour 0,27 % du total des transactions exécutées;
- la cause principale des transactions échouées était un retard ou une erreur d'ordre administratif, qui ont causé environ 51 % des échecs;
- moins de 6 % des échecs découlaient de la vente de titres à découvert;
- les échecs causés par des ventes à découvert comptaient pour seulement 0,07 % de l'ensemble des ventes à découvert.

Pour de plus amples renseignements, on consultera l'avis de l'OCRCVM.

Annexe B

Interventions internationales

a) OICV

À la suite de la crise financière mondiale de 2008, l'OICV a chargé un groupe de travail de combler les lacunes dans divers régimes applicables aux ventes à découvert non couvertes, notamment en ce qui concerne les obligations de livraison et l'information sur les positions à découvert. Certains membres du personnel des ACVM qui ont participé au groupe de travail ont également participé au groupe de travail de l'OICV. Celui-ci a aussi étudié des façons de réduire les effets nuisibles sur le prêt de titres, les opérations de couverture et les autres types d'opérations légitimes qui sont essentielles à la formation de capital et à la réduction de la volatilité des marchés. En juin 2009, il a publié le rapport intitulé *Regulation of Short Selling* (le « rapport de l'OICV »), qui met de l'avant quatre principes généraux pour une réglementation efficace des ventes à découvert²³. Ces principes sont destinés à aider les autorités de réglementation à étudier un régime applicable aux ventes à découvert. Nous les abordons brièvement ci-après²⁴.

Principe 1 : [Traduction] Les ventes à découvert devraient être assujetties à des contrôles appropriés afin de réduire les risques qu'elles peuvent faire courir au bon fonctionnement et à la stabilité des marchés financiers.

Selon le rapport de l'OICV, une bonne discipline en matière de règlement des ventes à découvert est la première condition d'une réglementation efficace de ces opérations. Les auteurs recommandent que la réglementation des ventes à découvert *prévoit au moins le règlement pur et simple (par exemple, le rachat d'office) des transactions échouées* (en italique dans le rapport de l'OICV).

Le rapport de l'OICV décrit les divers outils réglementaires qui servent à contrôler les ventes à découvert, comme les restrictions relatives au cours (par exemple, à leur variation), l'obligation d'emprunter les titres au préalable ou de les « localiser », ou l'autorisation des ventes à découvert d'actions uniquement lorsque certains critères d'admissibilité sont respectés. Dans de nombreux pays, des obligations de discipline en matière de règlement prévoient la forme que prend le rachat d'office ou le dénouement des positions si les actions visées par l'opération (qu'il s'agisse ou non d'une vente à découvert) ne sont pas livrées avant la fin du cycle de règlement standard, généralement le troisième jour après l'opération.

Le groupe de travail ne croit pas qu'une obligation de rachat d'office soit nécessaire au Canada. Comme nous l'indiquons dans le présent avis, les transactions échouées ne posent pas de problème significatif et elles sont surtout dues aux problèmes administratifs posés par les ventes à partir d'une position acheteur. Nous rappelons que les acheteurs dont les opérations ont échoué peuvent se prévaloir de procédures de rachat d'office, que l'OCRCVM exige la déclaration des transactions échouées sur une période prolongée et qu'il peut interdire les ventes à découvert sur un titre donné en cas de besoin. Les modifications des RUIM donneront à l'OCRCVM le pouvoir d'exiger l'emprunt préalable pour certains comptes ou titres s'il y a lieu.

²³ On peut consulter le rapport de l'OICV sur le site Web de cet organisme (www.iosco.org). L'importance de cette réaction internationale visant à restaurer et à maintenir la confiance des investisseurs vient du fait que les principes ont été formulés dans une optique de protection des investisseurs, de renforcement de l'équité, de l'efficacité et de la transparence des marchés et de réduction du risque systémique.

²⁴ Nous faisons remarquer que l'avis de l'OCRCVM traite aussi du projet de l'OICV (et notamment, en annexe, de l'application de chaque principe de l'OICV à la situation des marchés canadiens, de l'incidence des mesures adoptées par l'OCRCVM depuis 2008 et de l'effet souhaité des propositions qui y sont exposées), qu'il contient une analyse de diverses mesures prises ou projetées au États-Unis et qu'il indique les raisons pour lesquelles l'OCRCVM ne propose pas de mesures analogues pour les marchés canadiens.

Principe 2 : [Traduction] Les ventes à découvert devraient être assujetties à un régime d'information qui fournit de l'information en temps opportun au marché ou aux autorités de réglementation.

Pour que les activités de vente à découvert soient suffisamment transparentes, le rapport de l'OICV encourage les pays à envisager une forme ou une autre de communication d'information sur ces opérations au marché ou aux autorités de réglementation. De manière générale, deux modèles sont couramment utilisés à cette fin : i) le « signalement » des ventes à découvert, qui consiste à associer un indicateur à chaque ordre de vente à découvert que le courtier envoie au marché pour exécution; et ii) la déclaration des positions à découvert. Le rapport de l'OICV fait remarquer que les deux modèles présentent des avantages et qu'ils pourraient servir à atteindre les objectifs réglementaires susmentionnés.

Au Canada, les ordres de vente à découvert sont désignés comme tels lorsqu'ils sont saisis sur un marché. Des rapports bimensuels sur les positions à découvert sont produits pour les titres cotés. Une fois les modifications des RUIIM en vigueur, l'OCRCVM compte produire un rapport bimensuel sur la proportion que les ventes à découvert représentent sur le total des opérations sur chaque titre coté.

Principe 3 : [Traduction] Les ventes à découvert devraient être assujetties à un régime de conformité et d'application efficace.

Selon le rapport de l'OICV, étant donné qu'un régime de conformité et d'application efficace est un élément essentiel d'une réglementation efficace des ventes à découvert, les autorités de réglementation devraient notamment surveiller et examiner régulièrement les défauts de règlement et établir un mécanisme d'analyse de l'information provenant des déclarations de positions à découvert ou du signalement des ventes à découvert pour détecter les abus de marché potentiels et mesurer le risque systémique.

L'OCRCVM surveille les ventes à découvert en temps réel et a introduit une nouvelle alerte conçue pour détecter les activités potentiellement abusives à cet égard.

Principe 4 : [Traduction] La réglementation des ventes à découvert devrait prévoir des exceptions appropriées pour certains types d'opérations afin de garantir le bon fonctionnement et le développement du marché.

Le rapport de l'OICV signale que la réglementation des ventes à découvert doit être souple afin de permettre la réalisation d'opérations souhaitables pour le bon fonctionnement et le développement du marché, comme la tenue de marché. Les autorités de réglementation doivent à tout le moins définir clairement les activités dispensées et la façon de déclarer les dispenses.

Les RUIIM prévoient actuellement des dispenses du critère relatif à la variation du cours pour la tenue de marché et l'arbitrage et pour certains types de titres, comme ceux des fonds négociés en bourse et les titres intercotés sur des bourses américaines. Étant donné que ce critère sera supprimé à l'entrée en vigueur des modifications des RUIIM, ces dispenses ne seront plus nécessaires. Les modifications des RUIIM prévoient aussi une dispense de l'obligation de désigner comme « vente à découvert » les ordres de vente provenant de comptes non-directionnels. Ces comptes devront désigner aussi bien les ordres d'achat que les ordres de vente comme « dispensés de la mention à découvert ». Voir l'Annexe C pour plus d'information.

b) États-Unis

i) Seuil de déclenchement relatif aux ventes à découvert

Après avoir supprimé toutes les restrictions sur les cours applicables aux ventes à découvert (critères de variation du cours) en juillet 2007, la SEC a adopté en avril 2009 la Rule 201 de la Regulation SHO, qui prévoit une restriction, c'est-à-dire un seuil qui

déclenche des restrictions de cours sur les ventes à découvert (la « Rule 201 »). Entrée en vigueur le 28 février 2011²⁵, la Rule 201 interdit les ventes à découvert de titres du National Market System (NMS) à un cours inférieur ou égal au meilleur cours acheteur national si le cours des titres baisse de 10 % ou plus pendant la séance par rapport au cours de clôture de la veille. Cette restriction quant au cours applicable aux ventes à découvert reste en vigueur jusqu'à la fin de la séance et pendant la séance suivante.

ii) Mesures de la SEC en matière de « localisation » et de « dénouement »

En 2005, la SEC a pris plusieurs mesures consistant notamment à introduire les dispositions de la *Regulation SHO* prévoyant l'obligation de tenir une liste des transactions échouées dépassant un certain seuil et des obligations en matière de localisation et de dénouement conçues pour réduire le taux global de transactions échouées sur les marchés américains. En 2008, la SEC a resserré sa règle sur le dénouement en obligeant les participants aux chambres de compensation à dénouer les positions sur titres de capitaux propres qui avaient connu un défaut de livraison en raison de ventes à découvert au plus tard le matin du quatrième jour après l'opération ainsi que les positions sur titres ayant donné lieu à des défauts de livraison en raison de positions acheteur ou d'activités de bonne foi sur le marché au plus tard le matin du sixième jour après l'opération. Cette règle (la *Rule 204* de la *Regulation SHO*, qui a été introduite en septembre 2008 à titre de règle temporaire, la *Rule 204T*) a réduit de façon notable les taux de défaut de règlement aux États-Unis. Elle interdit aussi au participant d'effectuer toute vente à découvert supplémentaire jusqu'à ce qu'une position où il y avait eu défaut de livraison soit dénouée ou que des dispositions soient prises en vue de faire un « emprunt préalable ».

iii) La règle anti-fraude de la SEC relative aux ventes à découvert non couvertes

La SEC a aussi adopté la Rule 10b-21 en vertu de la Loi de 1934, qui est une règle anti-fraude relative aux ventes à découvert non couvertes. En vertu de cette règle, il y a fraude civile lorsque le vendeur à découvert trompe le courtier sur son intention ou sa capacité de livrer les titres à la date de règlement et ne livre pas les titres à cette date²⁶.

iv) Interventions en matière de transparence

En ce qui concerne la transparence, la SEC s'est entendue avec les OAR (qui comprennent les bourses aux États-Unis) pour augmenter la disponibilité des données sur les ventes à découvert. Les nouvelles mesures suivantes ont été prises en 2009 pour accroître la transparence des ventes à découvert :

1. Les OAR américains, comme la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), publient sur leur site Web le volume total quotidien des ventes à découvert sur chaque titre du NMS.

2. Les OAR publient sur leur site Web des données sur chaque vente à découvert de façon anonyme un mois après l'opération.

²⁵ Cette règle devait initialement entrer en vigueur le 10 novembre 2010. Toutefois, la SEC a annoncé le 8 novembre 2010 qu'elle reportait la mise en œuvre au 28 février 2011 afin de donner à certaines bourses davantage de temps pour modifier leur procédure d'ouverture, de réouverture et de clôture du marché pour les titres visés par la règle et aussi afin de donner aux participants au marché davantage de temps pour programmer et tester leurs systèmes en vue de la mise en œuvre.

²⁶ Au Canada, quiconque trompe un courtier sur son intention ou sa capacité de livrer les titres à la date de règlement et ne les livre pas à cette date pourrait enfreindre les dispositions de la législation en valeurs mobilières qui interdisent la fraude et la manipulation (voir le Règlement 23-101, le sous-paragraphe *f* du paragraphe 3 de l'article 3.1 de l'instruction relative à ce règlement, l'article 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec et l'article 126.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario). Dans ces circonstances, il pourrait également y avoir infraction aux dispositions qui obligent toute personne qui passe un ordre de vente d'un titre dont elle n'est pas propriétaire à le déclarer au courtier qui agit pour son compte (voir notamment l'article 194 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec et l'article 48 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario).

L'information susmentionnée sur les ventes à découvert s'ajoute au rapport bimensuel sur les positions à découvert que les courtiers doivent actuellement fournir aux OAR²⁷, obligation analogue à celle qui est imposée par l'OCRCVM au Canada. La SEC a aussi introduit la publication bimensuelle des données sur les défauts de livraison sur son site Web pour tous les titres de capitaux propres traités par la National Securities Clearing Corporation (NSCC)²⁸ aux États-Unis, quel que soit le niveau de défaut.

v) *Le Dodd-Frank Act*

Entré en vigueur le 21 juillet 2010, le Dodd-Frank Act oblige la SEC à prescrire de nouvelles règles prévoyant la publication d'information sur les ventes à découvert au moins une fois par mois par les gestionnaires d'investissement institutionnels visés au paragraphe 13(f) de la Loi de 1934 (c'est-à-dire ceux qui gèrent des actifs d'au moins 100 millions de dollars). Elle prévoit également que la Division of Risk, Strategy, and Financial Innovation de la SEC doit mener dans un délai d'un an une étude sur la faisabilité, les avantages et les coûts d'une obligation de déclarer publiquement et en temps réel les positions de vente à découvert sur titres cotés ou bien de ne les déclarer en temps réel qu'à la SEC et à la FINRA²⁹. Qui plus est, dans les deux ans de l'entrée en vigueur, la SEC doit avoir réalisé une étude sur la situation des ventes à découvert à la suite des récents changements réglementaires et sur l'incidence des défauts de livraison d'actions vendues à découvert le quatrième jour après une vente à découvert. La SEC doit également remettre au Congrès, au sujet de cette étude, un rapport comportant des recommandations d'améliorations à apporter aux marchés.

Le Dodd-Frank Act modifie la Loi de 1934 en interdisant la vente à découvert de tout titre à des fins de manipulation et autorise la SEC à adopter des règles pour mettre cette disposition en application. Il oblige aussi les courtiers à aviser leurs clients qu'ils peuvent choisir de ne pas permettre que leurs titres soient utilisés dans des ventes à découvert. Les courtiers doivent aussi leur indiquer qu'ils peuvent percevoir une rémunération en échange du prêt de leurs titres. La SEC est autorisée à préciser par règlement la forme, le contenu, le moment et le mode de livraison de ces avis. De plus, le Dodd-Frank Act modifie la Loi de 1934 en donnant à la SEC le pouvoir explicite d'adopter des règles concernant le prêt de titres. Il oblige aussi la SEC à promulguer dans les deux ans de l'entrée en vigueur des règles conçues pour accroître la transparence de l'information disponible sur les prêts de titres.

c) *Union européenne*

En mars 2010, le Comité européen des régulateurs des marchés de valeurs mobilières (CERVM) (désormais l'Autorité européenne des marchés financiers ou AEMF) a publié un rapport dans lequel il proposait un régime européen d'information sur les positions à découvert sur actions dans l'Union européenne (UE). Le CERVM a recommandé que les positions à découvert soient communiquées aux autorités de réglementation à un seuil donné et au marché à un seuil plus élevé. Les propositions reprennent en grande partie le régime que la Financial Services Authority (FSA) du Royaume-Uni avait déjà mis en œuvre et qui repose sur un modèle à deux paliers de publication d'information sur chaque position à découvert nette significative sur toutes les

²⁷ Les sociétés de courtage doivent déclarer deux fois par mois par le truchement d'un OAR les positions à découvert sur tous les titres (y compris les titres inscrits à la cote du NASDAQ, de l'Amex, de la Bourse de New York, de l'Arca et les titres de capitaux propres hors cote).

²⁸ La plupart des opérations sur titres négociables de capitaux propres et de créance de sociétés qui sont exécutées aux États-Unis sont compensées et réglées par deux chambres de compensation inscrites : la NSCC, qui compense les opérations et exerce la fonction de contrepartie centrale, et la Depository Trust Company (DTC), qui exerce la fonction de dépositaire central.

²⁹ Pour s'aider dans la réalisation de son étude, la Division of Risk, Strategy, and Financial Innovation de la SEC a publié le 3 mars 2011 un avis de consultation sur un large éventail de questions concernant l'utilisation actuelle de la vente à découvert sur les marchés boursiers, l'adéquation de l'information actuellement disponible sur ces opérations et l'effet probable de ces éventuels régimes de déclaration sur ces marchés, y compris leur faisabilité, leurs avantages et leurs coûts. Voir l'avis de la SEC intitulé *Short Sale Reporting Study Required by Dodd-Frank Act Section 417(a)(2)* [Release No. 34-64383; File No. 4-627].

actions admises aux négociations sur les marchés européens. La publication d'information serait requise pour toute position à découvert nette représentant 0,5 % du capital-actions d'un émetteur (compte tenu de toute exposition financière due à des positions sur dérivés en plus des positions à découvert sur les marchés au comptant), puis pour toute augmentation de 0,1 %. Le CERVM a aussi proposé que de l'information soit communiquée de manière distincte et confidentielle aux autorités de réglementation pour toute position à découvert nette de 0,2 %, puis pour toute augmentation ou diminution de 0,1 %.

En s'appuyant sur les propositions du CERVM, la Commission européenne a publié en juin 2010 un document de consultation afin de recueillir les commentaires des participants au marché, des autorités de réglementation et des autres intervenants sur les dispositions relatives aux ventes à découvert et aux contrats d'échange sur risque de crédit qu'il serait possible d'inclure dans un projet de loi. Le 15 septembre 2010, elle a adopté un projet en vue de réglementer les ventes à découvert et certains aspects des contrats d'échange sur risque de crédit (le « projet du 15 septembre 2010 »). Le 17 mai 2011, le Conseil de l'EU a entériné l'orientation de ce projet. Le 15 novembre 2011, le Parlement européen a adopté le *Règlement du Parlement européen et du Conseil sur la vente à découvert et certains aspects des contrats d'échange sur risque de crédit* (le « Règlement sur la vente à découvert et les contrats d'échange sur risque de crédit »)³⁰. Si le Conseil de l'UE l'approuve sans modification, le règlement entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2012.

Les principaux objectifs du *Règlement sur la vente à découvert et les contrats d'échange sur risque de crédit* sont de faire en sorte que les États membres disposent de pouvoirs d'intervention clairs dans les situations exceptionnelles, de créer un cadre harmonisé donnant à l'AEMF le pouvoir de coordonner les mesures prises en Europe, d'accroître la transparence des positions à découvert détenues par les investisseurs, de réduire les risques de règlement dus aux ventes à découvert non couvertes et de réduire les risques posés à la stabilité des marchés de la dette souveraine. Voici certains des points saillants de ce règlement :

1. introduction de l'obligation, pour les investisseurs, de communiquer les positions à découvert nettes importantes sur actions aux autorités de réglementation à partir de 0,2 % du capital en actions émis, et au public à partir de 0,5 %;
2. introduction de l'obligation, pour les investisseurs, de notifier aux autorités de réglementation des positions à découvert nettes importantes sur obligations souveraines de l'UE, notamment toute position importante sur contrats d'échange sur risque de crédit liée aux émetteurs de ces obligations³¹;
3. octroi à l'AEMF du pouvoir d'intervenir en cas de menace pour les marchés financiers si l'autorité de réglementation d'un État membre n'a pas agi ou ne l'a pas fait de manière adéquate, et d'adopter des mesures temporaires pour interdire ou restreindre les ventes à découvert;
4. octroi aux autorités de réglementation des membres de l'UE du pouvoir d'exiger une plus grande transparence ou de restreindre les ventes à découvert et certaines opérations sur dérivés relativement à une vaste gamme d'instruments advenant des événements défavorables qui menacent sérieusement la stabilité financière de l'UE ou d'un État membre ou la confiance dans leurs marchés;
5. octroi aux autorités de réglementation des membres de l'UE du pouvoir de restreindre les ventes à découvert ou de limiter les opérations sur tout instrument financier³² dont le cours chute de façon significative (10 % par rapport au dernier cours de clôture dans

³⁰ Voir la *Résolution législative du Parlement européen du 15 novembre 2011 sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur la vente à découvert et certains aspects des contrats d'échange sur risque de crédit*, Strasbourg, 15 novembre 2011, COM (2010) 0482 (final) – 2010/0251 (COD), au www.europarl.europa.eu.

³¹ Il n'a pas été proposé que les investisseurs communiquent au public les positions significatives sur obligations souveraines ou contrat d'échange sur risque de crédit en raison des conséquences nuisibles que cela pourrait avoir sur le marché des obligations souveraines.

³² Ce pouvoir s'étend à une vaste gamme d'instruments.

le cas d'actions liquides); la restriction durera jusqu'à la fin de la séance suivant celle où le cours a chuté à moins que le cours ne chute davantage;

6. introduction de l'obligation d'emprunter au préalable ou de « localiser » les titres lorsque l'investisseur est tenu, selon le cas, avant de conclure une vente à découvert d'actions ou de dette souveraine :

- d'avoir emprunté les titres en question;
- d'avoir conclu un accord d'emprunt afin de pouvoir livrer les titres en question à la date de règlement;
- d'avoir conclu un accord avec un tiers pour localiser les titres en question et de s'attendre raisonnablement à pouvoir les emprunter pour effectuer le règlement à l'échéance;

7. obligation, pour les contreparties centrales de l'UE, de veiller à disposer de procédures adéquates en vue du rachat d'office des actions en cas de défaut de règlement d'une opération, et de prévoir des amendes quotidiennes en cas de non-règlement;

8. interdiction de détenir une position non couverte sur contrats d'échange sur risque de crédit liés à la dette souveraine d'un État membre de l'UE;

9. exemption de l'application du règlement aux activités de tenue de marché et aux opérations sur le marché primaire ainsi qu'aux actions dont la plateforme principale de négociation se situe en dehors de l'UE.

Le préambule du règlement³³ laisse entendre que la Commission européenne envisage d'obliger les entreprises d'investissement à fournir des renseignements sur les ventes à découvert dans les déclarations d'opérations faites auprès des autorités compétentes des États membres³⁴.

Le 13 janvier 2011, la Commission européenne a également sollicité des commentaires du public sur l'instauration d'un régime efficace de règlement des titres dans l'Union³⁵. Elle propose notamment une législation et des règles de discipline en matière de règlement qui porteraient sur les points suivants :

- l'appariement précoce des instructions de règlement et le règlement au cours de cycles de règlement intervenant tôt à la date de règlement, par exemple en incitant les chambres de compensation à encourager les participants au règlement précoce grâce à un barème de droits approprié, en exigeant l'utilisation de procédures de pré-appariement et l'appariement précoce de la part des participants, et en exigeant l'utilisation de technologies de traitement direct;
- la gestion de la prévention des transactions échouées et leur règlement forcé après la date de règlement, par exemple en adoptant des règles générales établissant un régime harmonisé de pénalités pour les transactions échouées et des règles imposant notamment le règlement d'office ou, s'il n'est pas possible, le versement d'une indemnisation en espèces à l'acheteur.

Enfin, le 11 août 2011, certaines autorités de l'UE ont imposé ou étendu des interdictions ou des restrictions des ventes à découvert dans leur pays respectif en raison de

³³ Voir le *Règlement sur la vente à découvert et les contrats d'échange sur risque de crédit*, paragraphe (13) du préambule. Voir la note 29.

³⁴ Dans le cadre de sa révision de la Directive 2004/39/EC du Parlement européen et du Conseil en date du 21 avril 2004 (la « directive MIF »).

³⁵ Voir le document intitulé *Public Consultation on Central Securities Depositories (CSDs) and on the harmonisation of certain aspects of securities settlement in the European Union*, Bruxelles, le 13 janvier 2011, DG Markt G2 D(201) 8641, au http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2011/csd_en.htm.

la récente volatilité des marchés financiers européens³⁶. L'AEMF a déclaré que [traduction] « si la vente à découvert peut être une stratégie de négociation valide, elle est clairement abusive lorsqu'on l'utilise en combinaison avec la diffusion de rumeurs sur le marché ». Le même jour, les autorités réglementaires de plusieurs pays (France, Italie, Espagne et Belgique) ont annoncé de nouvelles interdictions de vente à découvert ou de maintien de positions à découvert. En interdisant ou en restreignant les ventes à découvert et en exigeant leur déclaration, les autorités de ces pays tentent de maintenir la confiance dans leurs marchés et de compléter les mesures prises par d'autres autorités de l'UE.

d) Hong Kong

La Securities and Futures Commission de Hong Kong (SFC-HK) a pris un règlement qui, entre autres :

1. introduira une obligation de déclaration hebdomadaire des positions à découvert sur certaines actions dont le montant net représente plus de 0,2 % du capital-actions émis ou dépasse 30 millions de dollars de Hong Kong; cette obligation s'appliquera aux positions à découvert couvertes et non couvertes;
2. ne s'appliquera qu'aux positions prises sur la Bourse de Hong Kong ou sur tout système de négociation automatisé désigné par la SFC-HK;
3. ne s'appliquera qu'aux actions qui composent l'indice Hang Seng ou l'indice Hang Seng Enterprises ainsi qu'aux actions de certaines sociétés financières et à tout autre titre désigné par la SFC-HK;
4. permettra à la SFC-HK d'exiger la déclaration quotidienne des positions à découvert au besoin, si la stabilité financière de Hong Kong était menacée.

Ce règlement entrera en vigueur le 18 juin 2012.

e) Autres pays

L'avis de l'OCRCVM décrit plusieurs projets réglementaires d'autres pays, dont l'Australie et certains pays d'Asie.

³⁶ On peut consulter la déclaration de l'AEMF (en anglais) au <http://www.esma.europa.eu/popup2.php?id=7699>. Le 8 août 2011, la Commission des marchés financiers de la Grèce a annoncé une interdiction temporaire des ventes à découvert d'actions ou de parts de fonds inscrits à la bourse d'Athènes, quel que soit le marché sur lequel les opérations ont lieu. Les positions intrajournalières sont aussi visées par l'interdiction.

Annexe C

Résumé des modifications des RUIIM

Les modifications des RUIIM entrent en vigueur le 1^{er} septembre 2012. Elles abrogent les restrictions sur les cours pour les ventes à découvert, mais l'OCRCVM ne se propose pas d'adopter de seuil de déclenchement analogue à celui de la Rule 201 parce qu'il estime que ce n'est pas nécessaire dans les marchés financiers canadiens (comme il est expliqué en plus ample détail dans l'avis de l'OCRCVM)³⁷.

Les modifications des RUIIM modifient aussi le régime de désignation des ventes à découvert, de sorte que certains comptes qui, dans le cours normal, ne prennent pas de position « directionnelle » lorsqu'ils font une vente à découvert (à des fins d'arbitrage ou de tenue de marché ou dans le cadre d'une autre stratégie de négociation qui les amène généralement à détenir des positions « ni acheteur ni vendeur » à la fin de la séance) ne sont pas tenus de désigner les ordres de ventes comme « ordres à découvert » mais plutôt comme « ordres dispensés de la mention à découvert ». En vertu des modifications des RUIIM, cette désignation est utilisée pour les ordres d'achat ou de vente d'un titre passés par tout compte dispensé. L'OCRCVM indique qu'avec cette nouvelle désignation, elle pourra supprimer une bonne partie du « bruit » dans les données sur les ventes à découvert découlant des opérations réalisées par des personnes qui ne prennent pas de position directionnelle. Par voie de conséquence, ce changement permettra au nouveau système de surveillance et de contrôle (d'alerte) de l'OCRCVM (voir-ci-dessous) de fonctionner plus efficacement. Cette désignation ne sera pas publique.

Les modifications des RUIIM prévoient aussi une règle d'emprunt préalable d'application limitée en vertu de laquelle, sous réserve de certaines exceptions, le participant ou la personne ayant droit d'accès doit prendre des dispositions pour emprunter les titres nécessaires au règlement de toute vente à découvert avant de passer l'ordre sur un marché dans les cas suivants :

- le titre a été désigné par l'OCRCVM comme un « titre visé par l'obligation d'emprunt préalable »³⁸;
- le compte client ou « non-client »³⁹ pour lequel l'ordre de vente à découvert est saisi a antérieurement exécuté une transaction échouée sur une période prolongée;
- le participant a exécuté en qualité de contrepartiste une transaction échouée sur une période prolongée à l'égard de ce titre.

Par ailleurs, l'avis de l'OCRCVM décrit l'introduction d'une nouvelle « alerte » de surveillance et de contrôle conçue pour dépister les activités de vente à découvert abusives en temps opportun et permettre à l'OCRCVM d'enquêter et de prendre les mesures correctives qui s'imposent, notamment en désignant un titre comme inadmissible à toute autre vente à découvert.

Une fois les modifications des RUIIM approuvées et mises en œuvre, l'OCRCVM compte aussi être en mesure d'établir et de publier un rapport bimensuel indiquant ce que les ventes à découvert représentent par rapport à l'activité de négociation globale sur chaque titre sur tous les marchés. Il estime que cela devrait permettre de mieux comprendre

³⁷ Voir aussi l'Avis de l'OCRCVM 12-0077 – Avis sur les règles – Note technique – Effets des coupe-circuits pour vente à découvert aux États-Unis sur la négociation de titres intercotés au Canada (2 mars 2012).

³⁸ Selon les modifications des RUIIM, la définition de l'expression « titre visé par l'obligation d'emprunt préalable », dans la règle 1.1, s'appliquerait à un titre qui a été désigné par l'OCRCVM comme titre à l'égard duquel un ordre, qui, s'il était exécuté, constituerait une vente à découvert, ne peut être saisi sur un marché à moins que le participant ou la personne ayant droit d'accès n'ait pris des dispositions avant la saisie de l'ordre en vue d'emprunter les titres qui seraient nécessaires afin de régler la transaction.

³⁹ Un « non-client » est une personne qui est un associé, un administrateur, un dirigeant ou un employé d'un participant ou d'une entité liée d'un participant qui a l'approbation d'une bourse ou d'une entité d'autoréglementation.

ce que sont les niveaux de vente à découvert « normaux » pour chaque titre. Il a également retiré sa proposition, formulée en 2007, d'abroger l'obligation de déclarer les positions à découvert qui est prévue par les RUIM, de sorte que le rapport consolidé sur les positions à découvert demeurera disponible.

Selon l'OCRCVM, s'il n'existe aucune source de données qui puisse fournir une image « complète » des ventes à découvert ou des positions à découvert, les résumés bimensuels sur la négociation donneront en temps opportun et à peu de frais de l'information qui complètera celle qui figure dans le relevé bimensuel des positions à découvert.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières Modifications aux Règles universelles d'intégrité du marché se rapportant aux obligations concernant les ventes à découvert et les transactions échouées

Vu la demande complétée le 20 décembre 2011 par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») afin d'obtenir l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») de modifications aux Règles universelles d'intégrité du marché se rapportant aux obligations concernant les ventes à découvert et les transactions échouées (ensemble, les « modifications »);

Vu l'approbation de ces modifications par le conseil d'administration de l'OCRCVM le 27 janvier 2011;

Vu l'article 74 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers L.R.Q., c. A-33.2 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

Vu l'analyse effectuée par la Direction de la supervision des OAR et sa recommandation d'approuver les modifications du fait qu'elles favoriseront le bon fonctionnement du marché;

En conséquence, l'Autorité approuve les modifications.

Fait à Montréal, le 11 janvier 2012.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2012-SMV-0002



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

CONTRATS À TERME SUR ACTIONS CANADIENNES

**MODIFICATION DE LA REGLE A-1 DÉFINITIONS, DE LA REGLE A-8
RÈGLEMENT QUOTIDIEN, DE LA RÈGLE A-9 RAJUSTEMENTS DES
MODALITÉS DU CONTRAT ET DE LA RÈGLE C-15 CONTRATS À TERME
SUR ACTIONS**

**MODIFICATION DES MANUELS DE RISQUE ET D'OPÉRATIONS DE LA
CDCC**

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 27 février 20 12 .

(s) François Gilbert

François Gilbert
Secrétaire adjoint
CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.